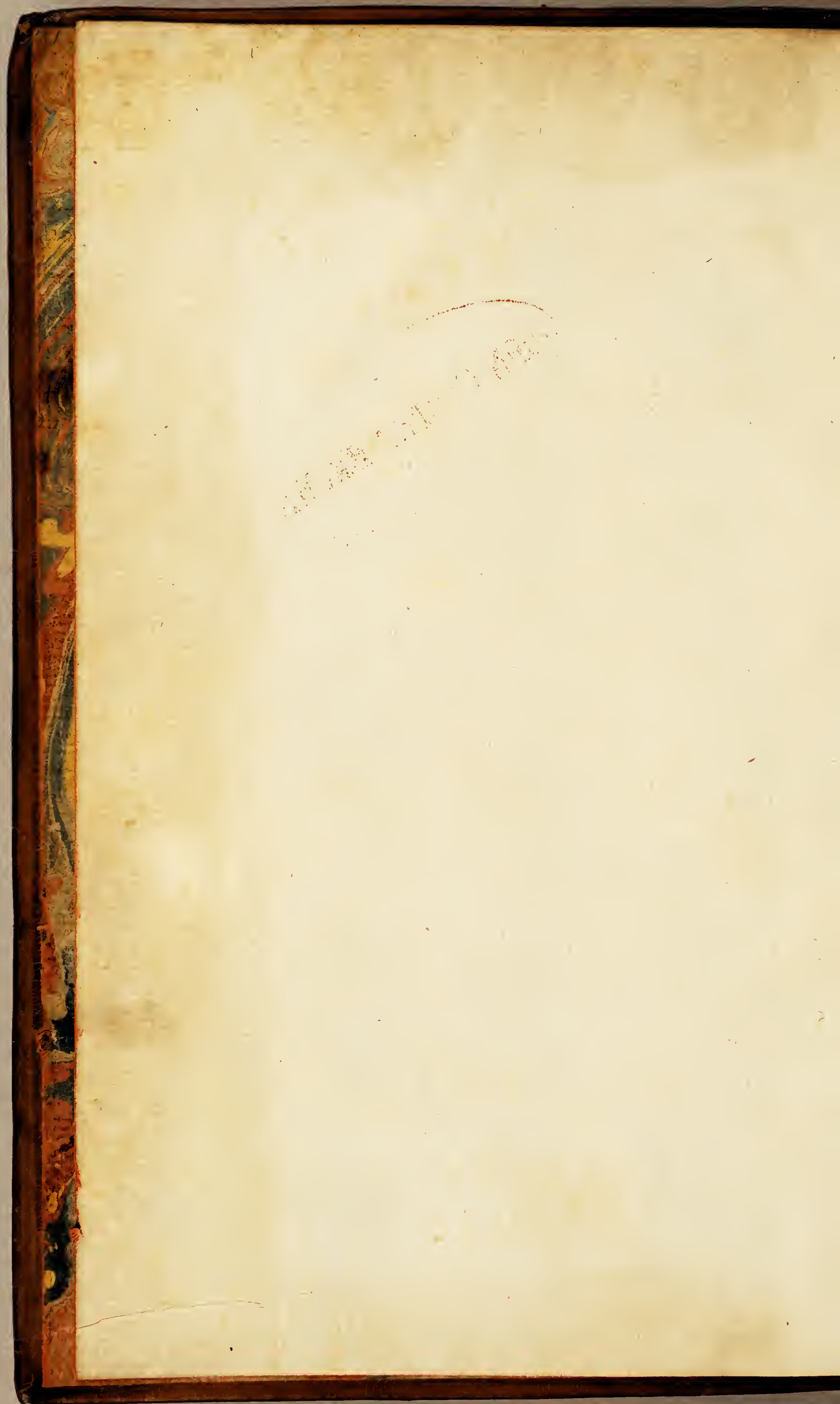



GAUDEO.







AFFAIRES
DE
ANGLETERRE
ET DE
L'AMERIQUE.

TOME II.



A ANVERS.

1776.



AFFAIRES
DE L'ANGLETERRE
ET DE L'AMÉRIQUE.
1776.

Suite des débats de la Chambre des Pairs.

LE LORD MANSFIELD déclare que son avis est que la duchesse de Kingston doit être remise à la garde de l'Huissier; mais qu'il convient que la Chambre attende, pour décider cette question, que le moment du jugement soit arrivé : ce qui est agréé par la Chambre. 2 Avril.

Le Roi se rend à la Chambre, & les Communes y ayant été appellées, sa Majesté donne son consentement au Bill pour procurer des Matelots plus facilement à la marine tant marchande que militaire, & à plusieurs autres Bills.

Cette loi ordonne qu'à compter de ce jour

2 Avril. jusqu'au 25 Mars 1777, & non pas plus long-tems (excepté pour les vaisseaux marchands & autres bâtimens qui auront fait voile avant le 25 Mars 1777, lesquels auront la liberté de revenir en Angleterre avec l'équipage mentioné ci-après); il sera permis à tout vaisseau marchand &c. de former son équipage de matelots étrangers, mais de maniere que ces matelots n'excedent pas en un même-tems les trois quarts des matelots employés sur ce vaisseau; & qu'un quart au moins de la totalité devra en tout tems être formé de sujets natifs ou naturalisés de la Grande-Bretagne (excepté dans le cas de mort subite ou d'autres accidens) non obstant l'acte de la douzieme année de Charles II, pour l'encouragement & l'augmentation de la navigation, & tous autres actes qui pourroient y être contraires. Mais cet acte ne portera aucune restriction aux proclamations royales que sa Majesté est autorisée à publier par l'acte de George II, pour se procurer avec plus de facilité des matelots pour servir à bord des vaisseaux de guerre de Sa Majesté.

Chambre des Communes.

M. WALDEN HAMMER propose un Bill aux fins d'obliger les Inspecteurs des pauvres dans les provinces qui ne sont, en ce qui concerne les pauvres, sous le regime d'aucun acte du Parlement, de répondre sur serment à certaines questions qui leur seront faites concernant l'état

leurs pauvres, & de charger les Juges de 2 Avril.
aix de recevoir ces réponſes, & de les faire
arvenir au Clerc de la Chambre. Il eſt ar-
 té qu'on fera une ſeconde lecture du Bill.

La Chambre arrête qu'elle ſe formera le 22
n comité, pour délibérer ſur un acte de la
eizieme année du regne actuel, relatif aux
orts ou autres lieux dans leſquels les grains
euvent être débarqués ſans payer de droits.
Elle ordonne qu'il ſera dreſſé un Bill pour dé-
larer les ſujets natifs du Royaume d'Ecoſſe,
abiles à hériter des biens de leurs ancêtres
n directe comme en collatérale dans ledit
Royaume, quoique leur pere ou leur mere
'ayent pas été eux-mêmes ſujets natifs de la
Couronne, (*quoiqu'ils fuſſent aliens.*)

Le Bill propoſé aux Communes par M.
MACKWORTH en faveur des débiteurs inſolva-
les, porte une grace plus ample qu'aucun
utre Bill précédent de même nature. Non-ſeu-
ement les débiteurs actuellement en pays
trangers, ou ceux qui ſont dans les priſons
u Royaume pourront en profiter; mais il
étendra juſques ſur ceux qui feront l'aban-
on de leur perſonne & de leurs biens avant
e premier Juin prochain.

Deux vaiſſeaux chargés de grains étrangers
rrivent à Londres. Il y a long-tems qu'on n'a 3 Avril.
u une auſſi grande quantité de grains ſur la
Tamiſe.

Une allege part du quai de la tour de
Londres avec vingt-deux volontaires pour

3 Avril. les remettre à Lenore, sur le vaisseau de ligne le *Conquistador*. On prétend que c'est tout ce qui s'est présenté pendant quinze jours aux divers lieux assignés dans Londres pour les enrôlemens de matelots. S'ils ne se font pas ailleurs avec plus de succès, le service de la marine du Roi ne doit pas être des mieux assurés.

On apprend de Glasgow que tous les bâtimens qui faisoient avec cette ville le commerce du tabac de l'Amérique, sont frettés par le Gouvernement pour y transporter des troupes. Ce sont les socs de charrues convertis en lances & en boucliers.

Il se tient à Portsmouth un Conseil de guerre sur le Barfleur pour juger un Lieutenant de marine qui a quitté son vaisseau aux îles, & est revenu sans congé en Angleterre. On le trouve coupable de désertion, & il est cassé.

Chambre des Pairs.

La Chambre des Pairs entend les Avocats du duc d'Hamilton. Le lord Mansfield demande que ce mineur puisse se pourvoir devant les Tribunaux inférieurs; mais que s'il ne se déclare point partie intervenante dans la cause, ou que par des délais inutiles il élude les fins de sa propre requête, alors le comte de Selkirk & M. Douglas seront admis à demander à la Chambre de les juger après les causes actuellement au rôle. La Chambre adhere à cet avis.

Les Pairs accordent à M. Liardet le pri- 3 Avril.
ilege qu'il a sollicité pour le nouveau ci-
ient de son invention.

Le Roi fait distribuer les charités ordi- 4 Avril.
aires du Jeudi-saint à trente pauvres des deux
exes. Ces charités consistent pour chacun en
rois aunes de toile d'Hollande, une piece
'étoffe de laine, une paire de souliers & de
as, trente shellings dans une bourse, avec
rente pieces de deux deniers, un pain & un
lat de poisson.

James Gibson, ancien marchand d'eau-de-
ie à Londres, meurt en Essex âgé de quatre-
ingt-trois ans. Il faisoit un commerce si étendu
que dans le cours de quarante années il a payé
pour la valeur de deux millions sterl. de droits
u Gouvernement. Dans sa jeunesse il avoit
té pris par des pirates, & s'étant échapé de
eurs mains il avoit passé quatre ans sur une
le déserte.

Assemblée des Juges de paix du comté de
Middlessex au sujet des *Ressusciteurs*. C'est le
nom sous lequel sont connus à Londres les
gens qui se chargent de procurer des sujets
pour les amphithéâtres de chirurgie. Il y a
quelque tems qu'un de ces malheureux fut
cruellement fouetté autour du cimetiere
d'Islington. Après avoir subi la prison pen-
dant un mois aux termes de la loi, il fut
rendre visite aux chirurgiens qui l'employoient.
Un deux lui ayant témoigné qu'il étoit vraiment
touché de la rigueur des Juges de paix à son

4 Avril. égard : oh! pour ce qui est de cela, lui répondit le *Ressusciteur*, je le leur rendrai bien : vous pouvez être sûr d'avoir le corps du premier Juge de paix de Middlesex qui sera enterré «. Cette réponse n'ayant pas tardé à se répandre, ces juges ont arrêté qu'ils présenteroient requête au Parlement pour que la peine du fouet portée par la loi contre les *Ressusciteurs* fût changée en celle de transportation outre mer.

Soulevement des ouvriers des mines d'étain dans la province de Cornouailles, sur ce qu'ils apprennent que quelques marchands du pays ont fait venir de la porcelaine de Staffordshire. Ils vont en troupe à Redruth & brisent toute la porcelaine & fayance qui étoit exposée sur le marché. De là leur fureur ne faisant que s'accroître, ils courent à Falmouth : la halle s'y trouvant fermée, ils menacent d'y mettre le feu. Les principaux de la ville ne parviennent à les calmer qu'en les assurant qu'on persuadera aux habitans de ne plus se servir d'autres vases que d'étain ; & pour preuve de leur sincérité, ils en font acheter sur le champ des quantités considérables en présence de ces soulevés. L'étain trouve aujourd'hui si peu de débit que ces journaliers manquent absolument d'ouvrage.

Le *Romney* de 50 canons & la corvette le *Cignet* commandés par l'amiral Montagu appareillent de Spithead pour Terreneuve. Ils sont suivis de douze bâtimens de transport, chargés des troupes de Brunswich au nombre de

4,300 hommes & d'un détachement de l'artillerie Angloise destinés pour Quebec. Les frégates *la Blonde* & *la Junon* mettent aussi à la voile, ayant à bord le général Burgoyne & le colonel Philipps. 4 Avril.

Le vaisseau *le Duc de Cumberland* appareille pour Madrass.

La corvette *le King's fisher* expédiée de la Virginie le 2 Mars par le lord Dunmore, arrive à Spithead. On apprend que le général Clinton, détaché de l'armée de Boston, est arrivé à la Virginie : qu'il ne reste plus aucune maison sur pied à Norfolk ; que les Américains se sont retirés à neuf milles dans les terres & qu'ils ont détruit tout ce qu'ils ne pouvoient pas emporter. 5 Avril.

Des nouvelles de Philadelphie portent que les Américains y ont établi une fonderie de grosse artillerie & qu'ils mettent sur leurs canons l'inscription suivante : *Domine labia mea aperies & os meum annunciabit laudem tuam.*

La Compagnie des Indes apprend que son vaisseau *le Northumberland* a été contraint de relâcher à Lisbonne, ayant été très-fatigué dans sa navigation. On l'attendoit depuis plusieurs mois ; il étoit parti des Dunes le 8 Mars 1774. Il ne ramene que dix matelots de son équipage ; tous les autres sont morts de fatigue après avoir travaillé nuit & jour pendant tout le voyage. Lorsqu'il est parti de Bengale on y avoit commencé le procès criminel d'un riche marchand accusé de par-

5 Avril. jure, & les juges paroiſſoient déterminés à le traiter avec la même rigueur que le Raja Nuncomar, qui a été condamné à mort & exécuté comme coupable de faux & de parjure, & pour avoir répandu plusieurs accusations calomnieuses contre le sieur Haſtings, Gouverneur général. On aſſure que cet Indien avoit commis, il y a dix ans, le délit pour lequel il a été condamné, & qu'on a donné un effet rétroactif à la loi paſſée il y a trois ans.

On apprend auſſi qu'il y a eu un duel au Bengale entre le général & le second aſſeſſeur: qu'ils se sont battus au piſtolet: que le général ayant tiré le premier & manqué, l'autre avoit tiré son coup en l'air & que les seconds avoient réuſſi à les reconcilier.

Il ne reſte plus à Gravesend de vaiſſeaux pour l'Inde, ils sont tous partis au nombre de quinze. Le général Carnac se diſpose à s'embarquer sur l'*Hector* qui l'attend à l'entrée de la Tamise.

On double en cuivre à Deptford le vaiſſeau de guerre le *Persée.*

Suivant diverses lettres d'Amſterdam le gouvernement Anglois y a frêté vingt vaiſſeaux sur le pied de trois mille six cent florins par mois.

6 Avril. Le Roi donne son approbation au Bill paſſé en Irlande pour réprimer les excès des enfans blancs. Cette loi défend les attroupemens, le port d'armes & les vêtemens singuliers sous peine d'amende, de prison ou de

ouet, & les voyes de fait ſous peine de mort, 6 Avril.
inſi que les menaces par lettres anonymes.
Elle aſſure le pardon pour tous délits de cette
ſpèce, commis avant la fin de Décembre
ernier, excepté le meurtre, l'incendie, &c.
tout enfant blanc qui avant le premier Août
rochain ſera venu faire ſa confeſſion aux Ma-
iſtrats.

La frégate du Roi le *Greyhound*, capi-
aine Dikſon, part du port de Cork pour ſe
endre à Boſton, ayant ſous ſon convoi dix
âtimens avec des troupes & des munitions.

Les gazettes donnent une lettre du S. Wallace
ommandant la frégate la *Roſe* à l'île de Rhode-
ſland. Voici un précis de ce qu'elle contient:
J'ai eu ordre de l'amiral de prendre ici des
eſtiaux. Les Rebelles ont prétendu m'en
mpêcher. J'ai tiré un certain nombre d'hom-
nes de mon vaiſſeau & ſous le feu de ſon
anon j'ai livré l'aſſaut à un petit fort où ils
'étoient retranchés. Je l'ai pris & il y en a
u quatre-vingt paſſés au fil de l'épée. Tout
e peuple du pays eſt venu fondre ſur nous.
'ai ſoutenu un combat ſanglant dans lequel
'ai perdu ſeize hommes & je me ſuis retiré
ur mon vaiſſeau «. On aſſure que le gouver-
nement avoit reçu cette lettre il y a déjà quel-
que tems; mais qu'on l'a tenue ſecrette de
peur d'effrayer les matelots qui n'ont pas déjà
rop de volonté pour le ſervice contre l'Amé-
ique, & qui ne ſavent pas qu'on les mene
e battre dans un pays où il ne faut point
ttendre de quartier.

7 Avril. Les payemens des gages de la maison du Roi sont arrierés de cinq quartiers ; il n'est rien dû à celle de la Reine que le courant.

L'amiral Montagu sur le *Romney* accompagné du *Cycnet*, relâche à Plimouth.

Lettre à milord Sandwich sur les explications données à la Chambre des Pairs touchant l'état de la marine dans les débats du 5 & du 14 Mars.

» Tout ce qui s'est dit, Milord, dans la Chambre des Pairs sur l'état de la marine, doit inquiéter les Anglois qui ne sont pas instruits du vrai état des choses & qui jugent par les circonstances actuelles qu'on devroit donner la plus grande attention à un objet de cette importance. On s'est beaucoup étendu sur l'article des vaisseaux de garde «.

» Est-ce qu'ils ne devroient pas toujours être en état de servir ; desorte qu'on n'eût que la peine d'y faire embarquer le nombre suffisant de matelots ou soldats, ou d'autres gens de terre bien portans ? Vous avez dit, Milord, qu'il manquoit cinq cents hommes pour completter leurs équipages sur le pied de paix ; vous pouviez ajouter qu'il en faudroit cinq mille pour les mettre en état de servir. Il n'est pas même vrai qu'on n'ait eu besoin que de cinq cents hommes pour le pied de paix ; il en manquoit cinq cents parce que cinq est compris dans sept, & c'étoit réellement sept cents qu'il falloit ; non pas d'hommes ordi-

aires, mais de bons matelots pour faire un 7 Avril.
onds d'équipage à ces vaisseaux qui auroient
été ensuite completés par des hommes de
erre «.

S'il falloit actuellement mettre vos vaisseaux
le garde en etat de servir, comment y par-
viendriez-vous? Les soldats de marine qui
ont partie des équipages servent comme trou-
pes de terre en Amérique. Ils ne pourroient
donc pas équiper vos escadres comme cela
devroit être suivant leur institution. Avez-vous
des soldats? non; pouvez-vous lever cinq
mille matelots? non. Le pourriez-vous dans
un besoin urgent? l'expérience du passé vous
démontre que non. Vos équipemens se sont
toujours faits avec lenteur; & aujourd'hui ils
seroient plus longtems à se former que jamais.
N'a t-on pas enlevé à notre marine plusieurs
milliers d'hommes, en faisant partir, sans dis-
continuer, des soldats pour la Compagnie
des Indes & des recrues pour l'armée d'Améri-
que? N'avez-vous pas fait passer toutes vos
troupes de marine en Amérique? N'avez-vous
pas perdu plusieurs milliers de matelots Amé-
ricains qui aidoient à faire votre commerce en
tems de guerre? Toutes ces circonstances ne
nuiroient-elles pas infiniment à l'équipement
d'une escadre «?

» Qu'avez-vous fait pour les contreba-
lancer? quelle précaution avez-vous prise
pour écarter les embarras qui ont toujours
accompagné les équipemens? A-t-on pris

1.7 Avril. quelques mesures pour adoucir le sort cruel des enrollés dans les barques employées à la presse ? a-t-on désigné quelques vaisseaux dans les ports pour recevoir les matelots ? non ; bien loin de cela ; tous les vieux vaisseaux qui auroient pû y servir ont été vendus au profit du bureau de l'Amirauté, & c'est un fait généralement reconnu que dans ce nombre il s'en trouvoit plusieurs sur la Tamise qu'on auroit très bien pu réparer « ?

Pendant la durée de la paix a-t-on donné quelque encouragement aux matelots pour servir à bord de nos vaisseaux ? Ne les a-t-on pas au contraire congédiés dans les ports extérieurs d'où on les a laissés retourner chez eux comme ils ont pu ? Les talens supérieurs de nos Ministres se sont-ils manifestés par aucun acte d'utilité ? a-t-il été adopté quelque plan pour mettre la marine sur un meilleur pied ? aucun. Si c'est par des assertions hardies que l'on équipe une flotte, la nôtre le sera bien sûrement «.

» Dans un tems où tout ce qui nous environne n'annonce que la guerre : où notre foiblesse invite les puissances jalouses de nos forces maritimes, à nous attaquer ; n'est-on pas impardonnable de négliger nos vaisseaux de garde dont le complet des équipages devroit augmenter plutôt que de diminuer ? Il ne s'agit pas ici d'examiner combien il y a d'hommes sur tel ou tel vaisseau (quoiqu'il soit essentiel de veiller à ce que le déficit ne soit pas

-op fort) mais il faut s'assurer s'ils sont ou 7 Avril.
ils peuvent être mis en état de servir au
remier ordre : je prétens que cela n'est pas
ossible, & que par conséquent ils ne peu-
ent pas nous proteger aussi efficacement
u'ils sont destinés à le faire. Je ne demande
as qu'on m'en croye sur ma parole. Il y a
eu de personnes en Angleterre qui ne con-
oisse quelque officier de marine ou quelque
natelot intelligent ; que chacun interroge
on ami ; car l'objet en mérite la peine, & je
uis sûr qu'on ajoutera foi à ce que j'ai avancé,
: qu'on sera convaincu que je ne me suis
as écarté de la vérité «.

De Portsmouth ce 7 Avril.

Signé un Officier de Marine.

Fête annuelle du lendemain de Pâques dans 8 Avril.
e palais du Lord-Maire de Londres. Milady
Mairesse en fait les honneurs ; le duc de Man-
:hester ouvre le bal avec la comtesse d'Effin-
gham. Tous les membres du parti de l'oppo-
ition dans les deux Chambres y avoient été
nvités.

Le bureau de la guerre reçoit de l'adjudant
général d'Irlande un état des corps de troupes
qui sont dans ce Royaume. Leur montant est
de dix mille deux cents trente hommes dont
quatre mille sont commandés pour l'Amérique.
Il n'est pas question ici de l'effectif.

La frégate l'*Allarme* arrive de Gibraltar à
Spithead avec des sommes considérables d'ar-
gent pour la banque.

8 Avril. On apprend à Londres que le comte de Strathmore, un des ſeize Pairs d'Ecoſſe, eſt mort le 7 Mars ſur le vaiſſeau qui le tranſportoit à Liſbonne où il alloit pour le rétabliſſement de ſa ſanté. Il laiſſe deux fils & pluſieurs filles de ſon mariage avec miſſ Bow la plus riche héritiere qu'il y eût en Europe. Il avoit ſuccédé à ſon pere en 1755, & s'étoit marié en 1767.

Suivant les nouvelles arrivées de Liſbonne, la frégate *l'Active*, partie de Portſmouth le 27 Janvier, a été obligée d'y relâcher en très-mauvais état après vingt un jours d'une pénible navigation. Les papiers publics ſe rempliſſent de murmures contre l'adminiſtration de la marine. On lui reproche la perte récente d'une corvette de guerre & les dangers auxquels a été expoſé le *Triton* de vingt-huit canons & divers autres bâtimens de l'expédition d'Amérique. On prétend que ces malheurs viennent de l'obſtination des Commiſſaires de la marine, qui malgré tout ce que les pratiques ont pu leur repréſenter, perſiſtent à n'obſerver aucune proportion entre la mâture & le corps du vaiſſeau. On ſe plaint de la confiance aveugle que l'adminiſtration met dans leur théorie. On obſerve que pluſieurs frégates de vingt canons conſtruites à Deptford & actuellement en armement, étant d'un moindre port en tonneaux & plus foibles que les anciennes, ſi elles ſont mâtées ſuivant le ſyſtême actuel, périront toutes de

même maniere avant la fin de la guerre Amérique. Enfin, on exhorte les Capitaines 8 Avril. élever leurs plaintes sur ce qu'il est arrivé beaucoup de vaisseaux qui ont mis depuis u à la mer de chavirer ou de perdre leurs âts.

De Bristol le 8 Avril.

Le senaut le *Dickenson*, ci-devant commandé par le Capitaine W. Meston, est arrivé matin en cette ville venant de Philadelie. Ce bâtiment, destiné pour Nantes, deoit y décharger sa cargaison, & prendre en tour des armes & des munitions de guerre our le service de l'armée des Américains. a été construit & frété par ordre du ongrès, & adressé à Messieurs Montandouin freres, Marchands à Nantes, ainsi qu'il aprt par l'ordre que le Capitaine avoit reçu, dont on donnera ci-après une copie littérale. Le pilote & l'équipage apprenant qu'ils aloient charger des munitions de guerre pour service des Américains, & ayant été forcés nsi qu'ils l'ont déclaré, de prendre service, font rendus maîtres du navire; & au lieu e continuer leur voyage, ils résolurent d'entrer ans le premier port Anglois qu'ils pourroient tteindre. En conséquence ils ont conduit le avire dans notre port après avoir lutté, penant une quinzaine de jours, contre les vents ontraires à l'embouchure du canal. Dès que vaisseau a eu pris fond à notre quai, le pi-

3 Avril. lote a pris la route de Londres pour aller remettre au Gouvernement les papiers qui se trouvoient à bord. Le navire, qui est très-bien construit, peut contenir environ 250 tonnaux, & restera ici jusqu'à ce qu'on sache la résolution du Gouvernement. C'est le premier navire Américain qui ait été conduit dans ce Royaume depuis l'acte Parlementaire, par lequel on a promis certaines récompenses aux équipages qui s'empareront d'un bâtiment Américain.

La charge de ce bâtiment consiste en deux milles deux cents vingt & un barrils de farine, 260 boîtesde chandelles de cire, 13 caisses & un sac de cire, & 5,600 pieces de futailles, le tout évalué à environ 6,000 livres sterl., & le batement à 1,5000 liv. Suivant les lettres particulieres les marchands François devoient fournir en échange 1,500 fusils complets, avec des bayonnetes & baguettes d'acier, quinze barrils de la meilleure poudre à canon; mais s'ils ne leur étoit pas possible de fournir ce dernier article, ils devoient livrer une pareille quantité de salpêtre & quinze livres de souffre par chaque centaine de livres de salpêtre; enfin, s'ils étoient dans l'impossibilité de fournir le salpêtre, le Capitaine devoit rapporter en especes la valeur de sa cargaison.

L'équipage de ce navire a rapporté qu'indépendamment du Dickenson, il étoit parti dans le même-tems du port de Philadelphie plusieurs autres navires destinés & chargés pour

ur différens port de la France, entr'autres Sully, le *Neptune*, l'*Aurore* commandés par fieurs Rowland, Collins & Chechg; de is trois brigantins aux ordres des Capitaines ontgommery, Bethel & Martin. L'équipage oublié les noms des autres navires & ux des patrons. Comme le Dickenfon eft très-bon voilier il les avoit tous devan-s. L'équipage a ajouté que trois femaines ant fon départ un François de diftinction, i, avec un autre étranger de la même na-n, a eu pendant quelques tems des nférences avec des membres du Congrès-néral, & a vifité le camp général à Cam-idge, dans la Nouvelle-Angleterre, s'étoit éfenté pour retourner en France fur le Dic-nfon, mais ayant vu que le bâtiment étoit op chargé, il a fait reconduire à terre fes ba-ges qui étoient déjà embarqués, & les a t charger fur un autre navire qui venoit rriver en left, & devoit auffi être employé un femblable voyage, & qu'il le croyoit ac-ellement en route vers les côtes de France. nfin, qu'au moment que le Dickenfon def-ndoit le Delaware, un bâtiment François argé de poudre, de balles & de petites ar-es, remontoit ce fleuve pour fe rendre à iladelphie. 8 Avril.

Les ordres que le Capitaine Mefton avoit çus étoient conçus en ces termes:

Philadelphie le 13 Janvier. Au Capitaine Will-Mefton.

MONSIEUR, notre fenaut Dickenfon ayant

8 Avril. ſa cargaiſon prête pour la mer; nous vous chargeons de procéder le plus promptement qu'il ſera poſſible à votre départ de ce port pour celui de Nantes en France : vous ferez votre trajet autant que le vent & le tems le permettront, avec la plus grande diligence afin de l'abreger; & vous éviterez ſoigneuſement de vous aboucher avec aucun bâtiment. A votre arrivée à Nantes vous irez trouver MM. Montaudoin & freres, Négocians dans cette ville, à qui vous êtes adreſſé; ils recevront votre cargaiſon que vous leur délivrerez ſans perdre de tems. Vous prendrez à bord les marchandiſes qu'ils ont ordre de vous donner en échange; après quoi vous remettrez ſur le champ à la voile, en obſervant exactement les inſtructions que l'on vous a preſcrites ci-deſſus. De retour à la hauteur de nos caps, vous vous y tiendrez à une certaine diſtance, & donnerez le ſignal en hiſſant la banderolle juſqu'au haut de la hune de votre mât de miſaine. Alors on répondra du fanal ou du cap Mai en faiſant flotter un étendard blanc. A la vue de ce ſignal, vous pourrez conclure que vous n'avez rien à riſquer dans votre route, & que vous pourrez vous avancer dans la baie. Mais ſi, après avoir fait le ſignal convenu, on ne vous répond pas dans l'intervalle de ſept à huit heures, ni du cap Mai, ni du fanal, alors vous longerez la côte juſqu'au cap de la Virginie, & vous ferez votre poſſible pour débarquer votre cargaiſon de la maniere la

is sûre, la confiant aux soins du commité 8 Avril.
lieu où vous aborderez, ou à des person-
s qui occupent des magasins à l'usage du Con-
ès; & vous expédirez immédiatement un ex-
ès pour nous annoncer votre arrivée. Nous
ettons la plus entiere confiance dans la vi-
ance & l'activité que vous mettrez en usage
ur faire ce trajet. Si vous réussissez, ainsi
e nous prions Dieu qu'il vous en fasse la
ace, non-seulement vous aurez acquis
droit sur notre attention pour la suite;
is vous serez considéré comme ayant
ndu un service essentiel à votre patrie. Vous
vez être persuadé que le bon succès de ce
yage dépend en grande partie de votre
nduite; nous ne doutons nullement que vous
vous en acquittiez d'une maniere conve-
ble. En vous souhaitant un heureux & agréa-
e voyage & un prompt retour; nous sommes
c.

» P. S. Acceptez les marchandises que
M. Montaudouin & freres, vous donneront
ur les prendre en échange de votre cargai-
n. Vous embarquerez aussi autant d'armes
de munitions de guerre que vous pourrez,
qui pourroient vous être présentées pour le
mpte du Congrès par telle personne que
puisse être. Nous sommes, &c.

Bayard, Jackson, & Compagnie.

Le lord Stormont, Ambassadeur d'Angle- 9 Avril.

9 Avril. terre en France, de retour par congé, a une audience du Roi.

Le comte de Sandwich informe le Roi que les différends qui s'étoient élevés entre les maîtres des bâtimens de tranſport & les officiers de la marine, ſe ſont terminés par un arrangement qui ſatisfait les deux parties.

On ſe plaint dans la marine que les penſions de veuves d'officiers ſont mal payées ; tandis que le fonds en eſt prélevé rigoureuſement ſur la paye. On demande ce que devient l'argent retenu, même ſur les matelots pour le payement des Chapelains, puiſqu'il eſt notoire qu'il n'y a point de Chapelains ſur les vaiſſeaux au-deſſous de ſoixante canons.

La ſouſcription ouverte, ſous le bon plaiſir du Roi, à la taverne de Londres, le 16 Octobre dernier, en faveur des ſoldats employés en Amérique pour le maintien des conſtitutions Britanniques & pour aſſiſter leurs veuves & leurs orphelins, ſe monte juſqu'ici à 16,412 l. ſterl. Les contributions pour le Clergé d'Amérique ſe montent à 4,044 l.

Le lord Maire ordonne que le prix du pain ſera diminué d'un denier ſterling par peck de dix-ſept livres.

Le drot ſur le Houblon, qui dans l'année 1773 n'a rendu que 45,737 l. 18 ſ. 10 d. s'eſt monté en 1774 à 138,878 l. 1 ſ. $\frac{3}{4}$. Le ſeul article de la différence entre ces deux années a porté au ſurplus du fonds d'amortiſment une ſomme de 93,140 l. 2 ſ. 2d. $\frac{1}{4}$.

On apprend par une lettre d'un officier du quatorziéme régiment dans la Virginie, que e régiment, ainsi que le reste des troupes du Roi, avoit reçu ordre de s'embarquer & de oindre la flotte & les troupes aux ordres u général Clinton qui étoit alors dans le oisinage, & que ces corps étant réunis de- oient tenter une expédition secrette. 9 Avril.

Il paroît par cette lettre que le général Clinton n'a pas eu dessein de s'établir dans la Virginie. On en infere qu'il est allé à la Caroline méridionale. On croit que le Gouverement a beaucoup de partisans dans les parties es plus reculées de cette province qu'on sait 'ailleurs être moins en état de défense que a Virginie.

Extrait d'une Lettre d'un particulier de Norfolk à son ami à Glasgow, dattée de dessus le brigantin le Betsey dans le havre de Norfolk, du 13 Février 1776.

„ Le 6 de ce mois notre ville a été entierement détruite par les Rebelles. On assure qu'ils sont dans le dessein de dévaster les comtés de Norfolk & de la Princesse Anne, & de se retirer sur les derrieres de la Colonie. Leur armée porte la ruine & la désolation avec elle en tous lieux ".

» 16 Février. Une grande partie de ceux qui étoient sur la flotte avec quelques soldats ont débarqué à Mill-point. Ils sont occupés à s'y retrancher, sans être interrompus en

9 Avril. aucune façon par les Rebelles, & leurs travaux seront bientôt achevés «.

» 17 Février. Nous voyons à quelque distance du port un vaisseau de guerre avec plusieurs bâtimens de transport. Nous présumons que c'est le général Clinton, & qu'il relâchera ici «.

Extrait d'une autre Lettre du même lieu.

» Les Rebelles après avoir brulé plusieurs villes du comté de Norfolk, d'où ils s'étoient retirés, sont revenus & ont détruit le peu de maisons qui leur avoient échappé. Ils ont gagné ensuite leurs retranchemens, en chassant devant eux les habitans & le bétail. Ils ont aussi brulé plusieurs plantations dans les comtés de Norfolk & de la Princesse Anne, & menacé de destruction les comtés qui sont dans la partie basse du pays «.

Tous les habitans affectionnés au Gouvernement ont gagné les vaisseaux où ils sont en toute sureté & ne manquent de rien. Le lord Dunmore ayant prévu l'événement y avoit amassé toute sorte de provisions. Il a donné ordre de fortifier Tuckers Point où on construit beaucoup de fours & de moulins. On a pris aux Rebelles plusieurs vaisseaux venant du Nord & chargés de sel, de farine & de grain. La frégate le *Ræbuck* vient d'amener ici le général Clinton. Elle est accompagnée d'une allege qui doit aller jusqu'au cap Fear, dans la Caroline Septentrionale, pour y lever

corps de volontaires. Elle y trouvera *9 Avril.*
ille hommes tout prêts à joindre les troupes
i Roi & convenablement équipés. Les Rebel
s sont réduits à la plus grande détresse. Ils
anquent d'habits, de munitions & de loge-
ent. Leur malpropreté est cause qu'ils sont
ouverts de vermine, ce qui en Eté leur oc-
asionnera bien des maladies. Ils ont déjà
eaucoup des leurs à l'hopital : l'on en compte
our le moins sept cents tant tués que blessés,
nalades & prisonniers. Ils sont malgré cela
ésolus à tout & se retranchent sur les derrieres
our assurer leur retraite. Les Colons des
lantations les plus reculées consentiroient
ien à fournir au lord Dunmore des provisions
raîches, mais ils ne peuvent envoyer que ce
que les negres fouragent pendant la nuit.
Tous les Emigrans montagnards tiennent pour
e Gouvernement «.

On apprend par l'équipage le *Dickenson* 10 Avril.
qu'en effet, ainsi que M. le duc de Grafton
l'a annoncé le 14 Mars dans la Chambre des
Pairs, deux Voyageurs François ont con-
féré avec les membres du Congrès après avoir
été à l'armée de Washington à Cambridge, &
qu'ils se sont embarqués sur un autre bâtiment
aussi pour le port de Nantes. On trouve parmi
ses papiers des états des forces navales de la
province de Philadelphie & d'une escadre de
cinq frégates partie vers le milieu de Février
sous le commandement du sieur Hopkins pour

10 Avril. une expédition secrette. (*Voyez ces états ci-dessus n°. 2. pages 46, 47 & 48.*)

A l'occasion de la rumeur que la nouvelle concernant les deux François paroît causer, un anonyme observe dans une gazette qu'aucune loi n'a défendu aux étrangers de promener leur curiosité dans les colonies Angloises; & quant à M. de Montaudouin, que si ce négociant a payé les droits de son prince pour ce qu'il a reçu ou expédié, il semble que personne n'a le droit de raisonner sur ses correspondances.

Voici quelques uns des raisonnemens du parti anti-Américain sur la commission du vaisseau le *Dikenson.*

» Notre Royaume déchiré comme il l'est par des factions opposées, tirera beaucoup d'avantage de la capture du vaisseau le *Dickenson*, qui a été conduit à Bristol. On peut juger actuellement de la force & de la foiblesse des Américains. On a la preuve que le Congrès s'étoit déterminé à commencer les hostilités avant d'avoir eu connoissance de l'acte de restriction passé dans la présente session du Parlement. D'après la connoissance des liaisons des Rebelles, notre Gouvernement se plaindra certainement à la Cour de France, qui malgré tout ce q'uon peut en dire, n'est pas en état, quand elle le voudroit, d'agir offensivement pour les soutenir. Les Princes qui voudront suivre une saine politique évite-

nt toujours d'exciter des troubles dans les ats des autres Princes voisins, devant bien ntir que bientôt l'état offensé trouve toujours prendre sa revanche. C'est pourquoi, la déuverte du nom des François avec qui le ongrès a traité secretement est incontestaement un coup de parti. On voit aussi que Américains manquent de poudre & de unitions de guerre. On a connoissance de urs signaux; & l'empressement avec lequel ont recommandé au capitaine de leur pporter de l'argent, fait voir combien ils nt peu de cas eux-mêmes de leur papier onnoye «. 10 Avril.

Le parti de l'opposition se félicite de son té d'avoir appris par ce même brigantin 'aussitôt que le Congrès a été informé de mort du général Montgommery, un renfort troupes étoit parti pour le Canada: que sque le général Clinton a paru devant ewyoick, le général Lée en avoit donné is au Congrès qui avoit fait marcher mille lontaires pour Newyork: que le Congrès oit envoyé à la Caroline un vaisseau chargé canons, & que la plus parfaite union gnoit dans cette assemblée.

Le *Latham*, vaisseau de la Compagnie des des, appareille de Spithead pour Bombay, ant à bord le général Carnac.

Les lettres apportées de l'Inde par le *rthumberland* sont du 19 Mai 1775 : elles lent de grandes dissentions entre les membres

10 Avril. du Conſeil de Bengale. M. M. Haſtings & Barwell ſont à la tête du parti populaire contre le général Clavering, le colonel Monſon & M. Francis qui ſont tout ce qu'ils veulent, ayant une voix de plus de leur côté.

Le Gouverneur & le Conſeil de Madraſſ ont ouvert une ſouſcription au profit de la ſociété de marine. Il y a quelques années que cette ſociété a reçu du même pays des ſecours abondans. On aſſure qu'on va établir une pareille ſouſcription dans le Bengale & à Bombay.

11 Avril. L'amirauté fait ddubler en cuivre les frégates la *Daphné*, la *Licorne* & le *Perſée*. On ſuppoſe que c'eſt pour une campagne dans l'Inde.

Six vaiſſeaux chargés de grains de Dort & de Groningue arrivent à Londres; mais faute de place dans les magaſins, on ne peut point mettre leur chargement à terre.

Extrait d'un diſcours prononcé par le docteur Franklin en l'honneur du Major-Genéral Warren, tué le 17 Juin 1775, dans un combat près de Boſton.

» Waren a déployé dans le cours de trente trois années de vie tous les talens & toutes les vertus d'un grand homme, d'un patriote, d'un ſénateur & d'un héros: Il ne lui a manqué que de mourir dans les bras de la victoire «.

» Si nos jouiſſances ſont précieuſes en raiſon de notre amour pour les hommes, comment dépeindre la volupté du héros qui donne le

moignage le plus éclatant de ce ſentiment 11 Avril.
mourant pour défendre la liberté de ſon
iys? «

» Apprends nous, ombre illuſtre! quelle
ouvelle ardeur s'eſt allumée dans ton ſein
rſque tu as vu l'inſtant où tu allois tirer
ngeance des ennemis de la liberté? Quels
it été les tranſports de ta joie, *lorſque l'en-
mi repouſſé deux fois a fui devant tes armes
ctorieuſes.* Mais hélas lorſqu'écraſé par le
ombre tu as été forcé de te retirer & que
t'es ſenti atteint du trait fatal, dis nous ſi
ans ce moment encore tu n'as pas treſſailli
plaiſir à l'aſpect de la couronne du martyre
triotique qui deſcendoit ſur ton front glo-
eux? Et vous braves Américains qui avez
tomber votre héros, dites nous ſi ſes
ernieres paroles n'ont pas été l'expreſſion de
fidélité conſtante pour la Couronne Bri-
nnique & de ſes vœux accoutumés pour la
oſpérité de ſon pays? Les accens de ſa
oix expirante n'ont ils pas été des prieres
ſes ſoldats d'oublier ſa mort & de ne ven-
r que les outrages faits à ſa patrie? Mais
élas! il rend les derniers ſoupirs! ſaints Mi-
ſtres du ciel qui vous preſſez autour de ſon
nbre, ne l'environnez pas entierement; laiſſez
pprocher d'elle cet autre eſprit céleſte: c'eſt
lui de l'illuſtre Hampden qui vole pour
mbraſſer. Il y a plus d'un ſiecle qu'il a
erdu la vie en combattant vaillament contre
pouvoir arbitraire. Il montre à Warren ſa

11 Avril. bleſſure ; c'eſt ſon titre pour obtenir l'honneur de conduire notre héros aux Régions de la liberté & de la proſpérité parfaite «.

« Quel noble ſpectacle offre le corps d'un héros qui a donné ſa vie pour ſervir de rançon à ſon pays ! Approchez, Miniſtres de la vengeance & contemplez les premiers fruits de vos édits ſanguinaires. Quelle ſatisfaction pourrez vous donner aux enfans de Warren pour la perte d'un tel pere ! Comment rendrez vous au Roi & à votre patrie un tel ſujet, un tel citoyen « ?

Venez auſſi, ô vous Sénateurs Américains aſſemblés pour la ſureté & la liberté des colonies unies ! Il me ſemble l'entendre vous adreſſer ces mots. *Gardez vous, ô mes concitoyens, de prêter l'oreille à aucune offre d'accommodement avec la Grande Bretagne, tant que vous ne conſerverez pas tous les priviléges de Citoyens Anglois ...... J'écouterai avec raviſſement vos ſages délibérations, mais je troublerai dans le ſilence de la nuit le ſommeil du traître qui, ſous le tranchant de l'épée, oſera parler de paix & de liberté, ou ſuſpendre pour un inſtant les effets de votre vengeance contre les ennemis de votre patrie* «.

Venez braves défenſeurs de la liberté & de la gloire de l'Amérique, venez contempler un ſpectacle qui vous inſpirera de nouveaux ſentimens de courage & d'ambition .... Noubliez jamais que l'ombre de Warren, qui erre parmi nous, n'a point encore été vengée. Nos

nemis ont osé tremper leurs mains dans 11 Avril.
n sang. C'est un attentat que la mort de
x mille hommes des troupes ministériales
pourroit pas expier. Que le souvenir de
s anciennes liaisons avec eux n'énerve point
tre courage ; qu'il n'étouffe point dans
s cœurs le cri de la justice qui demande
s victimes. Les ennemis de la liberté cessent
être les freres des hommes libres «.

» Venez enfin, vous peres & meres de
nille, & voyez l'ouvrage du pouvoir ar-
traire .... Mais ne vous arrêtez pas trop
ng-tems à baigner de vos pleurs ce corps ina-
mé. Retournez chez vous raconter à vos
fans les circonstances de ce douloureux
ectacle. Peignez leur la cruauté des tyrans
les suites affreuses de l'esclavage, & qu'en
ous écoutant leurs cheveux se dressent sur leurs
tes. Montrez leur l'ancienne chartre de leurs
iviléges, la maison où ils ont passé leurs
emiers mois, & soudain donnez leurs des
mes & tout l'équipage militaire ; & que votre
rnier vœu pour eux soit qu'il reviennent
ctorieux, ou qu'ils meurent comme Warren
ns les bras de la gloire & de la liberté «.

Proclamation du Roi concernant la mon- 12 Avril.
oye d'or. Elle fixe le poids de chaque piece
or frappée avant le premier Janvier 1772,
voir, des guinées à cinq pennys, huit grains,
des demi-guinées & quarts de guinées à pro-
rtion elle décrédite toutes les piéces d'or d'un
ids inférieur, & elle autorise les seuls officiers

12 Avril. de la banque & des revenus du Royaume à recevoir les pieces inférieures jusqu'au 19 Août prochain, pourvu qu'elles ne soient pas respectivement au-dessous de 5-6, 2-14 & 1-7 avec quelques délais pour les receveurs dans la province & en Ecosse.

Une seconde proclamation contient les mêmes reglemens pour le Royanme d'Irlande avec quelques différences aussi pour les délais.

Les vaisseaux de guerre le *Romney* & le *Cygnet*, partent de Plymouth pour Terre-Neuve.

Environ vingt vaisseaux chargés de grains arrivent à Londres des Ports de la mer d'Allemagne. Ils resteront chargés quelque tems, tous les magasins étant remplis.

Le port de Londres arme vingt-six vaisseaux pour la pêche de la baleine en Groënland. C'est un effet de la continuation de la gratification que le Parlement a assignée à cette branche de commerce.

13 Avril. Diverses gazettes rapportent les adresses des deux Chambres du Parlement d'Irlande au Lord Lieutenant de ce Royaume, & le discours de ce Seigneur pour la clôture de la session.

LA Chambre des Pairs du Parlement d'Irlande ayant résolu de témoigner sa reconnoissance de la sage administration de Simon, Comte Harcourt, Lord Lieutenant-général de ce Royaume, lui présenta, le 30 Mars dernier, l'adresse suivante.

QU'IL PLAISE A VOTRE EXCELLENCE; 13 Avril.

» Nous les très-fideles & humbles ſujets de Sa Ma-
é, les Lords ſpirituels & temporels, aſſemblés en
rlement, demandons la permiſſion de féliciter V. E.
la prochaine & heureuſe clôture de la préſente Séance
Parlement, & de faire à V. E. nos remerciemens
ceres de ſon adminiſtration conſtamment active pour
bien-être de ce Royaume «.

» Nous ne pouvons jouir de notre ſatisfaction, en
yant le retabliſſement du crédit, l'augmentation des
venus, la sûreté ultérieure de la liberté publique par
franchiſe des Elections, les canaux de notre commerce
endus & encouragés par le Parlement Britannique,
l'aſſiſtance donnée par ce pouvoir légiſlatif pour pré-
nir tout riſque que pourroit courir notre manufac-
re d'Etape, ſans réfléchir en même temps combien
tous ces égards nous ſommes redevables à la ſa-
ſſe de V. E. & à ſes puiſſantes repréſentations. «

» Dans le tems que nous faiſons mention des actes
blics de votre adminiſtration, n'oublions point la
ſtice due à cette candeur & à cette honnêteté de
ractere, que Votre Excellence a uniformément
ontrées avec la perſévérance & la modération les
us diſtinguées, ni celle que nous devons à ces autrres
mables vertus, qui vous ont rendu cher aux ci-
yens de tous les rangs «.

» Nous nous aſſurons que la reconnoiſſance de ce
ays lui conſervera conſtamment l'affection de votre
xcellence, & que nous trouverons toujours dans le
omte d'Harcourt un ami conſtant qui repréſentera
S. M., ſous les plus vives couleurs, la loiauté iné-
anlable & l'attachement de ſon fidele peuple «.

Le Comte d'Harcourt répondit en ces termes:

MILORDS,

» JE n'ai pas moins agi par inclination que par de-
oir, en faiſant tout ce qui étoit en mon pouvoir
our avancer le bien-être général & la proſpérité de

13 Avril. ce Royaume; & si ma conduite a merité le glorieux témoignage que vous venez de me donner de votre approbation, j'ai droit de regarder cette époque comme une des plus heureuses de ma vie «.

» Les preuves aussi nombreuses que distinguées que vos Seigneuries ont données de leur attachement au Roi, & de leur zele pour le maintien de son Gouvernement dans les tems les plus critiques, sont déjà trop connues à Sa Majesté pour qu'elles ne tendent pas à cultiver & à raffermir cette confiance mutuelle, qui, à ce que j'espere, subsistera toujours entre Sa Majesté & vos Seigneuries «.

» Je serai toujours prêt à m'employer de toutes mes forces pour le service de ce Royaume, comme l'unique retour, que je puisse vous donner, Milords, de l'opinion favorable que vous voulez bien avoir à mon sujet. «

M. FRENCH, qui avoit proposé, le 2 de ce mois, dans la Chambre des Communes, de présenter aussi une adresse au Vice-Roi, pour le remercier de la justice, de la sagesse & de la douceur de son gouvernement, n'ayant pu se trouver à la Séance du 3, à cause de la mort de son fils, arrivée la veille au soir, le Chevalier Lucius Obrien se chargea de remettre cette affaire sur le tapis : il dit : » que la Chambre étoit obligée, par le devoir de la reconnoissance, à témoigner à milord Harcourt sa gratitude pour la maniere dont il s'étoit employé en faveur de ce pays, en lui procurant nombre de loix excellentes, qui avoient servi à raffermir la constitution, à encourager la navigation & les manufactures, à étendre le commerce, & à lui ouvrir des canaux qui lui avoient été inconnus jusqu'à présent ». Il fit une mention circonstanciée de chacun de ces actes, s'étendit sur leur utilité, & conclut en disant que : *rien n'étoit plus juste que de louer ce qui effectivement méritoit des éloges*. Après ce discours, il lut l'adresse telle qu'il l'avoit projettée.

M. Bushé convint du respect qu'il portoit avec tous les

oyens, au caractere particulier du comte d'Har- 13 Avril.
; &, d'après ce sentiment pour ses qualités per-
lles, il consentit volontiers à lui faire des re-
emens généraux dans les termes d'usage ; mais
ppofa au projet de M. Obrien comme trop par-
rifé. MM. *Yelverton* & *Barry* soutinrent son avis :
capitulerent les actes auxquels on applaudissoit
tant d'emphase dans leur adresse, & leur oppo-
, par contraste, d'autres mesures qui ont été l'ob-
leurs plaintes, & de celles des autres membres
ppofition dans les deux dernieres Séances. M.
an poussa la sévérité de ses réflexions encore
oin : il les porta sur les actes même qu'on venoit
uer : il en déprima la valeur, prétendit que c'é-
des faveurs trompeuses, & appuya sur les torts
selon lui, le Gouvernement avoit faits à l'Ir-
; enfin, il traça tous ces griefs dans un para-
e qu'il proposa d'ajouter à l'adresse.

Provost répondit à ces trois Membres, & ob-
que c'*étoit à l'administration actuelle que l'on
redevable de l'accroissement du crédit public &
culier* : ajoutant que, » quand même les faveurs
dées par la Grande-Bretagne au commerce de
nde, ne seroient pas aussi immédiatement utiles
le croyoit, elles méritoient de la reconnois-
, comme des preuves que la Grande-Bretagne
nençoit a regarder ce pays sous un point de vue
avantageux que ci-devant ; que ce n'étoit qu'un
scule, mais un crépuscule qui annonçoit la fin
nuit, & l'aurore d'un jour serein & brillant».
ré ses raisons, MM. Yelverton, Barry & Grat-
'abandonnerent point leur sentiment : ils entrerent
de longues plaintes sur les affaires de l'Amérique
r les anciens griefs du Royaume sous l'adminis-
n du Vicomte Townhend. M. *Provost* & le co-
Brown parlerent en faveur de ce dernier Sei-
, & dirent que, malgré les désagrémens
avoit essuyés pendant sa Vice Royauté, il sou-
t constamment les intérêts de l'Irlande au Par-

13 Avril. lement Britannique. Le chevalier Obrien confirma cett assertion comme témoin oculaire.

Le chevalier JEAN BLAQUIERE prit alors la parole justifia les mesures du Gouvernement, & combatti le changement proposé par M. Grattan. Le chevalie Edouard *Newenham* voulut lui répondre, en se plaignant de l'état sans défense où le Royaume se trouvoit par le départ des troupes, & le refus de l'établissement d'une milice; mais l'on demanda de toute parts à en venir aux voix. Le changement fut rejetté, & le projet de M. Obrien approuvé dans toute son étendue, sans même lever les suffrages.

Le chevalier Blaquiere a refusé de s'expliquer ave M. *Ogle* sur les causes qui ont fait échouer le Bil de la milice.

M. *Bushe* a proposé une adresse au Roi, où, aprè avoir rappellé tout ce qui s'est passé dans cette session & dans la précédente; il faisoit voir qu'il seroit impossible à l'Irlande de se soutenir si on ne diminuoi point les dépenses de son établissement. Le chevalie Blaquiere a fait renvoyer cette motion à huitaine, pou qu'il n'en fût plus question dans la session actuelle.

Le 4, la Chambre résolut, sur la proposition du chevalier Blaquiere, de faire des remerciemens à M. Edmund Sexton *Pery*, son Orateur, pour la conduite prudente & intégre qu'il a tenue durant la Séance. Ensuite la Chambre se rendit au château pour présenter au Vice-Roi l'adresse dont on a parlé, & qu ne differe en rien d'essentiel de celle des Pairs. Lorsque la Chambre fut de retour, le comte d'Harcour se rendit à celle des Seigneurs, ou ayant mandé les Communes, & donné le consentement royal à vingt-deux Bills, il fit la clôture de la Séance par le Discours suivant.

ſcours prononcé par le Comte d'Harcourt, 4 Avril à la clôture du Parlement d'Irlande. 13 Avril.

MILORDS ET MESSIEURS.

E travail de cette Séance étant terminé, vous de-ſouhaiter d'être déchargés du devoir d'y aſſiſter; ous étant acquittés avec tant d'habileté & ſi di-nent de la confiance qu'on a miſe en vous, vous vez retourner avec d'autant plus de contentement devoirs & aux jouiſſances de la vie privée.

es preuves multipliées que vous avez données de e inébranlable fidélité au Roi, de votre zele ar- pour l'honneur & la dignité de ce Gouverne-t dans chaque partie de l'Empire Britannique, e votre attention non interrompue au bien-être votre Patrie, ſont très-agréables à Sa Majeſté, ous donnent droit à l'approbation & au reſpect de vos Concitoyens.

a bonté & la ſageſſe de vos délibérations ont aſ- ce ſuccès ſignalé, par lequel vos efforts courageux le bien public ont été récompenſés, & diſtingue-honorablement cette Séance dans les Journaux Parlement.

Meſſieurs de la Chambre des Communes,

E dois vous remercier au nom de S. M. des ſub- que vous avez accordés ſi libéralement, & d'une iere ſi bien réfléchie, qu'elle augmenre le crédit a nation, & qu'en même-temps elle eſt avanta-ſe aux créanciers du public.

Milords & Meſſieurs,

ANS la ſituation où ſe trouve actuellement l'Em- Britannique, votre fidélité & votre dévouement olable à votre Souverain, ainſi que votre atta-nent vif & affectionné à l'honneur & aux in-ts de la Grande-Bretagne, ont éclaté avec un

13 Avril. luſtre diſtingué, & ont donné un exemple auſſi louable que digne d'être imité. Tout ami de ſa Patrie doit trouver un plaiſir ſincere à réfléchir que tandis qu'une grande partie des domaines de S. M. en Amérique eſt déchirée & ébranlée par la rébellion la plus dénaturée, ce Royaume perſévérant avec ſageſſe & avec affection dans ſon devoir, jouit des bénédictions de la tranquillité & de l'abondance, cultivant les arts de la paix, & s'appliquant à l'accroiſſement du Commerce, de l'Agriculture & des Manufactures.

Ces malfaiteurs cruels, qui ont commis tant d'excès barbares dans un petit nombre de Comtés (les Enfans blancs) ont été intimidés efficacement, à ce que nous eſperons, & réprimés par la vigueur par laquelle on a pourſuivi leurs délits, & par les exemples qui ont déjà été ſtatués. Je m'aſſure que la loi paſſée aujourd'hui, préviendra de pareils crimes à l'avenir, ſi vous continuez votre conduite ſage, courageuſe & vigilante à cet égard, en qualité de Magiſtrats.

Je ne puis prendre congé de vous dans cette derniere ſeſſion de Parlement, ſans reconnoître, dans les termes de l'approbation la plus vive, les grands objets que vous avez remplis pour l'accroiſſement du bonheur & des avantages de votre patrie, & pour le maintien du gouvernement de Sa Majeſté. Les reglemens ſages & bien réfléchis que vous avez faits pour la levée des revenus publics; la maniere dont vous avez éteint les arrérages onéreux ſur les établiſſemens de S. M.; le retranchement généreux de vos propres priviléges pour l'avantage de vos concitoyens, la perfection que vous avez donnée au ſyſtême d'une durée limitée des Parlemens, par les différentes loix utiles, faites pour expédier, regler & décider les élections; les arrangemens pris pour rendre les loix, pour l'encouragement de l'agriculture, plus étendues & plus complettes, votre attention pour la manufacture d'étape de ce Royaume, par un reglement prudent concernant les primes, qui lui ont été accordées; votre ſage concours avec la politique généreuſe de la Grande-

etagne, pour encourager les pêcheries de ce Royau-e; - ce sont là autant d'acquisitions importantes que rlande doit à la faveur de S. M. & à la bonne nduite de ce Parlement. 13 Avril.

Enfin, je ne puis finir sans vous remercier avec la us grande cordialité, de la bonté & des égards que us m'avez témoignés constamment & sans inter-ption, particulierement de vos adresses qui me font tant d'honneur que de plaisir. En justice, je suis bligé dire que si le crédit public, l'amélioration du venu, & la liberté des Elections ont été avancés r mes soins, si, durant mon administration, il a é ouvert quelques nouvelles sources pour étendre otre commerce & encourager vos manufactures; les ccès de ces soins sont dûs principalement à vous, ui m'avez mis en état d'envoyer à la Cour les repré-ntations les plus pressantes en votre faveur. Je trou-erai dans tous les tems le plus grand plaisir à expo-r au meilleur des Rois la loyauté & l'attachement e ses sujets très-fideles & affectionnés en Irlande, & 'avancer de tout mon pouvoir tout ce qui pourra ontribuer à l'honneur, au bien-être & à la prospérité e ce Royaume.

Après ce Discours, le Chancelier a prorogé le Par-ement jusqu'au 7 Mai. Mais par une proclamation endue le 5, le Vice-Roi a dissous cette Assemblée : déchargé les Membres de l'obligation de se rassem-ler audit 7 Mai.

Hier à la salle de spectacle de Covent-Garden Londres où on représentoit *l'amour à lamode*, arce de Macklin, lorsque le petit maître Mardo-chée se moque d'Obrallaghan sur ce qu'il a lit : *les héros vivent après leur mort*, Obral-aghan reprend la parole & dit ; *oui ils vivent & de la vie la plus glorieuse. Ce vaillant Général insi que tous ceux qui viennent de périr devant* 14 Avril.

14 Avril. *Quebec vivront dans notre mémoire, tant que l'amour de la liberté regnera chez les Bretons.* Ce paſſage, dans lequel l'auteur avoit en vue le général Wolf & ceux qui ont été tués à la priſe de Quebec ſur les François, ayant été appliqué à la mort du général Montgommery, toute la ſalle a retenti d'applaudiſſemens.

JACQUES WILSON, membre du Parlement d'Irlande, Capitaine dans les Troupes de Marine, envoye à milord Germaine un mémoire pour le Roi, dans lequel, à l'exemple de milord Effingham, il ſupplie le Roi de recevoir ſa démiſſion, perſuadé que ſa conſcience ne lui permet pas de porter les armes contre les Américains. En 1760 M. Wilſon avoit levé cent trente hommes ſur ſes terres en Irlande, & il a ſervi avec beaucoup de diſtinſtion avec cette troupe juſqu'à la fin de la guerre. Sa lettre à Milord Germaine eſt datée de Gilgorm en Irlande, le 17 Mars.

Mémoire au Roi.

SIRE.

» Le Suppliant a non ſeulement ſervi V. M. pendant plus de quinze ans comme Capitaine dans les troupes de la Marine, & il s'eſt toujours efforcé de remplir ſon devoir avec fidélité; mais il a eu auſſi l'honneur d'occuper une place dans la Chambre des Communes en Irlande pendant la ſeſſion actuelle. En cette qualité, comme ſerviteur du peuple, ſa con-

te a toujours eu pour base le bien de ce 14 Avril.
yaume qui, selon lui, est très-essentiel à
onneur & au soutien du Gouvernement.
Suppliant, par inclination & par devoir,
a toujours prêt à risquer sa vie & sa fortune
ur soutenir les principes inestimables qui
t fait obtenir à l'illustre famille de V. M.
souveraineté de ces Royaumes. Mais c'est
ec la plus vive douleur qu'il se voit forcé
r les mesures pernicieuses des Ministres de
M. & par le cri de sa conscience de vous
mander, Sire, de le dépouiller du rang &
l'honneur dont il jouit comme Capitaine
formé. Le Suppliant croit qu'il est incom-
tible avec sa fidélité envers V. M., comme
jet, & envers le peuple comme représen-
nt, de recevoir des gages qui le soumet-
oient à des ordres de Ministres dont l'exé-
ition feroit pour lui plus affreuse que la
ort, qu'il bravera toujours quand il s'agira
u vrai bonheur & de la véritable gloire de
. M. La seule récompense qu'il demande
our ses services, est de supplier très hum-
lement la clémence royale de V. M. de
rendre en considération ce mémoire repec-
ieux, & de le délivrer de la crainte acca-
lante dont il est saisi en voyant les prépa-
atifs contre l'Amérique. Il craint d'être ré-
uit à l'horrible alternative de désobéir aux
rdres de son Souverain, ou d'étouffer les
mpulsions de l'humanité & de baigner ses

C iv

14 Avril. mains dans le ſang de ſes parens, ſes concitoyens & ſes compatriotes «.

M. Wilſon a reçu les remercimens de ſes conſtituans pour ſa conduite patriotique, tant dans le Parlement que dehors. Il a reçu auſſi des invitations de pluſieurs Bourgs indépendans qui lui ont offert de le choiſir pour leur député lors de la prochaine élection.

Premiere ſéance de la Cour des Pairs pour le jugement de la Ducheſſe de Kingſton.

15 Avril. Les Pairs ſe ſont rendus vers les onze heures du matin, de leur chambre dans celle de Weſtminſter, où ils ſont entrés dans l'ordre & le cérémonial accoutumés.

Les Pairs placés, le Clerc de la Couronne a lu, par ordre du Grand Sénéchal, le *Certiorary* (*a*) &c.

Le Sergent d'armes a ordonné à l'Huiſſier à verge noire d'amener ſa priſonniere à la barre. La Ducheſſe eſt entrée. Elle étoit accompagnée de trois de ſes femmes de chambre, de ſon chapellain, d'un medecin & d'un apothicaire. En s'approchant elle fit trois reverences & ſe mit à genoux.

Le grand Sénéchal lui a dit : » Madame, vous pouvez » vous lever «.

Alors la Priſonniere s'eſt levée : elle a fait un ſalut au grand Sénéchal & à la Chambre, tous les Pairs le lui ont rendu ainſi que le grand Sénéchal.

Le grand Sénéchal lui a parlé en peu de mots ſur le crime de bigamie dont elle étoit accuſée, ſur les conſéquences qui réſultoient de ce crime tant pour les individus en particulier que pour la ſociété en général, & il a fini en l'aſſurant que quelqu'alarmante

(*a*) Terme de loi ; c'eſt une lettre de la Chancellerie adreſſée à une Cour inférieure, pour faire remettre les procédures d'un procès pendant devant cette Cour inférieure.

que fût sa situation elle avoit tout à espérer de l'honneur, de la justice & de l'integrité de ses juges. 15 Avril.

La Duchesse de Kingston s'est adressée à la Chambre & a lu un écrit dans lequel elle assuroit modestement qu'elle étoit innocente du crime qu'on lui imputoit; qu'ainsi elle n'avoit d'autre crainte que celle que lui inspiroit la présence d'un tribunal si redoutable; que si elle manquoit à quelque forme d'usage, elle supplioit qu'on voulût bien l'imputer à sa situation actuelle, & qu'on ne l'interpretât pas en manque de respect pour l'assemblée la plus auguste qui soit au monde & devant laquelle elle avoit tant d'impatience de paroître, qu'elle étoit venue de Rome en litiere, très-dangereusement malade, bien persuadée que sa vie, son honneur & sa fortune ne pouvoient être en des mains plus justes & plus sacrées.

Le grand Sénéchal: Madame vous ferez bien d'être attentive lorsqu'on vous interrogera sur votre accusation.

Alors on a fait faire silence; après quoi la Duchesse, à qui la Chambre avoit donné la permission de s'asseoir, s'est levée & a lu un autre écrit par lequel elle informoit la Chambre qu'il lui avoit été prescrit par son conseil d'alléguer que la sentence de la Cour Ecclésiastique, rendue en sa faveur par le Docteur Betterswo rth en 1769, la dispensoit de répondre à toute information intentée contre elle pardevant la Chambre. Cependant le grand Sénéchal lui a déclaré qu'elle devoit répondre à l'accusation, & en conséquence le Clerc de la Couronne lui ayant demandé si elle étoit coupable ou non du crime dont elle étoit accusée, elle a répondu avec beaucoup de fermeté: je ne suis point coupable, Milord.

Le Clerc de la Couronne. — Comment voulez-vous être jugée » ?

Elisabeth Duchesse de Kingston. — » Par Dieu & par mes Pairs «.

Le Clerc de la Couronne. — » Dieu vous donne une heureuse issue «.

15 Avril. *Le Clerc de la Couronne.* — » Sergent d'armes, faites la proclamation «.

Le Sergent d'armes. » Oyez, oyez, oyez. Qu'on laiſſe approcher toutes perſonnes quelconques qui fourniront preuve du côté de notre ſouverain maître le Roi, contre Eliſabeth, Ducheſſe de Kingſton, priſonniere à la barre, & que ces perſonnes ſoient entendues; car elle eſt aujourd'hui à la barre pour ſa juſtification «.

Le grand Sénéchal. — Milords, il y a ſi loin de ma place à la barre, que je vous prie de me permettre de m'approcher du bureau pour être plus à portée d'entendre «.

M. Dunning a ouvert alors la plaidoyerie & a parlé contre la Ducheſſe.

Le Docteur Calvert l'a défendue pendant deux heures.

Le lord Gower ayant propoſé d'ajourner; le grand Sénéchal eſt allé reprendre ſa place ſous le dais & a ajourné la Cour à la Chambre du Parlement où les Pairs ſont retournés dans le même ordre qu'ils étoient venus. Auſſi-tôt la Ducheſſe de Kingſton s'eſt retirée avec ſa ſuite, & accompagnée du Sergent d'armes, &c.

La Cour rendue dans la Chambre des Pairs s'eſt ajournée au lendemain 16.

La Reine, le Prince de Galles & deux des Princes ſes freres, ont aſſiſté à cette ſéance dans une lanterne particuliere.

16 Avril. Le Roi nomme le ſieur Horace SAINT PAUL pour être Miniſtre Plénipotentiaire à la Cour de Verſailles pendant l'abſence du lord Vicomte Stermont ſon Ambaſſadeur extraordinaire & plénipotentiaire à la même Cour.

Il ſe débite que la Banque a promis au Gouvernement de lui prêter deux millions

rling ſur des billets de l'Echiquier à 3½ 16 Avril.
ur cent d'eſcompte.

Seconde ſéance de la Cour des Pairs.

Le Grand Sénéchal s'étant rendu à la Chambre
ute, les Pairs ſont allés dans le même ordre que
15 à Weſtminſter-hall où avec les memes cérémo-
s, le Grand-Sénéchal a pris ſa place ſur le trône.
ors un des Hérauts a ordonné à l'Huiſſier de la
rge noire d'amener ſa priſonniere à la Barre. La
cheſſe de Kingſton ayant paru, le Grand Sénéchal a
donné aux Avocats des accuſateurs de répliquer aux
oyens que ceux de l'accuſée avoient employés la veille
ur détruire toutes les preuves ſur leſquelles l'accu-
ion étoit fondée.

L'Avocat général s'eſt levé, & dans un Diſcours
près de deux heures il a rappellé toutes les
ſons alléguées par le Conſeil & les Avocats de la
cheſſe, faiſant voir qu'elles étoient frivoles & mal
pliquées.

Le Procureur général s'eſt levé enſuite, & ayant ré-
pitulé toute l'affaire, il a conclu en diſant qu'il étoit
vis que tout jugement de Cour Eccléſiaſtique étoit
et à la réviſion de la Cour ſuprême de légiſlation.
M. Dunning & le docteur Harris ont appuyé cet
is du Procureur général, & ont parlé pour les ac-
ſateurs.

Après leurs plaidoyers le Grand Sénéchal a ordonné
M. Wallace de repliquer, mais le lord Growenor
ant obſervé que peut-être le Conſeil de la Ducheſſe
oir bien aiſe d'avoir du tems pour examiner les
oyens fournis contre ſon attente par ſes adver-
res.

Le grand Sénéchal s'eſt adreſſé à M. Wallace &
a dit : » M. Wallace, demandez-vous du tems, ou
ulez-vous pourſuivre. » ?

M. Wallace a répondu qu'il demandoit à parler.
is le Lord Talbot a répréſenté à la Cour que ſi la
ance étoit encore prolongée, il ne ſeroit pas poſ-

16 Avril. ſible de retenir tout ce qui s'y ſeroit dit, que par conſéquent il propoſoit que la Cour ſe retirât à la Chambre du Parlement.

Le Lord Coventry ayant appuyé cette propoſition, le Grand Sénéchal eſt retourné au trône, & a demandé à la Cour ſi elle étoit d'avis de s'ajourner; ce qui ayant paſſé à l'affirmative, le Grand Sénéchal eſt retourné avec les Pairs à la Chambre du Parlement où la Cour s'eſt ajournée au 19 Avril.

La ducheſſe de Kingſton s'eſt retirée ſous la garde de l'Huiſſier de la verge noire. Ni la Reine, ni aucune perſonne de la Famille royale n'ont aſſiſté à cette Séance.

17 Avril. On lit dans la Gazette de la Cour une adreſſe des Maire, Shériffs, Conſeil commun, Marchands, Négocians & principaux habitans de la ville de Corke, au Roi, pour aſſurer ſa Majeſté du plaiſir avec lequel ils contribueront de tous leurs efforts à la pourſuite de la guerre contre les Américains.

On croit avoir découvert que cettte adreſſe à l'appui des meſures priſes par le Gouvernement contre les Américains, a été concertée entre les miniſtres & les Entrepreneurs des vivres de la ville de Corke qui n'ont eû l'entrepriſe pour l'Amétique qu'à cette condition. Il paroiſſoit en effet difficile à croire que cette adreſſe contînt les ſentimens des principaux habitans de cette ville, & même de la majeure partie de ſes habitans. Sur quarante mille perſonnes qui l'habitent on n'a eû que cent cinquante ſignatures, & ceux qui les ont données ſont des Entrepreneurs, des Papiſtes, des Commis, des Marchands de

ufs, de beure, de poudre à canon, &c. On 17 Avril.
t par-là combien peu cette adresse est pro-
à faire connoître les dispositions réelles
habitans d'une aussi grande ville que Corke.
e rappelle l'idée de ce pédant de l'antiquité
i portoit une brique dans sa poche comme
échantillon de sa maison.

Suivant une lettre de Corke, du 13 Avril,
habitans de cette ville ont résolu de faire
nnoître leurs sentimens dans une autre adresse
solument contraire à la précédente, & par
quelle ils supplieront Sa Majesté de n'em-
oyer que les voyes de conciliation dans
ffaire d'Amérique.

vis du comité pour le soulagement des soldats, de leurs veuves & de leurs orphelins en Amérique.

Le Comité a eu la satisfaction de rendre
mpte aux souscripteurs de l'emploi qui a
é fait de leurs contributions montant déjà
plus de huit mille livres sterling ».

» Après avoir consulté le Lord Townshen,
Chevalier Jéffery Amherst, les Généraux
larvey, Gage & Burgoyne & autres qui ont
ndiqué les secours qu'ils ont jugé les plus né-
essaires à nos braves soldats actuellement en
Amérique ; le Comité a ordonné l'acquisition
e différens articles montant à environ 8000
v. qui ont été adressés au général Howe
our être distribués suivant sa prudence & sa
iscrétion. Le Comité a en même-tems en-

17 Avril. voyé à ce Général 500 liv. en especes; & il a fait passer une pareille somme de 500 liv. au général Carleton pour la garnison qui a si vaillamment défendu Quebec. »

» On a aussi donné aux soldats qui s'embarquent actuellement pour l'Amérique, les choses dont ils pourroient avoir le plus pressant besoin; & cette fourniture fait un objet d'environ 4000 livres. Il a été pareillement pourvu aux besoins des pauvres soldats malades & blessés, ainsi que des veuves & des orphelins. »

» Le Comité ose espérer que jusqu'à ce que l'Amérique se soit soumise comme elle le doit à la suprême autorité de la Grande-Bretagne, & que les hostilités aient entiérement cessé, les amis du gouvernement légal continueront de soutenir les droits constitutionels de la Métropole en persévérant dans des actes de bienfaisance fondés sur les principes généraux de liberté, d'honneur nationnal & d'humanité. »

Par ordre du Comité.

Signé Samuel Smith, Trésorier.

18 Avril. Le prix de l'or de Portugal hausse de six deniers par once.

Le Gouvernement attribue la baisse graduelle des fonds qu'on remarque depuis quelque tems aux reviremens des agioteurs qui ont acheté des billets de marine pour tirer quatre pour cent de leur argent.

D'autres assurent que le Pamphlet du doc-

ɛur Price a fait retirer de grandes ſommes e la Banque, & qu'on place aujourd'hui plus volontiers ſur le particulier. L'argent eſt ſi ommun que les courtiers ont baiſſé leurs roits de cinq pour cent. 18 Avril.

Extrait d'une lettre de Portſmouth.

Il y a eu ici une très-vive altercation entre es maîtres des bâtimens de tranſport de l'ar-illerie deſtinés pour l'Amérique, & les Offi-ciers nommés par l'Amirauté pour comman-der ces bâtimens. Les premiers ont prétendu ne pas devoir être commandés par des Offi-ciers de marine, cette clauſe n'étant pas dans eurs marchés; & les autres ont ſoutenu qu'ils y étoient ſuffiſamment autoriſés par l'Ami-rauté. Enfin, les maîtres de bâtimens ayant déclaré qu'ils proteſteroient contre leurs mar-chés, & qu'ils n'iroient plutôt point à la mer; on s'eſt déterminé à ordonner aux Officiers de revenir à Portſmouth, & ils partiront ſur les bâtimens des vivres.

Malgré ce qu'on a dit de la diligence avec laquelle on a équipé *l'Eagle* commandé par le lord Howe; il eſt cependant certain que ce vaiſſeau a reçu deux cents matelots des vaiſ-ſeaux de garde à Chatham, & cent trente ſol-dats de marine de cette même diviſion. Par conſéquent il eſt facile de calculer combien il avoit d'hommes avant de recevoir ce ren-fort. Son complet étant de cinq cents hom-mes, il n'en avoit que cent ſoixante & dix.

18 Avril. Le Congrès de la Virginie à établi pour cette province une Cour d'Amirauté, & il a nommé Juges de cette Cour les ſieurs John Blair & Edmond Randolph. Ils ont déjà condamné pluſieurs bâtimens Anglois enlevés par des corſaires Américains, ce qui fait juger que les Américains penſent ſérieuſement à établir chez eux une nouvelle forme de gouvernement.

Troiſiéme ſéance de la Cour des Pairs.

19 Avril. Les Pairs aſſemblés & la Ducheſſe de Kingſton amenée à la barre, le grand Sénéchal a appellé M. Wallace & lui a dit de repliquer en faveur de la priſonniere.

Le lord Ravenſworth s'eſt levé & a dit : » Je demande la permiſſion de propoſer une queſtion au Conſeil qui eſt à la barre, avant d'aller plus loin dans cette affaire. La ſentence de la Cour Eccléſiaſtique eſt-elle ou n'eſt-elle pas définitive & déciſive dans ce procès « ?

Le lord Mansfield a répondu : » le noble lord demande ſi l'on peut s'appuyer de quelque exemple pour n'avoir pas égard à cette ſentence ? Non certainement il n'exiſte point d'exemple. Quant à la queſtion de ce Lord, elle a été diſcutée pendant trois jours par le Conſeil qui eſt à la barre, & elle fait encore aujourd'hui le ſujet de ſa plaidoierie.

M. Wallace étant appellé une ſeconde fois pour repliquer, il a repris toute l'affaire & l'a traitée beaucoup plus à fond qu'il n'avoit encore fait.

Le Conſeil de la Priſonniere ayant terminé ſa replique, le lord Gower a propoſé de s'ajourner à la Chambre du Parlement, & le grand Sénéchal a ajourné la Cour à trois heures & demie de relevée En attendant, la Ducheſſe a eu la permiſſion de ſe retirer dans ſa chambre.

Les

Les Pairs ayant pris leur place dans la Chambre lord Cambden s'est levé & a fait ces questions aux ges : » pensez-vous que la Cour puisse examiner l'afre, ou que la sentence de la Cour Ecclésiastique t définitive & décisive ? Et selon votre opinion le ırsuivant peut-il ou ne peut-il pas procéder contre Prisonniere en cette Cour, pour la faire convaincre fraude & collusion lorsqu'elle a obtenu cette senıce « ? 19 Avril.

Les Juges ont répondu : nous sommes d'opinon que ns les deux cas la Couronne ou le poursuivant est torisé par la loi à examiner la preuve de l'accueur. D'après cette réponse la Chambre s'étant reée pendant une heure, elle est retournée à la Cour le grand Sénéchal s'adressant à l'Avocat Général dit, qu'il étoit chargé de la part des Pairs de lui lonner de poursuivre l'affaire.

Alors l'Avocat général a passé en revue tous les ts & circonstances depuis 1742, époque antérieure mariage supposé de la prisonniere avec Monsieur ervey, jusqu'à son mariage avec le feu duc de ngston. Il a insisté sur les moyens de fraude & de llusion dont il présumoit qu'on s'étoit servi pour tenir la sentence de laquelle on comptoit tirer un grand avantage. Il a dit que malgré sa répugnance supposer que la prisonniere fût la seule personne pliquée dans cette fraude, elle ne pouvoit pas avoir é effectuée sans la participation d'un tiers, qui par nséquent étoit complice du crime, & qu'il ne savoit int si la Cour Ecclésiastique n'abandonneroit peutre pas ceux de ses membres qui avoient participé ce fait. Il a conclu, en observant que si le fait trouvoit tel qu'il venoit de l'établir, comme il oit raison de le croire, il ne doutoit point que les irs ne fussent obligés de rendre leur jugement contre Prisonniere, quelque inclination qu'ils eussent à la iter avec douceur.

Le Procureur général s'est levé ponr entrer dans xamen de la preuve,

19 Avril. Le comte Derby a proposé à la Cour de s'ajourner au 20, & la Chambre a adheré à cette proposition.

La gazette de Dublin, du 13 Avril, contient une note datée du château du Dublin le 27 Mars 1776, par laquelle il est annoncé que l'intention de Sa Majesté est que dorénavant la gazette de Dublin soit mise, autant qu'il sera possible, sur le même pied que la gazette de Londres, & qu'il n'y soit inséré d'autres articles de nouvelles que ceux qui seront autorisés par le Gouvernement de Sa Majesté en Irlande. Le Lord Lieutenant de ce Royaume a nommé M. W. Roseingrave pour rédiger cette gazette.

En exécution de cet ordre du Roi, à commencer du 6 de ce mois, la gazette de Dublin n'annonce plus d'autres nouvelles que celles qui sont avouées par le Gouvernement à l'instar de celle de la Cour de Londres qui porte pour titre *London Gazette*. A cette occasion, on a beaucoup ri à Dublin de la naïveté d'un Irlandois, qui, en lisant l'ordre du Conseil à ce sujet, s'est écrié, » par Jésus (c'est le juron des Irlandois) si on suit le même plan à Dublin qu'à Londres pour les nouvelles publiques, & que de chaque côté on en supprime la moitié, nous n'aurons plus de nouvelles du tout ».

20 Avril. Les frégates la *Pearl* de trente-deux canons, & le *Carisfort* de vingt-huit ayant sous leur convoi une flotte de bâtimens de transport à bord desquels étoient embarqués les

me 20.me 24me 31. me 34.me 53.me & 62.me 20 Avril.
gimens pour le Canada, ont appareillé le 8
ce mois de Corke en Irlande avec un bon
ent.

Extrait d'une Lettre écrite de Madrass le 13 Juin 1775. 21 Avril.

» Le Gouverneur & le Conseil de Bengale
ont aucun égard aux derniers reglemens re-
tifs à la ligne que la Compagnie a tirée entre
département civil & le département mili-
aire ».

» Les membres du Conseil supérieur ne
accordent pas autant qu'on le souhaiteroit.
e général *Clavering* & M. *Barwell* ont eu
ne affaire ensemble qui heureusement n'a pas
é poussée aux extrémités.

ntence prononcée par le Chevalier Elijah Impey, *Chef de Justice des assises tenues à Calcutta dans le Bengale, pour le jugement du Rajah* Nancomar, *déclaré coupable par le rapport du Juré.*

» Vous informerez le prisonnier qu'il a été
onvaincu du crime capital pour lequel la
oi le condamne à perdre la vie, & qu'il en
été convaincu après un long examen par
on Conseil, de ses défenses relativement à
ous les points sur lesquels il croyoit prou-
er son innocence, & de ses objections contre
decret.

» Le Juré l'a trouvé coupable du crime

21 Avril. dont il eſt accuſé; & la Cour eſt d'opinion que la Loi eſt entierement contre lui: qu'il a été convaincu d'un crime très-grave dans toutes ſes circonſtances: que ſon rang & ſa fortune lui ont inſpiré le deſir d'extorquer de l'argent par des moyens injuſtes, plus atroces de ſa part que de celle d'un homme qui ſe trouveroit dans l'indigence: qu'il s'eſt rendu coupable de ce crime envers la perſonne même qui lui avoit confié ſa fortune: qu'il a voulu fruſtrer les parens & amis de cette perſonne qui, de ſon vivant s'étoit miſe ſous ſa protection, & qui à ſa mort, ainſi qu'il conſte par le procès, avoit imploré, de la maniere la plus touchante, ſes bons offices pour ſa veuve, ſes parens & tout ce qu'il avoit de plus cher: qu'il a fait un ſcandaleux & infâme uſage de la fortune que la mort de ſon ami a fait paſſer dans ſes mains; que ce crime très-grand en ſoi, eſt devenu beaucoup plus grave par la maniere dont il a été commis: que le Juré, en le trouvant coupable, a déclaré que toute ſa défenſe ne portoit que ſur les faux témoignages de gens corrompus: que non content d'avoir cherché à défendre ſon innocence par le parjure, il en avoit accuſé ſes accuſateurs: qu'il avoit ajouté crime ſur crime, parjure ſur parjure; qu'en conſéquence il devoit entendre la ſentence de la Loi à ſon égard comme une ſentence définitive; & qu'il n'avoit point de grace à eſpérer; qu'il y auroit de la cruauté de la part de la Cour de le flater de quel-

l'espoir de grace, lorsqu'elle n'avoit pas in- 21 Avril.
ntion de lui en faire. Ainsi, je suis dans la
ste nécessité de lui prononcer sa sentence ».
» *Jugement*. Retournez d'ici au lieu d'où
ous êtes venu, d'où vous serez conduit à
lui de l'exécution, où vous serez pendu par
cou jusqu'à ce que mort s'ensuive. Et Dieu
ous fasse miséricorde ».

Quatriéme séance & cloture de la Cour des Pairs. 22 Avril.

Le grand Sénéchal. — M. Wallace, vous reste-t-il
elque nouveaux moyens à produire.

M. Wallace. — Je n'ai plus rien à répondre.

Le Procureur général. — Nos preuves sont si claires
si supérieures aux moyens du Conseil de l'Accusée,
la défense qu'elle a lue est si vague & si foible,
ie je crois inutile de faire aucune nouvelle replique.

Le grand Sénéchal. — Milords, vous plaît il de vous
ourner à la Chambre du Parlement.

La Cour ayant répondu, oui, la Cour s'est ajournée
conséquence, & peu de tems après la Chambre s'est
ournée de nouveau à Westminster-hall.

Le graud Sénechal. — Milords, vous avez entendu
s deux plaidoiries. » La solemnité de vos formes
ige qu'en l'absence de la Prisonniere, & en com-
ençant par le Baron le plus jeune, vous répondiez
un après l'autre sur la qeestion de *coupable* ou *non*
oupable, & qu'ensuite la Prisonniere soit instruite par
oi du résultat de vos opinions. Voulez-vous, Milords,
ommencer à présent à donner chacun votre avis sur
question de coupable ou non coupable «.

Les Lords ayant répondu, oui, le grand Sénéchal s'est
vé & découvert, & ayant commencé par le Baron
plus jeune, il dit : Jean lord Sundridge (duc d'Ar-
yle (quelle est votre opinion ? La Prisonniere est-

22 Avril. elle coupable du crime dont elle eſt accuſée ?

Sur quoi le lord Sundridge, levé & découvert, & portant la main droite ſur ſon cœur, a répondu, *coupable, ſur mon honneur.*

La même queſtion ayant été faite à tous les autres Pairs (à l'exception des Evêques qui s'étoient excuſés de retourner à la Cour, ſe réſervant en même tems leur *ſalvo jure*) ils ont répondu tous de la même maniere; excepté le duc de Newcaſtle qui a dit: *coupable par accident, mais non avec intention, ſur mon honneur.*

Le grand Sénéchal. — Milords, mon opinion eſt que la Priſonniere eſt coupable du crime dont elle eſt accuſée, ſur mon honneur. Etes-vous d'avis qu'elle paroiſſe & qu'elle ſoit inſtruite de ſon jugement.

La Cour ayant répondu affirmativement & la priſonniere ayant été amenée à la barre, le grand Sénéchal lui a dit: » Madame, les Pairs ont examiné les charges & les preuves contre vous ainſi que tout ce que vous avez allegué pour votre défenſe, & le tout conſideré, les Pairs vous ont trouvée coupable de la félonie dont vous êtes accuſée. Qu'avez vous à repliquer contre le jugement qui eſt prononcé contre vous » ?

Auſſitôt la Priſonniere a remis au Clerc de la Couronne un écrit qui a été lu par lui & qui contenoit ces mots : *je reclame le privilege de la Pairie.*

L'Avocat général & le Procureur général ſe ſont élevés tour-à-tour contre la reclamation de la priſonniere, prétendant que comme femme elle ne pouvoit jouir du bénéfice du Clergé, & ils citerent pluſieurs preuves à l'appui de leur opinion. M. Mansfield a parlé à l'appui de la reclamation & a prouvé clairement qu'elle devoit être admiſe.

La queſtion ayant été diſcutée, le grand Sénéchal a ajourné la Cour à la Chambre du Parlement où l'opinion des Juges a été que la reclamation de la priſonniere étoit légale. Sur quoi la Cour eſt retournée de nouveau à Veſtminſter, & la Priſonniere a été amenée à la barre.

Alors le grand Sénéchal lui a dit : Madame, les 22 Avril.
airs ont examiné votre réclamation, & ils consen-
ent à l'admettre. Je dois cependant vous avertir que
vous vous rendez coupable par la suite d'un seul
ime quelconque, vous ne pourrez plus faire valoir
même privilége, & qu'ainsi le délit sera désormais
apital. La loi, Madame, n'ordonne dans ce moment
ucune punition ; mais les remords de votre con-
ience suppléront amplement à son défaut. Vous
ouvez, Madame, sortir de prison en payant les
roits «.

Ensuite le Grand Sénéchal s'adressant à la Chambre,
dit : Milords, cette affaire étant jugée il ne reste plus
u'à dissoudre la commission. En conséquence la verge
lanche ayant été posée sur les genoux du Grand Sé-
échal par l'Huissier de la verge noire, le Grand Sé-
échal s'est levé, & découvert, & prenant la verge
es deux mains, il l'a rompue en deux, & a décla-
é que sa commission étoit dissoute. Aussitôt il a quitté
e fauteuil & a proposé à la Cour de s'ajourner à la
Chambre du Parlement.

Alors les Pairs sont retournés à la Chambre du Par-
ement dans le même ordre qu'ils en étoient sortis,
xcepté que le duc de Cumberland a pris son rang
près le Lord-Chancelier, la commission étant finie.

Pendant toutes ces quatre Séances la du-
hesse de *Kingston* n'a cessé de montrer une
ermeté très-décente. Seulement à l'instant
où elle a entendu sa sentence, elle est tom-
bée en foiblesse, & l'on a été obligé de la trans-
porter hors de la salle. De ce moment elle a
cessé d'être duchesse de Kingston ; elle reprend
e nom de comtesse de *Bristol*. On assure que
e Comte son premier & nouveau mari veut
aire annuller son union avec elle. Cette Dame
nous rapelle l'*Infelix Dido nulli bene nupta
marito*.

22 Avril. Tout ce curieux procès avec les plaidoyers, défenses & interrogats a été imprimé en un seul recueil, & se trouve à Londres chez tous les Libraires.

Lettre du Pilote qui a amené à Bristol le vaisseau le Dickenson *destiné pour Nantes.*

» Quoique je ne me croye point obligé de répondre à tous les champions anonymes de la rébellion Américaine, qui pourroient juger à propos de me faire des questions, cependant comme un écrivain dans le *Public Ledger* de samedi dernier, sous la signature d'un *Anglois*, m'a accusé *d'avoir faussé ma parole*, je pense que pour me justifier & pour empêcher qu'à l'avenir on ne me fasse plus aucune question à ce sujet, il est nécessaire que je réponde à tout le contenu de sa lettre «.

» Il demande : *si j'ignorois la destination du Dikenson avant son départ de Philadelphie, & si je ne devois pas être payé par les propriétaires de ce vaisseau.* Me demande-t-il si je savois que ce vaisseau fût destiné pour la France ? A cela je réponds qu'oui. Mais si par le mot *destination* il entend aussi le retour de ce vaisseau en Amérique avec des approvisionnemens de guerre, je lui proteste que je l'ignorois totalement, jusqu'à l'arrivée du vaisseau à une certaine hauteur où le Capitaine avoit ordre d'ouvrir ses ordres & où il eut lui-même la premiere connoissance du but de ce voyage. Quant au salaire, je répons, sans hésiter, que

m'attendois bien certainement à en rece- 22 Avril.
ir; & qu'en effet jel'aurois demandé comme
étant dû, si les sentimens & les résolutions
mes compagnons ne m'eussent pas fourni
moyens de me soustraire au service tyranni-
e des Rebelles «.

» Je n'imagine pas que ce soit un crime de
cevoir le prix de ma peine dans quelque
uation ou je me trouve; & je puis vous
urer qu'il y a en Amérique très-peu de
lontaires, excepté les Commandans en
ef «.

» Après avoir prouvé à l'écrivain de la
tre, signée *un Anglois*, que j'ignorois abso-
nent la destination du Dickenson (dans le
ns où il l'entend) & après m'être disculpé
crime de trahison, je me flatte qu'il me
rmettra de lui faire voir que quand même
urois su avec quelle intention on avoit armé
vaisseau, avant mon départ de Philadelphie
n'aurois pas encore mérité une censure aussi
vere. Si j'eusse hazardé de faire des repré-
ntations sur la nature de ce service, c'eût
m'exposer à une puniton immédiate, aussi
en qu'au ressentiment éternel du peuple.
urois été enlevé de mon vaisseau & forcé
servir dans l'armée de terre; or, la profession
soldat ne peut jamais être agréable à un
mme de mer. Il y a long-tems que le Con-
ès a arrêté qu'il n'y a que lui qui ait raison,
nier ou disputer sa sagesse ou son pouvoir
st vouloir se faire accuser sur le champ de

22 Avril. haute trahison. Il n'y a point d'appel des décisions de gens qui se sont mis au-dessus de toutes les loix & qui se vantent de n'avoir d'autre droit que celui du plus fort. Sous un gouvernement ainsi constitué (si on peut donner le nom de gouvernement à une assemblée comme celle des Américains) c'eût été le comble de l'extravagance de faire des objections contre le service demandé de moi, même si j'eusse été honoré de leur confiance «.

» Dans cette position où l'on n'a pas même la liberté d'avoir une opinion à soi, j'aurois été très-excusable d'opposer l'artifice à la force. Je suis sujet d'Angleterre & obligé de respecter mon souverain & les loix de mon pays. Je n'ai promis aucune fidélité à M. Hancock, & je ne me suis engagé dans aucun acte d'hostilité contre la Grande-Bretagne, C'est par un pur hazard que j'étois à Philadelphie. En général les gens de mer voyagent où ils trouvent à gagner. J'avois préferé le commerce Américain & j'y étoit accoutumé depuis six ou sept ans. Devois-je pour cela m'engager avec l'Amérique dans une rébellion contre mon Prince ? Non, assurément. Je devois encore moins m'attendre que la force me feroit oublier tout sentiment moral, & me dispenseroit de toute obligation naturelle & politique «.

» Je n'ai pas cru que je fusse obligé d'obéir aux ordres du Congrès lorsqu'il me forçoit de me mettre en mer pour son service. Je

garde les Américains comme des rebelles xquels je ne pouvois échapper qu'en me uvant en France. Que tout autre, avant de e condamner, se mette dans ma position parte des mêmes principes que moi. Heuusement je n'ai point eu occasion de trahir confiance de ceux qui m'ont employé ; ils m'ont confié aucun de leurs secrets. J'espere e ceci servira de réponse à toutes les questions 'on pourroit me faire ; du moins voici la rniere & la seule que je ferai «. 22 Avril.

John *Sands*, Contre-maître du vaisseau le ckenson.

A Londres le 22 Avril 1776.

Les Ministres & Ecclésiastiques du Synode ovincial de Glasgow & d'Ayr en Ecosse t fait présenter à Sa Majesté par le lord MPBELL, Membre du Parlement pour la le de Glasgow, l'adresse suivante : 23 Avril.

TRÈS-GRACIEUX SOUVERAIN.

» Nous les fideles sujets, &c. prenons la liberté pprocher de votre trône avec les témoiages de la plus vive affection, & d'une élité inviolable pour votre Majesté, & en merciant le ciel de la liberté, de la paix & du nheur dont nous & le peuple, confié à nos ins, jouissons sous votre gouvernement ».

» Heureux, comme sujets de la Grande-Bregne, de vivre sous une constitution admirée s Puissances voisines, & qui à plusieurs

23 Avril. égards, a été perfectionnée sous votre regne ; protegés par des loix sages dans la jouissance, non seulement de nos droits civils, mais encore de notre religion, nous serions indignes de ces avantages inestimables, si nous n'en remercions pas le Dieu du ciel, & si nous n'eprouvions pas en même tems une reconnoissance éternelle pour les bienfaits de votre Majesté que nous considérons comme son ministre placé sur le trône pour notre bien & pour être à jamais le défenseur, le protecteur & le pere d'un peuple immense.

» Pénetrés de ces sentimens, quelle douleur n'avons nous pas ressentie en voyant l'esprit de rébellion se répandre tout-à-coup dans vos colonies, y conserver sa pernicieuse influence & résister aux sages mesures que votre Majesté, de concert avec votre Parlement, a prises pour l'étouffer ? Et comment ne déplorerions nous pas la conduite de quelques uns de vos sujets, assez aveugles pour renoncer aux avantages réels de la liberté, de la protection & du bonheur dont ils ont joui si long-tems sous l'autorité fondamentale du Gouvernement, & pour se soumettre à toutes les miseres d'une tirannie démocratique ? Faut-il qu'encouragés par des factieux dans le sein de ce Royaume, ils soient séduits par des idées de liberté qui nous paroissent être incompatibles avec la soumission due aux loix, & tendre évidemment à renverser toute administration réguliere ? «

» Nous avons apperçu longtems avec plaisir 23 Avril.
répugnance de votre Majesté à tirer l'épée,
aire prendre les armes à la nation pour le
intien de la loi & d'une autorité légale qui
t été traitées avec tant de mépris dans vos
maines en Amérique. Vous avez souffert
s premiers écarts avec une douceur & une
tience qui n'a d'exemple dans aucun regne «.

» Nous partageons avec Votre Majesté les
ines que doit éprouver son cœur bienfai-
t & compatissant, à la vue des malheurs que
sont attirés ces hommes trompés, & plus
core celles qui occasionnera la perte de
it de braves sujets qui tomberont peut-être
sacrifice avant que la paix & l'ordre puis-
t être rétablis «.

Nous croirions manquer à notre devoir en-
rs Votre Majesté, & à la justice que nous de-
ns au peuple que nous dirigeons, si nous
profitions pas maintenant de l'occasion de
us assurer de sa fidélité à la Personne &
Gouvernement de Votre Majesté, de son
achement inviolable à notre heureuse cons-
ution, & de son horreur pour la rebellion
ésente. La plus importante de nos occu-
tions a toujours été & sera toujours d'in-
lquer dans l'esprit du peuple de notre con-
égation, les principes & les devoirs du Chris-
nisme, le respect pour les Loix de notre Pa-
e, & une affection sans bornes pour le meil-
ır Souverain «.

» Nous implorons l'Etre suprême qui dispose

23 Avril. de tous les événemens. Puiſſe t-il dans ſa grande miſéricorde abréger ces cruelles calamités! Puiſſe-t-il diriger vos conſeils, favoriſer vos entrepriſes dans le cours de ſa Providence, & couronner par un ſuccès éclatant, les deſſeins généreux que vous avez formés pour établir l'harmonie, la liberté & le bonheur dans toutes les parties de votre puiſſant Empire! Tels ſont les vœux des ſujets très-fideles & très obéiſſans de votre Majeſté, les Miniſtres & Eccléſiaſtiques aſſemblés dans le Synode provincial de Glaſcow & d'Ayr ».

» Signé en notre nom, en notre préſence & par notre ordre; Jacques Baillet, Directeur. à Glaſgow le 10 Avril.

24 Avril. Le baron de Juel, nouveau Miniſtre de Dannemark, préſente au Roi ſes Lettres de créance.

Le baron Diede de Furſtenſtein, ſon prédéceſſeur, prend congé Sa Majeſté pour retourner à ſa Cour.

Le Commodore Hotham arrive à Portſmouth pour prendre le commandement des bâtimens deſtinés à tranſporter les troupes Heſſoiſes en Amérique. Il arbore ſon pavillon ſur le *Preſton* de 50 canons.

Pluſieurs circonſtances ſe réuniſſant avec le rapport d'un vaiſſeau de l'Inde qui a vu des ſignaux de détreſſe dans une des îles de Madagaſcar; & qui n'a pu, à cauſe du mauvais tems, donner aucun ſecours aux malheureux qui le demandoient, il y a tout lieu de

oire que c'est l'équipage de la frégate l'*Au*- 24 Avril.
re perdue il y a cinq à six ans. En consé-
ence, le Gouvernement a ordonné, dit-on,
équiper un sloop de guerre chargé de pro-
ions, pour aller au secours de ces infor-
nés.

trait d'une Lettre du Colonel (aujourd'hui Brigadier général) Arnold, datée du camp devant Quebec, le 6 Janvier 1776.

» Je ne doute pas qu'avant de recevoir la présente,
us n'ayez appris notre malheureuse avanture du 31
mois dernier, & que vous ne soyez fort inquiet
mon sort. Je vous aurois écrit plutôt sans le tour-
on d'affaires qui m'a entraîné. Je me trouve chargé
commandement de l'armée par la mort de mon
ime & respectable ami le général Montgomery.
tte tâche me paroît bien forte dans les circons-
ces actuelles. Au moment que j'emportois la bat-
ie de la basse ville, je fus blessé à la jambe gauche
une balle, & la quantité de sang que je perdois
affoiblit extraordinairement. Aussitôt que le prin-
al corps de l'Armée fut arrivé, je m'en retournai
'hôpital, traînant la jambe, & je fis ce trajet sous
feu continuel de l'ennemi qui tiroit sur nous, des
railles à la distance de cinquante verges. J'échap-
heureusement, tandis que plusieurs de ceux qui
ient au même rang que moi furent tués. J'appris
litôt la mort de notre Général qui avoit attaqué
ville du côté opposé. Il s'étoit comporté en Hé-
, il avoit marché droit au canon de l'ennemi, & il
noit d'emporter le passage lorsqu'il reçut le coup
al. Sans cet événement, la ville étoit à nous. C'est
qui a aussi occasionné le désastre arrivé à mon dé-
hement, qui, après la déroute générale de l'autre
ps, eût à combattre toute la garnison avec le dé-
vantage du terrein. Il nous étoit impossible de re-

24 Avril. venir ſur nos pas, puiſqu'il nous auroit fallu paſſer à cinquante verges de l'ennemi, & que nous aurions été expoſés au feu de toute la garniſon qui avoit fait ſortir quelques pieces de campagne par une des portes devant leſquelles nous devions paſſer. Malgré cela, mon détachement ſe ſoutint pendant trois heures; mais enfin, accablé par le nombre, il fut obligé de mettre bas les armes. Il y eut environ 300 hommes faits priſonniers, entre leſquels le capitaine Lamb de la Nouvelle-York, & ſoixante tant tués que bleſſés, autant que j'ai pû en juger. Partie de notre artillerie a été priſe. Le capitaine Oſwal eſt auſſi du nombre des priſonniers. Il faiſoit avec moi partie de vingt-cinq hommes choiſis qui avoient attaqué la premiere batterie. Il a montré beaucoup de bravoure, & s'eſt ſinguliérement diſtingué. L'ennemi a fort bien traité ceux des nôtres qu'il a faits priſonniers, & la garniſon leur fournit tout ce qu'elle peut. Le gouverneur Carleton m'a fait ſavoir que je pourrois, ſi je le voulois, leur envoyer leur bagage, & c'eſt ce que je ferai inceſſamment. Quoique les ennemis ſoient le double de nous en nombre, ils n'ont cependant point encore tenté de ſortie. Je ferai enſorte de les recevoir d'auſſi bonne grace qu'il nous ſera poſſible dans notre préſente ſituation, étant ſéparés les uns des autres par la diſtance de deux miles. J'attends dans peu de jours le général Wooſter qui doit venir de Montreal avec un renfort. J'eſpere auſſi que le Congrès nous enverra des troupes. Je ſuis déterminé à ne point quitter ces fiers habitans ſans en triompher. Ma plaie a été fort douleureuſe: elle va beaucoup mieux à préſent, & les Chirurgiens me répondent que je ſerai tout-à-fait guéri dans deux mois. Je ſais que vous devez être fort allarmé ſur mon compte. Mais la Providence qui m'a ſoutenue parmi tant de dangers, me protegera toujours. Je fais mon devoir, & je ne connois point la crainte ».

La ſuite au N.° VII.

Lettre

*Lettre d'un Banquier de Londres, à M *** à Anvers.*

De Londres le 2 Août 1776.

Le gouvernement a fait annoncer, Monſieur, il avoit des avis certains que l'amiral Howe it arrivé le 23 Juin devant Halifax, d'où général ſon frere avoit appareillé le 10 avec armée, & qu'il alloit auſſitôt ſe remettre route pour le joindre. Comment ce Lord ti d'Angleterre le 12 Mai n'a-t-il pas int Halifax avant le tems même où ſon e en étoit parti? C'eſt une navigation très-rte & qui ſe fait communément en moins trois ſemaines. Si ce n'eſt pas pour s'être ilement préſenté devant quelques parties côtes de l'Amérique, qu'il a mis un tems ong à cette traverſée, on a droit d'augurer elle aura été des plus fatigantes, & qu'il uroit été difficile d'agir avec efficacité, deſcente devoit s'exécuter dans quelque important pour le ſuccès futur des opé-ons.

L'Amiral étoit donc le 23 Juin dans le t d'Halifax. Vous ſavez que ſa flotte tranſ-té la premiere diviſion des Heſſois & le illon des gardes, & qu'elle étoit ſortie le Iai de Portſmouth ſous l'eſcorte du Com-dore *Hotham*. Elle avoit au 23 Juin quarante jours de route depuis l'Angleterre,

Ajoutez y pour les Heſſois le tems qu'ils ont paſſé à botd devant Portſmouth, & leur voyage depuis le Weſer, & vous trouverez qu'i:s comptoient le 23 Juin deux mois & demi de navigation, & qu'il leur reſtoit encore une campagne à faire pour joindre l'armée partie d'Halifax le 10 Juin. Or, cette armée, à compter du jour de l'évacuation de Boſton, avoit mis près d'un mois pour gagner Halifax, à la vérité, vers le tems de l'équinoxe. Mais dans une ſaiſon plus favorable cette navigation ne peut être moindre de quinze jours, ce qui le prouveroit, c'eſt qu'on aſſure que la flotte du général Howe a été vue portant ſur *Long-Iſland* près de *Neuw-York* le 26 Juin. Voilà donc trois grands mois de traverſée pour les troupes Allemandes, deſquelles on attend de ſi grandes choſes, qu'on les a forcées de partir, contre la lettre des Traités, avant que le reſte de leur corps eût pû les joindre.

Songez, Monſieur, aux incommodités ſans nombre que ces pauvres Heſſois ont dû ſouffrir dans de mauvais bâtimens de tranſport pris ſans choix, parce qu'on en manquoit, équipés & approviſionnés à la hâte, & où on a été obligé d'entaſſer les hommes les uns ſur les autres. Que votre imagination vous les repréſente au moment de prendre terre dans les chaleurs exceſſives des mois de juin & de juillet, ſoupirant après les douceurs dont une côte amie s'empreſſe de préveni

navigateur altéré. Où ſont les bras ſecou-
bles qui ſoutiendront leurs pas chancellants
ſur une grève brulante ? Sont-ils deſcendus
près de quelque grande ville ? il faut livrer
l'aſſaut, il faut eſcalader, tandis qu'à peine
leur reſte t-il aſſez de forces pour s'élancer
à terre de deſſus le bateau. Que dis-je, la
côte eſt peut-être bordée d'ennemis furieux
qui maſſacrent tous ceux que le flot y ap-
porte.

Eſt-ce ſur quelque plage écartée que cette
armée ſouffrante veut d'abord eſſayer de ſe
refaire & de ſe former, ſon camp n'eſt qu'un
grand hôpital d'où s'écartent tous les ſecours.
Des légions d'inſectes viennent auſſitôt l'aſſaillir.
Ordonne-t-on une marche, point d'animaux
pour les charrois. Il faut que les hommes
portent & trainent tout. L'ennemi ne paroît
point & le ſang coule de toutes parts. Point
de combats & l'armée ſe fond. Que ſera-ce
si un coup de vent écarte les vaiſſeaux de
la côte, où ſi un corps d'Américains ſe met
entre deux ? Les horreurs de la faim peu-
vent donc ſe joindre encore à celles de la
plus cruelle guerre. Quelles incertitudes, quelles
alarmes confondent ſans ceſſe les deſſeins des
chefs & énervent tout le courage qui pourroit
reſter aux troupes!

Voilà, Monſieur, l'affreux tableau que ſe
ſont faits, au moment de leur embarquement,
les officiers & les ſoldats de l'armée d'Halifax,
lorſqu'ils en ſont partis le 10 Juin, pour

l'opération, dont nous ne devons point tarder à apprendre la nouvelle, mais qui n'aura pû que difficilement se combiner, avec l'amiral Howe, arrivé à Halifax treize jours après, avec des troupes qui doivent être si fatiguées de leur longue navigation.

L'armée partie d'Halifax le 10 juin, que l'on dit forte de huit mille hommes, est celle qui a évacué Boston, renouvellée en partie par quelques corps venus d'Angleterre, mais considérablement diminuée par la désertion. Si cette armée a sur les Hessois l'avantage d'être plus fraîche & plus en état d'agir, il faut lui croire aussi un sentiment plus vif du danger, par les épreuves qu'elle a déja faites de la bravoure des Américains : par la connoissance qu'elle doit avoir de leur résolution & de leurs préparatifs de défense ; par le souvenir de toute la misere qu'elle a soufferte pendant deux ans dans la ville de Boston ; par l'affreux spectacle enfin qui a frappé sa vue au moment même où elle s'embarquoit, la mer ayant englouti aux yeux de toute la flotte deux bâtimens de transport chargés de plus de trois cents hommes, officiers & soldats, dont il ne s'en est pas sauvé un seul. Tout cela rend très-croyable les murmures qui se sont fait entendre au milieu de ce rembarquement & dont la Cour a fait contredire les bruits autant qu'il lui a été possible.

Je sais que les deux généraux doivent se montrer d'abord la branche d'olivier à la main ;

is si l'épée qu'ils tiendront de l'autre n'est 'un tronçon de lame sans tranchant & sans inte, de quel poids sera leur mission. Jusqu'ici Américains ont trop bien fait voir qu'ils nnoissoient le prix des instans, pour qu'ils xposent à perdre en négociations infruc-euses un tems dont leurs ennemis tireroient antage pour se rétablir. Jugeons les d'après it ce que nous savons de leurs résolutions térieures à ce moment de crise. Est-ce tou-urs une *soumission absolue* qu'on nous de-inde, diront-ils? Nous sommes résolus à point consentir. Ils s'interdiront toute es-ce de pourparlers, avant qu'on les ait sa-faits sur ce préliminaire; & c'est ce qu'un art d'heure doit décider.

On assure que la Grande-Bretagne a compté 'un parti nombreux se déclareroit pour elle ssitôt que ses armées paroitroient, & e la proposition *de soumission absolue* rviroit à justifier une guerre de conquête. n unique ressource est donc dans l'espoir nt elle se flatte que ses desseins seront forte-ent secondés par une considérable défection ns le parti Américain. Je n'alleguerai point our l'affoiblir les récentes assurances qui sont enues du Congrès général ainsi que de la Nou-elle York, & de diverses autres Colonies, la parfaite unanimité des Conseils Améri-ins; mais j'observerai que deja plus d'une is le ministere s'est trompé dans de sem-ables calculs, & notamment pour la Nou-

velle York qu'il avoit exceptée des premiers châtimens infligés aux Colonies réfractaires, se fiant sur le grand nombre des amis qu'il croyoit y avoir, & qu'il a été obligé ensuite de comprendre dans l'anathême général.

Encore une conjecture & je finis. Le Général Howe avoit attendu l'Amiral jusqu'au 10 Juin & il est parti à cette époque sur la connoissance qu'il a eûe que son frere l'Amiral étoit à une certaine hauteur où il l'alloit joindre. C'est ainsi que les Ministres ont fait présenter la nouvelle autentique de son départ. Aujourd'hui il nous apprennent que l'Amiral est arrivé le 23 Juin à Halifax, & que trouvant son frere parti, il alloit remettre en mer sur le champ pour le joindre. Voilà d'abord deux freres & deux armées qui courent l'un après l'autre, dans le moment le plus précieux de la campagne. Si l'Amiral n'eût par crû son frere encore à Halifax, la Gazette nous fait entendre qu'il n'y auroit pas été. Leurs opérations étoient donc combinées. L'étoient-elles, leur coup est manqué; car le Général n'aura pas pû effectuer seul ce qu'il ne devoit tenter qu'avec l'assistance de son frere. S'il a proposé la *soumission absolue* avec son armée de mécontens, on se sera moqué de lui. S'il a voulu attaquer il se sera trouvé trop foible. Il se consomme peut-être sur quelque côte écartée en attendant l'armée de *malades* de son frere, dont on ne nous annonce point le départ d'Halifax.

Mais voulez-vous une ſolution plus claire plus propre à juſtifier le plan des Miniſ-es. La voici : c'eſt qu'il n'eſt pas vrai que miral ait remonté à Halifax, dans l'eſpoir y trouver ſon frere ; & qu'il faut croire plu-qu'il a cherché un aſile pour repoſer & fraîchir ſa pauvre armée, dont on aura voulu us déguiſer le triſte état. Mon opinion s'ap-ye ſur ce que l'on vient d'apprendre de la tte du Chevalier Parker. Elle a débarqué 2 Mai au Cap-Féar, où le général Clin-n l'attendoit. Elle etoit partie de Corke le 3 Février. C'eſt un peu plus de deux mois demi de navigation. Les troupes embar-uées ſur les quatorze bâtimens qui s'y étoient joints (du nombre de cinquante) étoient ncore ſi fatiguées le 15 Mai, que le géné-l Clinton n'a pas voulu permettre qu'on s débarquât pour venir renforcer ſon camp, uoiqu'il eût journellement des affaires avec s partis Américains. La lettre que je vous te, Monſieur, porte que la flotte n'avoit ſouffert du gros tems que dans le golfe de iſcaye, & que depuis l'île de Madere ſa arche n'avoit été retardée que par des cal-es. Concluons-en que la flotte des Heſſois evant être au moins auſſi fatiguée, l'amiral lowe n'aura pas pû remettre ſur le champ la mer, comme on nous annonce qu'il en avoit le deſſein ; & qu'il ſera reſté à Ha-fax peut-être une grande partie du mois de uillet. Si contre tous mes calculs il a ap-

pareillé sur le champ pour *New-York*, il n'aura pû y arriver que vers le 12 Juillet, à en juger par le tems que son frere a mis à cette traversée qu'il doit avoir faite en très-bon ordre, puisqu'on prétend l'avoir vû le 26 Juin dans ce parage avec toute sa flotte. Au reste les Ministres disent eux-mêmes que ce n'est pas de l'expédition de l'amiral Howe qu'ils comptent recevoir le plutôt des nouvelles, mais que les prochaines seront vraisemblablement du camp du général Clinton au cap *Féar*, & de l'armée du général Howe.

Ces détails, & ces combinaisons vous rendent compte, Monsieur, de l'appréhension où les Ministres commencent à être que leur opération ne soit manquée pour cette campagne. Leurs inquiétudes à cet égard doivent les tourmenter, d'autant plus que les moyens de poursuivre la guerre n'augmentent pas à beaucoup près en raison de l'ardeur qu'ils y ont mise. On assure que le produit du dernier quartier du fonds d'amortissement est de deux cents quatre-vingt mille livres sterling au dessous des précédens. Si le revenu souffre d'aussi fortes diminutions dans les trois autres quartiers, la taxe du cinquieme des biens, celle de la dreche, & le produit total du fonds d'amortissement, objets qui ont été octroyés pour fournir environ cinq millions six à sept cents mille livres sterl. ne rendront pas quatre millions, ce qui sera considérablement au-dessous & de l'accroissement de la dette de la Marine,

& des dépenſes exceſſives de l'Amérique pour l'année 1776. Vous avez annoncé, Monſieur, cette diminution du fonds d'amortiſſement, ſous la date du 7 Mars, dans votre Recueil chronologique ; & vous y avez fait voir comment le bon état apparent de ce fonds, au commencement de cette année, pouvoit avoir donné un faux & trompeur eſpoir. Il ſe vérifiera pareillement que les dépenſes de l'année 1776, ainſi que l'ont calculé Mrs. Hartley, Price & autres, feront de quinze millions ſterling, ſans compter l'intérêt des dettes & la liſte civile, objets qui feront monter la dépenſe totale à vingt millions ſterl.

Les pertes que vient d'eſſuier le commerce de la Jamaïque, par les riches captures que lui ont faites les Américains, portent auſſi un coup fatal aux finances & au crédit. Les fonds ſont baiſſés depuis cette affligeante nouvelle. Les aſſureurs refuſent leur ſignature même à quarante & cinquante pour cent, tant on eſt effrayé ici du nombre preſqu'infini de corſaires qui courent les mers d'Amérique. Le Corps des Marchands demande à grands cris que le commerce ſoit plus efficacement protégé, & des vaiſſeaux s'arment pour aller faire la courſe, vers les Iles de Bahama & les Bermudes. Tout cela doit ſe compter en perte pour l'Echiquier. Et je ne vous parle point de la détreſſe affreuſe des autres îles Angloiſes, où les magaſins ſont fermés, où les eſpeces ne circulent plus, où les ſubſiſ-

tances manquent, ainſi que les bois, les beſtiaux, &c. &c. depuis l'interruption du commerce avec le Continent.

Les chargemens des neuf bâtimens de la Jamaiquẹ qui ont été enlevés, ſont eſtimés trois cents mille livres ſterling, & il y en aura bien d'autres qui auront le même ſort avant la fin des troubles. Il y avoit ſur ces vaiſſeaux dix-neuf paſſagers très-riches, dont les Américains ont tiré une rançon en proportion de leur fortune qu'ils connoiſſoient à merveille. Tout ce mal a été fait par deux Corſaires, l'un nommé la *Revenge* & l'autre le *Montgommery*. Le Capitaine de l'un d'eux, en montant ſur ſa priſe, a dit à l'équipage; » mes amis, j'en ſuis bien fâché pour vous, mais les troupes du Roi ont brûlé ma maiſon. J'ai voulu faire le commerce, les loix prohibitives me l'ont interdit. Ma famille étoit ruinée ſi je n'euſſe pris le parti de la courſe. Si je rentre heureuſement mes priſes, ma fortune eſt faite. Quantité d'autres, ruinés ainſi que moi par les troupes, ou par les prohibitions, ont armé de petits bâtimens, & ſont répandus dans le paſſage au vent, & dans le golfe, où ils attendent les vaiſſeaux de la Jamaïque pour la Grande-Bretagne. Je vous répons qu'il ne leur en échappera gueres «.

Ajoutez, Monſieur, à cette fâcheuſe perſpective les nouvelles déſagréables qu'on ne ceſſe de recevoir des diverſes colonies du

Continent, On apprend de la Virginie que cent douze des principaux habitans s'y sont assemblés le 15 Mai, & ont dressé de nouvelles instructions pour les Délégués de la province au Congrès général. Ils y recommandent à ces Délégués de proposer au Congrés de déclarer que les Colonies unies sont des Etats parfaitement libres, & hors de toute dépendance de la Couronne ou du Parlement Britannique. Ils ajoutent qu'ils donnent le consentement de leur Colonie à cette déclaration & à toutes les mesures que le Congrès pourra prendre pour former des alliances étrangeres & une confédération des Colonies. Du côté de la Georgie, les Américains font filer des corps de troupes pour empêcher l'armée du Roi d'y pénétrer; & ils ont, dit-on, envoyé quinze cents hommes jusques dans la Floride Orientale, pour s'assurer de la ville de Saint-Augustin. Il est toujours constant, & il se confirme par toutes les lettres du pays, que les forces des Américains à New-York sont de 20,000 hommes bien armés & bien disciplinés, avec une nombreuse & forte artillerie, dont les munitions s'augmentent tous les jours par les prises que font les Corsaires. Putnam occupe la ville & les fauxbourgs avec douze mille hommes & les milices. Le lord Sterling commande un camp de six mille hommes, sans compter les milices, l'un & l'autre sous les ordres du général Washington.

Vers le 10 Mai, le général Clinton, qui eſt toujours au cap Fear, a fait une tentative infructueuſe ſur le camp Américain à Brunſ-Wick, où la Virginie vient d'envoyer un renfort de 1,200 hommes. Le Général avoit formé ſon attaque avec deux régiments. Tout le camp Américain a diſparu, après un feu très-vif qui a fort maltraité le quarante-quatrieme régiment. Voilà un échantillon de la guerre qui ſe fera cette année en Amérique.

Le Congrès de la Virginie a fait imprimer pluſieurs lettres du Lord Germaine, Sécretaire d'Etat des Colonies, au ſieur Eden, Gouverneur de la province de Maryland, qui ont été interceptées par les Américains. Ils ont appris par ces lettres le projet de l'expédition du Chevalier Parker avec le Général Cornwallis pour la Caroline, conjointement avec le Général Clinton, qui en conſéquence y ont fait juſqu'ici très peu de progrès. Le Sécretaire d'Etat remercioit dans une de ces lettres M. Eden des portraits qu'il lui avoit faits de pluſieurs des principaux habitans, ſurtout de ceux qui étoient paſſés en Angleterre en même tems que ſes dépêches, & il lui promettoit le plus grand ſecret ſur cette confidence. D'après ce tableau général de la ſituation des choſes en Amérique, jugez, Monſieur, ſi les eſprits peuvent être diſpoſés autant que le Gouvernement paroît s'en être flatté, à accueillir la propoſition de *ſoumiſſion indéfinie* dont les deux Généraux ſont chargés.

Quant aux embarquemens qui continuent e ſe faire en Europe, on eſt fort impatient ci d'apprendre le départ des quatre mille Heſ-ois. Leur flotte où ſont embarqués auſſi deux nille chevaux de trait, eſt partie de Portſ-nouth le 27 Juin, ſous le convoi de la frégate e *Diamant*. Elle a été neuf jours contrariée ar les vents, & obligée de rentrer le 6 Juillet Plimouth. Depuis ce tems là elle a fait plu-ieurs tentatives pour en ſortir. On croit qu'elle toit encore rentrée à Torbay le 30 Juillet, près avoir appareillé de Plimouth le 27. Elle ſt de 60 voiles : la plûpart ſont de lourds aiſſeaux Hollandois qui n'arriveront en Amé-ique que dans la ſaiſon des orages, ainſi que e Régiment de Cavalerie du Général Bur-oyne, qui étoit parti ſous le convoi de la *Da-hné*, & qui eſt rentré à Falmouth après avoir ait 40 lieues.

Les chevaux, que les chaleurs étouffent, ſont ſſurés ſur le pied de 8 l. ſterl. la piece. On n a deja jetté à la mer un ſi grand nombre, u'on croit que les aſſureurs ſeront ruinés. On parloit ces jours-ci de faire débarquer ce ui en reſtoit, pour les revendre. On a fait ne remarque très-ſinguliere, c'eſt qu'il y deux mois que ſont partis le charrois pour eſquels ces chevaux étoient deſtinés. Si jamais harue a été miſe devant les bœufs, c'eſt bien n cette occaſion.

La conſommation de la poudre eſt im-nenſe. On aſſure que les quantités qui viennent

encore d'être commandées, excedent tout ce qui a été conſommé dans ſept années de la derniere guerre. Les marchés extraordinaires qui ſe ſont faits; juſqu'ici pour le ſervice de l'Amérique, ſe montent déjà à deux millions ſix cents mille livres ſterling, & l'article des bâtimens de tranſport excede les plus fortes années de la guerre derniere. Tous ces marchés ſont extrêmement déſavantageux pour la nation. Le colonel Johnſtone mettra ſous les yeux du Parlement, dans la prochaine ſeſſion, un calcul par lequel il fera voir que les profits ſont de plus de cinquante-ſept pour cent; & que la plupart des entrepreneurs ſont des membres du Parlement. Au milieu de tant de pertes & de contrariétés comment le parti de la Cour ne perdroit-il pas tout courage, ſi de tems à autre quelque heureux evénement ne lui fourniſſoit la matiere d'une longue & pompeuſe relation pour ſa gazette? C'eſt le général Carlton, qui juſqu'ici a ſemblé deſtiné à ſoutenir par quelque lueur paſſagere de bonne fortune l'eſpoir des Miniſtres & la confiance de leur parti. Malheureuſement pour ſon crédit on obſerve que le Canada eſt la partie de l'Amérique dont il eſt le plus facile au Gouvernement d'intercepter toutes les nouvelles. En effet, il n'en eſt pas encore venu de directes de la levée du ſiége de Quebec. C'eſt par une relation apportée par un capitaine le Maître, & publiée dans la gazette des Miniſtres du 27 Juillet, qu'on apprend

e qui eſt arrivé depuis le 6 Mai à l'armée
méricaine. Voici en ſubſtance le contenu de
ette relation qui eſt très-longue & très em-
rouillée, & dont divers papiers publics ont
ait auſſitôt d'aſſez plaiſantes parodies, mais
ont le fonds tiré des marches & manœuvres
e la milice de Londres, n'eſt gueres ſuſcep-
ible de traduction.

Cette relation eſt une lettre du général
Carlton à Milord Germaine. Elle eſt datée
le Montréal le 20 Juin. Ses troupes y étoient
arvenues après avoir ſoutenu le 8 Juin aux
Trois Rivieres une attaque très-vive des Amé-
icains. Voici ſes termes : *le 8 de ce mois les
Rebelles hazarderent un coup bien hardi, ils par-
irent de Sorel à bord de cinquante bateaux,
au nombre de deux mille hommes & prirent
erre avant le jour à la pointe du Lai. De là
ls marcherent pour attaquer nos troupes aux
Trois Rivieres, bravant le vaiſſeau le Martin,
quelques autres bâtimens armés & des bateaux
de tranſport qui étoient couverts de troupes, &
ſe tenant ſeulement hors de la portée du canon,
ils mouillerent à trois miles au-deſſus de la
ville & ils eſſayerent de forcer le ſoixante-deuxiéme
régiment.* Il ajoute que tout-à-coup ils ſe
retirerent dans les bois, & qu'il ne fut pas
poſſible de leur couper la retraite, ni de
de prendre leurs bateaux. Il ignore, dit-il,
combien les Rebelles ont eu de tués & de
bleſſés, mais environ deux cents ſe ſont ren-
dus ou ont été faits priſonniers, & de ce
nombre ſont deux chefs M^rs^. Thompſon &

Irwin. Le nombre des tués ou blessés dans l'armée du Roi ne s'est monté qu'à douze ou treize soldats. Comme il paroissoit, poursuit le chevalier Carleton, de la plus grande importance dans le cours de cette malheureuse guerre, de déloger le plutôt possible les Rebelles de la partie supérieure de la Province, le vent étant devenu favorable. la flotte a mis à la voile & est arrivée le 14 Juin près de Sorel d'où les Rebelles s'étoient retirés quelques heures auparavant. Le général Burgoyne eut ordre de remonter jusqu'à Saint Jean, mais sans rien hazarder. Le reste fit voile pour Longueil à quatre lieues de Chambly (ce poste est à quinze lieues de Sorel, sur la riviere de ce nom) mais le vent ayant manqué à cette colonne de la flotte elle ne put arriver que le soir à Longueil, en même tems que M. Arnold se retiroit de Montreal. Le 15 Juin les troupes marcherent par la prairie vers Saint Jean. L'avant garde commandée par le Major-général Philipps, & suivie de deux régimens de Brunswick & de celui de Hanau, aux ordres du Major-général Riedsel, arriva le 19 Juin auprès de Saint Jean où elle apprit que la tête de la colonne, aux ordres de Burgoyne, s'étoit emparée des redoutes le 18 au soir. Mais M. Burgoyne avoit trouvé tous les édifices embrasés, & tous les vivres & provisions consumés, ainsi que les bateaux de toute grandeur auxquels les Rebelles n'avoient pas pû faire remonter le courant
de

Chambly. J'entens dire, ajoute ici le cheva-
r Carlton, qu'ils ont laissé vingt-deux pieces
canons dans les bois. Il dit quelques mots
l'effroi qu'il croit leur avoir causé, & il
it par ce singulier éloge des troupes na-
tionales & étrangeres. *Je ne doute pas*,
-il, *qu'elles n'eussent donné toutes les preu-*
possibles de fidélité & de valeur, si l'en-
ni eût un peu différé sa retraite. Il se
ue beaucoup aussi du corps de l'artillerie,
ns oublier le porteur de sa lettre.

Au moyen de l'abattis que j'ai fait dans cette
ation, je crois l'avoir un peu éclaircie, &
us pourrez suivre plus facilement sur la carte
mouvemens des deux armées. Il est visible
e celle des Américains n'ayant plus aucun
ste assez sûr dans ces parties, a dû se replier
détruisant tout ce qui pouvoit servir d'a-
e à l'ennemi. Elle ne l'a fait qu'après un *coup*
rdi sur l'événement duquel vous aurez ob-
vé que M. Carleton ne s'est pas expliqué
en clairement. Enfin elle se rapproche d'Al-
ny, des Sauvages ses alliés, & du centre des
rces Américaines. C'est jusques-là qu'il doit
re très-difficile à l'armée Angloise de parve-
r. Le projet de la campagne est de pénétrer
ar Albany jusqu'à la ville de New-york. C'est
ne route d'environ cent trente lieues. Je ne
e permets pas aisément de prédire, mais je
ois ne rien hazarder en vous assurant que la
mpagne pourra se terminer avant que vous
ppreniez que l'armée du Roi a fait des progrès

ultérieurs bien considérables dans ces parties. Nous verrons ce que l'hyver aménera. Les Américains paroissent persuadés que quand on leur prendroit la Nouvelle York & dix autres grandes villes (ce qui ne pourroit être que par stratagême, car vous voyez qu'ils sont décidés à tout bruler) les troupes du Roi seroient obligées de les évacuer.

J'apprends dans le moment de la Pensylvanie, qu'on n'y fut pas plûtot informé que les deux vaisseaux de guerre le *Roebuck*, Capitaine Hammond, de 44 canons, & le *Liverpool*, Cap. Bellew, de 20 canons, étoient arrivés à la Riviere de Christiana, éloignée d'environ dix lieues de cette ville; que les treize chaloupes provinciales armées en guerre à *Fort-Island*, avoient eû ordre d'aller attaquer ces vaisseaux, ce qu'elles ont exécuté ainsi le 8 Mai. L'attaque commença vers trois heures après midi, & fut suivie d'une forte canonnade de part & d'autre qui dura trois ou quatre heures. Le *Roebuck* n'ayant pû éviter de s'échouer, le *Liverpool* vint jetter l'ancre devant lui pour le couvrir. Le feu n'a cessé qu'à l'entrée de la nuit, dont le *Roebuck* a profité pour se relever. Pendant le combat le *Wasp*, senaut du Roi commandé par le Cap. Alexandre, est sorti de la Crique où il s'étoit refugié la veille. Le 9 à cinq heures du soir, les chaloupes armées ont renouvellé leur attaque avec tant d'adresse & de vigueur, que les vaisseaux qu'elles poursuivoient ont été obligés de descendre la riviere à

miles au-dessous de Newcastle où les cha-
pes ont passé la nuit. Les vaisseaux de guer-
ont continué depuis à descendre la riviere,
es Charpentiers ont travaillé pendant deux
rs à les rétablir.
La Gazette de la Cour a publié le 30 une
re du Capitaine Douglas, Commandant
l'*Isis*, qui explique de quelle maniere les
upes se sont portées aux Trois Rivieres &
Iontréal. Ces détails manquoient à la rela-
n du Chevalier Carlton; d'après laquelle on
lemandoit si les troupes avoient remonté le
ive à gué ou à la nage, en volant ou en
irant. M. Douglas articule bien clairement
il y avoit des frégates, des vaisseaux armés,
les pilotes, placés dans les lieux convena-
s pour transporter les troupes & les escor-
Plus discret que le Chevalier Carlton, il
te de parler du dessein qu'on avoit de cou-
la retraite des Américains. Il ne dit mot
n plus du *coup hardi* que ces *fanfarons* ont
tenter aux Trois Rivieres, ni des 22 piéces
canon que le Chevalier Carlton avoit *en-*
du dire qu'ils avoient caché dans les bois, &
il paroît qu'il auroit bien voulu tenir
ne fait point l'aveu, comme le Chevalier
rlton, que faute de vent, on a manqué le
oment de joindre Arnold à Longueil lorf-
'il se retiroit de Montréal. Ces divers détails
ns la relation du Chevalier Carlton, ont fait
e ici que c'étoit une expédition manquée. Il
ulte simplement de la lettre de M. Douglas,

que les troupes du Roi occupent tout le pays au-dessous du lac Champlain & Montréal qui n'est point une place de guerre, mais que Saint Jean, le seul poste important dans cette partie, est brulé. C'est ce qui ne seroit point arrivé si on eût coupé la retraite aux Américains, ou si on eût atteint Arnold à son passage par Longueil. M. Douglas termine sa lettre en disant qu'il cherche, avec le Général Carlton, les moyens de rétablir la navigation sur les lacs, pour accélérer les progrès de l'armée. On paroit persuadé ici que ces deux officiers écriront encore plus d'une lettre avant qu'ils ayent gagné la riviere d'Hudson, & que si aux approches de l'hyver ils ne se sont pas rendu maîtres de la pointe de la Chevelure (*fort Fréderik*) ils seront obligés de se rapprocher de Quebec pour les subsistances.

La même Gazette annonce qu'il est très-certain que l'Amiral Lord Shuldam a été vû le 26 Juin avec sa flotte portant ouest-quart-de-sud, sur New-York, à dix-sept lieues de *Block-Island*, & que la veille on avoit rencontré le Général Howe sur la frégate *le Greyhound*.

Voici ce qui se débite aujourd'hui du plan de la campagne: — Le Général Howe débarquera dans la Nouvelle Jersey, province très-fertile, où l'armée subsistera aisément; & aussitôt il ordonnera de la part du Roi, au Congrès continental de se séparer. Lorsque les Hessois, conduits par l'Amiral, feront venus le joindre, ses vaisseaux couperont la communication de

tte province avec la Penſylvanie, qui, par
moyen, ſouffrira une grande diſette de pro-
ſions. Toutes ſes forces étant raſſemblées, il
bliera la Proclamation du Roi, qui enjoint
ſoumiſſion. En cas de déſobéiſſance, il atta-
era l'ennemi avec ſes forces de terre & de
er, partout où il pourra, & il s'attachera à
umettre les Provinces du milieu, tandis que
Général Burgoyne, aſſiſté des ſauvages du
ınada, tâchera de pénétrer dans la Nou-
lle-York, dévaſtant & ſacageant tous les
ux où on n'implorera pas la clémence du
oi. — Le Général Clinton eſt chargé de ré-
ire les parties méridionales qui ſeront affoi-
ies par les renforts qu'elles auront été obligées
envoyer à la grande armée américaine. C'eſt
ıſi qu'on eſpere de triompher de la rébellion,
de faire rentrer l'Amérique, ſans nouvelle
uſion de ſang, ſous l'obéiſſance de ſon légi-
ne Souverain.

Voici, ſuivant le parti de l'oppoſition,
ıelle ſera l'iſſue de ce ſuperbe plan.

Le Général Howe exécutera ſon débarque-
ent à l'aide de ſes vaiſſeaux, qui vont plus
te ſur la mer, que les Troupes américaines
peuvent aller ſur la terre. Il trouvera quel-
ıe coin ſans défenſe, où il placera ſon camp,
où il ſera bientôt environné par une armée
uble de la ſienne. Tandis qu'il nourrira ſes
oupes, de bœuf envoyé de Londres, à deux
inées la livre, ſes auxiliaires déſerteront par
ntaines. Lorſque la ſeconde diviſion, qui eſt

encore à Torbay, (30 Juillet) arrivera pour le joindre, il sentira déjà les incommodités de l'hiver, & il donnera une seconde représentation de sa farce de l'*Evacuation*. Clinton pillera quelques plantations de tabac sur les rivieres de la Virginie, & il enlevera quelques Négres au profit du Lord Dunmore. Burgoyne fera le plaisir aux Canadiens de dépenser chez eux une bonne partie du million sterling de vote de crédit: il s'avancera bravement jusqu'au lac du S. Sacrement; & là les bateaux lui manqueront pour continuer sa route; mais la vraie raison sera, parce que les forces de la Nouvelle Angleterre lui auront dit : *jusqu'ici, & pas plus loin.* Il posera en cet endroit là les limites de la domination britannique, & il écrira aux Ministres des dépêches, où on lira cette phrase usée : *Il faut encore des Troupes; vous ne nous avez pas envoyé des forces suffisantes.* Et on lui répondra : *redde mihi legiones, Vare;* Varus, rends-moi mes légions.

J'ai l'honneur d'être, &c.

P. S. Voici, Monsieur, une proclamation du général Carlton à la suite de l'affaire du 8 Juin aux Trois Rivieres, qui mérite d'être rapportée en son entier: » D'autant que je suis informé que plusieurs des sujets abusés de S. M. des provinces voisines, souffrant de leurs *blessures* & de diverses maladies, sont dispersés *dans les bois* & paroisses des environs, & en grand

nger de périr, faute des ſecours néceſſaires; eſt enjoint par la préſente, à tous les apitaines & autres Officiers de milice, de re de promptes & exactes recherches pour uver tous ces *pauvres bleſſés* : de leur donner ſiſtance dont ils ont beſoin; & de les faire nſporter à l'hôpital général, où on aura plus grand ſoin d'eux. Toutes les dépenſes ſonnables qui auront été faites pour remr le préſent ordre, ſeront rendues par le ceveur général «.

» Si le reproche de leurs conſciences pour rs fautes paſſées, détournoit ces malheureux profiter des ſecours dont leur triſte ſituation ut avoir beſoin, je leur fais ſavoir par les éſentes, qu'auſſitôt que leur ſanté ſera rélie, il leur ſera libre de retourner dans rs provinces reſpectives «.

» Donné ſous mon ſeing & cachet de mes nes, au Château de Saint Louis de Quebec, 10 Juin 1776. *Signé* Guy CARLTON «.

Sans doute cette généreuſe attention du néral fait le plus grand honneur à ſes ſenens. On doit être ſurpris qu'elle n'ait pas duit le moindre effet : qu'elle ne lui ait pas retrouver un ſeul bleſſé; car il avoue dans ettre du 20 Juin, *qu'il ne ſait pas le nombre tués & des bleſſés du côté des rebelles*, & il ne dit nt qu'on lui en ait ramené aucun. Mais ſon cœur ne ſera pas rebuté pour avoir eû eu de ſuccès; & il ne faut pas douter que

depuis il ne lui ait ſuggéré encore une proclamation charitable pour faire retrouver ces vingt-deux pauvres canons qu'*il a entendu dire que les Rebelles avoient laiſſés dans les bois.*

N. B. Il y a des éditions de cette proclamation où la date eſt du 10 Mai, mais ce doit être une faute d'impreſſion copiée ſur la gazette de la Cour, qui n'eſt pas plus qu'une autre exempte d'erreurs. Car la relation envoyée par le même général Carlton, de la retraite des Américains, lorſqu'ils ont abandonné Quebec, le 6 Mai, atteſte qu'on ne s'étoit point approché & qu'il n'y avoit eu ni tués ni bleſſés en cette occaſion. Les Ecrivains Anglois qui ont copié cetre proclamation, la jugent relative au *coup hardi* frappé le 8 Juin par les Américains, & dans lequel il doit y avoir eu des tués & des bleſſés du côté des Rebelles, puiſque le général Carlton a dit *qu'il n'en ſavoit pas le nombre.*



AFFAIRES
DE L'ANGLETERRE
ET DE L'AMÉRIQUE.
1776.

Extrait d'une Lettre de la Virginie du 6 Mars.

NOUS apprenons de Croſſ-creek que deux mille Montagnards du Cap Feare ont joint le Capitaine Martin qui s'avançoit avec environ trois mille hommes des derrieres de la Virginie. On attendoit cette jonction depuis long-tems, & le bruit court qu'il y a déjà eû deux ou trois eſcarmouches dont on ne ſait pas encore les détails. 24 Avril.

Chambre des Pairs.

On propoſe de demander au Roi de faire mettre ſous les yeux de la Chambre les vraies

24 Avril. copies des certificats accordés par les Commissaires de l'Amirauté pour l'exportation des provisions, & d'autres articles en Amérique, depuis l'acte pour défendre tout commerce & toute comunication avec les Colonies mentionnées dans l'acte. Cette motion est admise.

Chambre des Communes.

LE LORD NORTH dévelope son plan de finances pour l'année présente, & pour la poursuite de la guerre en Amérique. -- Après avoir lu un état des subsides déjà octroyés qui se montent à 9,097,000 liv.

Voici, dit-il, comme je calcule les moyens. La taxe des terres 2,000,000. La dréche 750,000 liv. Les épargnes sur l'ordinaire des guerres 23,000 liv. La vente des terres dans les îles cédées 30,000 livres. Cet article ne peut être porté à cette somme que par supposition. Nous y avons souvent été trompé; mais comme on vend les effets du dernier Receveur, pour payer ses dettes, il y a lieu d'espérer que nous saurons plus positivement désormais à quoi nous en tenir. La gomme de Sénégal 2,000 livres, & quelques autres petits droits 11,444 livres. Il y a dans l'Echiquier 2,000 livres des droits levés sur l'Amérique. Il poursuit ainsi.

» Jamais le fonds d'amortissement ne s'est trouvé dans un état aussi florissant qu'aujourd'hui. Dans la

ſſion précédente ce fonds avoit été chargé de 24 Avril.
800,000 l. indépendamment des 100,000 l. octroyés
Sa Majeſté pour l'achat du Palais de Sommerſet,
qui montoit à la ſomme prodigieuſe de 2,900,000 l.
algré cette charge, la plus conſidérable qui ait
mais été miſe ſur ce fonds, il reſtoit dans l'Echiquier
la fin du quartier de Noel dernier un ſurplus de
,000 l. qui entrera aujourd'hui dans le compte
s moyens. On ne manquera pas d'obſerver, relativement à cet état de proſpérité, que les troubles acels en Amérique ayant été prévus, les importations
l'Amérique peuvent avoir été plus fortes que de
utume dans le cours de l'année derniere ce qui aura
oduit une augmentation ſurnaturelle de douanes,
ais j'aſſure tout le contraire à la Chambre. Dans le cours
dernier quartier, quelqu'étonnant que cela puiſſe
roître, le produit du fonds d'amortiſſement ſe monit le 4 du préſent mois à 960,000 l. de ſorte que
produit des cinq derniers quartiers enſemble a été
la ſomme preſque incroyable de 4,000,000 l. ou
3,877,000 l. «.

» Quoique cet état du fonds d'amortiſſement puiſſe
re croire que le commerce avec les Colonies n'eſt
nulle importance, je ne prétends point tirer de ce
e je viens d'expoſer aucune conſéquence de cette
ture. Je ſuis convaincu de la grande importance
cette branche très-précieuſe de commerce,
ais en même tems cet état floriſſant du fonds d'amorſement m'autoriſe a en tirer une autre induction
s-intéreſſante, c'eſt qu'il prouve l'opulence, la
ande conſommation privée, la proſpérité publique
les reſſources immenſes de l'Angleterre. J'avoue
e j'en ai été moi-même très-étonné. J'ai ſoupçonné
e les importations de l'Amérique devoient avoir
beaucoup plus conſidérables qu'en tout autre tems
moins au commencement de l'année derniere, mais
i verifié, à mon grand étonnement, que cela n'étoit
s, & j'en ſuis convaincu par le produit du dernier

24 Avril. quartier. J'ai fait des recherches pour ſavoir ſi cela ne provenoit point de ce que la douane paye beaucoup moins de gratifications & de remiſes de droits, mais j'ai encore été déſabuſé, car quoique les gratifications & les remiſes ayent éprouvé une diminution, ces articles n'ont point diminué en proportion ſuffiſante pour compenſer la perte de notre commerce Américain. Mais d'après d'autres informations j'ai découvert bien autre choſe : ce n'eſt pas par les douanes ſeulement que le fonds d'amortiſſement s'eſt enrichi, mais par les acciſes ſur la conſommation intérieure, ce qui eſt la preuve la plus inconteſtable de l'opulence propre du peuple qui eſt le conſommateur des articles ſujets à l'acciſe «.

A l'égard des fonds & de la dette, nous ne ſommes donc pas dans une ſituation auſſi déplorable que quelques perſonnes le veulent faire croire. Sans la malheureuſe guerre des Colonies, je ne doute pas que je n'euſſe payé cette année encore un million de la dette nationale «.

» D'après ces apparences flatteuſes, je me crois autoriſé à charger le fonds d'amortiſſement de la ſomme de 2,900,000 l. que je propoſe d'autant plus volontiers que ce fonds me paroît accroître avec une merveilleuſe rapidité. En prenant le terme moyen des deux dernieres années, le produit de ce fonds a été de 2,800,000 l. & celui des trois dernieres années de 2,700,000 l au lieu que l'année moyenne des cinq années précédentes a été à peine de 2,500,000 livres. Avant le commencement de la derniere guerre il ne produiroit tout au plus que la moitié de cette ſomme. Je repete donc ce que j'ai déjà dit que notre commerce eſt immenſe, que nous avons les plus grandes reſſources & que notre opulence intérieure ne ſe peut preſque pas imaginer. Quoique la dette nationnale ſoit conſidérable, & nos charges énormes, les commerçans, les artiſans & les cultivateurs dans la Grande-Bretagne vivent d'une maniere tout-à-fait

connue à tout autre pays. Voyez le genre de vie un laboureur, examinez sa nourriture, ses habits, même le luxe qui lui est propre, & comparez cet omme avec les hommes de la même classe en Irlande, ans tout autre partie de l'empire ou en Europe, & ous serez dans la plus parfaite conviction que malgré énormité de nos taxes & de nos charges, il n'y a oint d'endroit sur la terre où l'on puisse se procurer ussi aisément que dans la Grande-Bretagne les nécessités & même les douceurs de la vie «. 24 Avril.

» Je vais présentement expliquer une autre opération qui consiste en 1,500,000 l. de billets de l'Echiquier. lle a beaucoup de rapport à un objet qui n'est pas nmédiatement sous les yeux du comité, c'est l'état ctuel de la Compagnie des Indes & ses arrangemens vec la banque. En 1772 le Gouvernement prêta à ette Compagnie 1,400,000 l. en billets de l'Echiquier our la tirer de l'état de détresse où elle se trouvoit. Depuis ce tems-là cette Compagnie en a remboursé ,100,000 l. il ne reste donc de ces billets que 300,000 l. Rien n'empêche par conséquent qu'on ne puisse mettre en circulation 250,000 l. de plus de ces billets ue l'année derniere, sans courir le risque d'une surcharge. C'est d'après ces principes que je porte les billets d'Echiquier de 1,250,000 l. à 1,500,000 l. Vous voyez, Messieurs, par ce détail des moyens, u'il restera un vuide d'environ deux millions. Je proposerai de le remplir par un emprunt sous hypoteque 'une somme de 2,000,000 l. & par ce moyen il se rouvera un surplus de moyens de 56,000 l. Voici e quelle maniere on levera cet argent. Pour chaque oo l. souscrite on donnera au souscripteur une action e 70 l. dans les annuités consolidées à 3 pour cent e qui fera une somme de 1,400,000 l. & trois billets dans une lotterie de 600,000 l. à 10 l. le billet avec ne prime de 7 l. 10 s. sur chaque 100 l. souscrite. La somme hypotequée sera de 2,150,000 livres & les intérêts se monteront à 64,500 l. par an. Dans cette opération j'ai deux points de vue, le pre-

24 Avril. mier de faire le meilleur marché poſſible pour la nation, & l'autre de donner aux Actionnaires un profit raiſonnable pour les encourager à ſouſcrire. Je me flatte de pouvoir remplir l'un & l'autre objet. Il eſt vrai qu'il y aura une perte évidente de 15 pour cent pour la nation, mais il n'eſt pas poſſible de faire autrement ; car le ſouſcripteur n'aura pas un gain réel, attendu le très-bas prix des fonds, puiſque la prime & le bénéfice qu'il fera ſur les billets de loterie ne lui produiront d'autres avantages que la ſureté de placer ſa ſouſcription ſans y perdre «.

» Les intérêts de ces nouveaux fonds monteront à 64,000 l. par an, & comme je ne prétens pas morceler le fonds d'amortiſſement il faut qu'ils ſoient levés par de nouvelles taxes «.

» Dans tous les pays où la néceſſité ne fait pas loi, il faut, autant qu'il eſt poſſible, que le luxe porte les taxes, ſur-tout lorſque le crédit & la force d'une nation dépendent principalement de ſon commerce. Dans les moyens que je vais propoſer au Comité je ne perds point de vue ce grand objet. Il y a des circonſtances où ce genre d'impôt ne ſeroit pas convenable. Lorſqu'il faut ſe procurer de grandes ſommes, le fardeau doit être réparti généralement ſur toute la maſſe du peuple qui ſeul eſt capable de le ſupporter. Dans une opération comme celle dont il s'agit ici, c'eſt le luxe qu'il faut taxer, d'abord parce que le premier poids doit tomber ſur l'opulence, & enſuite parce qu'il faut éviter autant qu'il eſt poſſible toute taxe, qui dans ſes conſéquences peut tendre à affecter nos manufactures au point de rencherir leur prix pour l'acheteur étranger ».

» La taxe ſur les voitures à quatre roues porte ſur une choſe qui, quoique commode & utile, peut être d'un autre côté regardée comme un objet de luxe, parce qu'il n'y a que les gens réellement riches qui ayent équipage. La taxe ſur les voitures à deux roues eſt dans le même cas, quoiqu'au ſecond dégré. En examinant le produit de cette derniere taxe, on

t qu'elle décroît tandis que l'autre augmente tous ans. Le nombre des voitures à quatre roues qui oient la taxe l'année derniere étoit de 18,600 l. is comme il peut arriver que les particuliers qui ont plusieurs en suppriment une à cause de la e, ou que d'autres causes fassent diminuer le nombre voitures à quatre roues; admettons cette supposition, fixons le nombre de ces voitures à 17,000. A 1 l. cune de droit nouveau, elles produiront une somme 17,000 l. «.

24 Avril.

» Les voitures publiques me paroissent un autre ob- susceptible de taxe. Les particuliers qui en payent ur leurs voitures trouvent un peu étrange que celles louage en soient exemptes sur-tout lorsqu'ils se voyent is les jours dépassés sur les routes par des voitures argées d'une quinzaine de passagers en dedans ou dehors sans qu'elles contribuent en rien aux dépenses bliques. Je porte le nombre de ces voitures à quatre nts, quoique je le croye beaucoup plus considérable. , à 5 l. chacune elles produiront environ 2,000 l. r an «.

On a déja mis des taxes sur les actes & sur le papier ur les affaires; mais la facilité avec laquelle se fait perception de ce droit & les avantages que les rties retirent de leurs transactions, permettent, je ois, qu'on charge les actes d'un controlle additionnel. e controlle, établi en 1736, a produit l'année derere 32,000 l. Je suppose qu'il ne rende année moyenne e 30,000 l. & je demande qu'on mette une taxe ditionnelle d'un shelling sur les 30,000 actes, ce i produira de plus 30,000 l. sterling «.

» Les cartes & les dez sont des objets réels de luxe; en conséquence ils doivent être taxés. On a timbré nnée derniere cent soixante-quatre mille jeux de rtes qui ont rendu entre trois & quatre mille livres; nouveau droit de six deniers produira une pareille mme, le droit d'un demi-écu sur les dez, environ atre cent, & la totalité de ces deux nouveaux pôts montera à plus de 4,000 l. «

24 Avril. Je regarde les gazettes en général, comme un objet très-susceptible de taxation. Plusieurs personnes pensent qu'elles font plus de mal que de bien, tandis que d'autres y voient un grand avantage pour le public. Je ne prétends point décider cette question, mais je ne puis m'empêcher d'observer que toutes ces gazettes répandent des bruits qui ne méritent aucune créance. Suivant elles des Ministres cruels, ambitieux & tyranniques mettent dans le plus grand danger les libertés de l'Angleterre ; & cependant c'est sous ce gouvernement despotique qu'on laisse impunément les Gazetiers calomnier tous les jours les opérations & les personnes de ces mêmes Ministres, qu'ils représentent comme les ennemis de la liberté. Je suis en état de vous apprendre que ces calomnies & ces faussetés circulent & sont repetées au moins dans douze millions deux cents trente mille gazettes pendant le cours d'une année. Il est difficile de déterminer d'où peut provenir une si grande avidité pour la lecture des gazettes. On ne peut certainement pas l'attribuer au desir de se rendre plus savant ou meilleur. L'ennui de soi-même le besoin de se débarrasser du poids d'un quart d'heure, une curiosité vague & puérile, telles sont, je crois, les véritables causes de cet inconcevable attrait. Mais quoiqu'il en soit, les gazettes sont toujours une sorte de luxe, & d'après le goût du public pour leur lecture, il n'est pas douteux qu'elles ne soient très-susceptibles d'une taxe. On voit par les derniers états que le produit de la taxe d'un denier de timbre s'est monté à 50,000 l. Je propose de taxer cet article d'un demi-denier additionel, lequel, si la vente se soutient au même taux, produira 25,000 l. Mais comme il est possible qu'il y ait quelque diminution dans la vente qui en occasionnera dans la recette de l'impôt, je ne porterai le produit de l'augmentation qu'à 18,000 l. par an. Ces différentes sommes réunies font environ celle de 70,000 l. par an. Cette somme sera appliquée au payement de l'intérêt de 2,150,000 l. lequel est de 64,000 l. Il restera donc sept à huit mille livres

an pour le fond d'amortiſſement, j'entends tou- 24 Avril.
rs pourvû que le produit de ces différentes taxes
: tel que je viens de le faire voir «.

» Il eſt à propos de parler ici du crédit pu-
: ; il y a des politiques chagrins & mal infor-
s qui ſe le repréſentent dans l'état le plus dange-
x. Sans doute la dette eſt beaucoup plus conſidé-
le qu'on ne voudroit ; mais je ne conviens nulle-
nt qu'il doive en réſulter les funeſtes effets qu'on
igure. La partie de cette dette, qui appartient
: étrangers, eſt une charge très-onéreuſe pour
us, & il eſt conſtant que l'accroiſſement des dettes
raîne celui des impôts qui écraſent celui de l'in-
ſtrie : ce ſont de grands maux ; mais ils ne ſont
encore ce qu'on les croit ; & tant que le Parle-
nt ſoutiendra la confiance des créanciers, le credit
ional fleurira «.

» On ne peut pas nier que la nation ne ſoit dans
ſituation la plus riante ; elle ſupporte des fardeaux
nſidérables avec beaucoup plus d'aiſance qu'elle ne
portoit les plus legers, il y a une centaine d'années.
regardons point les taxes comme oppreſſives ; mais
êtons plutôt nos regards ſur les richeſſes qui nous
ſent après les taxes payées, & nous aurons de quoi
us convaincre de l'état floriſſant de la nation.
rcourez tout le Royaume ; où trouverez-vous les
rques de la pauvreté ? Dans quelle partie l'État
nche-t-il vers ſa ruine ? Dans la décadence
ne nation chacun cherche à ſe retirer. Mais voyez
us des riches prendre ce parti ? Les voyez-vous
retrancher les moindres plaiſirs ou ſuperfluités pour
nbraſſer une vie plus frugale ? Comparez le payſan
l'Angleterre avec celui de toutes les autres nations
monde ; où en trouverez-vous de plus heureux ?
à les pauvres ſont-ils mieux nourris, mieux vêtus ?
leur comparez pas au moins ceux d'Irlande. En
néral, Meſſieurs, ſoyez certains, d'après la richeſſe
la propriété de la nation, que ſi des taxes encore
us fortes ſont néceſſaires, l'état y ſuffira «.

24 Avril. » On veut encore donner une fausse idée du résidu du fonds d'accroissement. On a prétendu qu'à peine il excédoit 2 à 300,000 par année; mais, Messieurs, c'est une assertion fausse & ridicule, qui ne peut être que l'effet de l'ignorance. Si la paix eût duré & qu'on n'eût levé que seize mille matelots, ce qui est l'établissement de paix, je suis certain que le Gouvernement auroit été en état de continuer à rembouser un million par année du capital des 3 pour cent «.

» La petite quantité des espèces en circulation & la surcharge du papier monnoye inquietent encore beaucoup certaines gens. Ils affirment que les especes ne montent qu'à douze millions; mais la refonte a prouvé clairement leur erreur. Les seules espèces d'or montent à plus de douze millions que ces calculateurs nous donnent pour être la totalité. Mais toutes leurs conjectures sont mal fondées. On a frappé depuis 1772 pour 13,194,215 l. d'espèces qui certainement sont restées dans le Royaume. En outre il y a présentement 70,000 l. à la Monnoye. La nouvelle proclamation pourra faire rentrer quatre millions de la totalité; mais comptons sur trois. Nous avons encore le vieux Or qui avoit le poids. Mettez le tout ensemble & jugez avec quel peu de fondement ces visionnaires ont pu dire que les especes d'or & d'argent ne font qu'une somme de douze millions «.

» Il se trouve aussi peu de justesse dans leur opinion sur le papier monnoye. En 1772 nous avions trop de divers papiers; mais il n'y a pas le sens commun à mettre le papier de la banque dans cette classe. Le secret de la banque est connu de beaucoup de négocians de la cité. Tour-à-tour il leur est confié & après avoir geré ses affaires, ils retournent chez eux, aux leurs propres, avec une aussi haute idée de la stabilité du crédit de la banque qu'avant qu'ils eussent été initiés dans ses affaires. Il n'y a point de mystere. Le public paye annuellement à l'administration de la banque 50,000l. & les actionnaires n'en partagent que 240,000l. en dividende «.

Une autre objection qu'on nous fait sur la circu 24 Avril.
n est toute aussi frivole. On prétend qu'en amé-
nt les espèces nous avons invité l'étranger à les
ver. Mais on ne prend nos espèces que par poids
on par compte «.

Si toutes ces plaintes étoient justes, la Grande-
agne se trouveroit réduite à un tel état d'affoi-
ment, qn'elle ne pourroit pas plus se défendre
e ses ennemis naturels que contre les Américains.
is porté pour une reconciliation avec les Amé-
ns, si cette reconciliation pouvoit mettre fin à
uerre. Mais je ne puis de sang froid entendre
que les habitans de la Grande-Bretagne sont
nerés en comparaison de ce que sont les Amé-
ns «.

La puissance & la prospérité de la Grande-Bre-
e ne sont point déchues de leur ancienne splen-
; ses habitans ont toujours le même courage &
mêmes prétentions, malgré toutes les peines qu'on
ses pour établir l'opinion contraire. Quoique les
lois aient été décriés aux yeux de toute l'Europe
ne des peuples sans vigueur, sans courage &
ame : quoique l'on assure que la Grande-Bretagne
puisée, consumée par les taxes & à la veille
banqueroute générale : quoiqu'on ait qualifié du
nom de défaites, les événemens d'une campagne
ous n'avons pas eu tout le succès que nous nous
romettions : quoique sous les mêmes pinceaux
érique soit représentée comme le siége de la vertu,
liberté, du courage & du héroisme ; je crois
ndant que ce Royaume si dégradé, si avili, si
ié, a assez de courage pour faire valoir ses droits,
punir les insultes qu'on lui a faites & pour con-
re ses ennemis étrangers & domestiques qu'il ne
manque ni la volonté ni les moyens de venger
onneur offensé. C'est ce qu'il n'a jamais manqué
ire envers ceux qui ont abusé de sa patience &
modération, & quelques ménagemens qu'il ait
abord avoir pour eux, l'experience les a toujours

24 Avril. inſtruits, à leurs dépens, qu'on ne l'irritoit pas impunément «.

» On peut ſe rappeller les fauſſes propheties du docteur Browne à la fin de la guerre derniere. Selon lui les Anglois n'étoient que des hommes efféminés, & ils ne devoient s'attendre qu'à des malheurs & à des diſgraces. Les rêveries du Docteur ſe renouvellent actuellement, & je ne crains pas d'annoncer que les prédictions des frondeurs auront le même ſort que celles de cet écrivain. Peut-être auſſi comptent-ils ſur la même reſſource. En effet, comme on reprochoit au Docteur Browne la fauſſeté de ſes propheties démenties par les ſuccès les plus brillans : » mais répondit-il » ſans ſe démonter, ces ſuccès là n'ont eu lieu que » depuis que mon livre eſt écrit «.

» On n'a pas fait moins d'efforts pour décrier la banque & diminuer ſon crédit, mais tout cela n'a rien produit. On s'eſt donné beaucoup de peine pour prouver la dépendance où elle eſt du gouvernement, leur connection réciproque & le pouvoir qu'elle procure au Miniſtere. Si par le Miniſtere on entend le premier lord de la Tréſorerie, j'aſſure le Comité que je n'ai aucun pouvoir. Si j'en avois j'en ferois le meilleur uſage poſſible, & il ne ſerviroit qu'au bien public. On a dit auſſi que la banque s'étoit liguée avec le gouvernement contre le peuple. Rien n'eſt plus faux, car, en faiſant cauſe commune avec le gouvernement, la banque a rendu un ſervice eſſentiel aux peuples. Ce qui le prouve bien c'eſt que ſi le peuple retiroit au gouvernement ſa confiance, ne fût-ce qu'un jour, dès le lendemain toutes les perſonnes qui compoſent l'adminiſtration actuelle, n'auroient pas plus d'influence ſur la banque que tout autre claſſe de particuliers quelconque. En général je n'héſite point à déclarer que je ne connois point un ſeul exemple où la banque ait aidé le gouvernement, ou pour parler plus vrai, la nation, autrement qu'en faiſant circuler les billets de l'Echiquier & de la Marine : ce qui les a mis dans le commerce & a fait baiſſer l'intérêt d'un demi pour cent «.

Au moindre événement, le parti de l'opposition menace toujours d'une banqueroute très-prochaine. 24 Avril.
r en donner un exemple dans le genre le plus
rde, je vous rappellerai que quelqu'un qui étoit
s membre du Parlement & qui ne l'est plus au-
d'hui (M. Crosby) ayant déplu à la Chambre fut
ermé à la Tour. Ce fut alors un cri général
é par son parti, que tout le monde alloit porter
papier à la banque, qui n'auroit pas assez d'es-
es à rendre & que la nation alloit être ruinée puis-
le Lord-Maire de Londres étoit à la Tour. On
gina toutes sortes d'artifices pour faire manquer la
que, mais quel mal cela lui fit-il ? Les Directeurs
ntifs à soutenir leur crédir ne seront jamais ren-
és par une catastrophe subite. Les convulsions
essuya le commerce en 1772, loin de leur porter
une atteinte, leur donnerent occasion de se distin-
r & de se faire honneur. Aujourd'hui on dit &
croit que la banque a prêté de l'argent au Gou-
nement pour faire la guerre & que sans cela il
uroit pu la faire. C'est une assertion bien ridicule
banque a toujours été prête à assister le gou-
nement, & cela doit être, puisqu'elle en retire de
rands avantages. Mais les Directeurs de la banque
trop sages pour avancer de l'argent sans une
té suffisante, & même au moment présent ils ne
teroient pas un shelling sur les taxes projettées, si
s n'étoient pas revêtues de la sanction de la Cham-
. Ils n'auroient pas plus d'égards pour les de-
ndes de l'administration que la Bourgeoisie de Lon-
s n'en a montré pour les jeremiades de son Lord-
ire, lors de la derniere élection. C'est sans fon-
nent qu'on voudroit prétendre qu'un Ministre a
l'influence sur la banque. Comme compagnie mar-
nde elle doit avoir des liaisons avec le gouverne-
nt; mais ce n'est pas une raison pour que le Ministre
aucune influence sur elle «.

Disons un mot sur le papier monnoye qu'on a pré-
du devoir ruiner la nation. Dans tous les pays puis-

24 Avril. sans & commerçans, il se trouvera toujours des gens qui voudront vivre sur le genre humain & qui, au moyen d'un crédit artificiel, chercheront à se procurer tous les plaisirs de la vie; mais leur carriere sera courte. Le propre d'une bulle d'eau, est de s'évanouir promptement. Comme leur systême est une vraie bulle d'eau, il doit se dissoudre de lui-même. Ce n'est point du tout là le cas de la banque & Pope a bien dit :

» Ici s'éleve une bulle d'eau & là un monde «.

Si la banque n'a pas la stabilité de l'univers, il est du moins probable qu'elle ne manquera pas. La prudente administration des Directeurs, leurs fréquentes mutations, la modicité des dividendes, tout tend à affermir son crédit qui a sur-tout redoublé quand on a vu payer avec autant d'exactitude que d'aisance ceux qui effrayés par de fausses allarmes étoient accourus à la banque pour reprendre leurs fonds qu'ils croyoient dissipés. Enfin, soyez bien convaincus, Messieurs, que c'est pour l'intérêt mutuel de la nation & de la banque qu'il doit subsister entre le gouvernement & la banque une liaison telle qu'elle est aujourdh'ui «.

» Ce que le Docteur Price a dit de la quantité du numéraire qui circule actuellement en Angleterre, son assertion que le payement des taxes feroit verser dans l'Échiquier la totalité de ces espèces, après quoi il ne resteroit plus que du papier en circulation, tout cela est dénué de fondement. Il se trouve présentement dans le Royaume quinze cents mille livres sterling en espèces d'or au-de-là du montant total auquel divers écrivains ont fixé la totalité du numéraire courant en argent & en or «.

» Indépendamment de cela, toutes les guinées de poids d'entre cinq deniers six grains & cinq deniers huit grains sont encore en pleine circulation. Il est bien vrai que si toutes les taxes se payoient en un seul jour l'Echiquier absorberoit la plus grande partie du nu-

aire, mais la recette des taxes ne se fait que petites portions à la fois & en divers tems, ainsi e assertion perd toute sa consistance «. 24 Avril.

Au surplus, Messieurs, l'emprunt a beaucoup ux tourné qu'il n'auroit fait il y a trois ou quatre s. Les annuités consolidées à trois pour cent sont bées de demi ou trois quarts pour cent à l'oc-n des prétendues lettres apportées par un vaisseau mment arrivé de la Jamaïque, dans lesquels il question de préparatifs de guerre par les François es Espagnols dans ces contrees, & de la procla-ion de la loi martiale dans cette île. Quelque rable que soit une telle nouvelle pour les opé-ns actuelles de finances. (en ce que le gou-ement trouve à meilleur compte les effets qu'il engagé à donner aux prêteurs) je ne puis me idre à autoriser, en quelque sorte par mon silence, oruit aussi dénué de fondement. En effet, s'il t le moindre motif, je suis très-assuré que le iverneur n'auroit pas laissé partir pour l'Europe âtiment chargé d'un tel avis sans informer le vernement de la Grande-Bretagne d'un événe-t aussi important «.

Au sujet de la guerre contre les Américains, je s fâché qu'on me supposât moi ou mes collegues l'opinion qu'il ne faut pas traiter les Améri-avec douceur & modération, & même avec nt d'affection qu'il seroit possible. Les bruits qu'on t courir concernant la décadence du courage nal & la répugnance générale du militaire pour ierre en Amérique, sont de toute fausseté. Ce des propos qu'on doit attribuer au fiel des mem-de l'opposition, qui se plaisent à déprécier ainsi compatriotes. Pour moi je ne vois rien qui an-e un pareil éloignement général pour le service mérique. Il est vrai que plusieurs personnes d'après principes particuliers, ont refusé de prendre les s contre les Américains ; & si quantité d'autres sent montré l'empressement le plus vif à les

24 Avril. remplacer, j'aurois peut-être pu penser que le cou-rage nous manquoit; mais cet empressement pou servir ne me laisse aucun sujet de changer d'op nion sur la bravoure naturelle de mes compatriot & sur leurs dispositions à servir la patrie par tout c leur secours peut être nécessaire «.

» Je finirai par observer encore que c'est une grand absurdité de dire que l'opération pour donner à nos e pèces le poids requis & les tirer du discredit où ell étoient avant 1773, les rend plus sujettes à sort du Royaume. Nos espèces passent chez l'étranger no comme espèces courantes d'Angleterre, mais comm matieres d'or & d'argent qu'on ne reçoit que sur pied de leur poids. Il n'y a donc aucun avantage les acheter leur prix courant pour les exporter comm simple matiere. L'opération par laquelle on a arrê la circulation des guinées légeres est on ne peut p plus sage & plus conforme à la saine politique; ell a rétabli l'honneur du coin du Roi, & elle tend a maintien des bonnes mœurs parmi les sujets; pui qu'elle empêche qu'ils ne se trompent les uns l autres «.

TOUTES LES PROPOSITIONS du lord Nort ont été agréés, & l'opposition n'a fait qu de foibles efforts pour les combattre. L COLONEL JOHNSTONE a même paru approu ver quelques-unes des nouvelles taxes. Su celles des gazettes il a seulement observ que le gouvernement devroit bien mettr un impôt particulier sur tous les pamphlet qu'il fait écrire à l'appui de ses prétention & dont il envoye des cargaisons entieres e Amérique. Il a remarqué aussi que les voi tures publiques, loin d'être des objets de luxe étoient de la plus grande nécessité pour l commerce. — M. CHARLES FOX est con

ven

que les papiers publics étoient la peste 24 Avril.
société; mais il a accusé le Gouverne-
de faire écrire des Pamphlets injurieux
Chambre; & il en a cité un intitulé: *Hist*-
u treizieme Parlement de la Grande Bre-
M. Johnstone a soutenu au Ministre
s allarmes du côté de la Jamaïque n'é-
point fausses; & il a parlé des arme-
des Espagnols & des forces qui sont à
France. Mais Milord North a dédaigné
convaincre autrement que par l'assu-
qu'il n'y avoit rien à appréhender.

COLONEL BARRÉ à sommé les Minis-
e déclarer si le lord Howe partiroit en-
ne partiroit pas, & si on pouvoit
ter que le Ministere fût parfaitement
ord dans la résolution d'exiger de l'A-
ue une soumission indéfinie, puisque
d North se disoit rempli de senti-
le modération & d'affection pour l'Amé-
tandis que d'autres membres du Mi-
insistoient pour une guerre à outrance.

SOMME levée par la souscription, doit se
r à deux millions, pour chaque cent livres,
els les souscripteurs ont droit à 77. 1 ½ des
és à 3 p. %. & à trois billets de loterie.

77. 1 ½ en annuités à 3 p. %.			
évalués sur le pied de 85	#.	ß.	₰.
cent, font.	65	17	6

trois billets pour achever
o liv. que les souscripteurs

24 Avril. ont payé en argent, font...... 34 2

Total appellé *Omnium*... 100 0

Il eſt donc clair que chaque billet eſt comp aux ſouſcripteurs ſur le pied ſeulement de 11 7 ſ. 6 den. & non 12 liv. ni 11 liv. 10 ſol comme on l'a dit par erreur dans quelqu écrits publics.

Les billets gagnans montant à 600,000 l ne ſeront pas payés en argent, comme da les précédentes loteries; mais après le tirag chaque billet gagnant ſera converti en annui de 3 p. °/o. de ſorte qu'un lot de 20,000 l ſur le pied de 85 p. °/o. ne vaudra pas da cette loterie plus de 17,000 liv. en argent, tous les autres lots ne rendront pour chaq 20 liv. que 17 liv.

PLAN

DE LA LOTERIE D'ÉTAT.

Nombre des lots.	Valeur de chaque lot.	Total.
1 de	25,000 liv. ſtel..........	25,000
2 de	15,000	30,000
2 de	10,000	20,000
4 de	5,000	20,000
10 de	2,000	20,000
20 de	1,000	20,000
40 de	500	20,000
200 de	100	20,000
580 de	50	29,000
29,150 de	15	383,000

24 Avril.

ur le Billet tiré le premier, dans chacun rois premiers jours, 1000 liv. chacun.	3,000	24 Avril.
our le Billet tiré le dernier de tous.	10,000	

'annuité des Billets de loterie, ne courra que du anvier 1777.

elle des 1,400,000 l. à compter du 5 Avril 1776; e premier quartier sera payable au 4 Juillet, mais transférable & remboursable.

arrhes avant le 30 Avril.......... 15 p. $\frac{0}{0}$.

Sur la Souscription des 1,400,000 *l.*

Avant le 30 Mai..........	15
le 28 Juin..........	20
le 31 Juillet........	15
le 10 Septembret....	15
le 24 Octobre.......	20

Sur la Loterie de 600,000 *l.*

Avant le 14 Juin..........	25
le 10 Août.........	30
le 3 Octobre.......	30

écompte de 3 p. $\frac{0}{0}$. à ceux qui payeront le total de ontribution pour les 1,400,000 l. avant le 5 Juillet; our la Loterie, avant le 8 Août; — respective- t jusqu'au dernier terme prescrit, pour le paye- t de chacun.

'intérêt de l'emprunt est de 64 m. l. & le revenu nouveaux droits doit être de 73 m.

Voitures............	19,000 l.
Contrôles...........	30,000
Gazettes............	18,000
Cartes & Dez........	600
Total........	73,000 l.

24 Avril. Les Courtiers ont fait à la Bourse des ma
chés pour des billets de loterie à 11 liv. po
le premier Juillet, & à 12 liv. pour le tirage.

La plus forte prime sur l'*omnium*, c'est-
dire sur la loterie & la souscription ensembl
a été de 1 ½. p. cent, & avant la conclusion
marché, il y avoit force vendeurs à ¾ p. ce
de prime, c'est-à-dire à 100 l. 15 s. o d.

Pour réunir sous le même point de vue tou
l'affaire des finances angloises, nous placero
ici un calcul très-exact des diverses taxes q
payent en Angleterre le pain & la bierre,
deux premiers besoins de la vie, ces de
élémens de toute richesse & de toute puissan
Il est bon qu'il se trouve dans le même cad
avec le riant tableau que Mylord North vi
de faire des riches facultés de sa nation.

Pour le Pain, on paye en Angleterre : Une t
des terres pour le sol où croit le froment; une taxe
terres pour le moulin; une taxe des terres pour le bo
une taxe des terres sur la boulangerie où il est cuit;
taxe des terres sur l'eau qui entre dans le pain; une t
sur le levain avec lequel on le travaille; une très-lou
taxe sur le sel qu'on y met; ajoutez à cela une ré
bution raisonnable pour dédommager le Boulanger
l'entretien de son ménage, qui monte au triple de
qu'il étoit avant la Révolution en 1688.

Pour la Bierre on paye : Une taxe des terres p
le sol où croit l'orge.................. 1 t

Dito. Sur la maison où on fait la Bierre.. 1

Dito. Sur la maison où on la brasse..... 1

Dito. Sur la maison où on la vend..... 1

24 Avril.

[...]to. Sur les chaiſes où on s'aſſied pour la 1
[...]to. Sur le ſol où croit le houblon.... 1
[...]ito. Sur l'eau néceſſaire pour la braſſer.. 1
[...]ois différentes taxes ſur la dreche, à trois [...]entes fois, pour trois différens uſages. .. 3
[...]ois différentes taxes ſur le houblon, à trois [...]entes fois, pour trois différens uſages... 3
[...]ois différentes taxes, aſſiſes ſur la bierre [...]e ci-deſſus.......................... 3
[...]ois différentes taxes ſur le charbon néceſ[...] pour la braſſer...................... 3
[...]e taxe ſur la cuve dans laquelle on la cuit. 1
[...]eux taxes ſur les douves pour les barils [...]n la met.............................. 2
[...]ne taxe ſur les cerceaux qui ſervent à [...]les barils............................ 1
[...]ne taxe ſur le levain pour la bierre.... 1
[...]ne taxe ſur les chandelles dont ſe ſervent [...]raſſeurs en travaillant................ 1
[...]uatre taxes pour la permiſſion de vendre [...]rdée aux détaillans.................... 4
[...]n Soldat logé chez un Détaillant, peut [...]r à juſte titre pour une taxe............ 1
[...]eux taxes ſur le pot.................. 2
[...]inq taxes ſur le jour qui éclaire & ſur l'air [...] reſpirent par leurs fenêtres ou lucarnes, [...]raſſeurs & les Détaillans.............. 5

Total...... 37 taxes

[...]bſervations ſur l'impôt relatif aux voitures.

[...]n vient de ſupprimer la loi de Georges II.

24 Avril. qui réduisoit à quatre le nombre de voitu
à quatre roues, pour lequel l'impôt seroit pa
par un particulier ayant plusieurs voitur
Cette loi en effet étoit injuste; car le Loue
de voitures en étoit excepté, & on lui fais
payer l'impôt pour toutes les voitures q
pouvoit avoir, quelque quantité qu'il en eu
tandis que le riche particulier ne payoit q
pour quatre, même quand il en auroit eu vin
L'augmentation de ce droit étant du doub
va faire doubler aussi les frais de voyage
Angleterre; & il s'en faut bien que les voyag
soient toujours un article de luxe. On assu
que les grands & les gens riches, ne font p
scrupule d'éluder la loi, & qu'ils ne payoie
rien pour leurs voitures, même quand ils a
roient pû y satisfaire en ne payant que po
quatre. Est-il à croire que désormais ils sero
plus exacts, parce que leurs obligations so
plus onéreuses? Il en est de même de l'imp
sur la vaisselle d'argent, pour lequel chac
doit renouveller sa déclaration tous les an
c'est ce que les gens riches ne songent p
même à faire. La taxe ne se leve guères q
sur ceux qui n'en ont pas considérablement,
qui sont plus à la portée des Officiers de l'assi
aussi le revenu de cette branche d'impôt, e
il très-modique.

25 Avril. LA REINE accouche vers les sept heures
matin, d'une princesse, dans son palais au Pa
de Saint James. L'Archevêque de Cantorber
plusieurs Lords, membres du Conseil privé

Majesté, & les Dames de la Chambre de la ne, s'y sont trouvés. Les canons de la Tour aussi-tôt annoncé cet heureux événement public. La Reine & la jeune Princesse se tent aussi bien qu'on peut le désirer. 25 Avril.

On reçoit la nouvelle que les bâtimens de nsport où sont embarquées les troupes Hessies, sont arrivés devant l'Isle de Whigt.

La frégate de guerre le *Tartar*, Capitaine haney, part de Spithead, ayant à bord un rès pour l'Amérique.

Il arrive encore dans la Tamise plusieurs imens chargés de froment venant de l'é- nger.

Dans le session de 1774—5, on n'a point nandé au Parlement d'ouvrir le port de ndres, pour l'importation du bled & des ins, en payant le petit droit, attendu que prix au marché de *Marcklane*, sont toujours tés beaucoup au-dessous de ce qu'ils auroient être pour justifier la demande : en consé- ence, le gros droit se perçoit à la Douane.

Chambre des Pairs.

On entend le rapport des Juges sur le Bill duc de Saint Alban; & son Agent est exa- né à la Barre, sur les mesures qu'il a prises nformément aux ordres de la Chambre. Il pose que cet ordre a été signifié aux diffé- ntes branches de la famille de Beauclerc; e M. Topham Beauclerc l'a assuré qu'il ne pposeroit pas à la demande, & qu'il a reçu

25 Avril. les mêmes assurances de l'Evêque d'Hereford
La Chambre demande s'i' y a quelq
Avocat ou Agent pour la famille Beauclerc
& comme il n'en paroît aucun, le Lord Cam
den propose qu'il soit permis de dresser un b
conformément à ladite requête ; & qu'apr
qu'il aura été lû pour la premiere fois, il se
renvoyé aux Juges qui ont fait leur rappo
Cette proposition est reçue.

Chambre des Communes.

La Chambre approuve les résolutions d
24, pour lever les subsides ; sçavoir :

Qu'il sera levé 2,000,000 l. st. de la m
niere suivante : 1,400,000 l. par annuités
3 p. cent, & 600,000 l. par une loterie do
les billets seront de 10 l. chacun.

Qu'une somme de 980,441 liv. produ
du fonds d'Amortissement, sera appliquée a
subside; ainsi que 1,837,428 liv. restant da
l'échiquier, à la disposition du Parlement ;
11,444 liv. produit des droits sur le riz.

Qu'il sera mis une taxe additionnelle d'u
livre sterling, sur tous les carosses, excep
les carrosses de place.

Une taxe additionnelle de 5 liv. sur tout
les voitures publiques.

Une taxe additionnelle d'un shelling s
toutes les feuilles de parchemin, velin, acte
contrats, &c.

Une taxe additionnelle d'un demi denier
spr toutes les gazettes.

Une taxe additionnelle de 2 ſ. 6 d. ſur cha- 25 Avril
ue paire de dez, & enfin :

Une taxe aditionnelle de 6 den. par jeu, r chaque paquet de cartes.

Le Chevalier LOWTHER, fait la motion vante : » La Chambre penſe que l'introduction de troupes étrangères dans telle partie que ce ſoit des Domaines de la Grande-Bretagne, ſans le conſentement préalable, ou l'approbation du Parlement de la Grande-Bretagne, eſt contraire aux principes de la Conſtitution, & n'eſt point autoriſée par la oi. « Cette propoſition eſt rejettée à la pluité de 149 voix, contre 88.

Il eſt entré dans un détail hiſtorique, par quel il a fait voir, » que depuis les premiers tems de la Monarchie, l'introduction d'Etrangers dans le Royaume, ſans le conſentement de la Nation dans ſon grand Conſeil ou Parement, avoit été toujours regardée comme llégale & contraire à la Conſtitution. « Et a conclu que, ſi, *ſur le fondement de la Prégative, on permettoit ou on ſoutenoit l'introction des Troupes étrangeres, la liberté angloiſe ſeroit plus qu'une ombre.*

Le Gouverneur JOHNSTONE a ſecondé la opoſition, à laquelle M. COSME GORDON ſt oppoſé, vû les circonſtances où l'on ſe ouve, quoiqu'il fût bien éloigné d'approuver ntroduction d'Etrangers. Il a donné en même ns de grands éloges au Chevalier Lowther, a dit, » qu'il ſeroit à ſouhaiter que la Cham-

25 Avril. » bre possédât plusieurs membres aussi versés
» dans l'histoire du pays, dans la connoissance
» de ses loix & de sa constitution, que l'étoit
» le Chevalier, qui, par sa conduite & ses
» connoissances, faisoit voir qu'au milieu de
» ses grandes richesses, il ne passoit pas son
» tems de la maniere si ordinaire parmi les
» gens de naissance ou de fortune. «

M. Th. TOUNSHEND a soutenu la motion avec beaucoup de vivacité, & il a fait observer qu'en appellant dans la conjoncture présente des Etrangers dans les Etats Britanniques, on n'alléguoit pas la *nécessité* ou *l'exigence des affaires*, mais qu'on l'appuyoit sur la *Prérogative illimitée*, inhérente à la Couronne. Il a fait aussi quelques réflexions sur la façon de completter les Troupes Britanniques par des recrues faites dans les villes Anséatiques, qui sont l'asile de tous les brigands de l'Allemagne. Le Lord MULGRAVE a répondu que le Roi pouvoit, à ce qu'il pensoit, sans contrevenir à la grande Charte ou au Bill des Droits, introduire des troupes étrangères dans toutes les parties de ses Etats, excepté la Grande-Bretagne.

M. Henry DUNDAS, Avocat Général d'Ecosse, a dit : » Que la proposition n'étoit pas
» de nature à être rejettée purement & simplement, quoique la Couronne eût eu de tout
» tems le *Pouvoir indéfini*, que le Chevalier
» Lowther lui contestoit : que pour le présent
» il ne vouloit point déterminer le sens de l

oi, mais qu'il penfoit qu'un Miniftre feroit 25 Avril.
inexcufable & digne de blâme, fi, dans des circonftances où les poffeffions les plus précieufes de la Patrie, font en danger, il ne hafardoit de paffer même au-delà des bornes de la loi; & qu'en tel cas, il étoit sûr que le Parlement lui accorderoit toujours l'*indemnité* fans héfiter.

Il a ajouté que, » fi faute de défenfe fuffifante, pour n'avoir pas ofé introduire des troupes étrangeres à Gibraltar & à Port-Mahon, ces deux Places fuffent tombées entre les mains des François ou des Efpagnols, il auroit été un des premiers à donner fa voix pour punir du dernier fupplice le Miniftre qui auroit négligé d'avoir recours à un fecours étranger. « Dans ce fentiment il oyoit devoir renvoyer à quelque tems plus opre, la délibération fur ce que M. Lowther oit propofé.

Premiere lecture du Bill de M. BURKE, pour primer la cruelle & injufte pratique des habins des côtes d'Angleterre, de piller les vaifaux en détreffe, fous prétexte que ce font s varechs.

Chambre des Pairs.

LE LORD CLIFFORD propofe de préfenter au oi une Adreffe, pour féliciter fa Majefté fur 26 Avril.
eureux accouchement de la Reine, & fur la iffance d'une Princeffe. Cette Adreffe ayant é lue par le Lord Chancelier, il eft ordonné

26 Avril. qu'elle sera présentée par les Lords qui ont des fonctions auprès de sa Majesté.

Chambre des Communes.

LA CHAMBRE délibérant en comité sur les moyens du subside, prend les arrêtés suivans.

Qu'il sera levé 500,000 livres par emprunt sur des billets d'Echiquier.

Qu'il sera octroyé 1,250,000 livres, pour rembourser les billets d'Echiquier de l'année derniere.

1,000,000 livres pour rembourser les dettes de la Marine, 37,348 livres, pour remplir les deficit des octrois en 1775. auxquels il n'a pas été pourvu par le Parlement.

Que l'acte de la vingtiéme année du régne du feu Roi, qui exempte de payer plus de 4 l. par an pour plus de cinq voitures, sera révoqué,

Les Arrêtés ci-dessus doivent être rapportés le 29.

La Chambre admet le rapport de l'Arrêté du 25. sur les grains, portant que les bleds, grains & farine pourront être importés à Preston francs de droits. Elle ordonne qu'il sera fait un bill conformément audit arrêté.

La Chambre prend l'arrêté suivant.

« Qu'il sera présenté une humble adresse au Roi, pour féliciter Sa Majesté sur l'heureuse délivrance de la Reine & la naissance d'une nouvelle Princesse, & pour assurer Sa Majesté que tout ce qui peut ajouter à son bonheur per

nnel, cause la plus vive satisfaction à ses fi- 26 Avril.
les Communes. «

La Chambre s'assemble en comité relative-
ent à la liberté des élections. Après quelques
bats sur cette affaire, le comité prend diffé-
ns arrêtés & s'ajourne au 3 Mai.

M. Grenville propose un Bill pour punir
us efficacement les candidats qui cherchent
r eux mêmes ou par d'autres, à corrompre
s suffrages, aux élections de Membres du Par-
ment.

On lui oppose que la saison est trop avancée
our un Bill de cette importance : on consent
Bill, mais à condition qu'il ne pourra être
ésenté qu'à la prochaine session.

M. Vilkes informe la Chambre que le 30 il
ra une motion relativement aux droits de tous
s Electeurs de la Grande Bretagne & à l'élec-
on de Middlessex.

La Gazette de la Cour annonce que la flotte
s Bâtimens de transport ayant à bord la pre- 27 Avril.
iere division des troupes Hessoises, sous le
mmandement du Lieutenant Général Heis-
r, sortie du Weser le 17 Avril, est arrivée le 26
Spithead; que les troupes sont en très-bon état
se préparent à partir incessamment pour l'A-
érique septentrionale.

Suivant les nouvelles de Boston du premier
Iars, il ne s'y étoit passé rien de nouveau. On
isoit seulement que le Général Washington
voit reçu des ordres pressans du Congrès pour
taquer Boston.

27 Avril. *Extrait d'une Lettre de l'Isle d'Antigoa, du 21 Février.*

» Il y a ici deux Bâtimens de transport avec des détachemens des 46e. & 55e. Régimens, & plus de trent Bâtimens munitionnaires. Il ne se passe point de jour qu'il n'arrive différens Vaisseaux qui étoient destiné pour l'Amérique septentrionale. Ce dérangement & le prises faites par les corsaires Américains, ne peuven manquer de mettre la disette parmi les troupes de terr & de mer qui sont à Boston. Pendant quelque tems elle ont manqué de bœuf. Dès le commencement de ce moi l'Amiral Yonge a reçu du Général Howe des dépêche d'après lesquelles on a enlevé de cette Isle tout le béta qui s'y trouvoit, ainsi que le pain & le riz destinés à l vente. Tous les vaisseaux munitionnaires qui étoient e état, sont partis sous le convoi de la corvette la Vipere Les autres les suivront aussitôt qu'ils seront réparés. «

» Dieu sait quand cette querelle finira. Si les Provin ces continuent d'être unies, il sera impossible de les sub juguer; car les Américains sont plus nombreux, mieu disciplinés & plus intrépides que ne l'imaginoient non seulement leurs ennemis, mais encore leurs plus chaud partisans; & la querelle sera vive, car il y a parmi eu beaucoup d'enthousiastes, & ils sont tous remplis de ré solution. «

» L'offre qui a été faite aux Négres de la Virginie d leur donner la liberté & des armes, a soulevé les esprit sur tout le continent: le courage s'est changé en fureur & des gens qui paroissoient auparavant disposés à la paix sont devenus les plus animés pour la guerre. Si la Grand Bretagne desire sincérement une réconciliation, j crains bien qu'elle ne s'y soit prise trop tard. «

Chambre des Pairs.

Le Lord HINCHINBROKE rend compte à l Chambre du message de félicitation que S

jesté avoit reçu, & il l'informe que Sa Ma- 27 Avril.
é la remercie de cette nouvelle preuve de attachement pour elle & pour sa famille.

NE FLOTTE de dix vaisseaux ayant à bord le 28 Avril.
. Régiment appellé Royal Montagnard, ap-eille de Greenwich pour l'Amérique, sous corte de la frégate *la Flora* de 36 canons. ut le convoi est de 33 voiles, dont plusieurs ntent 10 & 16 canons.

Chambre des Pairs.

Jn Officier envoyé par les Commissaires de Douane, s'est présenté aux portes de la ambre, & ayant été admis, il a remis à la re un état des vaisseaux & bâtimens partis port de Londres pour l'Amérique & des missions qui leur ont été données, confor-ment à un acte de la présente session pour pêcher tout commerce & toute communi-ion avec les Colonies de Sa Majesté en nérique. Il a été ordonné que ces Etats se-ent mis sur le Bureau.

Chambre des Communes.

Rapport des arrêtés du 26, sur les moyens subside. La Chambre reçoit aussi celui du mité sur les grains, lequel a arrêté qu'il sera rmis d'exporter du froment, de la farine, pain, du biscuit. &c. aux Colonies à sucre Sa Majesté en Amérique pendant un tems ité.

Que le froment, la farine, le seigle, l'orge

28 Avril. & la dreche jusqu'à la concurrence de mill
quarters, pourront être exportés en tout tem
à l'Isle Sainte Hélene, pour le compte de l
Compagnie des Indes.

On ordonne de dresser un Bill conformé-
ment aux arrêtés ci-dessus.

Seconde lecture du Bill pour défendre l
pillage des bâtimens naufragés.

La Chambre admet le Bill pour obliger le
Inspecteurs des différentes provinces de l
Grande Bretagne de faire des états de leur
pauvres sous serment.

Cette affaire terminée, il est ordonné de fair
sortir tout le monde de la galerie, & la Cham-
bre se forme en comité de subsides pour l'éta-
blissement de la marine.

Sur les six heures, les portes ouvertes d
nouveau, le CHEVALIER GEORGE YOUNG pro
duit une liste de cent soixante & trois électeur
de Shaftsbury, auxquels il impute d'avoir ét
à-la fois les objets & les agens de la corruption
& de s'être rendus coupables de tous les délit
propres à porter la Chambre à effacer pou
toujours leurs noms de la liste des électeurs de
membres du Parlement. Il dit que d'après le vû
des charges & l'audition des témoins qu'il étoi
en état de produire, il ne doutoit point que l
sagesse du comité ne le déterminât à donner de
preuves éclatantes de l'horreur que lui inspi-
roient des pratiques aussi coupables.

La Chambre ayant consenti à entendre les
témoins, on a fait venir différens électeurs qui
ont

été interrogés relativement à ce qu'ils ſa- 28 Avril.
ent des moyens de corruption réellement
iqués, ou que l'on a tenté de pratiquer.

e Capitaine Millet, arrivé de Madere à
nouth, apporte la nouvelle que les fré- 26 Avril.
s de guerre l'*Actéon* & le *Solebay*, &
ieurs bâtimens de tranſport tous deſtinés
r l'Amérique, qui étoient partis de Corke
Mars, ont touché à Madere où ils ſe ſont
tés cinq jours pour faire de l'eau.

Aſſemblée du Conſeil commun de Londres.

I. Saxby obſerve à la Cour que la réponſe
oi à l'adreſſe de la Cité au ſujet de la guerre
Amérique, n'étoit en aucune maniere ſa-
iſante; il propoſe » que le Lord Maire,
ime un des Députés de la Cité, ſoit requis
aire la motion ſuivante dans la Chambre
Communes; *ſavoir, que les ſujets de Sa Ma-
dans les Colonies d'Amérique, donneront
argent par la voie de leurs repréſentans, com-
e font & l'ont toujours fait les ſujets de Sa
eſté en Irlande*, & que les membres du
ſeil commun qui ſont auſſi députés à la
mbre, ſoient requis d'appuyer ladite mo-
.

ette propoſition combattue par M. *Jones*,
ſoutenue par les Aldermans *Oliver* & *Lée*
ar M. *Hurford*, paſſe à une pluralité conſi-
ble.

e Greffier de la Ville préſente une Lettre
Docteur *Price*, ſur un arrêté pris par la

29 Avril. derniere assemblée, pour remercier cet écr
vain de son Traité sur la liberté civile. Sa L
tre est portée sur les regiftres de la Cité.

On arrête de présenter à Sa Majesté u
adresse de félicitation sur la naissance d'u
Princesse.

On agite de nouveau la question d'augme
ter les appointemens du Lord Maire.

Discours de M. *Horton* à ce sujet.

» J'avoue que j'ai été jusqu'ici dans la commune
reur que les émolumens dont jouit le Lord Maire
vertu de sa place, sont bien supérieurs aux dépen
qu'il est obligé de faire. Cependant en examinant mi
les choses, j'ai reconnu d'après des faits incontestabl
que la dépense certaine & nécessaire passe 8000 liv.
indépendamment de plusieurs articles dont le tota
monte encore à plus de 2000 liv. lesquels quoiqu'il
soient pas absolument d'obligation, sont en quel
sorte inévitables ; à moins que le Lord Maire ne se c
duise de maniere à choquer généralement tous les
prits, & à blesser la dignité de la Ville. J'ai en mai
preuve que son revenu fixe ne monte pas à 3600 li
par an. Je sais bien qu'il arrive quelquefois que le p
d'une Mairie augmente de mille ou de deux mille li
par la vente des places, mais aussi il se peut faire q
Lord Maire ne gagne que cent livres par ces év
mens fortuits, ou même qu'il ne gagne rien du t
Enfin j'observe qu'il est démontré qu'un particul
quelqu'heureux qu'il soit dans la vente des places
peut remplir la place de Maire sans dépenser au m
quatre mille livres de plus qu'elle ne rapporte, & je
que c'est un objet sur lequel la Ville doit délibérer
tendu qu'il suffit bien qu'un Particulier consacre
son tems pendant une année entiere au service d
concitoyens, sans qu'il soit encore obligé de retran
de son propre revenu une somme de 4000 liv. st. Je

nc de nommer un comité pour examiner l'état aiſſe de la Ville, ainſi que les recettes & dépenſes i qui fait l'office de Maire, & ce Comité donnera nion ſur cet objet à la Cour. « 29 Avril.

Jones s'éleve contre cette propoſition, t appuyée enſuite par M. *Hurford* & par es. Après quelques débats elle paſſe preſ- énéralement à l'affirmative, par la raiſon Cour eſtime qu'il ne convient point à la é de la Ville qu'un Officier de l'impor- du Lord Maire ſoit obligé de dépenſer omme auſſi conſidérable dans une place eſt tenu de donner tout ſon tems au ſer- le ſes concitoyens.

propoſition de M. Horton eſt renvoyée mité des finances de la Ville.

at de caiſſe de la Mairie en 1775, M. s étant Lord Maire.

	℔	ß	d
Dépenſe.......	8226	13	
Recette........	4889	0	6 $\frac{1}{4}$.
pour le Lord Maire.	3337	12	6 $\frac{1}{2}$.

Chambre des Communes.

s arrêtés du comité pour prendre en con- tion les requêtes des villes de Poole, de outh, &c. pour avoir la permiſſion d'ex- r à Terreneuve des grains, de la farine & es proviſions, ſont agréés; & il eſt or- é de faire dreſſer un Bill en conſéquence.

29 Avril. La Chambre s'est assemblée en Comité
subside, & elle a pris les arrêtés suivans.

Que l'allouance d'un matelot qui, par
acte de la 24e. année du régne de George I
a été permise sur les livres de chaque vaisse
en paye de mer, sur chaque centaine d'hom
mes formant son complet pour le tems seu
ment que le nombre d'hommes employés da
la marine n'excéderoit pas 20,000 homme
soit étendue jusqu'au tems où le nombre d'ho
mes employés dans la marine n'excédera p
30,000. outre le matelot alloué par un acte
la 6e. année du régne de sadite Majesté, & q
le produit des gages de ce matelot, & la vale
des vivres alloués pour son entretien, soie
appliqués au soulagement des pauvres veuv
des officiers de la marine, conformément a
ordres que donnera Sa Majesté sur cet objet.

Qu'il sera octroyé 3,086 liv. pour défray
l'établissement civil de la Georgie, pour le s
vice de l'année 1776.

4,950 liv. pour l'établissement civil de
Floride orientale.

4,950 liv. pour l'établissement civil de
Floride occidentale.

4,226 liv. 10 sols 5 den. pour l'entretien
l'établissement civil du gouvernement de
nouvelle Ecosse.

5,550 liv. pour l'entretien de l'établissem
civil de Senegambie sur la côte d'Afriq

1,885 liv. 4 sols pour défrayer les dépen

entage en Amérique pendant la même de. 29 Avril.

Chambre se forme en comité sur le bill incapaciter certains électeurs de Shaftes-; après quoi elle s'ajourne au 1er. Mai.

Chevalier John Fielding & le comité des strats de la ville & franchises de West-ter, font leurs remerciemens au Duc de humberland de plusieurs embellissemens a fait faire à leur Hôtel-de-ville, & lui ndent le portrait du LORD PERCY son actuellement en Amérique où il défend tant de valeur les droits de sa patrie, & 'est rendu cher à toutes les classes de ci-ns, autant par son courage & ses talens, par les belles qualités de son ame. 30 Avril.

n assure que le Lord *Howe* va en Améri- avec les pouvoirs les plus étendus qui t jamais été donnés à un Amiral Britanni- Il doit régler ses opérations uniquement es circonstances, sans être obligé d'atten- es instructions des Lords de l'Amirauté; n'est qu'à ces conditions qu'il a accepté mmandement. Mais il se dit aussi que ce éral n'a pas dissimulé la crainte où il étoit n ne pût faire cette année aucune opéra- décisive contre les rebelles.

e *Worcester*, vaisseau de ligne de 64 ca-, appareille de Spithead avec des ordres étés.

es Capitaines de vaisseau donnent un s splendide aux Généraux Anglois &

30 Avril. Allemands qui paſſent en Amérique, & auqu
ſont invités pluſieurs Seigneurs Anglois
Etrangers.

On apprend que le vaiſſeau de guerre *l'A-
réthuſe*, parti de Portsmouth pour Sainte H
lene avec ordre d'eſcorter les vaiſſeaux de
Compagnie qui reviennent en Angleterre,
mouillé le 12 Mars à Madere, d'où il a dû
partir le 18 du même mois.

Article remarquable de diverſes Gazettes.

» Quoique la Gazette de la Cour, du
Avril, ait aſſuré que les troupes Heſſoiſes ar
vées à Portſmouth, étoient toutes prêtes à pa
tir pour l'Amérique ſeptentrionale, il eſt tr
faux que ce fût alors leur réſolution. Un expr
eſt arrivé de Portſmouth le 28, avec la no
velle que les Heſſois refuſoient de pourſuiv
leur route juſqu'à ce que le reſte de leur arm
fût arrivé d'Allemagne. Il eſt ſtipulé dans
traité avec la Heſſe, *que ce corps de troupes
ſera point ſéparé*. L'exprès eſt retourné vers
Général Heſſois, pour le preſſer de partir po
l'Amérique, ainſi qu'il lui eſt ordonné, &
dire que le Roi prendroit l'affaire ſur lui & s'a
rangeroit avec ſon Maître. Le 28 au ſoir le G
néral Harvey a été envoyé à Portſmouth.
Roi a fort à cœur la guerre Américaine. Da
quelques jours on verra ſi le Heſſois s'eſt prêté
deſir du Roi, ou s'il s'en eſt tenu à la ſtricte o
ſervance des termes du traité.

Chambre des Communes. 30 Avril.

M. VYNER fait remarquer à la Chambre que
Lord Grand Chambellan a manqué d'égards
vers elle, dans les dispositions qu'il a faites
ur le jugement de la Duchesse de Kingston.
ici la substance de son discours.

» Quelque soit la condescendance de la
ambre à d'autres égards, j'espere qu'elle ne
uffrira pas qu'on passe sous silence une viola-
n de ses priviléges aussi directe & aussi no-
re que celle du Lord Grand Chambellan,
ndant le procès qui a fait assembler quatre
s la Cour des Pairs. Tout accès pour arriver
a Chambre a été fermé; les députés n'ont pû
procurer ni leurs papiers ni leurs lettres; il
leur a pas été permis d'entrer dans la Cham-
e pour prendre lecture des piéces mises sur
bureau. Non-seulement c'est une grande
ulte, mais elle peut être d'un pernicieux
emple pour la suite; & si la Chambre passe
us silence un tel abus par considération pour
Lord Grand Chambellan, je crois que du
oins il faut nommer un comité qui prenne
résolutions nécessaires pour empêcher ce
ord, ou aucun de ses successeurs, d'envahir à
venir les priviléges de la Chambre. «

Le Chevalier GILBERT ELLIOT lui répond
qui suit.

J'ai eu un entretien avec le grand Chambellan
e sujet], & il m'a assuré que ses ordres n'étoient
e pour fermer le passage entre la Cour des Re-

30 Avril. quêtes & la Salle de Weſtminſter, mais qu'il n'en avoit jamais donné aucun pour fermer l'ancien eſcalier qui conduit à la Chambre, lequel, ſi on l'eût ouvert, auroit laiſſé aux députés l'accès libre qu'ils pouvoient deſirer; que le premier ordre étoit uſité & néceſſaire, & que s'il n'avoit pas été exécuté, les Lords auroient été arrêtés & foulés en paſſant de leur Chambre à la Salle de Weſtminſter, & de cette Salle à la Chambre.

L'affaire en reſte là.

M. SEYMOUR obſerve que le Lord *Barington*, membre de la Chambre, a été ſommé de paroître devant les Lords, pour être entendu comme témoin dans le procès de la Ducheſſe de Kingſton; qu'il deſiroit ſavoir ſi cela étoit dans l'ordre & ſi un membre de la Chambre pouvoit convenablement comparoître à la Salle de Weſtminſter, ou devant toute autre Cour, pendant que le Parlement ſiége, ſans en avoir obtenu préalablement la permiſſion de la Chambre.

M. TOWNSHEND répond que cette ſommation s'étoit faite irrégulierement, & il cite les regiſtres de la Chambre de l'année 1715, par leſquels il appert que c'eſt l'uſage conſtant du Parlement, par rapport aux députés des deux Chambres, qu'un meſſage ſoit envoyé pour demander que le député comparoiſſe, ou que la permiſſion en ſoit demandée par le député lui-même.

L'affaire en reſte là.

M. WILKES propose à la Chambre. Premie- 30 Avril
nent, de biffer de dessus les registres son ex-
lsion. 2°. D'établir la représentation sur un
d plus égal. 3°. De réduire la durée du Par-
ient de sept ans à trois.

Il fait voir combien il est impossible que la
ambre soit composée de membres égale-
nt ennemis du despotisme & contraires aux
seins d'un gouvernement arbitraire, tant
la faculté d'y siéger ne sera pas restrainte à
période plus courte.

Tel a été en général le texte de sa motion.—
dit aussi que la situation actuelle des affai-
demandoit le concours le plus décidé de la
t des amis de la liberté, attendu que d'a-
s le systême actuel, on ne devroit point être
pris que la Chambre fît tous ses efforts pour
endre perpétuelle, & par ce moyen s'em-
er des rênes du gouvernement qu'elle ôte-
des mains de ceux qui l'ont formée elles-
nes. « Sa proposition appuyée par l'Avo-
GLYNN, a donné lieu à des débats très-
gs & très-animés, après lesquels elle a été
ttée à la pluralité de 186 voix contre 92.

Voici ce qu'on a retenu de son discours.

La corruption & la vénalité de la Chambre des
munes du dernier Parlement, & ses attentats con-
a liberté, ont rendu sa mémoire odieuse aux peu-
Différentes violations des droits des sujets desho-
nt les annales de la Grande Bretagne. Je me con-
rai d'en rapporter un exemple. On y lit que *le 17*
rier 1769, Jean Wilkes, écuyer, ayant été expul-

30 Avril. » *sé de la Chambre dans cette session du Parlement* » *étoit & est incapable d'être élu membre du Parlemen* » *actuel.* « Selon moi, cette déclaration transporte l droit d'élection du Peuple à cette Chambre, & en pa sant toutes les bornes dans l'exercice du pouvoir néga tif, la Chambre s'arroge en effet le droit positif de don ner à qui il lui plait la place de Représentant du Peupl dans le Parlement. Je conviens qu'il y a différentes *in capacités* naturelles & légales, & que la personne qui trouve dans un de ces cas, n'est point éligible. Le Etrangers, les mineurs, les Evêques sont incapable d'être élus membres de la Chambre des Communes. Il a encore d'autres *incapacités*, dont les unes proviennen de circonstances, & les autres de dispositions particu lieres. Par conséquent dans tous les cas où il n'y a poi d'*inhabileté* naturelle ou légale, l'habileté à être élu e un droit inhérent à tout citoyen libre de ce Royaume, il ne peut en être dépouillé sans une injustice égale pou lui & pour les constituans qui ont le pouvoir de déte miner quelle personne ils jugent à propos de charger d leurs intérêts dans le grand Conseil de la Nation. L Chambre en déclarant qu'un sujet quelconque, dûeme qualifié par la loi, n'aura point la permission de siég au Parlement comme Représentant des Communes Royaume, s'est donc arrogé le droit de faire une loi no velle qui ne pouvoit être l'ouvrage que des trois Eta réunis : c'étoit ôter à un Comté entier ses franchises, par conséquent les ôter à tout le Royaume. «

» Tant que des résolutions aussi arbitraires que cell qui regardent les élections de Middlessex existeront nos registres, je croirai que le Ministre tient le glaive la vengeance suspendu sur la tête de chaque membre cette Chambre. Il est ici le bras étendu, & armé d' fouet terrible pour punir les réfractaires ; & en effet pre que tous les procédés de la majorité de la Chambre d célent bien qu'elle est maitrisée par la crainte, ou qu'e se laisse corrompre par l'espoir de la récompense. No sommes gouvernés suivant le systême de Solon, *pram & pœnâ*, comme Ciceron l'a dit en deux mots. Rem

e t'on un député rétif? Accusez-le d'un libelle ou de 30 Avril.
elqu'autre crime; votez contre vos propres privilèges
ur vous débarrasser de lui. Avant que l'affaire puisse
re jugée pas Jurés, entendez deux ou trois témoins
bornés, & procédez tout de suite à l'expulsion. Alors
us le déclarerez incapable d'être ré-élu, & vous don-
rez sa place à l'homme du Ministre, que vous décla-
rez Représentant du Peuple. De cette maniere une
hambre des Communes peut être si artificieusement
mposée, qu'elle n'ait pas un seul Représentant hon-
ête & loyal, élu selon la loi du pays. «

» Quelques-uns croiront peut-être que c'est une opé-
tion violente que de biffer sur nos regiftres les résolu-
ons dont je me plains. Je conçois en effet que l'affaire
ige la plus vigoureuse forme de redressement; mais je
sire qu'on fasse à la Nation toute la réparation qu'elle
droit d'attendre. Le dernier Parlement nous a donné
n pareil exemple de radiation, qui n'auroit jamais dû
re proposé dans cette Chambre, au sujet des remer-
mens qui avoient été adressés, suivant l'usage, à un
rsonnage Torry, pour un libelle contre la révolution
le présent établissement, dans un sermon prêché à
anniversaire de la mort de Charles Premier, mort que
éritoit ce tyran. Si une affaire aussi peu importante que
est un impertinent sermon, lû ou entendu par une
ingtaine de personnes, a demandé une opération aussi
igoureuse, cette même opération seroit-elle déplacée
rsque les droits de tous les Electeurs du Royaume ont
é ouvertement violés & notoirement usurpés par les
rands Officiers de la Couronne. La circonstance est
raiment allarmante, & elle demande les derniers ef-
rts du plus pur patriotisme. «

» Je ne suis ni assez délicat ni assez scrupuleux pour
e pas oser toucher à une seule ligne de nos immenses
egistres, qui au fond ne sont que les regiftres des édits
u Ministre. Mon cœur saigne d'y voir toutes les résolu-
ons injustes & inhumaines prises contre nos freres de
Amérique, ainsi que les flottes & les armées votées

30 Avril. pour le vain projet de ſoumettre l'eſprit indomptable de liberté parmi les deſcendans des Anglois. Lorſque je réfléchis ſur les procédés ultérieurs, ſur la maniere ſauvage & barbare dont on a fait la guerre, & ſur des entrepriſes qui ne tendoient qu'à affamer des milliers de pêcheurs induſtrieux & de pauvres artiſans avec toutes leurs familles, à bruler des villes & des villages ſans murailles & ſans défenſe; je ſouhaite pour l'humanité & pour l'honneur de la Nation, que d'auſſi déteſtables réſolutions ſoient pour jamais effacées des regiſtres de cette Chambre, de ce Royaume & de la race humaine «.

M. Wilkes s'eſt auſſi appuyé de l'exemple de ce qui s'eſt paſſé pour la ville d'Abingdon. On avoit décidé que le député en poſſeſſion de ſéance dans la Chambre, étoit inhabile par la loi; mais comme ſon compétiteur qui n'avoit point eu la pluralité des ſuffrages, n'étoit point légitimement élu, il fut déclaré que l'élection étoit nulle. Cette déciſion eſt diamétralement oppoſée à celle qui a expulſé M. Wilkes comme inhabile, en donnant ſa place à M. Luttrel, qui n'avoit eu qu'un très-petit nombre de voix. Elle a été priſe dans la derniere ſeſſion, environ quinze jours après que M. Wilkes eût fait vainement la tentative qu'il vient de renouveller.

1.er Mai. Publication de l'ordre donné par le Roi en ſon Conſeil, qui prolonge juſqu'au 30 Juin le tems limité pour les encouragemens promis aux matelots qui s'enrôleront volontairement.

Proclamation du Roi qui enjoint à tous les Pairs d'Ecoſſe de s'aſſembler le 13 juin, pour choiſir un Pair d'Ecoſſe qui remplacera le feu Lord Jean, Comte de Strathmore, dans la Chambre des Pairs du Parlement de la Grande Bretagne.

Trois Commiſſions paſſent au grand Sceau. La premiere conſtitue William *Howe* Général

Commandant en chef dans l'Amérique sep- 1.er Mai.
ntrionale, depuis la Nouvelle Ecosse au nord,
squ'à la Floride occidentale au sud. — Une
ıtre constitue Guy *Carleton* Général & Com-
andant en chef des troupes qui sont ou se-
ont employées à Quebec & sur les frontieres
es Provinces américaines qui y confinent.—
a troisiéme autorise le Lord grand Amiral de
Grande Bretagne & de l'Irlande, & les Com-
issaires qui exercent cette charge, de requé-
r la grande Cour d'Amirauté & les autres, de
océder judiciairement à la condamnation de
utes les prises déja faites sur les habitans des
olonies réfractaires.

Le Colonel Guy *Johnson*, Surintendant des
faires des Sauvages en Amérique, prend con-
é du Roi pour se rendre à sa destination.

Le Lord *Howe* ayant reçu sa commission,
end congé de Sa Majesté, & il part sur le
amp pour Portsmouth.

Chambre des Pairs.

Le Lord *Sulffolk* remet à la Chambre une
pie du Traité conclu par le Roi avec son
ltesse Sérénissime le Prince de Waldeck,
our prendre au service de Sa Majesté, un
rps de troupes de ce Prince: cette copie
t laissée sur le bureau pour être lue par les
ords.

1.er Mai. *TRAITÉ entre le Roi de la Grande Bretagne & le Prince de Waldeck, signé à Arolsen le 20 Avril 1776.* (*)

SOIT notoire à tous ceux qu'il appartiendra, que S. M. le Roi de la Grande Bretagne ayant jugé à propos d'accepter un corps de troupes

(*) On a cru faire plaisir aux personnes qui conserveront ce Recueil, de rapporter ici, dans toute leur étendue, les trois autres Traités dont on n'avoit pû donner qu'un précis à la tête du premier cahier.

TRAITE entre le Roi de la grande Bretagne & le Duc Régnant de Brunswick, signé à Brunswick le 9 Janvier 1776.

Soit notoire à tous ceux qu'il appartiendra ou peut appartenir, que S. M. le Roi de la Grande Bretagne ayant jugé à propos de proposer à Son Altesse Sérénissime le Duc de Brunswick & de Lunenbourg, de lui céder un corps de ses troupes pour être employé au service de la Grande Bretagne; & Son Altesse Sérénissime s'étant prêtée avec zéle & empressement aux intentions de Sa Majesté, les Hautes Parties contractantes ont donné des ordres à cet effet à leurs Ministres respectifs, savoir, Sa Majesté Britannique au Colonel Williams Faucitt, Capitaine aux Gardes; & le Sérénissime Duc de Brunswick & de Lunenbourg au Conseiller Privé de Feronce, qui, après l'échange de leurs pleins pouvoirs, sont convenus des articles suivans.

ARTICLE PREMIER.

Le Sérénissime Duc de Brunswick céde à S. M Britannique un corps d'infanterie de ses troupes de trois mille neuf cent soixante-quatre hommes, lequel corps

fanterie de S. A. S. le Prince régnant de ldeck, pour être employé au ſervice de la nde Bretagne ; les Hautes Parties contrac- 1... Mai.

entierement à la diſpoſition du Roi tant en Europe n Amérique.

I I.

. A. S. céde pareillement à S. M. Britannique un s de cavalerie légere de trois cents trente ſix mes ; mais comme S. M. Britannique n'aura pas in des chevaux de ce corps, ledit corps ſervira me corps d'infanterie ; & ſi le ſervice demande qu'il monté, S. M. s'engage à le faire à ſes dépens.

I I I.

Le Séréniſſime Duc s'engage à équiper complet- ent ces deux corps, excepté les chevaux pour cavalerie légere. Son Alteſſe Séréniſſime fera tenir état de marcher vers le 15 février prochain au plus d ; la premiere diviſion de ce corps conſiſtant en deux le deux cents quatre-vingt-deux hommes, de ma- re que cette premiere diviſion puiſſe arriver vers le février, au lieu de l'embarquement qui ſera déſigné les Miniſtres reſpectifs : quant à la ſeconde diviſion lit corps de troupes montant à deux mille dix huit nmes, Son Alteſſe Séréniſſime ordonnera qu'ils ſe ttent en marche dans la derniere ſemaine du mois de rs au plus tard. Ces deux corps paſſeront en revue au de leur embarquement devant le Commiſſaire de Majeſté Britannique ; & pour prévenir la déſertion s leur marche, Sa Majeſté Britannique fera donner ordres les plus précis dans ſes Etats Electoraux, afin il ſoit pris toutes les meſures néceſſaires pour arrêter s ceux qui déſerteront de ce corps de troupes, & les nduire ſans délai au lieu de l'embarquement où ils ndront leurs régimens. Sa Majeſté Britannique fera ire aux Gouverneurs ou Commandans des Places, illis & autres, d'exécuter ces ordres avec la même actitude qu'ils obſervent relativement aux troupes ctorales de Sa Majeſté,

1. Mai. tantes ont donné leurs ordres à ce ſujet à leurs Miniſtres reſpectifs, ſavoir, Sa Majeſté Britannique au Colonel William Faucitt, Capitaine

---

I V.

Ce corps d'infanterie & de cavalerie légere ſera compoſé de cinq régimens & de deux bataillons, conformément aux états annexés au préſent Traité. Les valets d'Officiers portés ſur leſdits états, ſeront fournis d'armes & de tout l'équipement néceſſaire comme ſoldats : ils feront le ſervice comme eux, ſi l'occaſion le requiert, & ſeront payés comme eux.

V.

Le Séréniſſime Duc s'engage à fournir les recrues qui pourront être annuellement néceſſaires pour ce corps. Ces recrues ſeront remiſes diſciplinées & équipées après une demande préalable, faite quatre mois auparavant au Commiſſaire de S.M. Britannique. Leſdites recrues arriveront au lieu de leur embarquement au tems qui ſera convenu avant l'ouverture de chaque campagne.

V I.

Le ſervice du Roi & la conſervation des troupes requérant également que les Officiers commandans & ſubalternes ſoient des ſujets capables, ſon Alteſſe Séréniſſime apportera l'attention convenable dans ſon choix.

V I I.

Le Séréniſſime Duc promet de mettre ce corps ſur le meilleur pied poſſible, & il n'y ſera admis que les ſujets propres au ſervice de campagne, & reconnus tels par les Commiſſaires de Sa Majeſté Britannique.

V I I I.

Ce corps ſera fourni de tentes & de tout l'équipage néceſſaire.

I X.

Le Roi accorde à ce corps la paye ordinaire & extraordinaire, ainſi que tous les avantages en fourra-

aux

x Gardes ; & S. A. S. le Prince de Waldeck, 1.r Mai.
on Conſeiller Privé, & Préſident de Régen- Frédérick-Louis Wiepert de Zerbſt, qui

, proviſions, &c. dont jouiſſent les troupes du Roi ; e Séréniſſime Duc promet de laiſſer ce corps jouir de s les émolumens de paye que Sa Majeſté Britannique alloue. Les malades & les bleſſés dudit corps ſeront tés dans les hôpitaux aux dépens du Roi, comme les upes de Sa Majeſté Britannique : les bleſſés qui ne ont plus en état de ſervir, ſeront tranſportés en Eu- e aux dépens du Roi, & débarqués dans un port ſur be ou ſur le Weſer. Quant au corps de cavalerie lé- e, il ſera mis ſur le pied de la cavalerie légere Bri- nique, quand elle eſt démontée ; mais à compter du r qu'elle ſervira à cheval, elle aura la même paye t ordinaire qu'extraordinaire, que la cavalerie de Sa jeſté.

X.

l ſera payé à Son Alteſſe Séréniſſime, ſous le ti- d'argent de recrue, pour chaque fantaſſin ou cava- non monté, trente écus de banque, l'écu évalué à quante trois ſous de Hollande & quatre shellings f deniers trois farthings ; un tiers de cet argent de rue ſera payé un mois après la ſignature du Traité, es deux autres tiers ſeront payés deux mois après la ature. Le payement de cet argent de recrue ſera fait endant à condition que trente écus de banque ſeront nus pour chaque ſoldat dudit corps qui, ſans cauſe maladie, ſera abſent le jour qu'il paſſera en revue ant le Commiſſaire de Sa Majeſté Britannique : leſ- ls trente écus de banque ſeront néanmoins payés ſitôt que les ſoldats abſens joindront leurs corps reſ- tifs.

X I.

uivant l'uſage, trois bleſſés paſſeront pour un tué. homme tué ſera payé ſur le pied de l'argent de rue. S'il arrive qu'aucun des régimens, bataillons ou

1.er Mai. après l'échange de leurs pleins-pouvoirs respectifs, sont convenus des articles suivans.

ARTICLE PREMIER.

Ledit Sérénissime Prince céde à Sa Majesté

---

compagnies de ce corps souffre une perte assez considérable, dans une bataille, ou à un siége, ou par une maladie contagieuse extraordinaire, ou enfin par le naufrage de quelque bâtiment de transport dans la traversée en Amérique, Sa Majesté Britannique remplacera de la maniere la plus équitable, la perte de l'Officier ou du soldat; & les recrues nécessaires pour le rétablissement du corps qui aura souffert cette perte extraordinaire, se feront aux dépens de Sa Majesté.

XII.

Le Sérénissime Duc se réserve la nomination aux emplois vacans, ainsi que l'administration de la Justice. En outre Sa Majesté Britannique fera donner des ordres au Commandant de l'armée dans laquelle le corps servira, de ne point exiger de ce corps aucun service extraordinaire, ou qui excede ses forces comparées avec celles du reste de l'armée: ce corps prêtera serment de fidélité à Sa Majesté Britannique, sans préjudice de celui qu'il a prêté à son Souverain.

XIII.

Pour défrayer la dépense extraordinaire que l'équipement précipité de ce corps de troupes occasionne, Sa Majesté Britannique accorde deux mois de paye avant la marche desdites troupes, & à compter du tems que les troupes auront quitté leurs quartiers pour se rendre au lieu de leur destination, toutes les dépenses de leur marche & transport seront à la charge de Sa Majesté Britannique.

XIV.

Sa Majesté Britannique accorde à Son Altesse Sérénissime un subside annuel qui sera reglé de la maniere suivante. Il commencera du jour de la signature d

ritannique, un corps d'infanterie de six cents ixante-dix hommes, qui seront entierement a disposition du Roi de la Grande Bretagne, 1.er Mai.

ésent Traité, & sera simple, c'est-à-dire, du montant soixante-quatre mille cinq cens écus d'Allemagne, ssi longtems que ces troupes jouiront de la paye; mais moment que la paye cessera, le subside sera double, st-à-dire, de cent vingt-neuf mille écus d'Allemae. Ce double subside sera continué pendant deux anes après le retour desdites troupes dans les Etats de n Altesse Sérénissime.

XV.

Ce Traité sera ratifié par les Hautes Parties conctantes, & les ratifications seront échangées le plu- possible.

Ainsi conclu & signé par le Ministre Plénipotentiaire Sa Majesté le Roi de la Grande Bretagne, d'une rt; & par le Ministre Plénipotentiaire de Son Altesse rénissime le Duc de Brunswick & de Lunenbourg, l'autre part.

Fait à Brunswick le 9 Janvier 1776.

ILLIAM FAUCITT. (*L. S.*) J. B. DE FÉRONCE. (*L. S.*)

Note concernant l'argent de recrue.

Par l'état annexé à la présente note, il appert que le al des hommes pour lesquels on paye l'argent de reue, monte à quatre mille quatre-vingt-quatre. Par le iéme article du Traité, il est convenu qu'on payera nte écus de banque de cinquante-trois sols de Hollan-, l'écu de banque est évalué à quatre shellings neuf niers trois quarts, ce qui fait pour le tout 29481 liv. sols 6 den. Par ce même dixiéme article, il est conve- qu'un tiers de cette somme sera payé un mois avant, les deux autres tiers deux mois après la signature. En nséquence Sa Majesté Britannique voudra bien ordonr qu'il soit payé le 9 Février prochain au Banquier ement autorisé, le tiers de l'argent de recrue, faisant

1.er Mai. pour être employés à ſon ſervice ſur le même pied que les autres troupes Allemandes, tant en Europe que dans l'Amérique ſeptentriona-

---

9827 liv. 2 ſols 6 den. Les deux autres tiers montant à 19654 liv. 5 ſols, ſeront payés le 9 Mars prochain.

Fait & ſigné à Brunſwick le 9 Janvier 1776.

WILLIAM FAUCITT. J. B. DE FERONCE.

ETAT *du nombre d'hommes pour lequel l'argent de recrue doit être payé.*

ÉTAT MAJOR GÉNÉRAL.

1 Valet du Lieuteuant Quartier-Maître Général.
1 Valet du Caiſſier.
11 Travailleurs.
2 Valets pour la voiture de la caiſſe militaire.

15

REGIMENT DE DRAGONS.

ÉTAT MAJOR.

3 Valets de Capitaines-Lieutenans.
1 Valet de l'Aide de Camp.
1 du Quartier-Maitre Général.
1 de l'Aumonier.
1 de l'Auditeur.
1 du Chirurgien Major.
1 Trompette de l'État Major.
1 Prevôt.
1 ſon Aide.
4 Travailleurs.

15

COMPAGNIE.

3 Valets d'Officiers.
6 Bas-Officiers.
2 Tambours.
60 Dragons.

. En outre le Régiment ſera pourvu de deux éces d'artillerie de campagne, de deux bom-rdiers, de douze canonniers & autres hom-es, ainſi que du train qui en dépend. 1.er Mai.

I I.

Le Séréniſſime Prince promet d'équiper

---

1 Chirurgien.
2 Batsmen.

4 hommes font pour quatre Compagnies... 296
Etat major... 15
311 h.

BATAILLON DE GRENADIERS.

ÉTAT MAJOR.

1 Valet du Capitaine-Lieutenant.
1 de l'Aide de Camp.
1 de l'Aide du Chirurgien.
1 Prevôt.
1 ſon Aide.

5 hommes. 316

Une Compagnie de Grenadiers.

4 Valets d'Officie s.
o Bas Officiers.
1 Chirurgien.
3 Tambours.
2 Fifres.
6 Charpentiers.
6 Grenadiers.
2 Batsmen.

4 hommes qui font pour quatre Compagnies dont ce Bataillon eſt co npoſé........ 536 h.
Etat major...... 5
541

1.er Mai. ce corps completement, & de faire enforte qu'il soit prêt à marcher le 6 mai prochain au plus tard. Ledit corps passera en revue au lieu de l'embarquement, devant le Commissaire de Sa Majesté Britannique.

RÉGIMENT D'INFANTERIE.

ÉTAT MAJOR.

2 Valets de Capitaines Lieutenans,
1 Valet de l'Aide de Camp.
1 de Chirurgien major.
1 de l'Aumonier.
1 de l'Auditeur.
1 du Quartier-Maître major.
1 du Commis.
1 Tambour major.
4 Hautbois.
1 Prevôt.
1 son Aide.
2 Batsmen.
17 hommes.

COMPAGNIE.

4 Valets d'Officiers.
10 Bas Officiers.
1 Chirurgien.
3 Tambours.
106 Soldats.
2 Batsmen.

126 hommes.

Total de cinq Compagnies........ 630
Etat major...... 17

647

Second Régiment.... 647
Troisiéme Régiment.... 647
Quatriéme Régiment.... 647

1.er Mai.

III.

Le Sérénissime Prince s'engage à fournir

ATAILLON D'INFANTERIE LÉGERE.

ÉTAT MAJOR.

1 Valet de Capitaine-Lieutenant.
1 de l'Aide de Camp.
1 du Quartier-Maître.
1 Prevôt.
1 son Aide.
1 Valet de la caisse.
1 Valet pour la voiture de la caisse de pharmacie.

7 hommes.

Une Compagnie de Chasseurs.

4 Valets d'Officiers.
1 Chirurgien.
10 bas-Officiers.
2 Corps de chasse.
23 Chasseurs.
2 Batsmen.

42 hommes.

Une Compagnie ordinaire.

4 Valets d'Officiers.
1 Chirurgien.
10 bas Officiers.
3 Tambours.
00 Soldats.
2 Batsmen.

20 hommes.

Quatre Compagnies de cette Troupe.	480
Une Compagnie de Chasseurs.......	142
Etat major.....	7
	629
Total..................	4084 hom.

1.er Mai. les recrues qui seront nécessaires chaque année. Ces recrues seront remises au Commissaire de S. M. B. disciplinées & complétement équipées; S. A. S. fera tous ses efforts pour que

---

TRAITÉ entre le Roi de la Grande Bretagne, & le Landgrave de Hesse-Cassel, signé à Cassel le 15 Janvier 1776.

SA MAJESTÉ BRITANNIQUE desirant d'employer à son service un corps de douze mille hommes des troupes de Son Altesse Sérénissime le Landgrave Régnant de Hesse-Cassel; & ce Prince, qui est rempli d'attachement pour Sa Majesté, ne désirant rien tant que de lui en donner des preuves; Sa Majesté voulant régler les objets relatifs à cette alliance, a jugé à propos d'envoyer à Cassel le Sieur William Faucitt son Ministre Plénipotentiaire & Colonel à son service; & Son Altesse Sérénissime a nommé de son côté pour le même objet le Baron Martin Ernest de Schlieffen son Ministre d'Etat, Lieutenant Général de ses Troupes & Chevalier de ses Ordres; lesquels étant munis des pleins-pouvoirs nécessaires, sont convenus que les Traités ci-devant conclus entre la Grande Bretagne & la Hesse feront la base du présent Traité, qu'on en adoptera les articles qui pourront s'appliquer aux circonstances actuelles, ou qu'il sera fait de nouveaux articles pour les points qui devront être réglés autrement. Tous ceux pour lesquels il n'y aura rien à statuer de nouveau, seront censés subsister dans leur pleine force, tels qu'ils paroîtront avoir été convenus par les Traités ci-dessus mentionnés. Et comme il n'est pas possible de spécifier chaque cas particulier, tout ce qui ne se trouvera pas reglé d'une maniere précise, ou par le présent Traité, ou par les Traités précédens, devra l'être avec justice & bonne foi, conformément aux mêmes principes qu'on est convenu des deux parts de suivre, pour déterminer tous les cas semblables, pendant ou après la derniere guerre.

ut arrive au lieu de l'embarquement dans ms désigné par Sa Majesté. 1.er Mai.

IV.

e service de Sa Majesté, & la conser-

ARTICLE PREMIER.

eft pourquoi, en vertu du préſent Traité entre Sa ſté le Roi de la Grande Bretagne, & Son Alteſſe iſſime le Landgrave de Heſſe-Caſſel, leurs ſucceſ- & héritiers, il y aura une amitié étroite & ſincere, inion ferme & conſtante, de ſorte que l'un regar- les intérêts de l'autre comme les ſiens propres, & chera de bonne foi à les faire proſpérer autant qu'il oſſible, & à empêcher & détourner mutuellement trouble & toute perte.

II.

cette fin, il eſt convenu que tous les Traités ieurs, & principalement ceux de garantie, ſeront s être renouvellés & confirmés par le préſent Trai- ans tous leurs points, articles & clauſes, & ils au- la même force que s'ils étoient inſérés ici mot pour autant qu'il n'y ſera point dérogé par le préſent é.

III.

corps de douze mille hommes des troupes de , qui doit être employé au ſervice de Sa Ma- Britannique, devra conſiſter en quatre Bataillons renadiers de quatre Compagnies chacun, quinze llons de cinq Compagnies chacun, & deux Com- de Chaſſeurs, avec un Général & les autres Offi- néceſſaires. Ce Corps ſera complettement équipé rvu de tentes & tous acoutremens dont il pourra beſoin. En un mot, il ſera mis ſur le meilleur oſſible, & l'on n'y recevra que des hommes pro- u ſervice & reconnus comme tels par le Commiſ- de Sa Majeſté Britannique. Ci-devant il étoit d'u- que la ſignature des Traités précédât de quelque

1.er Mai. vation des troupes exigeant également que l
Officiers commandans & subalternes soie
parfaitement instruits du service, S. A. S. a
portera une attention particuliere dans le ch
desdits Officiers.

---

tems la réquisition pour faire mettre les troupes
marche ; mais comme dans les circonstances actuell
il n'y a pas de tems à perdre, le jour de la signature
présent Traité est aussi censé être l'époque de ladite
quisition ; en conséquence, trois Bataillons de Gre
diers, six d'Infanterie & une Compagnie de Chasse
devront être en état de passer en revue devant le Co
missaire de Sa Majesté Britannique le 14 Février p
chain, & le lendemain 15, ils commenceront à m
cher pour se rendre au lieu de leur embarquement.
reste devra être prêt dans l'intervale de quatre semai
s'il est possible, & se mettra également en marche d
même maniere.

Ce corps de troupes ne pourra point être séparé
moins que des raisons de guerre ne l'exigent ; ma
restera sous les ordres du Général à qui Son Altesse
rénissime en aura confié le commandement, & le
conde division ne pourra être conduite que dans
mêmes lieux où sera actuellement la premiere, à m
que cela ne soit contraire au plan des opérations d
campagne.

I V.

Chaque Bataillon de ce Corps de troupes aura d
piéces d'artillerie de campagne, avec les Officiers
Canonniers, & autres personnes, ainsi que le train d
tillerie en dépendant, si Sa Majesté le désire.

V.

Pour défrayer la dépense à laquelle sera engagée
Altesse Sérénissime le Landgrave, pour armer l
corps de douze mille hommes, Sa Majesté le Roi d
Grande Bretagne promet de payer à Son Altesse S

V.

e Sérénissime Prince s'engage à mettre 1.r Mai.
orps sur le meilleur pied possible, & l'on
admettra que les hommes propres au ser-
de campagne, & reconnus pour tels par
ommissaire de S. M. B.

---

ie, pour chaque soldat d'infanterie, trente écus de
ue d'argent de recrue, tant pour l'Infanterie que
les Chasseurs, ou l'artillerie, s'il y en a; & la
ne totale sera fixée suivant le nombre d'hommes
sera composé ce corps, & sur le pied qu'ils ont été
lés dans les précédentes alliances.

n payera le dix Février, à compte de cet argent de
e, la somme de 180,000 écus de banque, évaluée
qu'il sera dit dans l'article suivant, & le reste de
nme sera payé, lorsque la seconde division de ce
commencera à se mettre en marche.

V I.

ans tous les Traités précédens, on a stipulé un cer-
nombre d'années pour leur durée. Mais dans le
é actuel, Sa Majesté Britannique ne voulant point
ager pour plus long tems qu'elle n'aura besoin de
oupes, consent au lieu de cela, que le subside soit
le, depuis le jour de la signature du Traité jusqu'à
xpiration, c'est-à-dire, qu'il se montera pour ce
de douze mille hommes, à la somme de 450,000
de banque par an, l'écu évalué à 53 sols d'Hollan-
ou à 4 shelings 9 den. 3 farthings, monnoye d'An-
rre, & le subside continuera sur ce pied pendant
le tems que ce corps de troupes restera à la solde de
gleterre. Sa Majesté Britannique promet aussi d'a-
r le Sérénissime Landgrave de sa cessation, une
e ou douze mois auparavant; & même cet aver-
nent ne sera pas donné avant que ce corps de trou-
oit revenu, & actuellement arrivé dans les Etats
t Prince, c'est-à-dire, dans le pays appellé de

1.r Mai.

VI.

Ce corps sera fourni de tentes & de to
l'équipage nécessaire.

Hesse. Sa Majesté Britannique continuera égalemen
ce corps la paye & les autres émolumens, pour le re
du mois dans lequel il aura repassé les frontieres de
Hesse ; & S. A. S. se réserve de son côté la liberté
rappeller ses troupes au bout de quatre ans, si elles n'
pas été renvoyées plutôt, ou de faire une nouve
convention au bout de ce tems pour un autre terme.

VII.

A l'égard de la paye & du traitement tant ordina
qu'extraordinaire desdites troupes, elles seront sur
même pied, à tous égards, que les troupes Anglo
nationales, & le Département de guerre de S.
remettra sans délai à celui de S. A. S. un état exact
fidele de la paye & du traitement dont jouissent
troupes ; & eu égard à ce que S. A. S. ne peut mettre
corps en état de marcher dans un espace de tems a
court sans des dépenses extraordinaires, ladite paye
traitement commencera, pour la premiere division
premier Février, & pour la seconde division, sept jo
avant celui où elle commencera à marcher ; & ces so
mes seront payées à la caisse militaire de Hesse, s
aucune réduction ni diminution, pour être distribu
suivant les arrangemens qui seront faits à cet effet
l'on avancera sur le champ la somme de vingt mille
vres sterling à compte dudit payement.

VIII.

S'il arrivoit malheureusement que quelque Régim
ou Compagnie dudit Corps fût ruiné ou détruit, soit
accident en mer ou autrement, en tout ou en part
on que quelques piéces d'artillerie, ou autres effets d
il aura été pourvu, fussent pris par l'ennemi, ou perd
à la mer, S. M. le Roi de la Grande Bretagne fera pa
les frais des recrues nécessaires, aussi bien que le p
desdites piéces de campagne & effets, afin qu'on pu

1.r Mai.

VII.

e Roi accorde à ce corps la paye ordi- & extraordinaire, auſſi bien que tous

---

champ recompletter l'artillerie & leſdits Régi- ou Compagnies, & leſdites recrues ſeront miſes nent ſur le pied de celles qui ont été fournies aux ers Heſſois en vertu du Traité de 1702, article 5. ue ce Corps puiſſe être toujours conſervé & ren- en auſſi bon état qu'il a été donné. Les recrues aires chaque année ſeront envoyées tous les ans mmiſſaire Anglois, diſciplinées & complettement es, au lieu de l'embarquement au terme que S. itannique fixera.

IX.

Europe, S. M. fera uſage de ce corps de troupes rre, en tel lieu qu'elle jugera à propos. Mais l'A- ue Septentrionale efi le ſeul pays des autres parties be où ce corps de troupes ſera employé. Elles ne nt pas ſur mer, & elles jouiront, en tous points, ucune eſpece de reſtriction, de la même paye & olumens dout jouiſſent les troupes Angloiſes.

X.

cas que le Séréniſſime Landgrave ſoit attaqué ou é dans la poſſeſſion de ſes Etats, S. M. Britanni- omet & s'engage à lui donner tout le ſecours qu'il n ſon pouvoir de donner, lequel ſecours lui ſera ué, juſqu'à ce qu'il ſe ſoit procuré une entiere & un juſte dédommagement: De même, le Sé- me Landgrave promet auſſi de ſon côté, que ſi S. Roi de la Grande Bretagne eſt attaqué ou troublé es Royaumes, Etats, Territoires, Provinces ou , il lui prêtera de la même maniere, tout le ſe- qu'il ſera en ſon pouvoir de donner, lequel ſecours a également continué juſqu'à ce qu'il ait obtenu ix ſolide & avantageuſe.

XI.

n de rendre cette alliance & nnion plus parfaite,

1.er Mai. les avantages de fourage, de provision,
quartiers d'hiver & de rafraîchissemens, &
dont jouissent les troupes Royales ; & le Sé

& pour ne laisser aucun doute aux Parties sur la certit
du secours qu'elles doivent attendre en vertu de ce T
té, il est convenu expressément que pour qu'on pu
juger à l'avenir si le cas de cette alliance & du seco
stipulé existe ou non, il suffira que l'une ou l'autre
Parties soit actuellement attaquée par la force des
mes, sans qu'elle eût d'abord usé de force ouverte c
tre celui qui l'attaque.

X I I.

Les malades du Corps Hessois seront traités par l
médecins, chirurgiens, & autres personnes nommé
cet effet, sous les ordres du Général qui commander
Corps de cette Nation, & on leur donnera tout ce
S. Majesté fait donner à ses propres troupes.

X I I I.

Tous les Déserteurs Hessois seront fidelement re
partout où ils seront découverts dans les lieux dépen
de S. M. Britannique ; & surtout, autant qu'il sera p
ble, on ne permettra à personne de cette Nation, de
tablir en Amérique sans le consentement de son S
verain.

X I V.

Tous les Bâtimens de transport pour les Trou
aussi bien que pour les hommes & les effets, seront
dépens de S. M. Britannique ; & aucun de ceux qui
partiennent à ce Corps, ne payera de port de lett
attendu la distance des lieux.

X V.

Le Traité sera ratifié par les Hautes Parties cont
tantes, & leurs ratifications seront échangées aus
qu'il sera possible.

En foi de quoi, Nous soussignés, munis des p
pouvoirs de Sa Majesté le Roi de la Grande Breta
d'une part ; & le très-Sérénissime Landgrave Rég

1.r Mai.

ne Prince s'engage à permettre que ce
s jouiſſe de tous les émolumens de paye
S. M. B. leur accorde. Les malades & les

eſſe-Caſſel, d'une autre part, Nous avons ſigné
ſent Traité, auquel Nous avons mis le ſceau de
rmes. Fait à Caſſel le 15 Janvier 1776.

Villiam Faucit. (*L. S.*) M. de Schlieffen.

Té entre le Roi de la Grande Bretagne, & le nce Hérédiraire de Heſſe-Caſſel, Comte Régnant de Hanau, ſigné à Hanau le 5 Février 1776.

'il ſoit notoire à tous ceux que cela peut con-
r, que Sa Majeſté, le roi de la Grande-Bretagne,
jugé à propos d'accepter un corps d'infanterie
roupes de S. A. S. le Prince Héréditaire de
-Caſſel, Comte regnant de Hanau, &c. pour être
yé au ſervice de la Grande-Bretagne; les hau-
rties contractantes ont donné des ordres à ce
à leur Miniſtres reſpectifs, c'eſt-à-dire S. M.
nique, au Colonel William Faucit, Capitaine
Gardes, & le Très-Séréniſſime Prince Hérédi-
de Heſſe-Caſſel, à ſon Miniſtre & Conſeiller
Frédéric de Malſbourg; leſquels, après l'échan-
leur pleins pouvoirs reſpectifs ſont convenus
rticles ſuivans.

Article premier.

dit Très-Séréniſſime Prince, cede à S. M. Bri-
que un Corps d'infanterie de 668 hommes qui
à l'entiere diſpoſition du Roi de la Grande-
gne.

I I.

Très-Séréniſſime Prince s'engage à équiper com-
ment ce corps, qui ſera prêt à marcher le 20
prochain, au plus-tard. Ledit Corps paſſera en
devant le Commiſſaire de S. M. Britannique
nau, ſi cela ſe peut, ou en quelqu'autre en-
ſelon que l'occaſion ſe préſentera.

1.er Mai. bleſſés dudit corps ſeront reçus dans les hôpitaux du Roi, & traités à cet égard comme troupes de S. M. B. & les bleſſés qui ne ſero plus en état de ſervir, ſeront tranſportés Europe, débarqués dans quelque port du W ſer, & envoyés chez eux aux dépens du Ro

III.

Le Très Séréniſſime Prince s'engage à fournir recrues annuelles néceſſaires. Ces recrues bien di plinées & complettement équipées, ſeront délivr au Commiſſaire de S. M. Britannique ; & S. A. S. f tout ſon poſſible pour que le tout puiſſe arriver lieu de l'embarquement pour le tems qui ſera fixé Sa Majeſté.

IV.

Le ſervice de S. M. Britannique, & la con vation des troupes exigeant également que les C ciers commandans & les ſubalternes ſoient parfa ment inſtruits du ſervice, S. A. S. mettra la grande attention dans le choix qu'elle en fera.

V.

Le Séréniſſime Prince s'engage à mettre ce Co ſur le meilleur pied poſſible, & l'on n'y admettra des hommes propres au ſervice de campagne, & connus comme tels par le Commiſſaire de Sa M jeſté Britanniqne.

VI.

Ce Corps ſera fourni de tentes & de tout l'é page néceſſaire.

VII.

Le Roi accorde à ce Corps la paye ordinaire extraordinaire auſſi-bien que tous les avantages fourage, proviſions, quartiers & rafraîchiſſemens, dont jouiſſent les troupes royales. Et le T. S. Pri s'engage à permettre que ce Corps jouiſſe de tous émolumens de paye que S. M. Britannique leur corde. Les malades & les bleſſés de ce Corps ſer ſoignés dans les hôpitaux du Roi, & ſeront tra

1er Mai.

VIII.

Il sera payé par S. A. S. comme argent recrue, pour chaque soldat fantassin, ainsi e pour chaque canonnier, trente écus arnt de banque, l'écu évalué à la somme de nquante-trois sols de Hollande, dont moitié a payée dans les trois semaines après la signare du traité, & moitié deux mois après la nature.

---

cet égard, comme les troupes de S. M. Britanue. Les blessés qui ne seront plus en état de ser-, seront transportés en Europe, & renvoyés dans pays aux dépens du Roi.

VIII.

l sera payé à S. A. S. sous le titre d'argent de re-e, pour chaque fantassin trente écus de banque, l'écu lué à cinqante-trois sols d'Hollande. La moitié de argent de recrue sera payée six semaines après la ature du Traité; & l'autre moitié, trois mois & ni après la signature.

IX.

uivant l'usage, trois blessés seront comptés pour homme tué. Un homme tué sera payé sur le pied l'argent de recrue. S'il arrive qu'une compagnie ce Corps soit entiérement ruinée ou détruite, le payera les fraix des recrues nécessaires pour réir ce Corps.

X.

Le Sérénissime Prince se réserve la nommination emplois vacans, comme aussi l'administration la justice. De plus Sa Majesté Britannique fera ner des ordres au Commandant de l'armée dans elle ce corps servira, de n'exiger de ce corps au-service extraordinaire, ni rien au de-là de ce l doit faire d'après sa proportion vis-à-vis du e de l'armée : & lorsqu'il servirra avec les

IX.

1er Mai. Suivant l'usage, trois hommes blessés seront réputés pour un homme tué; & un homme tué sera payé sur le prix de l'argent de recrue. S'il arrivoit que quelque compagnie de ce corps fut ruinée ou détruite en tout ou en partie, ou que les piéces d'artillerie ou autres effets dont elle pourroit être fournie, fussent perdus par accident, S. M. le Roi de la Grande Bretagne fera payer la dépense des recrues nécessaires, ainsi que la valeur desdites piéces de campagne & effets, pour rétablir sur le champ ce corps & son artillerie.

X.

Le Sérénissime Prince se réserve la nomination des emplois vacans, aussi bien que l'administration de la Justice. S. M. B. donnera ordre au Commandant en chef de l'armée

troupes Angloises, ou avec d'autres auxiliaires, les Officiers commanderont (ainsi que l'exige le service militaire) suivant leur rang militaire, & l'ancienneté de leurs commissions, sans faire aucune distinction de corps des troupes avec lequel ils servent. Ce Corps prêtera serment de fidélité à S. M. Britannique sans préjudice de celui qu'il a prêté à son Souverain.

XI.

La paye commencera à courir quinze jours avant la marche de ce corps de troupes, & du moment que les troupes auront quitté leurs quartiers pour marcher au lieu de leur destination; tous les frais de marche & de transport, aussi-bien que du retour futur des troupes dans leur pays, seront à la charge de S. M. Britannique

ns lequel ce corps servira, de n'exiger de ce- 1er Mai.
rps aucuns services extraordinaires, ou qui
oieut hors de sa proportion avec le reste de
mée; & lorsqu'il servira avec les troupes
gloises, ou autres troupes auxiliaires, les
ficiers commanderont (ainsi que le service
litaire l'exige de lui-même) suivant leur
ng & l'ancienneté de leurs commissions sans
tinction, relativement au corps avec lequel
se trouveront servir conjointement. Ce
rps prêtera serment de fidélité à S. M. B.
s préjudice du serment qu'il a prêté à son
uverain.

X I.

Tous les déserteurs du Régiment de Wal-
ck seront rendus fidelement & aussitôt,

XII.

Sa Majesté Britannique accordera au Sérénissime
nce pendant tout le temps que ce corps de trou-
sera à la paye de S. M., un subside annuel de
,50 écus de banque. S.M. fera donner avis de la ces-
on dudit subside, une année entiere avant que
cesser de le payer, bien enétendu que cet avis ne
a donné qu'après le retour des troupes dans les
naines de S. A. S.

Ce Traité sera ratifié par les hautes Parties con-
ctantes, & leurs ratifications seront échangées au
tôt possible. En foi de quoi, Nous avons signé
présent Traité, en vertu de nos pleins pouvoirs,
nous y avons mis le sceau de nos armes.

Fait à Hanau, le 5 Février 1776.

(L. S.) William Faucitt. (L. S.) Frédéric, Baron de Malsbourg.

1er Mai. en quelque lieu qu'on puiſſe les trouve dans les places dépendantes de Sa Majeſté & ſurtout on fera enſorte d'empêcher autan que faire ſe pourra, qu'aucun des ſujets quel conques de S. A. S. s'établiſſent en Amériqu ſans la permiſſion de ſon Souverain.

X I I.

La paye commencera à courir quinze jour avant la marche de ce corps de troupes & auſſitôt que les troupes auront quitté leur quartiers pour ſe rendre au lieu de leur deſti nation, toutes les dépenſes de marche & d tranſport feront à la charge de S. M. B.

X I I I.

Sa Majeſté Britannique accordera au Sérénii ſime Prince, pendant tout le tems que ce corp de troupes ſera à la paye de S. M. un ſubſide an nuel de vingt-cinq mille cinquante écus argen de banque ; S. M. fera donner avis de la ceſſa tion du ſuſdit ſubſide une année entiere avan qu'il ceſſe d'être payé, bien entendu que ce avis ne ſera donné qu'après le retour des trou pes dans les Etats de S. A. S..

Ce traité ſera ratifié par les Hautes Partie contractantes, & les ratifications ſeront échan gées le plûtôt poſſible.

En foi de quoi nous ſouſſignés, en vertu d nos pleins-pouvoirs, avons ſigné le préſen Traité, & y avons appoſé les cachets de no armes. Fait à Aroſſen le 20 Avril 1776.

(*L. S.*) William Faucitt.

(*L. S.*) Freder.-Louis Wiepert de Zerbst

1er Mai.

AT du Régiment de S. A. S. le Prince régnant de Waldeck.

ÉTAT MAJOR.

Lieuten. Colonel.
Major.
Capitain. Lieuten.
Adjudant major.
Auditeur.
Quartier Maître.
Chapelain.
Chirurgien major.

1 Tambour major.
4 Hautbois ou Fifres.
2 Prevôt & son Aide.
1 Valet pour la voiture de la caisse milit.
1 Valet pour la voit. de la caisse de pharmacie.

18

npagnie de Grenad.

Capitaine & son valet.
pr. Lieut. & son val.
sec. Lieut. & son val.
Chirurgien.
Sergents.
Fourrier.
Capitaine d'Armes.
Caporaux.
Fifres.
Agent.
Grenadiers.

hommes.
Bombardiers.

Canonniers.
Canons de trois livres de balle.

Compagnie du Régim.

2 Capitaine & son valet.
2 pr. Lieut. & son val.
2 Enseigne & son valet.
1 Chirurgien.
3 Sergents.
1 Fourrier.
1 Capitaine d'Armes.
1 Porre Etendard.
3 Canonniers.
1 Agent.
107 Soldats.

130 hommes.
390 des 3 autres Comp.
134 la Comp. de Grenad.
16 de l'Etat Major.

Total.... 670.

*Lettre d'un Banquier de Londres à M. ***, à Anvers.*

De Londres le 16 ~~Juin~~ Aoust 1776.

Quoique j'aye ſous ma plume, Monſieur, les plus curieux détails concernant l'Amérique, & que je me ſente un deſir impatient de m'en entretenir avec vous ; un autre intérêt qui m'occupe, (& c'eſt celui de la vérité) exige de moi qu'avant tout je revienne ſur un paſſage de ma derniere lettre, qui pourroit vous induire à placer dans votre recueil un fait intereſſant ſous une fauſſe date, ce qui ſeroit très-contraire aux vues dans leſquelles vous le compoſés. C'eſt au ſujet de la proclamation par laquelle le chevalier Carlton offroit des ſecours aux bleſſés de l'armée Américaine, & invitoit les officiers des milices du pays à les chercher dans les bois. J'ai eu l'honneur de vous prévenir qu'il y avoit des éditions de cette proclamation qui la datoient du 10 Juin, ſur le fondement que le général n'auroit point pû parler de bleſſés après la levée du ſiege de Quebec. Cette critique m'ayant paru juſte, j'ai adopté la date du 10 Juin; mais depuis j'ai reconnu que j'avois eu tort & j'en fais l'aveu, avec la réparation convenable à la Gazette de la Cour, qui avoit daté cette piece du 10 Mai. En effet, le chevalier Carlton n'étoit pas le 10 Juin à Quebec, & il étoit parti avec l'armée devant laquelle

s Américains ont abandonné leur poste de orel. Il est vrai que sous la date du 10 Mai, cherche inutilement dans sa relation du ége de Quebec de quels blessés il pouvoit arler, puisqu'il n'y faisoit mention d'aucune rtie de la garnison, ni d'aucune action fort ive depuis celle du 31 Décembre. Mais c'est n mystere qu'il faut que le tems eclaircisse, qu'un changement de date sur un evenement postérieur embrouilleroit peut être encore d'avantage. Vous faites profession, Moneur, de ne composer votre recueil que de its certains, pour servir à l'histoire de l'Anleterre & de ses Colonies ; & moi, quoiu'en donnant un peu carriere à mon imaination dans mes conjectures d'après les evénenens du jour, je ne m'arrête qu'aux bruits ui me paroissent les plus vraisemblables, our vous donner l'idée la plus juste qu'il me oit possible de la situation actuelle des affaires. e crois pouvoir me flatter que dans la faute que je iens de vous avouer, vous ne trouverez qu'un ouveau motif pour ne mettre aucune réserve la confiance que vous voudrez bien m'acorder.

Parlons donc à présent de la grande nouelle qui est arrivée ici le 10 de ce mois, midi, & qui a été publiée aussitôt par la azette de la Cour, comme si elle annonçoit triomphe du parti Anti-américain. Elle fa t sujet de trois lettres, dont deux sont adressées au lord Germaine, par le général

Howe & par M. Tryon, Gouverneur de la Nouvelle York, & l'autre par l'Amiral Shuldam au lord Sandwich. Vous croyez peut-être que le grand coup eſt porté, que l'armée Américaine s'eſt ſoumiſe ou a été détruite. Non, Monſieur, les affaires ne ſont pas ſi avancées. Au moins l'armée du Roi aura fait ſon débarquement dans quelque lieu très-intéreſſant pour le ſuccès des opérations futures de guerre ou de politique. — Ce n'eſt pas encore cela. — Il y aura donc eu quelque action très-vive, & digne d'embellir l'hiſtoire des gueres littorales. Oh! point du tout. — Si les choſes s'étoient paſſées de quelqu'une de ces trois manieres, il eſt à croire que les lettres du Général, de l'Amiral & du Gouverneur, n'auroient pas été envoyées comme par occaſion; or, voici ce qu'écrit le Général: *M. Blunt, Lieutenant-Colonel du quatriéme régiment, à qui j'ai permis de paſſer en Angleterre, où il eſt appellé par ſes affaires particulieres, aura l'honneur de vous remettre ces dépêches.* J'ajouterai que ſi la Cour avoit été parfaitement contente de leur contenu, la gazette n'en auroit ſurement pas retranché une ſyllabe, & cependant chacune porte pour titre: *Extrait de la lettre, &c.* Aſſurément ce n'eſt plus le cas de dire qu'il eſt des détails qu'on ne veut point publier, parce qu'ils nuiroient au ſuccès des opérations futures. Toute perſpective ſemblable, renverroit l'iſſue de la guerre à l'année prochaine, & ſeroit

disgrace pour les Ministres, qui jusqu'ici
soutenu que la campagne actuelle seroit
ive. Enfin, Monsieur, pour ne pas vous
attendre plus long-tems; c'est que l'ar-
partie de Boston le 17 Mars, pour
, par Halifax, attaquer la ville de New-
, a débarqué très-paisiblement, suivant
iral, le 3 Juillet, & suivant le Général
Juin, dans la petite île de *Staten*, grande
us comme l'île *d'Aix* où elle a été très-
reçue par la peuplade Hollandoise du
dont le Curé, comme celui de l'île *d'Aix*
ve gueres que pour six cents francs de
es. Jusques là vous ne voyez pas un
rand avantage pour l'armée du Roi dans
vénement. Mais, un peu de patience:
it de la lettre du Général est fort long,
n'ai pas tout dit. — *Les grenadiers &*
terie légere, qui formoient la premiere
n des bâtimens de transport, prirent terre
ette île à la grande satisfaction de ses
habitans qui gémissoient depuis long-tems
ppression des Rebelles. Ceux qui avoient
leurs quartiers parmi eux prirent soudain
aux approche de la flotte. Je m'attens,
eur, à deux observations sur ce passage.
me direz que puisque les Rebelles ont
x approches de la flotte, & que le
l ne fait mention d'aucun poste qu'ils
ent occupé, c'est une preuve qu'ils ne
t pas grand cas de cette île, & qu'ils
nt pas jugé qu'elle valût la peine d'être

défendue. Tout ce que je puis vous répond à celà, c'eſt que le Général a vu, ſans doute les choſes autrement; car quoique les Rebell euſſent fui aux approches de la flotte, & qu ne fut reſté que ceux qui ont reçu l'arm du Roi avec la plus grande ſatisfaction, M Howe n'a pas laiſſé de prodiguer les élog aux deux officiers qui ont fait exécuter paiſible débarquement. On dit ici, à ce ſuje qu'il ſera bon qu'on ſe ſouvienne d'eux po leur confier la direction des premieres joût qui ſe donneront ſur la Tamiſe.

Je dois ajouter encore que *ſoixante homm qui apportoient avec eux quelques armes, ſ venus le 5 Juillet demander du ſervice.* Qu que ce nombre ſoit bien peu conſidérabl ſi l'armée n'a débarqué (ſuivant la relation l'Amiral) que le 3 juillet, c'étoit au mo une legere preuve que ſon arrivée comme çoit à cauſer quelque ſenſation. Mais ſi ce barquement s'etoit effectué dès le 29 Jui (ainſi que l'annoncent bien clairement les traits des lettres du Général & du Gouverneu n'eſt il par riſible de faire valoir qu'au bout neuf jours une ſoixantaine de miliciens ſerteurs ſoient venus joindre le Général ſe trouvoit en préſence d'une armée de vi à trente mille hommes, & au milieu de 200,0 mécontens?

M. Tryon dit dans ſa lettre que le 6 J let il a paſſé en revue la milice de l'Iſle, s'eſt trouvée monter à quatre cents homm leſquels *à ſa ſolicitation* ont prêté de bon c

ſerment de fidélité à S. M. Deux lignes
s haut, il avoit dit: — *Les habitans de*
e île ont volé vers le rivage au-devant de
s libérateurs, à qui ils ſe ſont empreſſés de
urer autant de rafraîchiſſemens & de dou-
s qu'il leur a été poſſible. Comment a-t-il
ı ſoliciter des gens auſſi bien diſpoſés, pour
faire prêter ſerment de fidélité? N'en
rroit on pas conclure, que ces grandes
onſtrations de joie à la vue de l'armée
Roi, ils les auroient données de même
r l'atmée Américaine, & qu'ils ne s'atten-
nt pas qu'on les forceroit à prendre les
es contre leurs freres? L'amiral Shuldam
'accorde point avec le Gouverneur ſur le
bre des habitans qn'on a formés en corps
nilice. Il ne le porte qu'à deux cents.
à, Monſieur, à quoi ſe réduiſent juſqu'ici
les avantages effectifs de l'expédition du
ral Howe. On ne voit plus après cela
les trois lettres qu'un grand fonds d'attente,
eſir & d'eſpérance. — Le général Howe
*je me propoſe d'*ATTENDRE *ici la flotte*
oiſe, ou l'arrivée du général Clinton...
*a tout lieu d'*ATTENDRE *que des corps*
*dérables des habitans d'*YORK, *de Jerſey &*
onnecticut ſe joindront à l'Armée & qu'ex-
*d'oppreſſion ils n'*ATTENDENT *qu'une*
ion fovorable de marquer leur attachement
ır zele pour le Gouvernement. — *On m'a*
que je puis ATTENDRE *de Jerſey cinq*
hommes qui ſe préparent à venir joindre

l'armée du Roi. — *Cette disposition du peu[...] me fait* ATTENDRE *avec impatience l'arri[...] du lord Howe dans l'*ATTENTE *où je suis q[...] dans ce moment décisif, il pourra faire usa[...] de ses pleins pouvoirs avec le plus grand ava[...]tage.* C'est ainsi, Monsieur, que ce même Géné[...] *attendoit* des subsistances dans Boston, qu'en[...] il a été obligé d'évacuer : que dans Halif[...] il a *attendu* jusqu'au 10 Juin son frere l'A[...]miral avec ses Hessois : que l'Amiral a peu[...] être attendu dans le même port, que son arm[...] se fût rétablie de sa longue & penible navig[...]tion ; que les différentes divisions des Hesso[...] après s'être *attendues* les unes les autres, ont [...]*tendu* le vent. Que le général Carlton *attend* d[...] bateaux pour gagner la riviere d'Hudson : q[...] le général Cornwallis *attend* des munition[...] &c. C'est ce qui a donné lieu à cette obse[...]vation d'un écrivain Anglois : *on voit bi[...] que c'est ici une affaire de Ministres, où to[...] se passe à attendre.*

Disons un mot du lord Amiral Howe, qu[...] suivant la Gazette de la Cour, étoit ent[...] le 23 Juin à Halifax, d'où il alloit repar[...] sur le champ. Sa traversée n'aura pas été cour[...] puisque son frere attendoit encore de [...] nouvelles le 8 Juillet, jour duquel sont d[...]tées les trois lettres. Calculez d'après [...] traversée du Général Howe. Il est pa[...] de Halifax le 10 Juin, & il est arrivé le [...] devant *New-York.* C'est tout juste une n[...]vigation de quinze jours, & pour la flot[...]

vingtaine de jours; car le général dit
étoit venu féparément fur une frégate.
lettres font arrivées à Londres le 10
; c'eft aujourd'hui le 16, & la Cour
oint encore annoncé que l'Amiral & fa
de Heffois foient arrivés à New-York;
urément elle l'auroit fait, puifqu'elle n'y
manqué relativement au Général. Com-
ne faut pas plus de trente jours pour re-
r en Angleterre des nouvelles de New-
N'eft il pas naturel d'en inferer que le
uillet les Heffois n'y étoient pas encore?
ofons qu'ils foient partis d'Halifax le 27
il leur faut vingt jours pour gagner la
elle - York. La réunion des deux ar-
& des deux flottes ne fe fera donc
que du quinze au dix-fept Juillet. Or,
pération n'eft pas confommées en fix
nes de tems, que deviendront les ef-
& les flottes aux approches de l'équi-
& de quoi fubfifteront les armées?
vous faire juger de la durée de l'opé-
, il me fuffit de vous repréfenter la
on & l'état des Américains dans les
mêmes dont s'eft fervi le général Howe.
avoir dit qu'un grand nombre de
uliers zelés pour le Gouvernement, qu'il a
s *aux arrêts* fur le vaiffeau où s'étoit ré-
e gouverneur Tryon, lui ont donné les in-
ions les plus précifes de l'état des rebelles,
te : *ils font en très-grand nombre, très-*

avantageuſement poſtés & leurs camps de Long-Iſland & de New-York ſont couverts par d retranchemens très-forts. Indépendamment d'u train conſidérable d'artillerie de Campagne, i ont plus de cent pieces de canon pour défend la ville du côté de la mer & pour emp cher la flotte de remonter North Riv (c'eſt la riviere de *Hudſon.*) Notez, s'il vo plaît, que ſon armée n'eſt gueres que de cin mille hommes, en y comprenant des renfor d'Infanterie Ecoſſoiſe qu'elle a recueillis ſur route; car on a ſçû bien poſitivement en A gleterre, qu'il avoit ſouffert une déſertion pr digieuſe pendant le ſéjour qu'il a fait à Halifa & que c'eſt une des raiſons qui l'a forcé d' partir le 10 Juin avant l'arrivée de ſon fre Auſſi dit-il plus bas: *en me tenant toujours p pour l'action, je me propoſe d'attendre ici la flo Angloiſe, ou l'arrivée du Lieutenant Général Cli ton; à moins que des circonſtances imprévues ne déterminent à agir avec les forces que je comman actuellement*: ce qui vous annonce qu'il n'at quera point d'abord, au moins avec l'armée

Vous venez de voir ce qu'il dit de la fo & des préparatifs de défenſe des Rebell paſſons au tableau qu'il fait de leur réſoluti Il nous apprend trois événemens de la p grande importance, qui atteſtent que le pa des Américains pour l'indépendance eſt p ſans retour, & qui doivent s'être paſſés dep ſon arrivée ſur les lieux, & peut-être depuis débarquement de ſes forces. Je vais copier ſa

on mot pour mot. *Le Gouverneur Franklin s'étoit longtems ſoutenu dans Jerſey, vient re arrêté à Amboy, & il y a quelques jours n a arrêté le Maire de New-York, accuſé de ner avis de ce qui ſe paſſoit au Gouverneur on. Sur les plus légers indices, on lui a fait procès,* & *il eſt actuellement condamné à t, mais la ſentence n'étoit pas encore exécutée des dernieres lettres que l'on a reçues.* Et plus : *Quantité d'habitans du pays ſe ſont rendus dans cette Iſle, qu'à bord de nos vaiſſeaux, leux derniers jours* (le 6 & le 7 Juillet) *& j'ai is d'eux que le Congrès du Continent, venoit léclarer les Colonies unies, Etats libres & in-endans.* Cette nouvelle, que l'on a appriſe s Londres par d'autres voies, a, dit-on, r date certaine le 4 Juillet. Ne vous paroît-as, Monſieur, que des actes d'une telle vi-ur & dans de telles circonſtances, ne don-t point lieu de croire que les Colonies ſoient enues de leur premiere ardeur, ou qu'elles rettent d'avoir pouſſé les choſes à l'extrêmi- ne font-ils pas aucontraire déſeſpérer que aire ait une iſſue auſſi prompte & auſſi heu-e que l'intérêt de l'humanité doit le faire gé-alement ſouhaiter ? Je vous laiſſe à penſer ſi énéral pourra agir avec quelque efficacité dant le temps trop long qu'il paſſera s l'attente de la flotte Heſſoiſe. Il finit i ſa lettre : *On prépare des forces navales, remonter North-river ; & deux vaiſſeaux Roi, l'un de 40, l'autre de 20 canons, ont*

reçu des ordres relatifs à cette opération. Cet
phraſe a donné lieu au bruit qui s'eſt répanc
hier à la Bourſe, que le 9, qui étoit le lend
main de la date des lettres, l'eſcadre avo
voulu forcer la batterie ennemie, mais qu'el
y avoit échoué, & s'étoit retirée après avo
fait une grande perte. Mais on n'a connoiſſan
d'aucun vaiſſeau qui ſoit arrivé depuis le p
quebot le *Mercury*, ſur lequel eſt venu M
Blunt.

Je vous ai rapporté en détail tout l'extra
de la lettre de M. Howe, à l'exception d'u
ſeul article que le parti Américain y a lû av
grand plaiſir. Le voici : *Six Bâtimens de tran
port appartenans à l'Infanterie Ecoſſoiſe, aya
à bord trois compagnies du 42e. Régiment,
trois du 71e. ſe ſont réunis à la flotte du vic
Amiral Shuldham dans le cours de ſa traverſée
& on ne ſait rien du reſte de cette diviſion, ſi
n'eſt que les gazettes de New-York ont publié q
les corſaires Américains avoient pris deux Bât
mens de tranſport, & les avoient conduits da
Boſton : que le Major Menzies avoit été tué da
cette action : que M. Campbell, Lieutenant-C
lonel du 71e. Régiment, quinze autres Officie
& environ 450 hommes avoient été faits pr
ſonniers.* On a remarqué que M. Howe paſſo
très-légérement ſur la maniere dont ces priſ
ſe ſont faites, parce qu'il auroit été obligé d
dire que la flotte s'étoit livrée elle-même
l'ennemi en ſe préſentant devant Boſton apr
qu'il eut ſi prudemment évacué cette vill

L

es ennemis du Lord Sandwich n'ont pas
anqué non plus d'obſerver dans la lettre de
Amiral qui lui a été adreſſée, comme Miniſtre
la Marine, qu'il n'étoit nullement queſtion
la perte de ces deux Bâtimens, quoique l'ex-
ait de ladite lettre fît ſonner bien haut que *l'A-*
ral Shuldham etoit arrivé à Staten-Iſland le 3
illet avec l'eſcadre à ſes ordres, & avec la flotte
tiere des bâtimens de tranſport des vivres & des
nitions de guerre qu'il eſcortoit, ſans en avoir
du, ſans même qu'il s'en fût ſéparé un ſeul. Cet
niral a informé le Miniſtere qu'il a mis en ſta-
n un nombre ſuffiſant de corſaires dans les pa-
ges voiſins où l'Amiral Howe étoit attendu
n moment à l'autre, pour qu'ils le miſſent
la bonne route. Ces croiſeurs auront lieu
s d'une fois de ſe perſuader qu'ils ont man-
é l'Amiral, ou qu'il n'arrivera jamais ſi,
nme on peut le ſuppoſer, il n'eſt pas parti
[alifax avant le mois de Juillet.

Je vous ai rapporté en ſubſtance, Monſieur,
extraits des trois lettres, dans leſquelles il
difficile de concilier les diverſes époques
gnées au débarquement de l'armée. Le Gé-
al Howe le fixe au 29 Juin, quatre jours
ès ſon arrivée à *Sandy Hook*, & l'Amiral au
uillet, en diſant *que les troupes ont été dé-*
quées ce jour-là même & le lendemain qui
t le quatre. Il eſt vrai que ces piéces ont
arrangées pour la gazette dans des dé-
emens différens, & qu'on a voulu les
ner au public avec la plus grande diligen-

gence. Cela vous explique comment elles peuvent manquer d'uniformité ſur pluſieurs points eſſentiels. Mais on pourroit en conclure auſſi que tout le concert poſſible ne regne pas entre l'adminiſtration des Colonies & celle de la Marine.

Je viens de voir une lettre écrite de l'armée américaine dans New-York le 7 Juillet, & qui eſt arrivée très heureuſement à ſa deſtination par le même paquebot qui a apporté les dépêches du Général. Je me fais un plaiſir de vous la tranſcrire.

» Comme tout eſt changé dans cette ville, nos luths ont perdu leur accord, nos harpes reſtent ſuſpendues aux troncs des ſaules, & l'air retentit du bruit aigre de la trompette guerriere, mêlé à celui de nos gémiſſemens. Une batterie de cent vingt canons défend les approches de la ville & de la riviere du Nord; nous avons élevé de fortes redoutes ici & à *Long-Iſland* : nos troupes garniſſent tous les poſtes de quelque importance ; elles ſont nombreuſes & pleines d'ardeur. Nous nous attendions à être attaqués par le Général Howe auſſitôt que ſon armée ſeroit débarquée ; mais elle s'eſt établie dans l'Iſle de Staten, miſérable & petit endroit qui ne nous a point paru valoir la peine & la dépenſe de le fortifier. Nous ſavions très bien que le Gouverneur Tryon & les Torys avoient inſtruit l'ennemi de notre poſition & de nos forces. C'eſt ce qui nous explique l'énigme de ſa conduite actuelle. Je v

ous en dire le mot, pour que vous compre-
ez aussi comment il se fait que le Général soit
enu avec tant de diligence, & qu'il se presse si
eu de nous attaquer. Faites bien attention à
eci. Il y a quelque tems que le Général Was-
ngton, qui est universellement aimé parmi
ous, reçut un avis secret de se tenir sur ses
rdes. Les précautions qu'il a sû prendre, ont
it tomber entre ses mains une lettre d'après
quelle il a fait aussitôt arrêter le Maire de
ette ville & d'autres Torys. On a découvert
ir leurs papiers le complot le plus noir qu'il
t possible d'imaginer. Ils avoient résolu de
saisir du Général Washington & des autres
hefs, dès que le Général Howe paroîtroit, &
enclouer tous nos canons, pour faciliter le
ébarquement de l'ennemi & lui procurer une
ctoire facile. Ce complot concerté avec le
ouverneur Tryon, avoit été communiqué
ir lui au Général Howe, qui en conséquen-
, s'est pressé de partir d'Halifax, pour en
ir consommer l'exécution. Le procès a été
t au perfide Maire, & il a reçu son jugement
mort; mais on a sursis à l'exécution, & on
garde en prison avec d'autres conjurés. Vous
yez ce qu'on peut attendre de ces indignes
orys, & de leurs détestables principes. C'est
e seconde édition de ce qu'ils ont fait à la
roline Septentrionale. Mais désormais aussi
n'aura plus pour eux aucun ménagement.
ous imaginons que le Général Howe atten-
a des renforts pour nous attaquer. Lorsqu'il

le fera, la journée fera chaude. Le Ciel en dé-cidera. Jugez de notre impatience & de l'agi-tation où nous ferons jufqu'à ce terrible mo-ment. Un certain Colonel Campbell avec tou fes Officiers & fept cens hommes, a été enlev par nos corfaires après un combat très-cour Nous venons d'envoyer un gros détachemen vers le Canada, pour renforcer notre armé qui y a fouffert un échec, & qui a perdu l brave Général Thomfon «.

Pour vous donner, Monfieur, une idée d la fituation où fe trouve actuellement l'armé du Général Howe à l'égard de la ville de New York, je vais vous copier un paffage du voya-ge de M. Burnaby dans ce pays en 1760 » Je paffai, dit-il, de la Nouvelle Jerfey dans l'Ifle de Staten, de la Province de l Nouvelle York, & j'avançai l'efpace de neu miles jufqu'à la pointe qui fait face à la ville d New-York. A cette pointe je m'embarqu pour New-York, & je fis une traverfée agréa-ble, d'environ trois lieues. La ville de New York eft fituée fur la pointe d'une petite If découverte du côté de la Baye, & circonfcri dans le refte de fon contour par les rivieres d Nord & de l'Eft; elle domine fur une magn-fique nape d'eau, & découvre les Ifles de Je-fey, de Long-Ifland, de Staten & beaucou d'autres qui font éparfes dans la Baye «.

» On compte dans la ville de New-York deu ou trois mille maifons, & environ dix-fe mille habitans. Les rues, quoique nettes & p

es, y font étroites, à l'exception de deux ou
is qui font bordées de rangées d'arbres. L'é-
due de la ville en longueur, eft d'environ
e lieue fur un tiers de lieue de largeur. L'air
eft très-bon, mais on y manque d'eau; &
e que boivent les habitans leur eft apportée
fources qui font affez éloignées de la ville.
Baye de New-York communique avec
e de Newark, avec le Sund, la riviere
mboy & plufieurs autres. Elle reçoit auffi la
ere de Hudfon, autrement appellée *North-
ver*, une des plus larges de l'Améri-
e, & qui eft navigable pour des petits Bâ-
ens, jufques à Albany, à cent cinquante
es, ou cinquante lieues de fon embouchure.
Albany on communique, par la riviere de
kok & d'autres qui arrofent le pays des fix
tions, avec le Lac Ontario; & par les Lacs
Saint Sacrement & de Champlain, & la
ere Sorel avec le fleuve Saint Laurent, fauf
endant quelques portages. C'eft cette ri-
e du Nord ou de Hudfon, dont l'entrée eft
endue par les batteries des Américains, que
Général fe difpofoit à faire attaquer par deux
ffeaux. Vous jugez, Monfieur, combien
eft intéreffante pour les uns & pour les
res, à caufe de la facilité qu'elle donneroit
r une réunion de l'armée de débarquement
c celle du Général Burgoyne dans le Ca-
a: ce qui opéreroit fur le champ l'inveftif-
ent de la Nouvelle Angleterre. » Quant à
e de Staten, pourfuit M. Burnaby, elle peut

avoir quatre lieues de long ſur environ deux de large. Il n'y a qu'un ſeul petit village appellé *Richmond-Town*, d'où M. Howe a daté ſa lettre. Le pays eſt ou montueux ou marécageux, & en général très âpre. Vers le midi, ſe trouve une aſſez bonne plaine. Les habitans ſont pour la plûpart Hollandois, deſcendans de ceux qui furent chaſſés de la Nouvelle York qu'ils avoient uſurpée. Cette Iſle forme le Comté de Richmond. « Vous voilà, Monſieur, parfaitement au fait du théatre de la guerre, & des diſpoſitions des deux parties belligérantes. Vous voyez dans quelles circonſtances le Lord Howe, s'il ne tarde point à arriver, ſe préſentera avec les plein-pouvoirs qui le rendent l'arbitre du ſort des deux Empires. Tous les vrais amis du repos général & du bonheur de l'humanité, doivent déſirer qu'il ſoit vrai, comme le bruit s'en répand ici de plus en plus, que cet Amiral n'a accepté ſa commiſſion, que ſous la promeſſe qu'il ſeroit abſolument le maître des conditions d'un accommodement; & que c'eſt l'avis du Roi qui a décidé la queſtion en faveur d'une propoſition qui feroit à jamais chérir de tous les hônnêtes gens le nom glorieux de Howe. Ceux qui ſont perſuadés que tel eſt le vrai état des choſes, attendent par les premieres dépêches, la nouvelle d'une action abſolument déciſive, ou d'une ſuſpenſion d'armes.

On m'apprend dans le moment, Monſieur, que le lord Amiral Howe eſt reparti de Halifax le 7 Juillet, & qu'il a du rejoindre l

énéral ſon frere à l'île de *Staten* vers le
o Juillet, avec toute la flotte Heſſoiſe. On
eſt inquiet que pour le bataillon de mille
ommes des gardes, qui étoient de ce convoi
dont on n'a eu aucune nouvelles depuis
ur départ d'Angleterre. Le bruit ſe répand
rtement, que le général Howe a évacué
le de *Staten* lorſqu'il s'eſt vu renforcé par
ſcadre & l'armée de ſon frere, & qu'ils ſont
artis pour Philadelphie où le Général ſe ren-
a par terre après avoir débarqué à *Perth-
mboy*. Il eſt certain que le lord Howe donne-
it ainſi une efficacité plus active & plus directe
x propoſitions d'accommodement qu'il
oira pouvoir faire; & la connoiſſance qu'il
ra eue de l'acte de ſéparation & d'indépen-
nce, publié le 4 Juillet par le Congrès,
ra pu le décider à rapprocher le théâtre
la guerre de celui de la négociation. Que
moment eſt intéreſſant! Je dois pourtant
ous obſerver qu'aucune autorité ne garantit
nouvelle du mouvement des armées, mais
e c'eſt ſeulement un bruit général, d'après
s lettres de Portſmouth où il eſt arrivé un
près, parti, dit-on de New-York le 20
illet. — Il ſe débite auſſi que le général
linton a fait une tentative malheureuſe à
harles-Town, d'où il a été répouſſé avec
rte, & que deux vaiſſeaux du Roi ſe ſont
rdus ſur la barre. Ce qui aide à confirmer
bruit, c'eſt la phraſe de la lettre du gé-
éral Howe, où il dit qu'il attend le géné-

F iv

ral Clinton devant New-York. Celà feroit toujours préſumer qu'il a manqué ſon entrepriſe. Le lord Dunmore a abandonné ſa ſtation devant Norfolk, & s'eſt porté à la profondeur de 70 miles dans la baye de Cheſapeak à Guns-Iſland. Il y eſt mouillé avec cent bâtimens, ſur leſquels ſont embarqués tous les amis du gouvernement, au nombre d'environ ſix cents en état de porter les armes y compris les negres. On dit que deux bâtimens de tranſport où étoient ſept cents Heſſois, ont été pris par les corſaires Américains.

J'ai l'honneur d'être, &c.

P. S. On m'apporte, Monſieur, une traduction de l'acte du Congrès général de l'Amérique du 4 Juillet. C'eſt ſans contredit le plus grand événement de la campagne, de la guerre même, & peut-être de ce ſiecle. Je vais le tranſcrire ici en ſa totalité : car il ne faut en rien perdre. De pareils écrits & des ſubverſions d'Empire, ſont choſes très-rares; heureuſement!

Déclaration des Repréſentans des Colonies unies de l'Amérique, aſſemblées en Congrès général le 4 Juillet 1776.

Lorſque dans le cours des evénemens humains, un peuple ſe voit forcé à diſſoudre les liens politiques qui l'uniſſoient à un autre, & à prendre ſéparément parmi les Puiſſances de

erre, & ſuivant le droit de l'égalité, la
ce que lui aſſignent les loix de la nature
lu dieu de la nature, il eſt décent & con-
able, que par reſpect pour les opinions du
e des hommes, ce peuple faſſe connoître
motifs qui l'ont porté à une telle ſépa-
on.

Voici des vérités évidentes par elles-mêmes
t que tous les hommes ont été créés égaux :
qu'il eſt certains droits inaliénables dont
Créateur les a doués, tels que la vie, la
rté & le deſir du bien être, pour le main-
deſquels furent inſtitués parmi eux les
vernemens, qui tiennent leurs juſtes pou-
s du conſentement des gouvernés ; & que
qu'une forme de gouvernement tend à
étruire. le peuple a le droit de la mo-
r ou de l'abolir, & d'en inſtituer une
velle, en poſant ſa baſe ſur les principes,
onnant à ſes pouvoirs l'organiſation, qu'il
les plus propres à effectuer ſa ſûreté &
bonheur. La prudence veut ſans doute
n ne change pas pour des cauſes frivoles
aſſageres des gouvernemens établis depuis
-tems ; auſſi l'expérience a-t-elle fait voir
les hommes ſe reſignent plus volontiers
uffrir, tant que les maux ſont ſuppor-
s, qu'ils ne ſe décident à ſe faire juſtice
mêmes, par l'abolition d'un gouvernement
el ils étoient habitués. Mais lorſqu'une lon-
ſuite d'abus & d'uſurpations toutes inva-
ement dirigées vers le même but, prou-

vent évidemment le projet de réduire u
peuple à l'asservissement sous un despotism
absolu ; c'est le devoir autant que le dro
de ce peuple de secouer le joug d'un pare
gouvernement, & de se procurer d'autres ga
diens qui lui répondent de sa sureté futur
Telle a été la patience des Colonies Amé
caines dans leurs souffrances, & telle est a
jourd'hui la nécessité qui les force à changer
forme de leur gouvernement. L'histoire d
Roi actuel de la Grande-Bretagne, n'off
qu'un tissu d'outrages & d'usurpations, q
toutes ont eu pour objet direct l'établiss
ment d'une tyrannie absolue sur les éta
Américains. Pour le prouver il nous suffi
d'exposer les faits suivans, à tout ce qu'il y
de gens sans partialité, dans l'univers.

Il a refusé son consentement aux loix
plus salutaires & les plus indispensables po
l'intérêt du bien public.

Il a défendu à ses Gouverneurs de pas
des loix d'une importance extrême & d'u
nécessité urgente, à moins que leur acti
ne fût suspendue jusqu'à ce qu'on eût obte
son consentement ; & dans leur état de s
pension il les a entierement négligées.

Il a refusé de passer d'autres loix à
convenance de districts considérables, à mo
que les peuples de ces districts n'abandonn
sent leur droit de représentation dans le co
législatif : droit inappréciable pour eux &
n'est formidable que pour un gouvernem
tyrannique.

Il a convoqué des corps légiflatifs dans des
ux inufités, où manquoient toutes les dou-
rs de la vie, & éloignés des dépôts des
es publics, avec la feule vue de fatiguer
r conftance & de les faire plier à fes def-
s.

Il a diffous, plufieurs fois, des corps repré-
tatifs, parce qu'ils s'étoient oppofés avec
e mâle fermeté à fes entreprifes fur les
its du peuple.

Après avoir ainfi diffous ces corps, il s'eft
ufé, pendant très-longtems, à en faire
blir d'autres; d'où il réfulte que l'autorité
iflative ne pouvant point s'anéantir, a re-
nté vers fa fource, qui eft le peuple, pour
é par lui exercée. Mais dans l'intervalle
tat a été expofé à tous les dangers d'une
afion du dehors, & aux plus inquiétantes
nvulfions au dedans. Il a cherché à arrêter
croiffement de la population dans les Etats
néricains, en fufcitant des embarras dans
écution des loix pour la naturalifation
étrangers, en refufant de paffer des loix
ur autorifer leurs émigrations vers l'Amé-
ue, & en hauffant les termes auxquels on
oit jufques-là obtenu les nouvelles appro-
ations de terres.

Il a arrêté le cours de l'adminiftration de
uftice, en refufant fon confentement à des
x dont l'objet étoit de conferer un pou-
r judiciaire.

Il a rendu les Juges dépendants de fa feule

volonté, en mettant leurs offices sous sa main & en se rendant le maître de regler & de paye leurs gages.

Il a érigé une multitude de nouveau offices, & envoyé en Amérique des légion d'employés pour harrasser le peuple & dévore ses subsistances.

Il a entretenu des armées parmi nous e tems de paix, sans le consentement de no corps législatifs.

Il à cherché à rendre le militaire indépen dant de la puissance civile & à faire mêm qu'il lui devînt supérieur.

Il a comploté avec (*) d'autres, pour nou soumettre à une Jurisdiction étrangere à notr constitution, & inconnue à nos loix : donnan son consentement à leurs prétendus actes d législation, qui ont eu pour objet :

(*) Le Parlement de la G. Bret.

- De distribuer parmi nous des corps con sidérables de troupes armées :
- De garantir ces troupes, par des forme illusoires, d'être punies pour les meurtre qu'elles auroient commis sur les peupl d'Amérique :
- D'interrompre notre commerce avec toute les parties du monde :
- De nous imposer des taxes sans not consentement :
- De nous priver, en plusieurs cas, de l'a vantage d'être jugés par nos Pairs :
- De nous transporter au-de-là des mers po y être jugés pour de prétendus délit
- D'abolir le vrai systême des loix Angloise

dans une province (*) voisine, en y établissant un gouvernement arbitraire, & en donnant une telle extension à ses limites, que cette Province pût servir tout à la fois & d'autorité, & d'instrument pour introduire le même pouvoir tyrannique dans les autres Colonies :

(*) Le Canada.

De nous enlever nos chartres, d'abolir nos loix les plus précieuses, & de changer, jusques dans leur base, les formes de notre gouvernement :

De suspendre nos corps législatifs & de se déclarer eux-mêmes revêtus du pouvoir de porter des loix pour nous dans tous les cas quelconques.

l a abdiqué le gouvernement des Etats iéricains, en déclarant qu'il nous retiroit sa tection & en nous faisant la guerre.

l a exercé le brigandage sur nos mers, agé nos côtes, brulé nos villes & fait ler le sang des peuples Américains.

Actuellement, il fait passer en Amérique armées considérables de mercenaires étran-s, pour consommer ses œuvres de mort, désolation & de tyrannie, qu'il avoit nmencées avec des recherches de cruauté le perfidie, dont les siecles de barbarie rnissent à peine l'exemple, & trop indignes chef d'une nation civilisée.

Il a forcé nos compatriotes, pris à la mer, orter les armes contre leur pays & à de-ir les bourreaux de leurs amis & de leurs

freres, ou à périr eux-mêmes de leurs mai
Il a excité parmi nous des ſoulevemens d
meſtiques, & a eſſayé de faire tomber ſur no
les habitans de nos frontieres, d'impitoyabl
ſauvages, qui ne ſavent faire la guerre q
pour le carnage, ſans diſtinction de ſexe
d'âges, ou de conditions.

A chacun de ces degrés d'oppreſſion, no
nous lui avons adreſſé les plus humbles r
montrances, pour lui demander le redreſ
ment de nos griefs; & nos ſuppliques réit
rées n'ont obtenu d'autre réponſe que d
outrages réitérés.

Un Roi, dont le caractere eſt marqué ai
par tous les traits de la tyrannie n'eſt po
propre pour être le gouverneur d'un peu
libre.

Et, quant à nos freres de la Grande-B
tagne, nous n'avons pas manqué non p
d'attention à leur égard. Nous n'avons ceſſé
les avertir des entrepriſes que leur Parlement
ſoit pour étendre ſa juridiction ſur nous, con
tout droit & juſtice. Nous leur avons re
ſous les yeux les circonſtances de notre é
gration & de notre établiſſement en Am
rique. Nous en avons appellé à leur juſt
& à leur magnanimité, & nous les av
conjurés par les liens de notre fraternité,
déſavouer ces uſurpations, qui infaillib
ment détruiroient entr'eux & nous, toute uni
& toute correſpondance. Ils ont été e
mêmes ſourds au cri de la Juſtice & de

ure. Nous sommes donc forcés de ceder
nécessité qui met une séparation entre
s, & de les regarder, ainsi que tout le
e des hommes, comme nos ennemis en
rre, & nos amis en paix.

ces causes, nous, les Représentans des
ts-Unis de l'Amérique, assemblés en Con-
général, après avoir invoqué le suprême
e de l'Univers, en témoignage de la droi-
de nos intentions, Nous, au nom & par
torité des louables peuples de ces Colo-
, publions & déclarons solemnellement,
ces Colonies unies sont, & de droit doi-
t être Etats libres & indépendants : qu'elles
relevées de toute *allégeance* envers la
uronne Britannique : que toute liaison
tique entr'elles & l'Etat de la Grande-
tagne est & doit être totalement dissoute ;
u'en leur qualité d'Etats libres & indé-
dans, elles ont pleine autorité pour faire
guerre ou la paix, contracter des allian-
, établir le commerce, & faire tous au-
Traités & actes que les Etats indépen-
s peuvent faire de droit. Et à l'appui de
e déclaration, en mettant notre plus ferme
fiance dans la protection de la Providence
ne, nous engageons mutuellement les uns
ers les autres, nos vies, nos biens, & tout ce
nous avons de plus cher, notre honneur.

Signé par ordre & au nom du Congrès,
Jean Hancock, Président.
Attesté Charles Thompson, Secrétaire.



AFFAIRES
E L'ANGLETERRE
ET DE L'AMÉRIQUE.
1776.

Chambre des Communes.

Chambre délibere ſur diverſes pétitions obtenir l'exportation de certaines den- & elle arrête en Comité de permettre d'une quantité déterminée de biſcuits & nailles à l'île de Terre-Neuve, à la Nouv. e, à la baye des Chaleurs & à la côte brador, pour l'avantage des pêcheries niques dans ces parties. 1.er Mai.

Comité du ſubſide arrête d'accorder 1 l. 14 ſ. 1 d. $\frac{1}{4}$. pour le déficit de la octroyée en 1774 à l'occaſion de la des eſpeces d'or, & 13,000 l. pour ien des forts & établiſſemens ſur la

1.r Mai. côte d'Afrique durant la préſente année 177
Le lord North remet à la Chambre un
copie du Traité avec le Prince de Waldeel
& auſſitôt il fait lecture du meſſage du Roi
» GEORGE, ROI, Sa Majeſté, ſe repoſa
ſur le zele éprouvé & l'affection de ſes fidel
Communes, & conſidérant que, durant l
préſens troubles dans l'Amérique Septen
trionale, il pourroit ſurvenir des événeme
imprévus de la plus grande importance, q
pourroient avoir des ſuites dangereuſes,
l'on ne prenoit auſſitôt des meſures po
y obvier ou les renverſer, deſire que cet
Chambre la mette en état de défray
toutes dépenſes faites ou à faire à l'occaſi
des ſervices militaires pour l'année 177
ſelon que l'état des affaires l'exigera. Et S.
ayant jugé néceſſaire de rendre ſa proclam
tion en conformité de l'acte du Parleme
paſſé dans la quatorziéme année de ſon règn
pour faire rentrer le reſte de la monnoie d'
décriée, ne doute point que ſes fideles Co
munes ne la mettent en état de ſuppléer a
beſoins que pourra occaſionner ce ſervic
& dont l'on ne ſauroit encore donner l'év
luation certaine. GEORGE, Roi.

2. Mai. LE NOMBRE des bâtimens de tranſport actu
lement au ſervice de l'Angleterre, ſe mo
à plus de cinq cents voiles; en y comprena
les vaiſſeaux étrangers fretés pour les trou
Heſſoiſes.

La ſeconde diviſion de ces troupes q

vec le régiment de Hanau, ſera de cinq 2 Mai.
ille hommes, n'attend, pour partir des ports
Allemagne, que les bâtimens de tranſport.
ais il eſt plus que probable qu'on ne les
rra point à Spithead avant le premier Juin,
uſieurs des bâtimens qui doivent aller cher-
er ces troupes étant encore occupés actuel-
ment a décharger leurs cargaiſons ſur la Ta-
ſe. Tous les bâtimens frettés pour ce ſervice
nt ou Hollandois ou Hambourgeois, & on
t très-bien que même le plus preſſant dan-
r ne les feroit pas hâter leur marche ou ſe
tourner d'un ſeul pas de leur route ordinaire.

Extrait d'une Lettre de Spithead, du 2 Mai.

On s'attend que nous mettrons à la voile
main pour Boſton, ſous les ordres du Com-
dore William Hotham, qui arborera ſon
villon à bord du *Preſton* de cinquante ca-
ns. Les vaiſſeaux qui vont ſous ſon com-
ndement ſont le *Jerſey*, vaiſſeau hôpital;
merald, de 32 canons; la *Brune*, auſſi de
; le *Strombolo*, brulot; la *Carcaſſe*, bom-
rde; & tous les bâtimens de tranſport qui
t prêts. Il y a actuellement ici plus de
nt bâtimens de tranſport, qui tous ont à
rd des troupes étrangeres.

JOURNAL DE L'AMÉRIQUE.

Pendant que le Miniſtere prend toutes les
ſures poſſibles pour réduire les Colonies
héricaines à l'obéiſſance, quelques Gou-
neurs de ces Provinces font auſſi de leur

2 Mai. côté les plus sérieux efforts pour les ramene par la voie de la persuasion.

Le comte de DUNMORE, Gouverneur d la Virginie, a écrit dans cette vue au sieu Richard Corbin la lettre suivante à bord d vaisseau le Dunmore, sur la riviere d'Elisabeth le 27 Janvier.

MONSIEUR,

Nonobstant les reproches aussi multipliés que fau & cruels, qu'on a semés contre moi, comme si j'éto un ennemi de la Colonie; & quoique les Chefs ac tuels puissent avoir cru, pour le maintien des mesure qu'ils ont récemment adoptées, qu'il étoit nécessaire d me représenter sous un point de vue absolument cor traire à celui, sous lequel il leur avoit plû de me cor sidérer, il n'y a encore que peu de mois; assuré ce pendant moi-même de mon ferme attachement a pays en général, & à cette Colonie en particulier je suis pleinement convaincu, qu'il n'y en a pas u seul parmi eux, qui, ayant jamais considéré ma cor duite d'un œil impartial, ne soit persuadé que cha que acte de mon administration a tiré sa sourc d'un cœur qui n'a jamais nourri une seule pensée dont le bon-heur réel & le bien-être de cette Colon ne fût l'objet. Ce bien-être ayant constamment é mon principal but, au moment même que je reçu mes dépêches, l'année derniere, je convoquai l'A semblée, pour mettre devant elle les résolutions d Parlement, ne doutant point alors qu'elles ne fussen reçues avec joie par tous ceux qui souhaitoient bien du pays. Ayant reçu aujourd'hui le très-gracieu discours du Roi, je saisis, avec le plus grand plaisi le dernier paragraphe qu'il contient, & dans lequ S. M. dit : » Il pourroit aussi convenir d'autoriser l personnes, munies de pareilles commissions, à réin tégrer telle Province ou Colonie, qui retourneroit ain à l'obéissance, dans le libre exercice de son commerc

de son trafic, ainsi que dans la jouissance de la même
rotection & sûreté, comme si elle ne se fût jamais — 2 Mai.
endue coupable de révolte ». Je saisis, dis je, avec
plus grande avidité ce sentiment si généreux, si
umain, & si véritablement noble, pour offrir de
ouveau de faire tous les efforts qui seroient en ma
ible puissance, afin de procurer, par tous les moyens
u'on croiroit utiles, une réconciliation honorable,
ermanente, promte & heureuse entre cette Colonie
la Mere-Patrie. Je supplie le Tout-puissant qu'ils
uissent faire, à ce sujet, de mûres réflexions avant
e s'attirer la vengeance de ce peuple puissant, quoique
on; & de plonger ainsi ce pays, naguères si fortuné,
ans toutes les horreurs de la guerre civile la plus
estructive qui, quand même elle seroit aussi heu-
use que les plus échauffés d'entre eux pourroient l'es-
érer, ne sauroit cependant se terminer que par leur
estruction inévitable. Car quel est donc l'avantage
u'ils peuvent en attendre, & quels ne sont pas
s maux, qu'ils ont à craindre en s'opiniâtrant
ans cette contestation, la plus ruineuse & la
us dénaturée qui pût arriver? Si les conducteurs ac-
els du peuple étoient aussi bien disposés pour ren-
er dans leur devoir, que je sais que l'est le gros de
Colonie, ils embrasseroient l'occasion favorable
i s'offre aujourd'hui; mais, s'ils s'aveuglent assez
ux-mêmes pour croire qu'il puissent secouer entiere-
ent le joug de la fidélité qu'ils doivent au meilleur
es Souverains, & rompre leur lien avec cet Etat
i les a nourris avec le plus tendre soin paternel;
ur mémoire sera transmise à la postérité comme celle
s hommes les plus séditieux & les plus ingrats ».
» La conviction intime que j'ai, Monsieur, de
otre attachement zélé au pays de votre naissance;
dmiration que vous témoignez pour cette consti-
tion & ce Gouvernement vraiment excellent, sous
quel vous avez si long-tems vécu avec bonheur; &
mour, dont vous êtes animé pour notre très-gra-
eux Souverain, m'engagent à vous importuner de

2 Mai. cette offre de mes ſervices pour la Colonie. Je vous pri d'aſſurer tous & chacun, auxquels vous jugerez à pro pos de communiquer ma préſente Lettre, de ma bonn volonté pour m'expoſer à toutes les fatigues ou diffi cultés, dans la vue de rendre ſon bonheur parfait Il ne me reſte qu'à vous prier de ſoutenir mes efforts pour effectuer une reconciliation entre ce pays & l Mere-Patrie, par l'interpoſition de vos avis les plu ſalutaires, & par tous les ſecours qui ſeront en votr pouvoir. Que l'un & l'autre nous puiſſions nous ré jouir d'un heureux ſuccès, c'eſt le vœu ardent de ce lui qui eſt, &c. » *Signé* DUNMORE

M. Richard *Corbin* ayant envoyé cett lettre au Comité de sûreté de la Virginie ce Comité lui fit la réponſe ſuivante :

MONSIEUR,

Le Comité de sûreté a pris en conſidération l Lettre, qui vous a été adreſſée par le Lord Dunmore & que vous lui avez communiquée. Vous, Monſieur qui êtes ſi parfaitement inſtruit des ſentimens du pays que nous repréſentons aujourd'hui, devez être con vaincu, qu'il s'eſtimeroit extrêmement heureux pa une réconciliation juſte & honorable avec la Grande Brétagne, ſans effuſion ultérieure de ſang; mais nou ne ſommes point autoriſés, ni même portés par incli nation à nous mêler de la voie de négociation, pou effectuer cet objet deſirable. Dans ſa derniere requêt préſentée au Trône, le Congrès Continental a pri S. M. de déterminer quelque voie pour entamer un telle négociation. Et, ſi l'Adminiſtration eſt diſpoſé à guérir la bleſſure portée à l'Empire Britanique d'un maniere ſi dénaturée, elle embraſſera cette occaſio d'atteindre ce but qui probablement ſera la derniere A tout événement, toute autre démarche, quell qu'elle ſoit, doit partir des repréſentans du Conti nent & non pas de nous. Nous communiquerons ce pendant cette Lettre à l'Aſſemblée des Communes

ui, en conféquence de fon ajournement, doit s'af- 2 Mai.
embler le premier jeudi du mois de Mars; & nous
oumettrons la matiere à fon avis, au cas qu'il y
t alors un nombre fuffifant de Membres pour tra-
ailler aux affaires, ou auffi-tôt après qu'un tel nom-
re pourra être raffemblé. En attendant, fi le Lord
ft d'inclination, & s'il a en fon pouvoir de rendre
rvice à la Colonie, & d'éviter que la brêche ne
oit encore élargie, il peut le prouver en faifant cef-
er les hoftilités contre les habitans, jufqu'à ce que
es dernieres intentions de S. M. à l'égard d'une né-
ociation, foient connues.

Nous avons, Monfieur, la plus grande confiance
n votre attachement aux intérêts réels de l'Améri-
ue; & nous fommes convaincus que la communica-
on du contenu de cette lettre, que vous nous avez
onnée, provient du motif le plus louable. Nous fom-
es avec beaucoup de refpect, &c.

Signé, Edmund Pendleton, pour le Comité.

M. James WOIGHT, Gouverneur de la Geor-
ie, a fait une démarche femblable à celle
u Lord Dunmore, & avec auffi peu de fruit,
infi qu'on va le voir par la copie fuivante
e la Gazette de cette Colonie.

De Savannah dans la Georgie, le 14 *Février.*

Le Gouverneur avec fa famille a quitté cette ville
e 11 de ce mois, & s'eft embarqué fur le vaiffeau
e *Scarborough* à Tybée.

Lettre de M. Wright, Gouverneur de la Géorgie, à M. James Mackay & aux autres Membres du Confeil de S. M. à Savanah; écrite à bord du Scarborovgh, mouillé à Cockfpur le 13 *Février.*

MESSIEURS.

Depuis plus de trois femaines j'ai fait tous mes

2 Mai. efforts pour obtenir de ceux qui ſont actuellement à la tête des affaires, que les Commandans des vaiſſeaux de S. M., dans ces parages, puſſent avec aſſurance ſe rendre à la ville & avoir une libre correſpondance avec moi, ſans recevoir aucune eſpece d'inſulte de la part du peuple aſſemblé dans la ville & aux environs, & pour que les vaiſſeaux de S. M. puſſent auſſi ſe fournir de proviſions en les achetant tout ce qu'elles valent. Comme j'ai vu que le dernier meſſage relatif aux objets que je déſirois être expoſés par les Repréſentans de la ville de Savannah, à ceux qui ont l'autorité en main étoit reçu ſi légerement & regardé avec tant d'indifférence que, bien que je l'euſſe envoyé le 6 de ce mois au matin, j'ai été cinq jours ſans recevoir aucune ſorte de réponſe & que je ne ſais pas même ſi l'on ſe propoſe de m'en faire une ou non; & comme je ſuis perſuadé qu'il eſt eſſentiel au ſervice de S. M. & au bien de cette province que j'aye une entrevue avec les officiers du Roi, qui s'y trouvent, d'après toutes ces raiſons & beaucoup d'autres que vous devez connoître & approuver, à tout évenement, j'ai pris la réſolution de me rendre ici & j'y ſuis arrivé heureuſement hier matin à trois heures.

Après avoir murement & pleinement examiné les différentes lettres que j'ai reçues d'Angleterre & du général Howe à Boſton, & après avoir eu de longues conférences avec les officiers de S. M. qui ſont ici, j'ai la ſatisfaction de pouvoir vous aſſurer que les forces qui ſont actuellement dans les environs, (quoique bien ſuffiſantes pour réduire tous ceux qui voudroient tenter quelque oppoſition) ne commettront aucune hoſtilité contre cette province, & qu'elles ne deſirent & ne demandent autre choſe qu'une correſpondance amicale & un ſecours de proviſions fraîches. Vous pouvez abſolument compter ſur les aſſurances que je vous donne. Voilà ce que les officiers de S. M. attendent de vous, ils y ont un droit inconteſtable & ils inſiſtent ſur leur demande. C'eſt ce qu'aujour-

'hui je requiers solemnellement au nom de S. M. c en qualité (peut-être) *du meilleur ami des peuples e la Georgie*. Je leur conseille d'y acquiescer sans le noindre délai, sans quoi je les préviens qu'il n'est pas n mon pouvoir de leur assurer la continuation de la aix & de la tranquilité dont ils jouissent à présent, l'on peut qualifier de ce nom la situation où ils se rouvent. 2 Mai.

Sa Majesté a bien voulu m'accorder la permission e retourner en Angleterre, &, quoiqu'on en puisse enser, mon attachement pour la Province & pour s habitans est tel que je ne puis me dispenser, peut-re pour la derniere fois, de les exhorter à se soustraire ix & leur postérité à la ruine & à la destruction tale & très-prochaine, dont ils sont menacés; & je puis les quitter sans leur recommander encore de maniere la plus pressante & la plus amicale, de désister de leurs projets & de leurs résolutions actuelles; chose dépend encore d'eux; & s'ils me donnent ir à le faire, je m'engage (autant que je le pourrai) eur faire obtenir une amnistie générale pour tous crimes & délits passés. Je les conjure, avant qu'il t trop tard, de donner l'attention la plus sérieuse ma proposition; mais de quelque façon que les oses tournent, qu'ils se ressouviennent qu'aujour-ui, au nom du Roi, j'offre à la province de la Ge-gie la branche d'olivier, objet si desiré, trésor stimable, & qui rendra la paix & la félicité à ses itans & leur postérité.

Le capitaine *Barklay* m'a offert de notifier qu'il est s-disposé à donner toute l'assistance qui sera en son ivoir aux Capitaines des vaisseaux marchands, qui ont pris leurs expéditions, pour les mettre en état oursuivre leur voyage. Je dois aussi vous informer le senau pris vendredi ou samedi dernier ne l'a que par une méprise de l'officier qui commandoit oop armé, & que si le propriétaire veut venir, seulement le sloop lui sera rendu, mais même ui payera un prix raisonnable du riz qui étoit à

2 Mai. bord & dont on a pris une partie pour nourrir les porcs & la volaille. Je vous obſerve encore que ledit ſloop armé remontera demain juſqu'à la pointe *Fourmille* pour faire de l'eau fraîche & non pour autre choſe. Je vous prie de vouloir bien communiquer cette lettre, que je regarde comme de la plus grande importance pour tout le peuple de la Géorgie, au Congrès, s'il eſt aſſemblé, & s'il ne l'eſt pas, à ceux qui compoſent ce qu'on appelle le Conſeil de ſureté & nommément aux habitans de la ville & de la Province en général, & de leur dire que j'attendrai pendant un tems raiſonnable leur réponſe claire & préciſe ſur chaque point de ma lettre. Je ſuis avec une parfaite eſtime, Meſſieurs, votre très-obéiſſant ſerviteur.

Ja. Wright.

Réponſe du Congrès, adreſſée aux Membres du Conſeil de Sa Majeſté.

A Savannah, le 17 Février 1776.

MESSIEURS,

Nous avons examiné, avec toute l'attention du à l'importance d'une affaire auſſi ſérieuſe, la lettr que vous avez communiquée au Congrès de la par du Gouverneur qui nous a quittés tout-à-coup, & contre toute attente. D'un côté, nous ſentons un dé plaiſir & une répugnance inexprimables à être obli gés de regarder comme ennemis ceux que tout ré cemment nous aimions comme nos freres & nos com patriotes; & de l'autre nous nous trouvons forcés, pa la loi de la conſervation & de la défenſe de ſoi-même de régler en quelque ſorte notre conduite d'après cett idée.

Son Excellence nous informe que des forces trè conſidérables, tant par mer que par terre, ſont arr vées à Cockſpur, leſquelles, à ce qu'il paroît, attender

le jour en jour de nouveaux renforts; mais que pour le présent elles ne pensent point à commettre des hostilités contre cette province. Il nous est impossible d'imaginer ce qu'elles se proposent, puisque la présence de cet armement manifeste certainement des projets. Il se peut faire que leur premiere & immédiate opération ne soit pas contre cette province; mais ne devons-nous pas nous regarder comme une partie du tout? Et le message même du Gouverneur ne tend-t-il point à rendre efficaces les mesures auxquelles nous devons nous opposer de concert avec l'Amérique? Sous ce point de vue, nous en appellons à tout l'Univers, & nous demandons si ce ne seroit pas trahir & abandonner lâchement la cause générale, que de contribuer le moins du monde (de quelque maniere que les choses tournent) à faire trouver une assistance que nous pouvons refuser. — 2 Mai.

Vous pouvez nous croire, Messieurs, lorsque nous vous disons que nous manquons d'expressions pour rendre le chagrin que nous fait éprouver la situation de cette province. Nous connoissons les inconvéniens qui doivent naître d'une dissolution d'ordre & de gouvernement, & qu'il ne faut choisir cet état que comme l'alternative d'un plus grand mal. Ce qui ajoute encore à nos peines, c'est que nous soyons forcés, par une suite naturelle des choses, d'établir une distinction entre les Anglois & les Américains, & de refuser aux premiers ce que nous accorderions de si bon cœur aux derniers. Il seroit inutile de faire l'énumération des causes qui ont amené cette situation. Il suffit de dire que de notre côté nous n'avons désiré & nous ne désirons actuellement autre chose que les droits de sujets Anglois, & que nous sommes fermement & absolument déterminés à sacrifier tout pour nous les assurer.

Sur la lettre que vous écrit le Gouverneur nous voyons que celui qui commande les forces à l'entrée de la riviere demande deux choses, une correspondance amicale & un secours de provisions fraîches,

2 Mai. Quant à la premiere, lorsque vous réfléchirez sur les défiances & les soupçons qui se sont emparées des esprits dans l'un & dans l'autre parti, vous conviendrez avec nous que non-seulement elle n'est pas possible; mais même que quand on chercheroit à y adhérer, il y auroit à craindre que la plus legere imprudence de part ou d'autre n'avançât la scène que nous éloignons avec tant de soin. Quant au second article, d'après les motifs & les craintes que nous venons d'exposer, nous espérons que vous nous approuverez de l'avoir refusé: nous parlons quant aux troupes en général. A l'égard du *Scarborough* comme c'est un vaisseau de guerre en station, & que le Capitaine a déclaré qu'il ne venoit que pour protéger le commerce, & qu'il n'avoit aucune intention hostile contre cette province; nous le regardons sous un point de vue tout-à-fait différent; & en conséquence nous avons écrit au Capitaine Barclay que nous n'empêchions pas qu'il se pourvût de tems en tems des articles de provisions que la ville fournit, aussi longtems que les personnes & les propriétés des habitans seront respectées. Tout ce que nous lui demandons, c'est d'acheter ces provisions par l'entremise d'un agent ou d'un commissionnaire en cette ville, & au moyen d'un batteau qui sera servi par des habitans. Cette précaution nous a paru nécessaire parce que vous savez qu'actuellement la ville est remplie de gens qui par zele ou par imprudence pourroient se porter à des excès que nous sommes bien-aises de prévenir s'ils communiquoient avec des personnes qui n'ont point les mêmes principes qu'eux.

Par ordre du Congrès

Aux Membres du Conseil de Sa Majesté.

Aachibald Bullock, Président.

Extrait d'une Lettre de la Virginie.

» Le sieur Richard Corbin s'est rendu à

Villiamſbourg le 19 Fevrier, & le lendemain 2 Mai.
a continué, avec l'aprobation unanime du
Comité de ſureté, ſon voyage vers Norfolk,
our ſe rendre à bord du vaiſſeau le *Dunmore*
y avoir une conférence avec ce Lord ſur ſa
ttre du 27 Janvier, par laquelle il lui faiſoit
es propoſitions pour l'engager à négocier un
ccommodemement avec la Grande Bretagne.
e ſieur Corbin devoit en même tems y prendre
s lettres venues de Londres «.

» La frégate *Mercury*, Capitaine Graham,
-devant Macartney, ayant le général Clinton
le lord Percy à bord, & deux bâtimens de
anſport avec environ trois ou quatre cents
ldats, la plupart d'Infanterie légere des
uatriéme & quarante-quatriéme régimens, &
ne nombre d'officiers du ſeiziéme & quarante-
uatriéme régiment, avec quelques Ingénieurs,
rivant de Boſton à Hampton-Road, y ont
é joints par le *Kings'Fisher* & par quatre
cinq alleges qui étoient le 19 Fevrier à
hauteur de Hampton. On les croyoit deſ-
nés pour Potowmack, ou pour la Caroline
ptentrionale, où il s'eſt élevé quelques
oubles parmi ceux des habitans qui ſe
omment les *Régulateurs* ou *Torys*. «

» Le Commodore *Hammond* a donné ordre
tous les Officiers de Marine de ceſſer de
ire feu ſur les ſentinelles & ſur les petits
tachemens Américains ſous peine d'être
ſſés «.

2 Mai. » Les cinq cents hommes ſous les ordres du lord Dunmore, étoient retranchés à Portſmouth & les Provinciaux à peu de diſtance au-deſſous d'eux, en corps conſidérable «.

Extrait d'une autre Lettre de Williamsbourg, le 26 Fevrier.

» On a appris par M. Hancock Lée, que les Indiens avoient enlevé la chevelure de deux ou trois Blancs ſur l'Ohio, & que l'Officier commandant au Détroit leur offre 10 l. pour chaque chevelure. Le capitaine Neaville, du Fort Pitt, mande le même détail à un de ſes amis à Fréderick; mais il dit que la récompenſe va juſqu'à 50 l. ſterl. pour chaque chevelure «.

» Le Colonel Corbin eſt de retour de la courſe inutile qu'il a faite pour conferer avec le lord Dunmore. Ce Lord a refuſé de donner une commiſſion pour tenir une aſſemblée. Il a ſeulement demandé que les principaux habitans du pays ſignaſſent des propoſitions d'accommodement, avec leſquelles il ſe rendroit en Angleterre. Mais il faudra donc qu'il les faſſe ſigner par ſes anciens amis qui ſont ſur l'eſcadre ou aux environs de Norfolk, car il trouveroit ailleurs fort peu d'habitans qui euſſent cette complaiſance Il a déclaré auſſi qu'il y avoit des Commiſſaires chargés de la négociation; mais il n'a pas dit qui ils étoient «.

» Le lord Dunmore n'eſt point rappellé,

a seulement la permission de s'en aller s'il le juge à propos. La Cour approuve sa conduite & il a des pouvoirs illimités pour tirer sur la Trésorerie. Selon le rapport de Corbin, ce Lord, le général *Clinton* & le Capitaine *Hammond* paroissent tous fort tranquilles. Ce dernier même a assuré qu'il avoit défendu à ses alleges de faire aucun mal aux habitans ni à leurs biens: son unique objet étant de garder la mer & de faire mettre en exécution les actes de commerce. 2 Mai.

Le général Clinton a quatre Compagnies qui n'ont point débarqué, mais les bâtimens de transport avec le *Mercury* ont pris terre à Hampton. Le Général faisoit un secret de sa destination, mais les jeunes Officiers ont dit qu'ils alloient faire une visite au gouverneur Martin, au Cap Fear, pour se rendre de là à la Caroline Méridionale«.

» En entendant la lecture de cette partie de notre lettre au colonel Corbin, où il est dit: *que nous n'avions ni le pouvoir, ni l'envie de nous mêler de la négociation, qui seroit entierement à la disposition du Congrès*, le général Clinton s'est écrié que tout ce que l'Amérique demanderoit d'une maniere constitutionelle lui seroit accordé, mais que nous n'aurions rien a attendre du Parlement si nous mettions notre confiance dans le Congrès. Le lord Dunmore vouloit lui emprunter de ses troupes pour nous chasser de Kemps. Clinton lui a demandé si nos gens reviendroient, & sur la

2 Mai. réponse de Dunmore qu'on le présumoit, en ce cas a repris ce Général, » je ne crois pas qu'il soit nécessaire que j'aie rien à démêler avec eux «.

P. S. Nous venons de recevoir avis d'Hampton que le général Clinton avec ses troupes, *le Mercury*, *le King'fisher* & deux ou trois alleges, sont sortis hier des Caps.

Voici la substance d'un arrêté pris par la Convention de la Virginie au commencement de Mars.

» La Convention approuve hautement la conduite du capitaine Woodford, tant pour la bravoure qu'il a montrée avec un si glorieux succès à la derniere affaire contre les troupes du lord Dunmore, près du grand pont, que pour l'humanité avec laquelle il a traité les officiers & soldats qu'il a fait prisonniers dans cette action, & qui étoient dignes d'un meilleur sort «.

» Le lord DUNMORE, par sa proclamation datée à bord du vaisseau le William, du 7 Novembre 1775, ayant déclaré, premierement qu'il mettoit la loi martiale en vigueur, pour se rendre maître par ce moyen de nos biens, de nos privileges & de nos vies. 2.° Que tous ceux qui ne reconnoîtroient pas son autorité illégale & usurpée, seroient réputés par lui en état de rébellion, & 3°. qu'il offroit la liberté aux esclaves de ceux qu'il lui plaît de qualifier

ialifier de Rebelles, pour les soulever contre urs maîtres, paroît avoir exposé la Colonie au nger d'un soulevement de la part des negres autres; c'est pourquoi, nous qui sommes les éfenseurs naturels de la vie & de la liberté de ces uples, nos constituans, regardons comme un nos plus essentiels devoirs, de les proteger ntre toutes les entreprises du despotisme, afin de les délivrer plus promptement & us efficacement des apprehensions que leur usent ces témeraires démarches du lord inmore; nous faisons savoir à tous les domestiques engagés, ou negres, que ceux qui seront laissés séduire par les promesses trompeuses de ce Lord, & qui en conséquence itteroient leur maître ou feroient mine de soulever, seront punis de mort, suivant ite la rigueur de la loi; & quant aux natus de la Grande-Bretagne, c'est à-dire aux ossois qui se sont qualifiés ainsi, à qui la nvention avoit accordé l'avantage de rester ns la Colonie, en observant une stricte itralité, d'autant qu'ils en ont abusé de toutes manieres, en trahissant la Colonie, & en erchant à y soulever les esclaves; nous dérons que l'ancien arrêté en leur faveur cesse ce moment d'avoir lieu, & qu'ils seront igés de partager tous les dangers & tous travaux des fideles peuples de la Colonie nés pour sa défense ». 2 Mai.

e Colonel Richard Caswell, ci-devant legué pour la province de la Caroline Mé-

2 Mai.

ridionale au Congrès du Continent, & actuellement Commandant d'un corps de troupes, a écrit au sieur Cornelius Harnett, Président de l'Assemblée Provinciale de la Caroline Méridionale, une lettre datée du camp de Long-Creek, le 29 Février dernier, dont voici la substance :

» J'ai la satisfaction de vous apprendre que nous avons eu une affaire avec les Torys au pont de la Veuve *Moore*, le 27 de ce mois. Notre armée étoit d'environ mille hommes. . . Les Torys, suivant le bruit commun, étoien au nombre de trois mille ; mais le généra Macdonald, que nous avons fait prisonnier prétend que le nombre étoit de seize cents leur déroute a été générale. Le capitain Macleod, qui avoit le commandement en chef, a été tué, ainsi que le capitaine John Campbell. . . . Le capitaine Moore est venu à notre camp quelques heures après l'action Ses troupes sont arrivées le soir, & elles occupent actuellement le terrein où s'est livr le combat. Le colonel Martin est à Cross Creek avec un corps nombreux. Je présum que ces forces seront suffisantes pour empêcher que les Torys ne puissent se rallier Je retourne donc, du consentement du colone Moore, à Newlam avec les troupes dont j'a le commandement, & j'attendrai vos ordre pour les licencier. Je me propose d'emmene avec moi le général Donald. Si l'assemblée se sépare avant mon arrivée, je vous prie d

. . . . . .

faire sçavoir la conduite que vous sou- 2 Mai.
itez que je tienne. Nos officiers & nos sol-
ts se sont comportés avec le courage &
trépidité de gens qui cherchent à devenir
res & qui combattent pour le maintien de
rs privileges les plus chers «.

Des lettres particulieres annoncent que
te action a été plus considérable & plus
e qu'on ne l'avoit d'abord débité, car le
ps rassemblé par les partisans du Ministere,
montoit à environ trois mille hommes,
é totalement défait. Les Américains ont tué
elques uns des miliciens & en ont fait prison-
rs huit cents cinquante, qu'ils ont désarmés
nsuite relâchés. Ils ont mis en prison les Of-
ers de ce corps, au nombre d'environ trente.
butin que les Américains ont fait à cette
asion a été considérable & consistoit sur-
t en armes & munitions, & la caisse mi-
ire, &c. Après ce combat les Américains
ont dispersés dans toute la Colonie & ont
rmé tous les partisans du Ministere.

Les forces Américaines, dans cette Province,
montent à plus de cinq mille hommes.
te affaire avoit été suscitée par le gouver-
r Martin, qui avoit fait distribuer des
missions d'officiers dans la province, &
té les gens de bonne volonté à venir le
ver au camp de Brunswick.

2 Mai.

Extrait du Journal de Penſylvanie.

» Arrêté au Congrès, le 29 Février 1776 qu'il ſera nommé un Comité de cinq perſonne pour traiter avec ceux qui feront les mouſquet & les bayonnettes à l'uſage des Colonies unies & pour aviſer aux meilleurs moyens d'encou rager la manufacture des armes à feu. Le Membres choiſis, ſont MM. Paine, Wilſon Huntington, Lée & L. Morris «.

Extrait des minutes.

Charles Thomſon, *Secrétaire.*

En exécution de cet arrêté, le Comit fait ſavoir à tous ceux qui voudront travai ler à la manufacture de mouſquets & de ba yonnettes, qu'ils faſſent le plutôt poſſible leu propoſitions, & qu'ils l'adreſſent audit Con grès, à Philadelphie, ou aux Aſſemblées Conventions ou Comités de ſureté, dans l Colonies où ils demeurent, d'où elles ſeron enſuite préſentées audit Comité de Philade phie. *Signé* R. T. Paine, par ordre.

Il y a eu le 2 Mars dans la Georgie un affaire intéreſſante entre les vaiſſeaux du R & les habitans de Savannah, dont le Conſe de ſureté de cette ville a envoyé une relatio au Conſeil de ſureté de la Caroline Méri dionale, comme un hommage qu'il croyo

voir à la liaiſon intime qui unit les deux 2 Mai.
ovinces. La relation qui eſt datée du 4
ars eſt ſignée de William Eden, Préſident,
e a été miſe dans la gazette de Charles-Town
r un ordre du Congrès, ſigné de Pierre
mothy, Secrétaire. — Des troupes de ma-
e débarquées de quelques frégates du Roi,
nues de Boſton, & qui s'étoient jointes au
rborough où s'étoit retiré le gouverneur
right, ont voulu faire ſortir de la riviere de
vanah pluſieurs bâtimens chargés de Ris, que
habitans y retenoient, parce qu'ils les
eoient deſtinés à porter des proviſions à
ſton. Les intelligences que les troupes du
i avoient dans le port leur ont facilité
ers avantages, & entr'autres la capture
pluſieurs bâtimens. Ces troupes ſont même
venues, après pluſieurs eſcarmouches, dans
uelles, de part & d'autre, il y a eu des tués
des priſonniers, à dégager pluſieurs de ces
imens, mais les habitans ont mis le feu
principaux, & entr'autres à *l'Invermeſs*,
rgé richement pour Londres. La valeur
vaiſſeaux incendiés a été eſtimée plus de
mille livres ſterling.

Comité de ſureté de Georgie, le 29 Février 1776.

D'autant que nombre de perſonnes ont été
ployées à acheter des armes à feu pour les
ſporter dans d'autres Provinces, & comme
tranſports pourroient être d'une perni-
ſe conſéquence, à moins que ces armes ne

2 Mai. fussent destinées à être employées dans de lieux qui par leur situation seroient exposée au danger d'une attaque, circonstance dor ce Comité se réserve le droit de juger.

Arrêté, qu'aucune personne ne pourr acheter ou emporter de cette province aucune armes à feu, sans s'adresser auparavant à obtenir préalablement la permission du Comité.

Extrait des minutes.

William Covett, Secrétaire.

Au Comité de sureté, le premier Mars 1776.

Toutes les personnes qui voudront fourn aux officiers & soldats employés dans le forces de mer & dans l'artillerie de cette Province la ration suivante, savoir, pour chaqu homme, par semaine, sept livres de pain o six livres de farine, dont un quart au moi en fleur de farine, si on le demande. — Di livres de bœuf, de mouton ou de porc. — La valeur de six deniers sterl. en racines & légumes. — Une quantité suffisante de sel & de vinaigre. — Trois pintes & demie de ru ou de biere à proportion,

Sont priés d'envoyer leurs soumissions à c Comité le 8 du présent mois de Mars a plus tard. Le marché commencera le 11 & durera trois mois, à moins que les troupe ne soient licenciées avant ce terme.

Extrait des minutes.

William Covett, Secrétaire.

LE CÉLEBRE BENJAMIN FRANKLIN a écrit 2 Mai.
à l'assemblée de la province de Pensylvanie, pour se démettre de sa place de représentant & de celle qu'il occupoit dans le Comité de sureté de la Province, alleguant son grand âge qui ne lui permet point de remplir toutes les fonctions de deux places de cette importance. — En conséquence, l'assemblée a arrêté que la place de M. Franklin étant vacante, le Directeur expedieroit l'ordre nécessaire pour faire procéder à une élection.

De Philadelphie, au Congrès général le 4 Mars.

» Il est arrêté de lever la prohibition portée le 26 Février contre les vaisseaux chargés des productions de la Grande-Bretagne, de l'Irlande ou des îles Angloises de l'Amérique, & ce attendu la permission accordée pour les armes & les munitions importées dans les Colonies.

Signé, Charles Thompson, Secrétaire.

De la Nouvelle York, le 6 Mars.

On apprend par le Capitaine d'un navire de Rhode-Island, que la semaine derniere, le capitaine *Wallace* avoit débarqué ses soldats de marine à Conanicut. Il commençoit déja à en bruler les maisons lorsqu'une sentinelle l'ayant découvert, plusieurs habitans se cacherent derriere les murailles & les haies jusqu'à ce que les troupes du Roi arrivassent près d'eux. Alors le Commandant ne voulant

2 Mai. pas tirer ſur ces troupes ſans les avertir leur cria *qui va là*. On entendit auſſitôt Wallace crier à ſes gens de ſe préparer à tirer, ſur quoi les Provinciaux firent feu ſur les troupes & leur tuerent & bleſſerent trente hommes. Entre les tués il y avoit un officier de marine & un tambour qui étoit à côté de Wallace : on les a reconnus très-diſtinctement à la lueur des maiſons qui bruloient. Ceux du parti de Wallace qui n'ont pas été bleſſés ſe ſont retirés à bord des vaiſſeaux beaucoup plus vite qu'ils n'étoient venus.

Le 27 Février Wallace & ſa flotte ſont partis pour aller à Rhode-Iſland. A ſon paſſage on l'a ſalué d'une canonade, & le 2 Mars, lorſqu'il a repaſſé, on lui a rendu les mêmes honneurs.

On a envoyé à l'armée du Général Washington, qui fait le blocus de Boſton, la plus grande partie des munitions d'artillerie priſes par le Corſaire Américain le *Lée*, capitaine Mauley, ſur le bâtiment de tranſport le *Nancy*, qui étoit parti de Londres pour Boſton. Dans les nombreux & précieux articles de ſon chargement étoit un mortier de fonte de treize pouces, peſant deux mille ſept cent, deux quarts & ſeize livres, que les Américains ont nommé le *Congrès*, & qu'ils regardent comme la plus belle piéce d'artillerie qui ait jamais été portée en Amérique.

De Philadelphie au Congrès général, le 6 Mars. 2 Mai.

Le Congrès a arrêté que le commerce ſera libre [a]vec tous les peuples du monde, à l'exception des [d]omaines Britanniques, par les réſolutions ſuivantes :

Premierement. Il ſera permis aux habitans des treize [C]olonies unies ou à ceux de tout autre pays, non [so]umis au Roi de la Grande-Bretagne, d'exporter [de]ſdites treize Colonies vers toutes les parties du monde, [qu]i ne ſont point compriſes dans les domaines dudit [R]oi, toutes marchandiſes, effets, ou biens quelcon[qu]es, à l'exception de la futaille autre que de vieux [to]nneaux pour le tranſport de la melaſſe ; ſous con[dit]ion, qu'il ne ſera permis à aucun vaiſſeau d'exporter [un] plus grand nombre de tonneaux de melaſſe, que [led]it vaiſſeau n'eſt en état d'en contenir, lorſqu'ils [son]t remplis de melaſſe.

[2].° Il ſera permis, ſoit aux habitans des treize [Co]lonies unies, ſoit à ceux de tous les pays non [suj]ets au Roi de la Grande-Bretagne, d'introduire [dan]s leſdites Colonies de toutes les autres parties du [mo]nde, toutes marchandiſes, effets ou biens, à l'ex[cep]tion de ceux qui ſont du produit, de la fabrique, [ou] de la manufacture d'aucun pays ſous la domina[tion] du ſuſdit Roi, ou qui y ont été achetés, ainſi [qu']à l'exception du thé des Indes Orientales, & à [con]dition de payer de telles marchandiſes ou effets [imp]ortés les droits & les taxes qui y ſont déja im[pos]es, ou qui pourront l'être à l'avenir par aucune [d'en]tre les Colonies.

[3]°. Rien d'ailleurs de ce qui vient d'être permis [ci-d]eſſus ne pourra préjudicier à tels reglemens de [com]merce, que les Colonies unies ou leurs légiſla[ture]s reſpectives croiront juſtes & néceſſaires.

[4]°. Il ne ſera permis d'importer aucuns eſclaves [dans] toute l'étendue des treize Colonies unies.

[5]°. Toutes marchandiſes, effets ou biens, (à l'ex[cepti]on de ceux qui auront été pris en mer) leſ[quel]s ſeront importés directement de la Grande-Bre-

2 Mai. tagne ou de l'Irlande dans aucune des Colonies unies, en contravention de reglemens établis par le Congrès, feront confifqués, & il en fera difpofé conformément aux regles que les affemblées ou conventions refpectives feront à ce fujet. Lefdites marchandifes feront foumifes à la pourfuite & à la condamnation dans toute Cour, déja actuellement établie ou qu pourra l'être à l'avenir pour juger les caufes maritimes dans la Colonie, où la faifie aura été faite.

Signé. Par ordre du Congrès.
Jean Hancok, Préfident.

De Philadelphie le 9 Mars.

On affure qu'après des débats très-longs & très-animés dans le Congrês général, il a ét réfolu par une pluralité confidérable qu'on f déclareroit pour l'indépendance. Cependan cette nouvelle n'eft pas certaine; ou fi elle l'eft cet arrêté ne doit point être rendu publi qu'on ne foit préalablement inftruit des fent mens des autres peuples de l'Amérique à c fujet.

Il y a été pareillement arrêté d'ordonne à tous les Négocians de ce pays, particuliere ment à ceux qui ont des comptes ouver avec les habitans d'Angleterre, d'Ecoffe d'Irlande, de donner un état éxact de leu affaires & des fommes qu'ils peuvent devo aux Anglois. On croit d'après un calcul mo deré, que les Américains Septentrionaux do vent actuellement à la vieille Angleterre a moins trois millions fterl. Le Congrès eft dan l'intention de s'approprier ces fonds pour pou

fer la guerre contre la Grande-Bretagne, & 2 Mai.
il a été ordonné en conféquence qu'il n'en feroit point payé un feul shelling à leurs créanciers en Angleterre.

Enfin le Congrès a ordonné qu'on confifqueroit & vendroit à fon profit tous les biens fonds appartenans à des habitans de la vieille Angleterre, de ceux qui ne font point établis en Amérique ou même qui en font abfents depuis un an, & que le prix des ventes feroit remis au Congrès pour l'aider à pourfuivre la guerre contre l'Angleterre.

Le Congrès a auffi ordonné la levée de plufieurs régimens & l'armement d'un grand nombre de vaiffeaux.

Le Baron de Woedkle, ci-devant officier général au fervice de Pruffe, eft arrivé le 9 Mars à Philadelphie.

Quoique nous foyons abondament pourvûs de tout ce qui eft néceffaire pour foutenir la guerre, nos moulins a poudre ne ceffent de travailler. Néanmoins le peuple en général défire la paix; mais il ne la veut qu'aux conditions que le Congrès jugera équitables.

On a préfenté le premier Mars au Congrès un état de tous les vaiffeaux faifant la courfe & appartenants à l'Amérique, avec fpécification du tonnage, des équipages & des ftations. Le nombre étoit de huit cents foixante deux à la mer ou prêts à fortir des ports. — Le commerce de la Jamaïque & des autres îles Angloifes doit avoir tout à craindre. Ces îles

2 Mai. souffrent déja une extrême disette de toutes les denrées & provisions que l'Amérique leur fournissoit & dont le prix y est doublé, en même tems que la valeur des plantations est diminuée dans la même proportion.

De Philadelphie le 16 Mars.

» Le Congrès considérant les préparatifs militaires du Ministere Britannique pour renverser nos droits & privileges inestimables, & pour nous réduire, par le fer & le feu! par les sauvages des déserts & par nos propres domestiques, à une servitude abjecte & ignominieuse; désirant en même tems que tous les ordres du peuple soient duement pénétrés d'un profond sentiment de la Providence surveillante de Dieu, & de l'obligation où ils sont de s'appuyer pieusement dans toutes leurs entreprises légitimes sur son secours & sa direction. — Nous recommandons instamment que le Vendredi 17 Mai prochain soit observé par lesdites Colonies comme un jour d'humiliation, de jeune & de prieres, afin que nous puissions avec des cœurs unanimes confesser & pleurer nos nombreux pechés & nos transgressions, & par une sincere repentance & amendement de notre vie appaiser son juste courroux & en obtenir le pardon & la remission par les mérites & la médiation de Jesus-Christ : implorant son assistance en toute humilité afin qu'il daigne déconcerter les desseins cruels de nos ennemis & en inclinant leur cœur à la justice & à la bienveillance, prevenir une plus grande effusion du sang d'un peuple uni par des liens de fraternité. Mais si nos ennemis, continuant d'être sourds à la voix de la raison & de l'humanité, & inflexiblement déterminés à la désolation & à la guerre, nous contraignent de repousser leurs invasions hostiles par la force ouverte, qu'il plaise au Dieu des armées d'animer nos officiers & nos soldats d'un courage invincible, de les garder

& protéger dans le jour du combat, de couronner les armes des Colonies tant par mer que par terre de la victoire & du succès ; le suppliant très-instamment de bénir nos Législateurs & les représentans du peuple, dans leurs différentes assemblées & congrès : de conserver & fortifier leur union : de leur inspirer un amour ardent & désintéressé pour leur Patrie : de leur accorder de la sagesse & de la constance dans leurs délibérations & de leur inspirer les mesures les plus efficaces pour établir les droits de l'Amérique sur un fondement aussi honorable que solide. Qu'il lui plaise gracieusement de répandre sur tout le peuple de ces Colonies la santé & l'abondance ; de faire par sa grace qu'un esprit incorruptible de patriotisme & d'une religion pure y prévale universellement & que ce Continent rentre bientôt dans la jouissance des doux fruits de la paix & de la liberté, & soit en état de les transmettre sans altération à la postérité la plus reculée. Et il est recommandé à tous les Chrétiens de toutes communions de s'assembler, ledit jour, pour célébrer le culte public & de s'abstenir de toute œuvre servile «. Par ordre du Congrès. 2 Mai.

Signé, Jean Hancok, Président.

M. Tryon, Gouverneur de la Nouvelle-York, avoit fait un dernier effort, afin de porter les habitans de cette Colonie à embrasser l'occasion qui leur étoit offerte par la nomination de Commissaires de la part du Roi, pour travailler à une pacification. Il écrivit dans ce dessein, le 16 Mars dernier, au sieur David Matthews, Maire de la ville de la Nouvelle-York, une lettre par laquelle il le prioit de remettre aux Membres de la Corporation l'adresse d'exhortation qu'il lui envoyoit, & de la faire aussi insérer dans les

2 Mai. papiers publics qu'on imprime à la Nouvelle-York. M. Matthews s'acquitta de la derniere partie de cette commiſſion, en envoyant à l'Imprimeur de la Gazette de la Nouvelle-York, l'Adreſſe de M. Tryon, avec la lettre de ce Gouverneur, qui l'accompagnoit, pour les inſérer dans ſon papier s'il le jugeoit à propos. Cette Adreſſe étoit conçue en ces termes.

A bord du vaiſſeau, *la Ducheſſe de Gordon*, dans la riviere du Nord, à la Nouvelle York le 16 Mars 1776.

Aux habitans de la Colonie de la Nouvelle-York.

Quoique le préjugé, l'illuſion, & l'eſprit de parti aient occupé juſqu'à préſent, parmi un trop grand nombre d'entre vous, la place de la raiſon & de la réflexion, & que toutes les exhortations que j'ai préſentées aux habitans de cette Province, (dans l'affection de laquelle j'avois appris à trouver mon bonheur,) ayent été rejettées & traitées avec mépris; cependant, comme je ne puis pas aiſément réuſſir à étouffer les vœux qui naiſſent dans mon cœur pour ſa proſpérité, ni les ſentimens de douleur que me cauſent ſes calamités, ſentimens qui m'affligent même à l'égard des Réfractaires; je ne puis me diſpenſer de réitérer mes efforts pour rappeller ceux qui ont renoncé à leur fidélité & au ſentiment de leur devoir, & pour conſoler ceux qui ont été les objets de l'oppreſſion, à cauſe de leur attachement zélé à notre heureuſe conſtitution, & de leur obéiſſance invariable à la ſouveraineté de l'Empire Britannique.

C'eſt, après Dieu, uniquement dans la clémence & l'autorité de la Grande-Bretagne, que nous pouvons trouver du bonheur, de la tranquillité & de la

oteċtion. J'ai reçu du Roi, des ordres ex- 2 Mai.
ès d'encourager, par tous les moyens qui seront en
on pouvoir, les espérances des sujets bien inten-
onnés de S. M. dans ce Gouvernement; de les as-
rer de tout le secours & de toute la protection que
tat de la Grande-Bretagne mettra S. M. à même
leur donner; & de nourrir en eux la disposition
résister à la tyrannie & au désordre, qui accom-
gnent les actes de ces gens, qui n'ont que trop
en réussi jusqu'à présent à bouleverser entiérement
Gouvernement légal. Sous de telles assurances,
xhorte donc tous les amis du bon ordre & de notre
nstitution, si justement admirée, à conserver per-
véramment cette fermeté d'ame, qui est insépa-
ble du cœur de citoyens vertueux & fideles; &
ant peu de mois je m'assure qu'ils se verront dé-
rés de l'état d'oppression, des injustices & des in-
tes auxquelles ils sont actuellement exposés.

L'Angleterre, l'Ecosse, l'Irlande, & le pays de
lles se sont réunis pour placer tout leur pouvoir,
r forces & leur confiance entre les mains de Sa
ajesté. Les Adresses nombreuses de toutes les par-
s des Domaines du Roi en Europe, attestent la
auté & le zele avec lesquels ses sujets s'y enga-
nt à appuyer S. M. dans ses démarches pour main-
ir & pour défendre la juste souveraineté de l'Em-
e Britannique sur tous ses Membres.

La Grande-Bretagne n'agit point par saillies, ni
des mouvemens brusques & violens: elle n'op-
me point témérairement: elle a la douceur pour
ncipe, & elle se distingue par sa modération &
indulgence; mais, lorsque sa juste indignation
excitée, l'expérience, que d'autres nations en ont
te, prouve assez quel en est le poids & la force.
on ne sauroit assez déplorer, que la conduite de ce
s ait provoqué le châtiment d'une verge aussi se-
e. Puisse une humble soumission détourner les
ps avant qu'il ne soit trop tard!

J'ai la satisfaction de vous informer que la porte

2 Mai
est encore ouverte à ces hommes honnêtes, mais séduits, qui voudront profiter de la justice & de la bonté, que la législation a bien voulu leur offrir, pour être rétablis dans les bonnes graces du Roi & dans la jouissance de la paix. Je puis leur apprendre qu'on a pris des mesures pour passer au grand-sceau de la Grande-Bretagne, une commission à cet effet, conformément aux dispositions d'un acte récent du Parlement; les Commissaires, qui ont été nommés en conséquence, ayant pouvoir de rechercher l'état & les circonstances où se trouvent les Colonies, pour effectuer le rétablissement de la tranquillité publique. *Signé*, Guillaume Tryon.

Arrêté du 16 Mars, au Congrès provincial de Charles-Town, dans la Caroline Méridionale.

» Premierement que tout habitant des différentes provinces qui ayant à disposer d'armes, de munitions ou de tout autre article nécessaire pour la défense commune, ou qui ayant importé de ces sortes d'articles pour les vendre, n'aura pas postérieurement à la présente résolution informé le Président ou le vice-Président du Congrès de la quantité & de la qualité desdits articles, sera dénoncé publiquement comme ennemi de la patrie «.

2°. Que toute personne qui, pendant la malheureuse contestation actuelle avec la Métropole, disposera d'armes, de munitions ou des autres articles susdits en faveur de quelque personne qui sera connue pour être opposée aux libertés de l'Amérique ou qu'on aura raison de croire telle, comme aussi quiconque mettra ces articles entre les mains des personnes

ersonnes connues également pour opposée aux libertés de l'Amérique sera de même regardé comme ennemi de la patrie «. 2 Mai.

» Et tous les Membres ayant consenti unanimement à ces résolutions, il a été ordonné qu'elles seroient publiées par des billets imprimés «.

Par une autre délibération du même jour, l'Assemblée a recommandé, très-fortement à tous ses constituans, de vivre entr'eux dans la plus parfaite harmonie, d'écarter tous les sujets de discussions & de querelles, d'oublier toutes les animosités de parti, & de faire régner par tout la paix & le bon ordre.

Autre arrêté du même Congrès, le 18 Mars.

» Le Congrès ayant été informé que quelques personnes avoient acheté, & que d'autres achetoient encore actuellement du mahis pour profiter des calamités publiques, a arrêté hier les résolutions suivantes :

Premierement qu'un tel monopole est abusif & ne doit pas se tolérer dans les circonstances présentes.

2°. Que les personnes qui ont acheté ce mahis ne doivent point le vendre à un prix plus haut que leur achat, & qu'il faut envoyer à ce sujet des informations précises devant le Congrès ou le Comité général «.

Le Congrès a aussi défendu l'exportation du bled & du riz pendant six mois. Il a de plus ordonné qu'il y eût désormais des gre-

2 Mai. niers publics où l'on déposeroit une quantit convenable de farine & de riz pour l'usag de la province, & il a nommé des commissaire pour veiller à ce que cette opération fû aussitôt mise à exécution.

De Philadelphie, le 21 Mars.

Le Congrès a pris un arrêté pour encou rager les fabriques de fer, d'acier & de toil à voiles; pour avancer la culture du chanvr du lin, du coton, & de la laine; pour pro curer dans chaque Colonie l'établisseme d'une société pour l'accroissement de l'agricu ture, des arts, des manufactures & du con merce. Ces sociétés, qui correspondront e semble sous l'autorité du Gouvernemen auront particuliérement pour but de faire tir tout le parti possible des avantages, qu'off le pays pour l'utilité de ses habitans.

CHAMBRE DES COMMUNES.

ON DÉLIBÈRE sur le bill, concernant les va seaux naufragés, proposé par M. BURK L'avantage général qui devroit en résulter po les malheureux à qui il ne reste que la vi après avoir perdu tous leurs biens, dev faire esperer que ce bill trouveroit une a probation générale dans une compagnie on est sans cesse occupé de la conservati des sujets, des libertés & des propriét cependant il est renvoyé à deux mois, une pluralité de cinquante-cinq voix con quarante-trois.

M. RICE a combattu la motion en ces ermes : » je souhaiterois bien sincerement u'on pût imaginer quelque moyen de détruire ne coutume si barbare ; mais comme on ropose dans le bill d'imposer, comme par ıdemnité, une amende sur le canton où e vaisseau aura fait naufrage, je ne l'ap-rouve point sous cette forme, & je ne l'ap-rouverois pas davantage quand même l'ar-ent seroit levé sur toute la province. Mais uoique je m'éleve contre les moyens propo-s par le bill, son objet me paroit très-uable & je serois bien aise qu'on pût arrêter n mal aussi grand. Je suis donc d'avis qu'on emette ce bill à un comité pour qu'on ait tems de l'examiner. Je crois qu'il n'y a as de meilleur moyen de se procurer une formation prompte & convenable sur cet bjet ; mais je ne souffrirai jamais que le anton ou la Province réponde des effets llés «. 2 Mai.

LE LORD MULGRAVE fait connoître ainsi n sentiment. » Pour l'honneur de la nation pprouverois tout bill quelconque, par quel on pourroit se promettre d'arrêter un cès si scandaleux. Lorsque le mal est arrivé ce point, le seul moyen de le reprimer est e le punir suivant la nature du délit. Rien est donc plus convenable que d'employer s motifs de pur intérêt pour forcer le peu-e à des actes d'humanité. Si le canton est ndu responsable de la perte, tout habitant

2 Mai. de ce canton sera interessé à protéger les naufragés, car en agissant ainsi il protegera sa propriété. Voilà pourquoi le canton est obligé de répondre des vols commis sur le grand chemin, afin que les habitans soient plus diligents à donner des secours pour arrêter les voleurs ou plus actifs à les découvrir «.

M. MACKWORTH est d'avis qu'on renvoye ce bill à un comité, & il observe que comme toute la Chambre paroit s'accorder sur le principe du bill, il ne voit pas comment aucun membre pourroit raisonnablement s'opposer à ce que le bill fût renvoyé à un comité.

M. ADAIR est d'opinion qu'on lise le bill une seconde fois & qu'il passe à un comité, observant que les tentations pécuniaires devoient être reprimées par des peines pécuniaires.

M. HARRIS s'explique en ces termes: » je combats & le principe & les moyens du bill. Il attaque l'innocent aussi bien que le coupable. Les loix, le bon sens & la morale nous donnent pour maxime générale, qu'il vaut toujours mieux que deux coupables se sauvent qu'un innocent périsse. Quelle est la regle qu'on veut établir ici? Quelques brigands d'un canton profiteront d'un pillage public, tandis que les habitans les mieux famés, les plus industrieux & qui tous détestent cette violence autant que les naufragés mêmes, seront rendus responsables de la perte occasionnée par ce pillage «.

M. WHITWORTH parle en faveur du bill 2 Mai.
& dit que, l'Angleterre eſt le ſeul pays civi-
iſé du monde où l'on ſouffre de pareils bri-
gandages, ſans donner aucun dédommage-
ment à la partie lezée.

M. HENNECHER déclare ainſi ſon appro-
bation : » j'approuve & le principe du bill
& ſes moyens. J'ai eu un vaiſſeau naufragé
ur la côte Septentrionale d'Angleterre ; les
habitans du voiſinage ont donné tous les ſe-
cours qui dépendoient d'eux, & malgré leur
ele j'ai tout perdu. Un autre a échoué ſur
ne côte de la Méditerranée, tout ce qui a
té ſauvé m'a été rendu, & lorſque j'ai pro-
oſé quelque récompenſe à ceux qui avoient
rêté du ſecours, ils m'ont répondu : *non
Monſieur, vous avez déja aſſez perdu en per-
ant votre vaiſſeau, nous ne prendrons rien* «.

M. WALLIS a obſervé que quelle que pût
tre la vertu privée des Anglois, ils devoient
u moins prendre des dehors de vertu publique
: que l'Angleterre étoit le ſeul pays en Europe
ù l'on ſouffrît des uſages auſſi barbares, ſans
unition ou ſans redreſſement «.

Le CHEVALIER GEORGE SAVILLE a peint
ous les couleurs les plus fortes, l'inhumanité
'aggraver le malheur & la miſere des nau-
agés. Il a ſoutenu qu'on ne devoit point
re arrêté par la crainte de punir l'innocent,
tendu que nul individu n'a le droit de ſe
laindre, lorſque tous doivent ſentir indiſtinc-
ment les effets de la loi, & cela pour le bien

2 Mai. public & pour une indemnité particuliere.

Le Lord Maire de Londres (SAWBRIDGE) s'est opposé au bill en ces termes : » Je désaprouve hautement le bill. Rien n'est plus cruel que de faire payer des particuliers pour des délits qu'il n'étoit pas en leur pouvoir d'empêcher. Un vaisseau peut avoir été naufragé & pillé dans le voisinage de mon bien pendant que je remplis mon devoir au Parlement, & en pareil cas il y auroit certainement de l'injustice à me mettre à l'amende, parce que je m'acquitte de ma premiere obligation envers l'état. D'ailleurs je ne doute point qu'il n'y ait des vaisseaux qui se font périr exprès pour gagner l'assurance, & que même les contrebandiers ne profitent de la loi en perdant leurs vaisseaux, pour mieux disposer de leurs cargaisons. Le membre de la Chambre qui a soutenu le bill (M. Burke) a usé de beaucoup d'adresse en omettant l'Ecosse. Je m'apperçois que les députés de ce pays se sont retirés, comme n'étant pas intéressés à l'évenement ; mais je puis certifier à ceux qui restent dans la Chambre, que si le présent bill passe, on se propose de prendre une occasion plus favorable de les y comprendre en enfermant ce pays dans une loi plus générale «.

M. DUNDAS, Lord Avocat d'Ecosse, a parlé longtems en faveur du bill, & a dit que tout les autres Etats de l'Europe avoient fait des reglemens pour prévenir ce désordre si horrible.

Le Gouverneur Pownal s'est opposé au bill, fondant son opinion sur les discussions qu'il pourroit occasionner. » On se disputera, a-t-il dit, sur les limites du canton ; si ce n'est pas sur cet article, ce sera pour savoir si le vaisseau a fait naufrage dans la jurisdiction de l'Amirauté ou du canton «. 2 Mai

M. Van a parlé avec la plus grande force contre le bill, l'appellant un bill noir (ou de mort) & il a soutenu qu'il pouvoit occasionner les fraudes & les supercheries les plus abusives.

M. Medley l'a désaprouvé principalement à cause de la fraude. » Je me rapelle, a-t il dit, qu'il y a quelques années qu'un vaisseau fut assuré à Lisbonne comme ayant à bord des lingots, mais après bien des recherches on découvrit que les moidores qu'il portoit n'étoient autre chose que des pieces de plomb.

M. Burke après avoir répondu à diverses objections & censuré vivement quelques-uns de ses antagonistes, a ajouté : » lorsque j'ai proposé le bill, la Chambre paroissoit y donner un consentement presque unanime ; mais je m'apperçois aujourd'hui que les sentimens ont changé «. Il a cité ensuite quelques reglemens de France, & démontré par quantité d'exemple les grands avantages que les François ont sur les Anglois, par rapport aux vaisseaux naufragés sur leurs côtes. Il a plaisanté M. Van pour avoir appellé le bill un *bill noir*. Enfin, il a terminé ainsi sa replique : » la Cham-

2 Mai. bre affecte d'agir dans cette affaire avec la plus grande circonſpection, tandis qu'on ſait très-bien que nous avons fait des loix pour les choſes les plus triviales. Nous en avons quelques-unes pour défendre d'arracher des pieux de dedans les haies, d'autres pour défendre de toucher aux paliſſades, d'autres encore plus extraordinaires pour empêcher d'arracher une épine. D'après le langage que tient aujourd'hui la Chambre, il paroitroit que tous ces délits ſont d'une plus grande conſéquence dans l'opinion de quelques-uns de ſes membres, que de détruire, de piller & de voler la charge d'un vaiſſeau richement chargé.

Le Lord Maire SAWBRIDGE propoſe à la Chambre de ſe former en Comité, pour examiner l'uſage qu'ont fait les Commiſſaires de l'Amirauté du pouvoir d'accorder à tout vaiſſeau frété ou employé pour le ſervice du Roi, ou à tout autre navire, la permiſſion de prendre à bord des proviſions pour les flotes, les armées & les garniſons de Sa Majeſté, ou pour les habitans des places occupées par les troupes du Roi dans ſes Colonies en Amérique, depuis l'acte du Parlement qui defend tout commerce & toute communication avec ces Colonies. Ce Magiſtrat, pour démontrer la néceſſité de cette recherche, fait l'énumération des marchandiſes qui, a la faveur de cette permiſſion ont été embarquées comme draps & toiles de toute ſorte

de tout prix, couleurs, cuirs, services d'é- 2 Mai.
im, drogues, cloux, &c. qui certainement
pouvoient être compris sous la dénomi-
ition d'*alimens.* Il est secondé par le Gou-
erneur JOHNSTONE qui, par les traits histo-
ques qu'il entrelaçe dans son discours, fait
ucher au doigt le grand motif de ces sor-
de permissions, & le soin que l'on avoit
, particuliérement sous le ministere de M.
lham, de couper racine à ces monopoles,
i assuroient des créatures à l'Administra-
n.

Le Lord NORTH avoue que par mégarde
avoit accordé de pareilles licences à cinq
sseaux, dont il n'en étoit parti que deux,
ce qu'aussitôt qu'il en avoit été informé,
avoit ordonné aux trois restans de remettre
erre cette partie de leur cargaison qui, dans
cas présent, étoit de contrebande. Justi-
t en même tems la réquisition du Lord
ire, il n'y propose d'autre changement,
n de délibérer sur cette affaire en grand-
nité & non en Comité particulier; ce qui
accordé pour le 3.

es Communes déliberent en Comité sur
moyens d'encourager la pêche de la ba-
e; & arrêtent d'accorder des gratifica-
s à cinq des navires de la Grande-Bre-
e, d'Irlande, des îles de Jersey, de Guern-
& Mann, qui se distingueront chaque
e à cette pêche au sud du qua-
-quatrieme degré de latitude septentrio-

2 Mai. nale. Celui qui apportera la plus grande quantité d'huile, aura 500 livres sterl., & les quatre autres auront respectivement quatre cents, trois cents, deux cents & cent liv. sterl. à raison de la quantité la plus approchante, pourvu qu'elle ne soit pas au-dessous du produit d'une baleine.

On délibere ensuite sur l'importation de la graine de lin en Irlande : & il est résolu d'accorder une gratification de 5 schl. pendant un tems limité, sur chaque quintal de cette graine du crû des Provinces-Unies ou des Pays-Bas Autrichiens.

La Chambre continuant ses délibérations sur les moyens les plus propres à encourager le Commerce, arrête en Comité, » de prolonger le tems accordé pour les rabais sur les mousselines & les toiles peintes de l'Inde importées en 1773 & 1774, ainsi que sur le thé & le café de la Compagnie des Indes, à qui il sera aussi accordé un plus long terme pour la vente de ce qui lui en restoit le 5 Avril dernier, & du thé-boé qui sera importé avant le 31 Décembre prochain, & de supprimer le droit sur le charbon employé à l'exploitation des mines de cuivre dans l'île d'*Anglesey* ».

3 Mai. La Commission qui nomme *Guy Carleton* Général & Commandant en chef des troupes de Sa Majesté, employées ou qui pourroient être employées à Quebec, & sur les frontieres de

omaines de S. M., limitrophes de ladite 3 Mai.
ovince, passe au grand Sceau.

Le Lord-Maire & le Corps de-Ville pré-tent au Roi leur adresse de félicitation sur eureux accouchement de la Reine & la ssance d'une Princesse.

Tres-gracieux Souverain.

Nous les Sujets loyaux de Votre Majesté, Lord-Maire, Aldermans & Communes la ville de Londres, assemblés en Com-n-Conseil, approchons V. M. pour lui pré-er nos congratulations sur l'heureuse dé-ance de notre très-aimable Reine, & la sance d'une Princesse, ainsi que pour as-r V. M. que dans tous vos Etats il n'y oint de sujets plus fideles, ni plus prêts aintenir l'honneur & la dignité de votre ironne. Nous continuerons de nous ré-r de tout événement, qui ajoutera à la ité domestique de V. M.; & nous espé-: que chaque branche de l'auguste Mai-de Brunswic augmentera la sûreté des sacrées & des libertés, que nos ancêtres t jamais souffert que l'on violât, & pour rotection & la défense desquelles cette il-e Maison a été appellée, en conséquence a révolution aussi glorieuse que néces-.

e Roi, à qui la Députation, ayant à sa le Lord-Maire, avoit été présentée par omte de Herford, Chambellan de la Mai-

3 Mai. ſon de Sa Majeſté, a fait à cette adreſſe
réponſe ſuivante :

» Je vous remercie de cette adreſſe reſpe
tueuſe ſur l'heureuſe délivrance de la Rei
& ſur la naiſſance de la Princeſſe «.

» La ſûreté des Loix & des libertés de m
peuple a toujours été & ſera conſtamme
l'objet de mes ſoins & de mon attention «.

On a remarqué que le Lord-Maire SAV
BRIDGE s'étoit retiré un peu bruſquement
la préſence du Roi, & en laiſſant voir
mécontentement & de l'humeur. Cela n'a p
empêché que les autres Officiers de la vi
n'ayent profité de l'honneur que le Roi
bien voulu leur faire de leur donner ſa ma
à baiſer, & qu'ils n'ayent goûté à l'hyp
cras qui ſe diſtribue, d'étiquette, dans
occaſions. On dit que la dépenſe de cet
ticle, à la naiſſance du dernier Prince, s'
montée à 1700 liv. ſterl.

JOURNAL DE L'AMÉRIQUE.

*Extrait d'une lettre de Charles Town dans
Caroline Méridionale.*

Le Congrès provincial a nommé les D
putés qui doivent repréſenter cette Provin
au grand Congrès du Continent.

Il vient d'être établi ſous l'autorité
Congrès, des poſtes conſtitutionnelles da
toutes les provinces des Colonies unies.
ſieur Guillaume Goddard, Surintendant d

eaux des poſtes conſtitutionelles, eſt l'au- 3 Mai.
r de ce nouvel établiſſement qui doit être
la plus grande utilité dans les circonſtances
uelles.

rait des Séances de l'aſſemblée de la Virginie aux mois de Février & de Mars 1776.

a été préſenté & lu à l'aſſemblée une pétition
livers habitans des Comtés de Norfolk & de la
ceſſe Anne, dans laquelle ils expoſent: » que dès
ommencement des malheureuſes querelles ſurve-
entre le Parlement Britannique & les Colonies,
nt agi avec un zele uniforme pour favoriſer les
ures recommandées par le Congrès général pour
onſervation & la défenſe de leurs droits & de leurs
tés : que pluſieurs d'entr'eux ont été réduits à la
lle néceſſité d'abandonner leurs parens âgés &
mes, leurs femmes & leurs enfans, & de les laiſ-
à la merci des plus feroces eſclaves, & d'une ſol-
ſque ſans mœurs & avide de butin: que leurs
tations ont été ravagées, leurs femmes & leurs
ns dépouillés : que les chambres mêmes où ils
hoient ont été forcées pendant la nuit par des
nds armés: que leur argenterie, leur argent, leurs
s les plus précieux ont été enlevés: que leurs
ſons ont été réduites en cendres: que leurs per-
es ont été traitées avec toute l'indignité que
lence & la cruauté peuvent ſuggerer: qu'un
d nombre de leurs amis ont été arrêtés, & qu'ils
ffent aujourd'hui ſous le glaive de l'oppreſſion :
s ſe plaignent de la conduite lente & équivoque
luſieurs : que c'eſt leur tiédeur qui a porté le
. Dunmore à commencer les déprédations qu'il
eſſé de commettre avec tant d'impunité à l'aide
ertains ennemis cachés de la Colonie, & d'autres
mis ouvertement déclarés : que tant que les trou-
Américaines ſont en poſſeſſion de Norfolk, les

3 Mai. Supplians jouiſſent d'un état de ſureté, mais que
crainte que ces troupes ne ſoient forcées de délog
leur préſente une perſpective affreuſe de ſcènes ho
ribles toutes prêtes à ſe renouveller : que tout ce qu'
peuvent faire c'eſt de ſe mettre en garde contre c
calamités futures ; qu'ils ſavent bien que parmi l
chefs du peuple dans les deux pays, les amis de l'Am
rique ſont bien inférieurs en nombre à ſes ennemi
qu'ils ont tout à craindre de la part de ceux q
ont été induits à porter les armes contre l'Amériqu
s'ils ſe trouvent avoir la force en main; que bea
coup de leurs amis ſe ſont vus obligés d'abandonn
leurs foyers, ce qui les a mis hors d'état de port
témoignage contre pluſieurs qui ont été arrêtés & q
méritent d'être punis ; qu'ils demandent qu'on fa
une ſévère perquiſition de la conduite de ceux q
ſe ſont montrés mal intentionnés pour leur pays,
qu'on les éloigne à une certaine diſtance de la C
lonie, ou qu'on diſpoſe d'eux de manière qu'ils
puiſſent plus faire de mal ; & qu'ils ſuplient inſtan
ment que les eſclaves qui ont pris les armes ſoie
envoyez aux îles «.

Arrêté de l'Aſſemblée de la Virginie.

» Arrêté que nul Officier de recrue ne pourra e
rôler aucun domeſtique, à l'exception des apprent
aſtreints aux loix de ce pays, ni même aucun
ces apprentifs, à moins qu'il n'ait préalablement
permiſſion de ſon maître, par écrit, ni aucun homm
qui n'ait cinq pieds quatre pouces, qui ne ſoit bi
portant, vigoureux & bien proportionné, & qui
ſoit ni ſourd ni ſujet au mal caduc. Arrêté en ou
qu'indépendamment des compagnies de chaſſeurs a
partenantes au régiment Allemand, il ſera levé di
ſept compagnies de chaſſeurs expérimentés, qui ſero
donnés par le Comité de ſureté aux régimens re
pectifs «.

Ces ordres ſont une preuve des préparatifs form

bles que font les Américains pour leur défenſe, nous annoncent qu'il ne ſera pas aiſé de les ré- 3 Mai.
ire à l'eſclavage.

De Whitehall le 3 Mai.

» Le général Howe, Commandant en chef es forces de S. M. dans l'Amérique Sepntrionale, ayant réſolu le 7 Mars de paſſer e Boſton à Halifax avec les troupes qu'il voit ſous ſes ordres, & avec ceux des habins, avec leurs effets, qui déſireroient reſter us la protection des forces du Roi, l'embaruement s'eſt effectué le 17 dans le meilleur rdre & avec la plus grande régularité, & ns le moindre obſtacle de la part des Reelles. Au départ de cette nouvelle, la preiere diviſion des bâtimens de tranſport étoit us voile, & ceux qui reſtoient ſe diſpoſoient la ſuivre dans quelques jours. L'Amiral a iſſé le plus de vaiſſeaux de guerre qu'il a u devant Boſton, pour la ſureté des bâtimens ui pourroient être deſtinés pour cette ville «.

» Le Roi a fait expedier ſous le ſceau de Grande-Bretagne, des lettres patentes par ſquelles S. M. nomme & conſtitue Richard ord Vicomte Howe, du royaume d'Irlande, William Howe, Major géneral des armées e S. M. & Général de ſes troupes dans l'Améque Septentrionale, ſes Commiſſaires pour tablir la paix dans les Colonies & les planrions de S. M. en Amériqne, & pour accorer le pardon à ceux d'entre les ſujets de S.

3 Mai.

M. dans cette partie du monde, qui se ren dront dignes de cet acte de la clémenc royale «.

LES PARTICULARITÉS de l'évacuation d Boston, que l'on a pu recueillir, tant par de lettres particulieres que par le rapport de que ques passagers, se réduisent à ce qui suit:

Le 2 Mars les Provinciaux, qui s'étoier établis sur les hauteurs près d'une place nom mée Phipp's Farm, commencerent à bom barder la ville de Boston; & le 3 ils ouvrirent su l'Isthme de Dorchester une batterie de canon de vingt livres de balle, qui incommoda for l'armée royale: sur quoi le général Howe fi embarquer le 5 six régimens pour attaque cette batterie; mais un grand vent d'Est em pêchant les vaisseaux de guerre de les cou vrir & de les soutenir, on se désista de l'en treprise. Le 6 on fit une nouvelle tentativ qui ne réussit pas mieux, parce qu'on trouv les ouvrages des Provinciaux trop forts. Le Américains, en attendant, avoient jetté prè de cent bombes dans la Ville, & leur bat terie avoit tiré avec beaucoup de succès. C'es ce qui engagea le général Howe à envoye quelques élus du peuple au général Washingto pour l'avertir que, s'il continuoit de faire tirer il se verroit obligé de mettre le feu à la Vill pour couvrir sa retraite. Deux de ces élus re vinrent, &, après avoir communiqué à c Général la réponse de M. Washington, ils re tournerent au camp de ce dernier. On vi alor

s tout d'un coup cesser le feu ; & aussi- 3 Mai.
les troupes royales commen cerent à
ıbarquer avec les habitans affectionnés
Gouvernement, à qui cependant il ne
permis que d'emporter les choses les
néceſſaires. Comme il n'étoit pas possible
ıbarquer les mortiers & la grosse artillerie,
tâcha, mais inutilement, de les faire crever
es les avoir remplis de poudre. On ne
pas plus heureux dans la destruction des
tes armes appartenantes à la Ville. Quoique
ne sache pas les termes de la convention
clue entre les deux Généraux, on a lieu
croire qu'il avoit été stipulé, que rien ne
t détruit, puisque le général Washington,
enant apparemment ces tentatives, se pré-
à donner l'assaut à la Ville. Le général
ve en fut informé le 16 par un déserteur
amp des Provinciaux. Sur cet avis il
à l'embarquement, laissant après lui son
erie, ses munitions & provisions, gâtées
it que la précipitation & la confusion
ient permis. Cependant, pour empêcher
es Provinciaux, qui s'établissoient dans
es de Hog & de Noddle, ne s'emparassent
hâteau William, qui les auroit rendus
es du Havre & mis à même de détruire
otte, il eut le tems de le faire sauter, &
tira dans la rade de Nantasket.
commencement de Mars, l'armée n'avoit
provisions que pour trois ou quatre se-
es. Il n'y en avoit que très peu à bord

3 Mai. des bâtimens qui devoient la transporter
Halifax, où la disette s'étoit fait tellem
sentir, qu'on avoit eu de la peine à empêc
le peuple de se mutiner.

Voici une autre lettre, qui paroît ve
d'un partisan des opérations de la Cour.

» Après avoir rapporté que les Provincia
avoient élevé une batterie dans la ferme
Phipp, de laquelle ils tirerent pendant p
sieurs jours sur la Ville, sans y causer be
coup de dommages, & après avoir dit qu
avoient élevé sur la pointe de Dorcester de
redoutes, garnies d'artillerie, qu'ils faisoi
aussi jouer sur la place, il ajoute les partic
larités suivantes : — sur quoi le général Ho
se détermina à en déloger les Américai
mais heureusement il s'éleva une temp
au moment que les troupes alloient s'emb
quer pour exécuter ce dessein, auquel on
renoncer. Je dis heureusement ; parce que d
l'instant de l'embarquement un de nos
dats déserta & donna avis aux Provincia
de ce qui se préparoit contre eux, ce
engagea le général Washington à rassemb
toute son armée de vingt-un mille homm
pour défendre les deux redoutes. Le gén
Howe instruit que les Américains avoi
été avertis de son dessein, se détermina à qui
la place, après y avoir détruit tout ce
pouvoit être utile aux Rebelles, sans av
perdu un seul homme «.

Une troisiéme lettre datée de la rade de N

sket le 29 Mars, & reçue par la voie d'un 3 Mai.
timent arrivé en Irlande, annonce: » que
général Howe a quitté cette place avec
us les bâtimens venant de Boston, dont sept
t été jettés par une tempête sur ces bas fonds
ès de Nantasket & y ont été brisés, mais
e les équipages & passagers ont été sauvés «.

tre extrait de lettre écrite sur l'évacuation de Boston, & dattée de la rade de Nantasket le 23 Mars.

» On a évacué Boston parce que le gé-
ral Howe avoit le projet d'envoyer un dé-
hement considérable en Canada, par le
uve Saint Laurent; qu'il a eu des avis cer-
ns que les Rebelles méditoient une expé-
ion contre la Nouvelle Ecosse; qu'il étoit
solument nécessaire de pourvoir à la dé-
se de cette Province; & qu'il ne pouvoit
ectivement secourir Quebec, & fortifier la
uvelle-Ecosse sans s'affoiblir dans son poste
oston. Voilà pour quels motifs on s'est dé-
miné à tirer les troupes de Boston, & à
e bloquer ses ports par des vaisseaux de
erre & des bâtimens armés «.

Il paroît par un rôle qui s'est trouvé à
ston, après le départ du Général Howe,
en se retirant de cette ville il avoit sous
ordres 7575 hommes effectifs, non com-
s l'Etat-Major; de sorte qu'en comptant les
upes de marine & les matelots, le tout pou-
t aller à dix mille hommes. L'artillerie, qu'il

3 Mai y avoit laiſſée, conſiſtoit en plus de deu
cents pieces, dont il n'y en avoit qu'enviro
trente en état de ſervir.

Extrait d'une Lettre de New York, datée d
7 Mars 1776

» Les renforts deſtinés pour le Généra Wooſter devant Quebec, ont été contremandés. Comme le profond ſecret que le Congrès obſerve ſur toutes les opérations, ne permet que des conjectures; on préſume que de avis reçus d'Angleterre ont empêché les Provinciaux de diviſer ainſi leurs forces; que l ſiége de Quebec ſera levé, & que les troupes ſe retireront dans quelque poſte avanta geux du Canada, où elles ſe retrancheront l mieux qu'il ſera poſſible. On voit ici fort pe d'argent; il n'y a que le papier monnoye d Congrès en circulation ».

AUSSITÔT que le Capitaine Payne eût obtenu la permiſſion d'emporter de la Barbad toutes les proviſions qu'il pourroit en tire pour l'uſage de l'armée à Boſton, on trouva après avoir bien examiné l'état des choſes qu'il ne reſtoit pas dans l'île aſſez de ſubſiſtances pour la nourrir pendant ſix ſemaines L'aſſemblée générale allarmée de cette poſition convint unanimement d'envoyer une pétition au Roi, & de préſenter une adreſſ au Gouvernement. Dans l'Adreſſe, l'Aſſemblée ſupplioit le Gouverneur de ne plus accorder de permiſſion pour l'exportation de

rovisions. A l'égard de la pétition, elle a été 3 Mai.
emise par l'agent de la Colonie au Secré-
aire d'Etat ayant le département de l'Amé-
que, pour qu'il la présentât à Sa Majesté.
n voici la copie :

umble pétition des Représentans du Peuple de votre Isle de Barbade, en leur Assemblée générale.

TRES-GRACIEUX SOUVERAIN.

Nous, fideles sujets de V. M. les Représentans du uple de l'île de la Barbade, connoissant tout le ix du bonheur dont nous jouissons sous le gracieux uvernement de V. M. & fermement attachés à tre illustre maison ; pleins de reconnoissance pour marques signalées de faveur & de bienveillance nnées à notre établissement dès sa naissance, & nt en dernier lieu nous avons ressenti les effets core plus particulierement : justement & vivement rsuadés de l'excellence de notre glorieuse constitu-n, & résolus, dans quelques circonstances que nous us trouvions, de faire éclater la vénération que us lui portons & dont nous ne nous départirons nais ; nous demandons humblement la permission pprocher de votre Personne Royale, & de témoi-er à V. M. combien nous sommes satisfaits de ce e par votre nombreuse & illustre famille, le iheur de vos sujets doit être assuré & perpétué, les excellentes & aimables vertus de V. M. trans-ées à la postérité.

Convaincus que notre Monarque, vraiment royal humain, est toujours disposé à rendre ses sujets si heureux qu'ils peuvent l'être, & que la distance lieux ne diminue en rien l'activité de vos soins cieux, nous demandons qu'il nous soit permis de éésenter la misere dont nous avons déjà en quelque e ressenti les effets & celle qui menace de ner totalement les habitans de votre fidele Colonie.

3 Mai. Nous avons, Sire, près de quatre-vingt mille noir & vingt mille blancs à nourrir journellement. No provisions du pays (qui font notre ressource intérieure ont manqué par les mauvaises saisons, nous n'avon que pour quelques semaines de provisions salées, & nous n'esperons pas la moindre ressource de la par de l'Etranger.

Dans les apprehensions terribles d'une famine pro chaine, nous nous adressons à V. M. comme au per de son peuple, & après vous avoir présenté l'état o nous nous trouvons, nous croyons inutile, Sire, d'entre dans les détails de tous les malheurs effrayans qui s présentent à nos esprits : il nous suffit de faire voi quelle est notre situation & d'implorer l'assistance d V. M. &, par votre moyen, celle de la législatio de la Grande-Bretagne. Votre fidele Colonie ne cesser d'adresser ses vœux au ciel pour la stabilité de votr gouvernement & de vos conseils. Nous sommes d V. M. les très-soumis, très-fideles, & très-respec tueux sujets & serviteurs.

John Gay Alleyne, Orateur, &c. &c

CHAMBRE DES COMMUNES.

ON fait la seconde lecture de plusieurs Bil Celui par lequel les malfaiteurs, que l'on n' plus la facilité d'envoyer en Amerique, & qui, vu leur nombre excessif, ne peuvent plu être contenus dans les prisons, seront em ployés comme forçats sur la Tamise, ayan trouvé de l'opposition, le Chevalier GRE COOPER refute l'opinion, que *ce seroit accou tumer la Nation à l'esclavage, & étouffer ce esprit de liberté qui l'a toujours distinguée.* Il pré tend que ce seroit au contraire épouvante les paresseux & exciter l'amour du travail ajoutant que, si cet essai, auquel on avoit re

ours à cause des troubles en Amérique, ne emplissoit pas les vues que l'on se propoit, on pourroit transporter ces misérables ans les deux Florides. Le Chevalier GEORGE OUNGE se réserve de combattre cette opinion orsque le Bill sera agité en Comité. 3 Mai.

La Chambre ordonne de supplier le Roi ar une Adresse de lui faire remettre copie es licences accordées par l'Amirauté pour exportation des provisions en Amérique, ont le Lord-Maire a proposé l'examen le our précédent.

ON APPREND qu'un pirate a été pris dans Inde par la frégate de guerre le *Seahorse*, que c'est un bâtiment Européen dont l'éuipage a massacré son Capitaine. Il a fait es courses dans la mer du Sud, d'où il a assé aux grandes Indes. Depuis cette époue il a eû plusieurs affaires avec des vaiseaux de guerre étrangers; il a toujours eû bonheur de leur échapper; mais le *Seaorse* ayant combattu avec lui vergue dans ergue, pendant près de trois heures, & l'aant entiérement démâté, l'a mis dans l'imossibilité de s'enfuir. Le Corsaire alors a été bligé de se rendre au *Seahorse*. Il avoit paillon Hollandois. 4 Mai.

Extrait d'une Lettre de Madrass, adressée à un habitant de Liverpool, en date du 15 Octobre 1775.

On s'est assuré que la mer rouge est beau-

4 Mai. coup plus navigable qu'on ne l'avoit crû jusqu'à présent. Les vaisseaux qui jusqu'ici ont voulu découvrir les atterages de cette mer ou y commercer, ont échoué dans leur entreprise pour n'avoir pas choisi les saisons convenables. Je connois un particulier qui arrive de l'Isthme de Suez, & qui a parcouru la mer rouge avec d'autres armateurs. Ils ont été deux ans à chercher ce qu'on auroit pu trouver en six mois. Les Arabes & leurs Princes ont donné de l'encouragement à leur commerce. La grande flotte des Arabes consiste en six vaisseaux du port d'environ mille tonneaux chacun, & en quelques bâtimens plus petits. Ils sont construits & ils naviguent de la maniere que le décrivent les Juifs, & Saint Paul particuliérement. Il est aisé d'éviter aujourd'hui beaucoup d'inconveniens qu'on rencontroit précédemment dans ces mers. Les Armateurs dont je viens de vous parler, ont perdu deux vaisseaux & de grandes sommes d'argent dans leur expédition. Le Subrecargue, qui entendoit fort peu le commerce, a vu gagner, corde sur balle, soixante & dix pour cent sur les marchandises qu'il avoit vendues trois semaines auparavant.

JOURNAL DE L'AMÉRIQUE.

SUIVANT une Lettre de la Nouvelle-York, il arriva le 23 Mars un exprès de Boston, d'où il étoit parti le 19, chargé d'une lettre du général Washington, Commandaut en chef

s forces des treize Colonies unies, au comte Stirling, Brigadier général de ces forces, Commandant à la Nouvelle York. Cet fficier Américain porte le titre, que nous nons de lui donner, comme prétendant à Pairie d'Ecosse, en qualité de plus proche ritier mâle du comte & vicomte de Stirling, ord Alexander, Chevalier-Baronnet, &c. ort en 1739. Le Comte actuel est établi puis longtems à la Nouvelle York, où il pousé une Dame de la famille de Livingston, nt étoit aussi la Veuve du Genéral Montmery. La lettre que lui a écrite M. Wasgton, est de la teneur suivante. 4 Mai.

Cambridge le 19 Mars 1776.

MILORD.

Je dois vous accuser la réception de votre lettre 11 de ce mois, & vous faire mes complimens sur harge à laquelle vous venez d'être nommé par norable Congrès. Si l'on peut compter sur la nouvelle vous dites avoir été portée à la New-York, je e avec vous, que nous aurons l'occasion d'assurer ontinent & de le mettre en assez bonne posture de nse; & les opérations de la campagne de cet Eté eront pas si terribles, qu'on avoit voulu nous le craindre, d'après les rapports & les annonces, e Ministère a répandus dans le public.

ai le plaisir de vous informer, que le 17 de ce au matin, le général Howe, avec son armée, ndonné la ville de Boston sans la détruire; événe- de telle importance, que surement on doit l'ap-dre avec grande satisfaction. Nous sommes actuelnt en pleine possession de la Place. Leur embar-ent & leur retraite ont été confus & précipités,

4 Mai. Ils ont laiſſé après eux des proviſions de guerre & de bouche, en quantité aſſez conſidérables, entr'autre pluſieurs piéces de groſſe artillerie, & un ou deu mortiers encloués. La Ville eſt en beaucoup meilleu état & moins maltraitée que je ne m'y étois attendu d'après les rapports que j'avois reçus; quoiqu'il ſo certain, qu'elle a été très-fort endommagée, & qu'u grand nombre de maiſons ont été dépouillées de leu précieux ameublemens.

La flotte ſe trouve toujours dans les paſſages d King & de Nantasket. Quel eſt l'endroit, où elle deſſein de faire une deſcente, c'eſt juſqu'à préſe pour nous un myſtere; mais, ſuppoſant que la Nou velle York eſt un objet de très-grande importance, qu'ils peuvent l'avoir en vue, je dois vous recom mander d'employer votre activité & vos forces à fa des préparatifs pour prévenir tout deſſein ou tou tentative, qu'ils peuvent avoir formés pour l'attaqu J'ai détaché d'ici les chaſſeurs (*Riflemen*) & ci bataillons pour aller à votre ſecours. Ils ſeront ſui par d'autres corps, à meſure que les circonſtances permettront. Ces forces avec celles que vous avez que vous pouvez aſſembler, ſi l'occaſion le requie ſeront ſuffiſantes pour empêcher l'Ennemi de pren la Ville ou de ſe faire un logement, juſqu'à ce q le gros de l'armée vienne vous joindre. Je ſu Milord, avec beaucoup d'eſtime, &c.

Signé Washington.

M. Washington a rendu le 21 Mars, ap avoir pris poſſeſſion de la ville de Boſto une proclamation qui a pour but de mainte le bon ordre dans la Place, de proteger habitans, de découvrir les effets apparten à la Grande-Bretagne, ainſi que les eſpio que l'armée royale pouvoit avoir laiſſés d la Ville. En voici la copie.

» Attendu que l'armée ministerielle a abandonné
ville de Boston, & que les forces des Colonies 4 Mai.
es, dont j'ai le commandement, en ont pris pos-
ion, j'ai jugé en conséquence nécessaire, pour la
servation de la paix, du bon ordre & de la dis-
line, de publier les ordres suivans ; afin que per-
ne, en y contrevenant, ne puisse prétendre cause
gnorance, & l'alleguer pour excuse sa mauvaise
duite à cet égard «.

» Il est donc enjoint par les présentes à tous officiers
soldats de vivre dans la paix & l'amitié la plus
ite avec les habitans ; aucun habitant, ni autre
sonne, occupée à ses affaires légitimes dans la
le, ne doit être molesté dans sa personne ou ses
ns, sous quelque prétexte que ce soit «.

» Si quelque officier ou soldat s'oublie jusqu'à frap-
, emprisonner ou maltraiter aucun des habitans,
eut être assuré qu'il sera puni avec la plus extrême
érité ; & au cas que quelque officier ou soldat soit
lté par aucun des habitans, il doit poursuivre la
ration de cette offense par les voyes de droit &
par aucune autre «.

Tous officiers sans commission, soldats, ou autres
mon commandement, qui seront coupables d'avoir
ou pillé dans la ville, seront aussi-tôt em-
onnés & punis avec la plus grande rigueur.
conséquence il est enjoint à tous officiers de veiller
tement à la découverte de pareils délinquans, &
faire le plutôt possible, à l'Officier Commandant
la Ville, leur rapport des noms & crimes desdits
nquans «.

Tous les habitans ou autres sont requis de dé-
cer au Quartier-Maître général, ou à quelqu'un
ses Lieutenans, toutes les provisions appartenant
rmée ministerielle, qui peuvent être restées ou
r été cachées. Toute personne, sans exception,
n découvrira receler une quantité desdites pro-
ns ou se les approprier à son usage particulier,
considerée comme ennemi de l'Amérique & traitée
conséquence «.

4 Mai. » Les Elus & autres Magiſtrats de la Ville ſont re-quis de rapporter au Commandant en chef le nom d toutes les perſonnes qui peuvent leur être ſuſpectes comme employées pour ſervir d'eſpions à l'égard d l'armée continentale, afin qu'on puiſſe en agir enve elles ſelon les cas

» Il eſt enjoint à tous les officiers de l'armée con tinentale d'aſſiſter les Magiſtrats civils dans l'exécutio de leur charge & de contribuer à l'avancement d repos & de l'ordre public. Ils doivent empêcher, au tant qu'il eſt en leur pouvoir, que les ſoldats n fréquentent les cabarets & ne quittent leurs poſte pour roder par la Ville. On prendra particulieremen garde à ceux d'entre les officiers, qui manqueron de ſoin & d'exactitude à cet égard. Ceux au contrair qui ſeront actifs & vigilans dans cette partie, auron droit à des graces & des avancemens «.

Donné ſous mon ſeing, au Quartier général Cambridge le 21 Mars 1776.

Washington.

CHAMBRE DES COMMUNES.

La Chambre, d'après le rapport des ar rêtés ſur les grains, conſent qu'il ſoit per mis d'exporter une quantité limitée de biſ cuit & de grenaille pour la Nouvelle-Ecoſſe la baie des Chaleurs, & la côte de Labrador pour l'uſage des pêcheurs Anglois établis e ces parties. Il eſt ordonné de dreſſer un Bi en conſéquence.

On lit pour la ſeconde fois le Bill pou punir par des travaux de force, pendant u tems limité, les délits dont les Auteurs ſon actuellement tranſportés à quelques-unes de Colonies & plantations de Sa Majeſté.

Il eſt arrêté qu'il ſera préſenté une Adreſſ

Sa Majesté, pour faire mettre sous les yeux e la Chambre, des copies des permissions ccordées par les Lords de l'Amirauté, aux âtimens qui transportent des provisions aux olonies Américaines. 4 Mai.

La Commission, pour nommer le Lord le Général Howe Commissaires de S. M. our accorder le pardon à ceux des rebelles Amérique qui mettront bas les armes, & ntreront dans le devoir, passe au grand ceau. 5 Mai.

Le Lord Howe arrive à Portsmouth, & arbore sur l'*Aigle* de 64 canons le pavillon Vice-Amiral de l'escadre blanche.

Un grand nombre de jeunes gens de fa- lle passent en Amérique avec le Lord Howe. n'y en aura pas moins de quarante embar- és sur l'*Aigle* en qualité de *midhispmen*, quoi- e le nombre des Bas-Officiers, ainsi nom- és, ne doive être que de seize sur un vais- u de ce rang.

Le Commodore Hotham met à la voile la rade de Sainte-Héleine pour l'Améri- e septentrionale avec les bâtimens de trans- rt. Un vent de Nord-Est pousse la flotte : au ucher du soleil, on n'apperçoit plus aucun timent. 6 Mai.

Cette flote est composée des vaisseaux le *ston* de cinquante canons, l'*Emerald*, le *sey*, le *Carcase*, le *Strombolo* & le *Rain-* , avec les troupes Hessoises, les Gardes l'Artillerie.

6 Mai. L'Amiral Howe, qui monte l'*Aigle*, appareille aussi; mais le vent ayant changé, il e obligé de mouiller de nouveau.

CHAMBRE DES COMMUNES.

On propose de demander la communication de divers comptes de la Tréforerie : d'un lettre écrite au Lord Germaine : des déclarations faites à la Douane; & des acqui délivrés par ce Bureau pour des marchandises & effets envoyés en Amérique.

On propose ensuite d'appeller demain à Barre vingt cinq différentes personnes, pou être examinées au sujet des licences accordées par l'Amirauté pour les marchandise &c. qu'on a tâché de faire passer dans le Colonies, malgré l'acte de prohibition.

Lorsqu'on alloit entrer en Comité, pou délibérer sur le message du Roi, dont on vu la teneur ci-dessus, le Colonel BARRÉ s'e levé, tenant à la main un morceau de papi qu'il avoit coupé de la Gazette de Londres, qu'il a dit être le seul recit authentique, qu'o eût communiqué au public, de la retraite d l'armée du Général Howe, & en même-tem le seul exposé des motifs qui l'avoient en gagé à quitter Boston. Il propose de *présenter une humble adresse à S. M. pour qu'il l plaise d'ordonner à ses Ministres de communiqu à la Chambre les copies des dernieres dépêch ou de toutes les dépêches envoyées depuis le pr mier Mars de la présente année, par le génér*

Howe & le Vice-amiral Shuldam, afin que la Chambre puisse être informée parfaitement & authentiquement de l'état actuel de la guerre dans l'Amérique Septentrionale, avant de procéder à l'octroi de tout nouveau subside pour la continuation de cette guerre. 6 Mai.

Le Colonel Barré.

Il ne faut que cette gazette pour deshonorer la Nation. On a fait les plus honteux efforts pour tromper le peuple; mais ce qui est d'une conséquence infiniment plus dangéreuse pour la Nation en général, on a grossiérement trompé la Chambre dans tous les rapports qui lui ont été faits par les Ministres de Sa Majesté, ou, ce qui est à peu-près la même chose, on a refusé à la Chambre toute espece d'information. J'en appelle à la sincérité & aux sentimens des Lords North & Germain; & je leur demande si, dans une telle situation des choses, ou pour quelque pretexte ou occasion que ce soit, aucune administration a jamais adopté un pareil systême. Il n'est pas possible d'endurer plus longtems leur conduite. Voilà déjà plus de neuf millions que nous avons vótés. Nous sommes sur le point de donner un vóte de crédit pour un autre million. Je gagerois que le Lord North n'oseroit pas assurer à la Chambre qu'on n'aura pas besoin de cinq millions en sus, pour payer les frais de la campagne actuelle. Dans ces circonstances, que convient-il que nous fassions? Vôterons-nous quinze millions de l'argent de la Nation, sans savoir s'il y a la moindre apparence de succès? Tout s'y refuse. Mais certainement Milord North se relâchera de ses rigoureux principes. Il avouera au moins la convenance & la nécessité de faire connoître aux représentans du peuple ce qu'ils doivent attendre. Il nous laissera voir d'une part les obstacles, & de l'autre les apparences du succès dans la poursuite de cette

6 Mai. guerre dispendieuse, cruelle & contre-nature. Je connois toute l'étendue du crédit de ce Ministre; mais malgré toutes les dispositions de cette Chambre à obéir à ses ordres, je me persuade que, tant pour sa sureté personnelle que pour sauver les apparences ordinaires, il voudra bien donner à la Chambre des informations un peu plus satisfaisantes que celles qui sont contetenues dans ce misérable chiffon de Gazette.

Le Lord North.

» Les troupes du Roi n'ont point été forcées d'évacuer Boston. Elles n'ont éprouvé aucun obstacle de la part des Rebelles, & le Général n'a fait aucun traité avec eux; les provisions, les munitions n'ont point été abandonnées. L'armée n'a essuyé aucun echec, soit immédiatement avant l'embarquement, soit pendant l'embarquement. Les troupes se sont embarquées avec beaucoup d'ordre & toute la tranquilité possible, & même très à *leur aise*. Mais malgré celà je ne suis point d'avis que l'on communique à la Chambre toutes les dépêches relatives à cette évacuation, parce que leur publicité pourroit nuire au plan adopté pour les opérations qu'on se propose d'exécuter dans le cours de la campagne «.

La suite au N.° IX.

*Lettre d'un Banquier de Londres à M. ***, à Anvers.*

De Londres le 2 Septembre 1776.

DANS ma Lettre du 16 Août, je vous ...vois annoncé, Monſieur, l'importante nou-...elle qui s'eſt confirmée depuis, de l'in-...ructueuſe tentative faite à Charles Town par ...es forces combinées du Chevalier Parker & ...u Général Clinton. Il y avoit déjà quel-...ues jours que le bruit s'étoit répandu dans ...ondres que l'Amiral avoit été répouſſé avec ...ne perte conſidérable en hommes & en vaiſ-...eaux. Cependant les détails autentiques de ...e fâcheux événement, qui eſt du 28 Juin, ...aroiſſent n'être arrivés que le 21 Août ... la Cour, où l'on ſavoit, dès le 10, ...ar les dépêches de l'île de Staten, datées du ... Juillet, que l'armée de Clinton y étoit at-...ndue. Sans avoir beaucoup étudié l'*Art de* ...*érifier les dates*, dont on eſt redevable à une ...es plus anciennes & des plus ſavantes Com-...agnies de l'Europe, qui eſt ce qui ne verra ...oint du premier coup d'œil, que quand le ...énéral Howe a écrit le 8 Juillet qu'il at-...ndoit le Général Clinton, il avoit eu avis de ...chec du 28 Juin devant Charles Town; & ...e la connoiſſance qu'il en a donnée à la ...our conſtitue les parties de ſa dépêche qu'elle ... pas jugé à propos de rendre publiques?

je vous ai obſervé qu'elle n'a été inſérée qu
par extrait dans la gazette miniſtérielle.

C'eſt ainſi qu'en travaillant ſur les produc
tions du Miniſtere de Londres, on peut ap
prendre non-ſeulement à vérifier les dates
mais encore à reſtituer les textes. Si ma con
jecture n avoit pas quelque fondement, com
ment aurois-je pû ſavoir dès le 12 Aoû
& vous mander le 16 l'événement de Cha
les Town? N'eſt-il pas viſible que l'intér
de certaines gens, pour qui le ſecret des a
faires eſt une branche de revenu, a fait pe
cer cette nouvelle juſqu'à la Bourſe, d'où el
s'étoit répandue dans la ville long-tems ava
qu'il convînt à la Cour d'en paroître in
truite? Une preuve bien frappante que le G
néral Howe devoit la ſavoir le 8 Juille
c'eſt que le Général Clinton ne ſe feroit poi
laiſſé engager dans le coup de main cont
Charles-Town, d'où il devoit réſulter que l
troupes reſteroient ſur les lieux pour gard
leurs conquêtes, s'il eût eu ſa partie liée av
M. Howe pour aller le joindre devant Nev
York. Il n'a pû lui annoncer ſa prochaine a
rivée, qu'en lui apprenant que l'entrepri
ſur Charles Town étoit manquée.

Vous me demanderez où nous mène ce
diſſertation? Voici en quoi je la croirois util
elle nous autoriſe à induire des nouvelles a
tentiques que la Cour vient de donner le 2
toujours ſous le titre d'*Extraits*, qu'Elle po
roit nous apprendre encore bien des cho
ſur l'affaire du 28 Juin, ou ſur les autres o

ations qui peuvent y être liées; & elle nous
ermet d'espérer que quelqu'autre publication
e la même nature nous en complettera l'hif-
orique.

Procédons actuellement à l'examen du ré-
it que contiennent les deux *Extraits* des
ettres du Chevalier Parker, du 9 Juillet, &
u Général Clinton, du 8, arrivées l'une &
autre le 21 Août, & inférées dans la Gazette
e la Cour du 24. J'obferve d'abord qu'on a
is plus d'intervalle à cette publication, qu'à
elle du débarquement dans l'île de *Staten*;
ar la lettre du Général Howe étoit arrivée
10, & l'extrait en fut imprimé & diftri-
ué le même jour. En fecond lieu, la nou-
elle de l'heureux débarquemeut de l'armée
u Roi dans l'île importante de *Staten* fut en-
oyée par l'occafion d'un paffager qui ve-
oit à Londres *pour fes affaires*; & on nous
t que celle de l'échec fouffert à l'île *Suli-
n*, devant Charles-Town, & de l'abandon de
ntreprife, a été dépêchée par un exprès.

Me feroit-il permis, d'après ces différences
ez bizarres, d'hafarder, en paffant, mes con-
ctures fur les difpofitions intérieures des
ux Miniftres auxquels ces diverfes rela-
ons ont été adreffées? L'extrait de celle du
barquement a été fait & donné par Mi-
d Germaine, comme étant envoyée par le
néral des Troupes. La plus récente eft fortie
s bureaux de Milord Sandwich, Miniftre
la Marine. C'eft celle fur laquelle on a le

plus médité, qu'on a tenu cachée trois jours, qu'on a jugée assez sérieuse & décisive pour être venue par un exprès. L'extrait semble déceler une ame profondément inquiete & consternée. Je parierois que Mil. Sandwich est intérieurement repentant d'avoir pû dire dans la Chambre des Pairs, que tous les Américains étoient des lâches qu'on réduiroit avec la plus grande facilité. Oui, ce Ministre parleroit sûrement aujourd'hui avec moins d'ardeur à l'appui des voies coercitives.

Il ne doit pas en être de même du Ministre son collegue. Celui-ci reçoit la relation d'un débarquement pur & simple sur une île presque déserte : dans le quart-d'heure même il la fait publier comme si son Général se fût mis en possession du poste le plus important, & par des prodiges d'habileté & de valeur. Parce que les Rebelles épars dans l'île, s'en sont retirés, en emmenant avec eux les bestiaux, & jusqu'aux volailles, tout a fui dès que l'armée a paru, & ainsi du reste. Et comme si ce premier avantage ne devoit que préparer à des succès bien plus glorieux, on dédaigne encore de déguiser que la nouvelle en est arrivée par un voyageur. Différemment affectés, ces Ministres ne pouvoient gueres agir uniformément en ces deux occasions, l'une & l'autre si peu agréables. D'ailleurs Mil. Germaine, dans une lettre du 2 Décembre, qui a été interceptée, avoit annoncé au Gouverneur de Maryland, l'expédition contre Charles Town, comme y me

tant beaucoup de confiance; & Milord Sandwich a déclaré, le 10 Mai, dans la Chambre des Pairs, qu'il ne falloit plus y compter, & que ce n'étoit pas lui qui l'avoit conseillée & dirigée.

Entamons la relation du Chevalier Parker. *La résolution ayant eté prise de former une attaque sur Charles Town, dans la Caroline Méridionale* (les préparatifs de cette expédition ont occupé le Ministere pendant tout l'hiver. L'armée qui a dû s'y trouver réunie, après avoir fait de grandes pertes, devoit être encore d'environ trois mille cinq cents hommes. L'escadre étoit composée de deux vaisseaux de 50 canons, de quatre de 28, de deux de 20, & de plusieurs brulots & bombardes: en tout 252 canons. Le sieur Martin, Gouverneur d'une Province voisine, n'avoit cessé de travailler à y former un puissant parti au Gouvernement. On assure enfin que l'expédition a été entreprise d'après les avis donnés l'année derniere par ce Gouverneur & par le Général Clinton.) *L'escadre appareilla du Cap Fear le premier Juin, & le 4 elle mouilla devant la barre de Charles Town. Le 5 je fis sonder cette barre & jetter des balises pour faciliter l'entrée du port. Le 7, toutes les frégates & les bâtimens de transport passerent sur la barre, par cinq brasses d'eau. Le 9, le général Clinton débarqua sur Long-Island avec quatre ou cinq cents hommes. Le 10, le Bristol, de cinquante canons, passa sur la barre, non sans peine. Le*

15, *je distribuai aux Capitaines de l'escadre me ordres pour l'attaque des batteries sur l'île d Sulivan; Et le 11, j'informai le général Clin ton que les vaisseaux étoient prêts à agir* L'extrait de la Lettre du général Clinto porte *que le chevalier Parker & lui ayant e avis que la forteresse élevée par les Rebelles su l'île de Sulivan, qui est la clef du port d Charles Town, n'étoit pas encore achevée, il avoient résolu de s'en emparer par un coup d main.*

(L'île Sulivan forme un des côtés du ca nal de la riviere d'Ashley sur laquelle *Char les Town* est située. Le fort Sulivan est à deu bonnes lieues de cette ville. C'est une place régu liere, défendue par dix neuf pieces de canon d 26 à 32. Vous avez vû tout à l'heure qu le nombre des canons de l'escadre étoit d deux cents cinquante-deux A l'extrémité Occi dentale de l'île de Sulivan est une péninsule su laquelle se trouve un autre fort. A l'Est de l forteresse principale, est un isthme ou co étroit, près duquel les Américains avoien placé une carcasse de bâtiment, chargée d'ar tillerie. Voilà quelles étoient les défenses qu la flotte du Roi alloit attaquer & dont vou avez, Monsieur, donné un état assez just sous la date du 11 Mars, *p.* 41 & suivante dans le premier volume de votre recueil.) *L général choisit le 23 Juin pour l'attaque combinée mais le vent étant devenu contraire, elle ne pu avoir lieu. Le 25, arriva l'*EXPERIMENT

de cinquante canons, & le lendemain 26 il passa sur la barre. On prit alors d'autres mesures pour l'attaque.

Le 28, à neuf heures du matin, je fis connoître par un signal au général Clinton que j'allois commencer l'attaque. A dix heures & demie, je fis signal de lever l'ancre; & à onze heures & un quart, le Bristol & l'Experiment, chacun de cinquante canons, l'Active & le Solebay de vingt-huit, s'avancerent & tirerent sur le Fort. La bombarde le Thunder, couverte du vaisseau armé le Friendship, prit par le Nord-Ouest-quart-de-Nord, l'angle saillant du bastion de l'Est; & le colonel James, (qui depuis notre arrivée a montré le plus grand empressement pour nous servir de son mieux.) (Il est un de ceux qui se sont vantés qu'ils réduiroient toute l'Amérique avec une poignée d'Anglois.) *Le colonel James envoya plusieurs bombes un peu avant & pendant le combat, dans une très-juste direction. Les vaisseaux la Syrene & l'Acteon, de vingt-huit canons, & le Sphinx de vingt, eurent ordre de se porter à la pointe Occidentale pour empêcher les brulots ou d'autres bâtimens d'arriver sur les vaisseaux qui combattoient, & aussi pour enfiler les ouvrages, & pour couper la retraite aux Rebelles s'ils en étoient chassés. Cet ordre ne fut point exécuté, par l'ignorance du pilote qui échoua les trois frégates.* (Quoi! dans un pays où le Gouvernement se flattoit d'avoir tant d'amis, il ne s'est pas trouvé un seul pilote côtier qui soit venu offrir ses services à l'escadre du Roi, pendant l'espace

de vingt-quatre jours qu'elle avoit déja paſſé dans ce parage! C'eſt à bon droit que milor Germaine a triomphé du débarquement l'île de *Staten*. Le neuviéme jour il étoi déjà venu à l'armée du Roi ſoixante déſer teurs avec quelques armes, & on en atten doit! .... Pourſuivons.)

Le Sphinx & la Syrene ſe releverent en quel ques heures de tems, mais l'Acteon reſta échou juſqu'au lendemain 29, que le Capitaine & les Officiers jugerent à propos de le percer & d'y mettre le feu. J'accordai un Conſeil d guerre au Capitaine, aux Officiers & à l'Equi page. Le Conſeil ne put que leur donner de éloges. Le ſieur Hope, Capitaine du vaiſſea armé le Friendship (c'eſt celui qui a apporté la nouvelle) *s'eſt rendu auſſi utile qu'il lui a ét poſſible en cette occaſion, & il mérite tout c qu'on peut dire à ſa louange. Pendant le tem que nous avons paſſé par le travers du fort, qui a été de près de dix heures, les vaiſſeaux ont fai la plus vive canonade, qui n'a ceſſé que par in tervalles. Après deux heures de combat, nous eumes le plaiſir de voir que le feu des Rébelles ſe rallentiſſoit beaucoup. A pluſieurs repriſes le nôtre chaſſa du Fort un nombreux corps de Re belles, mais ils étoient bientôt remplacés par d'autres qui venoient du continent. A trois heures & demie un renfort conſidérable, qui étoit venu de Mont-plaiſant, pendit un homme à un arbre derriere le Fort; & nous avons lieu de croire que le même parti s'étoit enfui une heure*

aprés, car le feu du fort cessa & il fut entierement évacué pendant une heure & demie. Mais les Rebelles ayant vu que notre armée ne pouvoit point en prendre possession, une quantité considérable de peuple y rentra sur les six heures, & recommença le feu avec deux ou trois canons, le reste étant, à ce que je crois, démonté. Sur les neuf heures, comme la nuit étoit très-noire, qu'une grande partie de nos munitions étoit consommée, & notre monde excédé de fatigue, le reflux presque à sa fin, nul espoir du côté de l'Est (ceci doit vouloir dire de la part de l'armée) *ni aucune possibilité de rendre de nouveaux services avec la flotte, je donnai ordre aux vaisseaux de retourner à leur premier mouillage.*

Combinons la relation du Général avec cette partie de celle du Commandant de la Marine. M. Clinton a déjà dit, comme vous avez vû ci-dessus, qu'ils avoient résolu ensemble de réduire le fort Sulivan par un coup de main, sur l'avis qui leur avoit été donné que ce fort n'étoit point achevé, ni en état de défense. Il poursuit ainsi : *& afin que l'armée pût agir de concert avec l'escadre, je débarquai mes troupes sur* LONG-ISLAND *qu'on m'avoit dit devoir communiquer avec l'île de Sulivan par un passage guéable aux basses eaux. Mais à mon grand déplaisir j'ai vû que ce gué qu'on assuroit n'être que de dix-huit pouces, avoit sept pieds de profondeur : ce qui a mis l'armée dans l'impossibilité de soutenir l'escadre dans l'at-*

taque du fort, comme je me l'étois proposé, &
aussi efficacement que je le désirois, ainsi que le
troupes à mes ordres.

Ainsi, Monsieur, non-seulement il ne leu
est pas venu un pêcheur, pas un mousse de l
côte pour les piloter jusqu'à l'entrée du port
mais ils ont été trompés & sur l'état de l
forteresse & sur la profondeur du gué, comm
sur l'habileté & la valeur des Américain
S'il faut qu'ils le soient, dans la même pro
portion, qui est de 18 à 84, par-tout où il s'
gira de débarquer; plus d'une évacuation
ou suivant le dire du Lord Suffolk, plus d'u
changement de position, se fera encore ava
que l'Amérique soit conquise. Quant à
forteresse, le Chevalier Parker s'est conten
de nous laisser juger, par la description
feu terrible & continuel de son escadre e
tiere, ce que celui des batteries avoit dû êt
Le fait est que cette forteresse, prétend
imparfaite, a répondu par une canonade
fiere & si réguliérement servie, que le Bris
sur lequel se trouvoit le Chevalier Parke
a eu son mât d'artimon emporté, ainsi que
moitié de son grand mât, & que deux f
les boulets rouges y ont mis le feu. L'Ex
riment a été entiérement dégréé, ses borda
& ceux du Bristol ont été percés de plusie
boulets & les pavillons emportés. Le mât
beaupré du Sphynx, a été abattu. Tous
autres vaisseaux sont maltraités.

Je sais tels Anti-Bretons à Paris & en d'

tres lieux de la France, qui noteront ſur leurs tablettes que parmi ce canon qui a ſi bien chauffé les vaiſſeaux Anglois devant l'île de Sulivan, il y a pluſieurs pieces des vaiſſeaux l'*Alcide* & le *Lys*, pris ſur les François en pleine paix, aux attérages de l'Amérique, & que la province de la Caroline avoit obtenues du Gouvernement. On l'aſſure ici comme un fait très-certain & digne de remarque. Dans l'adverſité, on eſt ſuperſtitieux; & les Anglois, quoiqu'en général eſprits forts, n'en ſont pas plus exempts que d'autres. Reprenons la relation du Chevalier Parker.

Le Briſtol a eu quarante hommes tués & bleſſés. L'Expériment vingt-trois tués, & cinquante-ſix bleſſés. L'Active, ſon Lieutenant le ſieur Pike tué & ſix bleſſés. Le Solebay, huit hommes bleſſés. Pas un ſeul homme de tous ceux qui étoient à leur poſte ſur le tillac du Briſtol au commencement de l'action n'a échappé ou aux bleſſures ou à la mort. Le ſieur Morris, Capitaine de ce vaiſſeau a eu d'abord le bras emporté; il a reçu enſuite pluſieurs bleſſures, & il eſt mort depuis. Le Contre-Maître a été bleſſé au bras droit, mais il ne le perdra pas. J'ai reçu moi-même pluſieurs contuſions en différens tems; mais comme il n'y en a point qui ſoit accompagnée du moindre danger, ce n'eſt pas la peine d'en parler. Il cite encore pluſieurs autres Officiers griévement bleſſés, & parmi eux le *Lord William Campbell* (c'eſt le Gouverneur de la Pro-

vince) *qui avoit bien voulu*, dit-il, *ſe charger de quelques canons de la batterie d'en bas, & qui a reçu une contuſion au côté gauche, dont cependant on n'appréhende aucunes fâcheuſes ſuites*.

Enfin il ſe loue beaucoup de la bonne volonté des matelots des bâtimens de tranſport qui ſont venus garnir le tillac des vaiſſeaux qui combattoient, quand on a ſçu que les équipages avoient tant ſouffert qu'ils ne pouvoient plus faire le ſervice. Tout ce ravage a été fait par le canon d'une fortereſſe qu'on avoit dit aux deux Généraux n'être pas achevée ni en état de défenſe, & pendant dix heures du combat le plus animé, par des gens qu'on a traité de poltrons en plein parlement.

Il me reſte un paſſage à rapporter de la relation du Commodore Parker ; c'eſt celui où il fait ſes excuſes au Général, d'être obligé de parler de l'inaction de l'armée : endroit d'autant plus remarquable, qu'aujourd'hui on reproche au Général la mauvaiſe iſſue de cette expédition, au moins d'après ce qui a paru des deux lettres. Le Chevalier Parker avoit déja dit tout ingénuement : *Les rébelles voyant que notre armée ne pouvoit pas prendre poſſeſſion du Fort ;* & ailleurs : *comme je ne pouvois rien attendre du côté de l'Eſt*, ce qui étoit un peu aigre pour l'armée. Il continue en ces termes, qui n'étoient pas beaucoup plus ménagés. *Leurs Seigneuries de l'Amirauté verront clairement par ce récit, que ſi les troupes avoient pû agir avec nous dans cette attaque, Sa*

Majesté auroit été en possession de Sulivan. Voici le petit assaisonnement qu'il a pourtant crû devoir y joindre. *Mais je supplie leurs Seigneuries de bien entendre ici ce que je veux dire, de peur qu'on n'imagine que je cherche à jetter le plus léger blâme sur notre armée. Je manquerois à mon honneur & à ma conscience, si j'hésitois à déclarer que la haute idée que j'ai des troupes de Sa Majesté, depuis le Général jusqu'au plus simple soldat, est telle, qu'au bout de plusieurs heures de combat, voyant que les troupes ne s'étoient point établies sur la pointe Nord de l'Isle de Sulivan, je reconnus pleinement que le débarquement étoit impraticable, & qu'en l'essayant, on auroit perdu beaucoup de braves gens sans la moindre apparence de succès ; & ce sera ainsi, très certainement, que la chose sera envisagée, d'après le compte qui sera rendu par le Géneral Clinton.* Il laisse au Général le soin d'expliquer comme quoi le *gué* s'est trouvé de sept pieds, tandis qu'on lui avoit dit qu'il n'étoit que de dix-huit pouces.

Il me semble que ce devoit être entre neuf & dix du matin, & entre huit & neuf du soir que les eaux auroient été assez basses pour que le passage de Long-Island à l'Isle Sulivan fût guéable. Cela se rapporte avec ce que dit le Chevalier Parker, que sur les neuf heures du soir, le reflux étant presque fini, la nuit très noire, & ne comptant plus sur l'armée, il avoit retourné à son mouillage. Seroit-ce qu'il auroit prolongé l'action jusqu'au

ſoir, toujours dans la perſuaſion que le gué en queſtion n'avoit que dix-huit pouces d'eau, ou que ſi le matin il avoit eu cinq pieds d'eau de plus, il auroit le ſoir cinq pouces de moins que les dix-huit? Il falloit pour cela beaucoup compter ſur les effets du vent. La vérité eſt, dit-on, que dans toute la fin de la journée, l'eſcadre avoit de trop peu les cinq pieds d'eau que le gué avoit de trop: c'eſt-à-dire qu'elle étoit échouée, & que la ſeule frégate l'*Active*, en continuant ſon feu, préſerva le reſte de l'eſcadre du dernier malheur. Vous concevrez aiſément que la perte des Américains a dû être peu conſidérable. On dit qu'elle n'eſt que de ſeize hommes tués, & environ vingt bleſſés.

Je ne vois pas trop ce que les Américains ont voulu donner à entendre par l'exécution qu'ils ont faite, en pendant un homme à un arbre aux yeux de toute la flotte. Il y a des gens ici qui prétendent que c'eſt un emblême qui ſignifioit que ce ſeroit ainſi qu'ils traiteroient Mylord tel ou tel, s'il tomboit entre leurs mains. Mais c'eſt leur ſuppoſer auſſi bien de la malice. Je me contenterai d'une obſervation plus innocente. Si c'étoit une juſtice ſérieuſe, & que, par impoſſible, le pendu ait été celui qui avoit donné aux Généraux Anglois les plans & devis de la fortereſſe, & les ſondes du canal d'Ashley & du gué de l'Iſle de Sulivan; il faudroit avouer qu'on l'auroit traité avec bien de la rigueur.

Je finis, Monfieur, en vous faifant obferver un rapport affez fingulier entre les éloges que deux Commandans ont donnés aux troupes angloifes, depuis l'ouverture de cette campagne. Le Chevalier Carleton a écrit à la Cour, que fon armée auroit fait éclater les plus grandes preuves de fidélité & de valeur, fi elle avoit *pû* joindre le corps d'Arnold à fa retraite de Sorel & de Montréal. Ici, le Chevalier Parker dit que l'armée auroit fûrement fait des merveilles, fi elle eût *pû* paffer un gué de fept pieds de profondeur. Il avoit encore à dire, fi elle eût pû forcer un camp & de fortes redoutes dans l'Ifle de Sulivan, d'où on rafraichiffoit de momens à autres, la valeureufe garnifon du Fort, & qui recevoient des fecours continuels de Charles Town par un pont de bateaux.

Après avoir fuivi les deux Généraux dans le compte qu'ils ont rendu de l'importante journée du 28 Juin, à quinze ou dix-huit jours de diftance de laquelle les vaiffeaux ainfi maltraités, & l'armée ainfi victorieufe, feront partis pour l'Ifle de Staten, arrêtons un moment notre attention fur quelques détails dont le fouvenir mérite d'être confervé.

Le fieur Morris, Capitaine du vaiffeau le Briftol, ayant les deux os de l'avant-bras caffés par un boulet ramé & une balle dans le cou, fut defcendu au fond de cale, où il confentit à l'amputation qui fut faite auffitôt au-deffus du coude. Pendant l'opération, un boulet rouge, qui avoit percé les bordages, tua à fes côtés

deux aide-Chirurgiens, & blessa l'Ecrivain.
Après le mouvement que causa cet événement, le Capitaine Morris voulut être porté sur le tillac pour y reprendre le commandement. On se rendit à ses instances, & il combattit encore longtems, mais enfin un coup fatal l'étendit à terre. Comme il perdoit beaucoup de sang, & qu'on le voyoit prêt d'expirer, un Officier lui demanda s'il n'avoit rien à faire dire à sa famille. *Non*, répond ce brave homme en fermant la paupiere, *Je la remets à la merci de Dieu & de mon pays.* Il a laissé une femme encore jeune, plusieurs enfans & des neveux & niéces qu'il faisoit subsister tous, sur sa simple paye de Capitaine.

Le sieur Pike, tué sur le vaisseau l'*Active*, dont il étoit Lieutenant, est encore un autre exemple à citer, pour son héroïque fidélité à ses sentimens & à son état. Il vivoit tranquille sur sa demi paye, avec une femme aimable & une jeune & nombreuse famille, dans les environs de Poole, du Comté de Dorset. On agita dans le Comté, de présenter au Roi une adresse pour l'assurer du zéle de la Province de Dorset dans la malheureuse guerre qu'on étoit forcé d'entreprendre. M. Pike, en ami sincere & chaud des Ministres, luttoit fortement contre le parti contraire, qui vouloit faire rejetter l'adresse; & quelques gens trop véhémens oserent, en l'apostrophant, insulter au corps de la marine & aux troupes. Il leur échappa de dire que les matelots & les soldats Anglois étoient toujours prêts

prêts à se battre pour le Roi & pour la patrie, mais que dans cette querelle avec l'Amérique, il n'y en avoit pas un qui n'eût pris du service avec répugnance, & qui n'en convînt volontiers. Monsieur Pike courroucé de ce propos, se levant avec vivacité, s'écria au milieu de l'assemblée. » Je suis vieux, & mes cheveux ont blanchi au service de mon pays : je suis pere d'une jeune & nombreuse famille : parfaitement heureux dans la société de la meilleure des femmes : rien ne peut me forcer à reprendre du service ; mais la voix de l'honneur se fait entendre. Une race d'apostats ne seroit pas assez punie, si mon épée restoit dans le fourreau. Je me vois ici entouré de gens, qui au lieu d'aider & de soutenir leur Roi, cherchent à fomenter une odieuse rébellion, une opposition marquée du sceau de la plus noire ingratitude. Je pars. « Son noble courroux ne lui permit pas d'en dire davantage ; il prit sur le champ la route de Londres, où il ne lui fut pas difficile d'obtenir du Lord Sandwich l'emploi dans lequel il a fini si glorieusement. Que de regrets la Nation Angloise & l'humanité même ne doit-elle pas donner à la perte d'un *Morris* & d'un *Pike* & de tant d'autres qui, dans les deux partis, ont versé leur sang pour une querelle d'où il est démontré que la Grande Bretagne, même avec les plus glorieux succès, ne peut pas retirer le moindre avantage !

Des Lettres arrivées de l'Escadre, portent que les vaisseaux ont laissé Charles-Town, le

16 Juillet, dans le plus piteux délabremen
criblés, mutilés, éreintés, éclopés, éventré
& à tous égards hors d'état de fervir ; de for
qu'à leur arrivée à l'île de Staten, ils fero
tout auffi peu utiles aux troupes, que les tro
pes le leur ont été peu à l'ifle Sulivan. Su
vant les mêmes Lettres, il faifoit une chale
exceffive lors du départ des vaiffeaux, & le fc
but étoit dans l'armée. Que peut opérer la ré
nion de l'efcadre de Parker à celle de Sh
dam, fi ce n'eft de groffir l'hopital du G
néral Howe, & de porter la terreur & le c
couragement dans fes troupes? Quelle co
fiance une armée qui a manqué un déb
quement infpirera-t-elle à une armée qui
en tenter un? Lorfque les troupes reglées
Braddock eurent été défaites, en 1755,
les milices Canadiennes, on les tint long-te
à une certaine diftance des autres corps, c
les recits de leur défaftre auroient pû effray
& on fit fagement. Repréfentez-vous d
autre côté les Américains triomphans, q
par effaims nombreux, font partis auff
pour les autres provinces menacées d'une
cente. Par l'arrivée de chaque Soldat va
queur, une armée s'augmente de cent ho
mes. C'eft-là ce qu'on peut appeller des r
forts, nom qui ne convient guere à
troupes humiliées par une honteufe retra
ou fatiguées par une navigation de plus
trois mois.

Lorfque les troupes du Roi fe font

irées, les Américains ont élevé ſur la Forereſſe une perche au bout de laquelle flottoit in mouchoir teint de ſang, ſurmonté d'un hapeau blanc ou bonnet de liberté. Il ſe dépite auſſi, ſans doute d'après les mêmes Letres, que cette expédition n'avoit point l'approbation du Lord Cornwalis, Commandant n ſecond, qui a été un des cinq Lords ui ont voté contre le Bill de taxation pour Amérique. Il lui répugnoit de voir exécuer le projet barbare de la ſoumettre par le fer par le feu; & il n'avoit ceſſé d'inſiſter pour u'on épuiſât auparavant tous les moyens de ouceur, & qu'on eſſayât de réuſſir par la négoation. Le Chevalier Parker ne participoit ns doute à aucun de ces merveilleux pouvoirs ont on a dit que l'Amiral Howe étoit porur; car il ne paroît point, dans ſa dépêche, 'il ait fait précéder ſon attaque d'aucune proſition conciliatoire, ni en ſon nom, ni de part du Commandant & Plénipotentiaire néral. On ſait ſeulement, par d'autres letes, que le 5 Juin, il publia, de deſſus ſon rd, une proclamation pour offrir le pardon retour d'une ſoumiſſion indéfinie. C'eſt nc un parti pris de faire de l'Amérique un ſte déſert, & de la rendre aux Sauvages aux bêtes féroces ſes premiers poſſeſſeurs? parti des Miniſtres ſe contente de dire, que xpédition a été mal menée, & qu'auſurplus e n'entroit point dans le plan principal.

Le Lord Cornwalis a, dit-on, reçu à la

main une bleſſure légere d'un éclat de bois, à
bord des vaiſſeaux où il étoit venu de l'armée,
dont ſon Régiment, le 33.me, faiſoit partie.
Cette armée étoit composée des 15.me 33.me
37.me 54.me & 57.me Régimens, & de deux
Compagnies d'Artillerie, formant, avec trois
cents ſoldats de marine, le nombre de 3695
hommes. On dit que le Général Lee, en perſonne, commandoit dans le Fort Sulivan, qui
a fait une ſi belle & ſi vigoureuſe défenſe.

Permettez-moi une derniere obſervation.
Voilà déja deux débarquemens exécutés : tous
deux ſur des îles. N'eſt-ce pas marquer bien
clairement que l'on craint la déſertion, quoi-
qu'on ait affecté tant de ſécurité à cet égard ?
Il eſt très-certain que les Américains de New-
York ont fait paſſer des émiſſaires dans l'île
de Staten, qui ont diſtribué aux troupes des
billets imprimés où étoient décrits tous les
avantages promis aux déſerteurs. Ces émiſ-
ſaires n'ont point été arrêtés, & ils ſont re-
partis comme ils étoient venus.

A cet endroit ci de ma lettre, Monſieur,
croyant n'avoir plus rien à dire ſur l'affaire
du 28 Juin, j'ai quitté la plume pour prendre
un moment de diſſipation, & mes pas ſe ſont
tournés vers la Bourſe. A peine j'y étois
arrivé que je me vois entouré & preſſé par
une foule nombreuſe. Je n'ai point eu peur,
parce que tous ces gens là paroiſſoient fort
contens de me voir & de me tenir au milieu
d'eux. Ils crioient tous à la fois ; mais en m

bouchant les oreilles je leur ai fait comprendre que je ne les écouterois que chacun à leur tour: bref, un deux m'a dit d'un ton fort posé. M. vous êtes François. — Je le suis. — Vous savez votre langue. — S'il n'y avoit pas si long-tems que j'ai l'honneur de vivre parmi vous, Messieurs, je pourrois la savoir un peu mieux. — Mais aumoins c'est celle dans laquelle vous saisissez le plus aisément le sens naturel des mots. — Cela doit être. — Le Harangueur me présente aussi tôt la gazette de la Cour, & du doigt me montrant l'extrait de la lettre du Général Clinton, il conduit ma vue à ces mots *coup de main* écrits en François dans cette feuille Angloise. — Vous voyez cela, dit-il, expliquez-nous ce que vous entendez par cette expression. — J'entendrois *une attaque vigoureuse & soudaine*. - Quoi, Monsieur, une attaque soudaine? Remettez-vous; recueillez vos idées. — Je les recueillerois jusqu'à demain, que je dirois toujours la même chose. Un grand éclat de rire part de la foule. — Il poursuit. Vous m'allez faire perdre cinquante guinées. — J'en suis très-fâché. — Mais avez-vous remarqué toutes les dates dont cette relation est chargée? On arrive le 4 Juillet devant Charles-Town: on sonde la barre le 5 : on passe la barre le 7 : les troupes débarquent le 9 : le Bristol passe la barre le 10 : on fait les dispositions pour l'attaque des batteries le 15 : on informe de tout le Général le 16. Le 23, sept jours après,

le Général envoye dire qu'il eſt en état : le vent change : le 25 l'Expériment arrive & paſſe la barre : les diſpoſitions changent ; enfin l'attaque ſe fait le 28 ; Et vous pretendez que le mot coup de main ſignifie une attaque *ſoudaine*. Je maintiens, moi, d'après cette gazette, que *coup de main* veut dire une attáque filée pendant vingt-quatre jours ; & je ne payerai les cinquante guinées qu'après la réponſe d'un aſpirant à l'Académie Françoiſe à qui je vais écrire. On a ri encore, & mon homme s'eſt retiré avec humeur de la foule, où on a continué à raiſonner ſur l'affaire du 28 Juin. Les uns diſoient que pendant cet eſpace d'une heure & demie que le Fort ne tiroit plus, & qu'il paroiſſoit évacué ; ſi le Général Clinton eût mis des troupes à terre, avec les ſeules chaloupes des bâtimens de tranſport, ſous la protection du feu des vaiſſeaux, il auroit pû emporter la place. D'autres répondoient, que c'étoit ce que les Américains du Fort auroient deſiré, parce que le ſilence de leurs batteries & leur fuite apparente étoient une feinte pour engager Clinton à débarquer. J'en ai entendu qui trouvoient étrange que M. Clinton, après être reſté dix neuf jours ſur Long-Iſland, ne ſe fût apperçû, qu'au moment de paſſer le gué, qu'il étoit impaſſable ; & que le Gouverneur qui étoit ſur l'eſcadre, & qui eſt Capitaine de vaiſſeau, n'en eût lui-même rien ſû. Quelques uns aſſuroient que les troupes de Clinton étoient à demi-ration depuis le premier Mai.

Tous en général convenoient que cette défenſe du fort Sulivan faiſoit le plus grand honneur au genie & à l'activité des habitans de la Caroline, d'autant plus qu'avant cette guerre leurs places tomboient de tous côtés, qu'elles avoient été renverſées par des inondations, & qu'en 1740 toute la ville de Charles-Town a été détruite par le feu.

Que pouvons-nous dire des autres pays où les troupes Angloiſes & Allemandes portent la guerre ? Le public ne ſait rien de ce qui s'y eſt paſſé depuis quelque tems. Il lui eſt libre de ſe perſuader que le Général Burgoyne pouſſe toujours devant lui l'armée rebelle, & que bientôt il donnera la main aux armées des freres Howe dans la Nouvelle-York ; ou s'il n'a pas une foi aſſez robuſte pour croire à des progrès ſi rapides, rien ne l'empêche d'imaginer que ce Général eſt fort embarraſſé de ſa perſonne & de ſon armée, & qu'il retournera prendre ſes quartiers d'hiver & jouer la comédie à Montréal ; les Américains ne lui ayant laiſſé aucun poſte qu'il puiſſe occuper ſur les lacs, & où il ſoit poſſible ſeulement de donner les marionnettes.

Quant à l'Amiral Howe, qui étoit parti d'Angleterre le 12 Mai, & qui eſt arrivé le 23 Juin à Halifax, où ni les Heſſois ni lui n'ont débarqué ; il eſt clair que ſa jonction avec le Général ſon frere ne ſe ſera faite que très-tard ; puiſque la Cour n'en a rien annoncé juſqu'à ce jour 3 Septembre. Les Heſſois, ſuivant

le calcul que je vous ai déja fait, auront été plus de trois mois à bord, ſans ſe rafraîchir nulle part, s'il eſt vrai qu'ils ne ſoient point deſcendus à Halifax. Ils ſeront arrivés à l'Iſle de *Staten* au milieu des chaleurs exceſſives, & on verra ce qu'ils auront été capables de faire. Il s'eſt débité ici à pluſieurs repriſes, que cette jonction s'étoit faite, & que le débarquement s'étoit effectué, mais avec un ſi grand carnage de part & d'autre, que la Cour héſitoit encore à en laiſſer parvenir la nouvelle au public. Ces bruits ne ſe ſont point ſoutenus; & aucun mouvement des fonds n'a indiqué qu'il fût arrivé de ce côté là des nouvelles qui, telles qu'elles pûſſent être, ſeroient déciſives. On eſt toujours perſuadé que ſi le mois d'Août ne voit pas terminer cette affaire, il faudra que les troupes cherchent des quartiers au 15 Septembre, tems où commenceront les brouillards. On doute que juſques-là elles puiſſent reſter à l'Iſle *Staten*, dont l'air eſt tellement mal-ſain, que les habitans de New-York, qui y ont quelques Baſtides, ne manquent jamais de les quitter au mois d'Août, dans la crainte de gagner les fievres. Il n'eſt pas poſſible au reſte, qu'il ſe paſſe encore huit jours avant qu'on ait des nouvelles de New-York. En attendant, les corſaires américains continuent à déſoler le commerce des Iſles Angloiſes. Ils viennent inſulter leurs ennemis juſques ſur leurs côtes en Europe. Encore quelques mois, & ils oſeront peut être, comme les Hol-

andois, & ſous la conduite d'un nouveau
Ruyter, porter la torche au milieu des flot-
es angloiſes, juſques dans la Tamiſe. Les vaiſ-
eaux de la Jamaique, enlevés par l'eſcadre
e Hopkins, ſe ſont vendus à la Virginie avec
eurs cargaiſons. La part de chaque armateur
été, dit-on, de cinq mille liv. ſterl, & celle de
haque Matelot de 500 liv. Ce ſuccès a inſ-
ré l'ardeur de la courſe à une infinité d'au-
es qui ſe hatent d'armer pour faire d'auſſi
ons coups. Il y a des gens qui ſoupçonnent
l'intelligence entre les Marchands & les
méricains : car il faut que la denrée arrive
consommateur, malgré les prohibitions &
guerres. C'eſt une vérité d'Euclide dans le
mmerce.

Un bruit commence à ſe répandre, Mon-
ur, que l'Avocat général rendra plainte con-
les Gazetiers qui ont imprimé l'acte d'indé-
ndance, paſſé le 4 Juillet par le grand
ngrès. Si cela arrive, il y a apparence
'ils ne manqueront point de défenſeurs.
s attaquera-t-on ſur tous les griefs allégués
ntre l'adminiſtration du Roi ? Ils auront à
ondre que depuis quatre ans, il n'y en
pas un qui n'ait été réimprimé cinq cents
s dans tous les écrits publics ; & cela eſt
vrai, que pluſieurs papiers Anglois, qui
t donné cette même piece, en ont retran-
é les griefs, en obſervant que ce n'étoit
une répétition de ce que l'on avoit vû
s les remontrances tant réitérées des Co-

lonies. Leur fera t on un crime de la hardieſſe
des principes? Ce ſeroit relativement ou à
la Royauté en général, ou à la Souveraineté
de George III. en particulier. Quant aux
droits généraux des Souverains, on a admiré
au contraire la ſageſſe avec laquelle cet ar-
ticle y a été traité. On a ſû gré à des peuples
qui rompoient le lien le plus fort de la ſo-
ciété humaine, & dans un moment où leur
déſeſpoir auroit pû leur faire oublier tous
les égards, d'avoir mis en avant leur reſ-
pect pour les opinions du reſte des hommes;
que par là même, ils invitent à les chérir.
On a applaudi à la vérité de cette maxime
ſi précieuſe au repos général, *que la prudence
veut qu'on ne change pas pour des cauſes frivoles
ou paſſageres, des Gouvernemens établis depuis
longtems, & que les hommes ſe réſignent plus vo-
lontiers à ſouffrir, tant que les maux ſont ſup-
portables, qu'ils ne ſe décident à ſe faire juſ-
tice eux-mêmes par l'abolition d'un Gouverne-
ment auquel ils étoient habitués.* Le Congrès
a dit que *tous les hommes avoient été créés
égaux.* C'eſt une vérité conſtante, & que
dans toutes les religions on ne ceſſe de leur
prêcher. Il a établi *qu'il y avoit certains droits
inaliénables, dont le Créateur a doué les hommes,
objets primitifs de l'inſtitution des gouvernemens;
& que dès qu'une forme de gouvernement ten-
doit à les détruire, le peuple avoit le droit de la
modifier ou de l'abolir.* De ces objets, au nombre

e trois, il y en a deux, la vie ou l'existence, le bien-être, c'est-à-dire, l'usage de l'existence par rapport auxquels l'intérêt propre es Souverains justifie l'assertion du Congrès, n les mettant dans l'heureuse impossibilité ôter arbitrairement l'être ou le bien-être. n effet, point de Sujets, point de Rois; oint de propriétés point de trônes. Jusques- le Congrès n'a donc avancé qu'une maxime rictement vraie, quoiqu'applicable au seul is où il croit se trouver & dont l'espece ne uroit être commune aux autres constitu- ons. Le troisieme objet c'est la liberté qui est fféremment modifiée chez les diverses nations. us d'une ne voudroient pas ou n'ont pas voulu la liberté que les Anglois prétendent avoir; dans la vue de leur plus grand bonheur, elles it remis même la portion qui leur en restoit la discrétion entiere de leurs Souverains. nsi, quant à la liberté, l'axiome du Con- ès ne regarde pas plus ces peuples là, que autres points physiques ou moraux qui sont rticuliers à la nation Angloise.

Je vois encore cette assertion dans l'acte Congrès, *que l'autorité législative ne pou- nt point s'anéantir, elle remonte vers sa source i est le peuple, pour être par lui exercée.* Mais n qu'on puisse y rien blâmer, on y reconnoit tte maxime fondamentale de tous les gou- rnemens, que la premiere obligation des uverains envers leurs sujets, c'est la justice;

& elle ne peut qu'augmenter le respect &
l'amour des peuples pour les Tribunaux à
qui ce devoir sacré est délégué. Le droit à la
justice est inséparable du droit à l'usage de
l'existence. Le Congrès n'a donc rien dit dans
cet acte qui porte la moindre atteinte aux
droits de la souveraineté en général.

Si c'est celle de George III en particulier
que l'on croit offensée ; on demandera quelle
raison attire l'animadversion de la Partie pu-
blique sur l'acte du Congrès du 4 Juillet
plutôt que sur ceux de la Virginie, de la
Caroline, &c. & sur celui de Rhode-Island
du mois de Mai, qui a supprimé les loix
portées pour faire reconnoître l'autorité de
George III, & qui a ordonné de substituer
à son nom dans tous les actes, le nom du
Congrès ? Pourquoi a-t-on laissé passer ces
occasions de punir la témérité insolente
des imprimeurs ou de ceux qui les font agir ?
N'est-ce pas une sorte d'acquiescement dont
il seroit injuste de les rendre responsables ?

Il se débite qu'on les attaquera tout sim-
plement, sur ce qu'ils ont osé apprendre à
l'Angleterre & à l'univers, que l'Amérique
s'étoit rendue indépendante. Quoi ! on leur
fera un crime d'avoir annoncé l'accompliss-
ment d'une prédiction de M. Tucker, Doyen
de Glocester, qui écrivant pour la Cour, a
démontré que la séparation étoit inévitable
& que le commerce de l'Amérique n'étoit
point un avantage : & de milord Mansfield, qui

mbraſſant cette opinion, en a conclu aux
neſures de rigueur qu'il convenoit de pren-
re pour conſerver l'Amérique ? Mais bien
lus, c'eſt la gazette de la Cour, qui la pre-
niere a annoncé le fait, en publiant la lettre
u général Howe du 7 Juillet. Pourquoi
ette gazette, elle-même, ne l'a-t-elle point
iſſé à part avec les autres paſſages de cette
ettre, qui ne ſe ſont point trouvés dans
extrait ?

Dira t-on que l'on a droit d'appréhender
ue la lecture de cet acte en Angleterre ne
iſſe des proſelytes aux Américains ? Une
areille crainte ſeroit fondée, ſi c'étoit un ma-
ifeſte du Prétendant ; & perſonne n'auroit
u rien à dire, ſi en 1715 ou 1745 on eût pu-
i un imprimeur qui auroit pouſſé juſques-là
zele du jacobitiſme. On lui feroit encore
noins de grace aujourd'hui, par un effet de la
iſte affection des peuples Anglois pour le
remier Roi, né leur compatriote, qu'ils aient
u depuis près d'un ſiecle. Il eſt vrai que
ar cette raiſon là même, il étoit moins fait
u'un autre pour ſouffrir les dégoûts d'un pa-
eil démembrement, & les fâcheuſes ſuites
ui pourront en réſulter. Mais qui ſait après
out ſi ce ne ſera point cet acte préciſément qui
ui fera conſerver l'Amérique ? M. Adams
ous a dit dans le Sens commun, *qu'il y avoit
ix fois plus à craindre d'une mauvaiſe récon-
iliation que d'un acte d'indépendance : qu'un
areil acte étoit la voie la plus courte pour*

l'arrangement des affaires.... que la séparation étoit le seul état dans lequel les Colonies pûssent traiter avec la Grande-Bretagne, dont l'orgueil seroit moins choqué de négocier pour la paix avec les Etats Américains, que pour un accommodement avec ceux qu'elle appelle des sujets rebelles. Il n'est point hors de possibilité: il est plutôt dans la vraisemblance, que l'acte du 4 Juillet amene une si désirable révolution. Tel peut avoir été le raisonnement des Imprimeurs, qui l'ont fait connoître au public. Ils auront cru, en bons citoyens, que rien ne pouvoit être plus agréable à leur nation, que la lecture d'une piece, qui plus que tout autre événement, peut avoir pour effet direct la fin des maux actuels & le retour heureux de la paix: qui peut inspirer au Parlement Anglois plus de modération, pour ne pas occasionner de nouveaux soulevemens & faire jouir la clémence du Souverain du doux plaisir de les pardonner. En effet, cet événement a fait hausser les fonds, ainsi que l'échec du 28 Juin: les désastres aujourd'hui sont des faveurs du Ciel, s'ils peuvent amener la paix,

Il a été rendu une plainte, d'une nature bien différente, le 15 Août, dans la ville de Lincoln, par des marchands d'images contre des Officiers du soixante-neuviéme régiment d'infanterie, qui y est en garnison. Un Lieutenant, nommé Mackintosh, entre dans la boutique du nommé William Wood

ẽtache une gravure du général Putnam, la
iet en piéces, en paye la valeur & s'en va.
'ne demie-heure après il revient, & voyant
ie nouvelle gravure du même Général qui
emplaçoit la premiere, il l'arrache & la dé-
hire encore, mais ſans vouloir la payer:
rant que ſi on continuoit à en expoſer de
mblables, il paſſeroit ſon épée par les vitres
e la boutique & briſeroit tout. Cela s'étoit
aſſé le 3 Août: le lundi ſuivant, autre ex-
édition, dans la boutique de la nommée
'rummond, par cinq Officiers que conduiſoit
Lieutenant Hockshaw. Il arrache le por-
ait du général Lée, lui coupe la tête avec
n épée & ne paye rien. La troupe entiere,
re avec d'horribles imprécations, que s'ils
oient encore ces portraits de Rebelles ex-
oſés aux boutiques, ils enverront tout ſac-
iger par leurs ſoldats. On mande que cette
faire pourra s'arranger, mais pour de l'ar-
ent, car le privilege de ces Marchands eſt
arlementaire. Le public s'eſt toujours ven-
é par des ſarcaſmes. Le lendemain le po-
au de la Juſtice étoit couvert de placards
n l'honneur de Putnam & de Lée, contre
s Iconoclaſtes, les Don-Quichotes, les
Iudibras, qui avoient remporté une victoire
facile ſur des Généraux de papier.

J'ai l'honneur d'être, &c.

P. S. *Du 6 Septembre.* J'ai différé l'expédi-

tion de ma Lettre, croyant toujours qu'il arriveroit des nouvelles de l'Isle de Staten. Il est inconcevable que le Gouvernement ignore encore si le Lord Howe & les Hessois ont joint devant New York l'armée d'Halifax. On en augure ou que les nouvelles de ces armées sont très-mauvaises, ou que les premieres qui arriveront seront celles de la conclusion de la paix. Il circule ici une Lettre d'un Officier de l'armée d'Halifax, datée de l'Isle Staten le 12 Juillet. Il fait la peinture la plus effrayante des forces & des retranchemens qui garnissent par tout les côtes. Il dit que les troupes du Roi meurent par cinquantaines, de la dyssenterie & des fievres, ainsi que des mauvaises nourritures & des fatigues du service; & que les billets qui ont été distribués dans l'armée pour susciter la désertion, avoient été apportés par les soixante déserteurs qui n'étoient que les émissaires secrets des Américains, & qu'on n'a pas pû en retrouver un seul.

On prétend aujourd'hui qu'il sera tenu un Conseil de guerre sur l'affaire de l'Isle Sulivan, & que le Général Clinton va être rappellé, s'il ne l'est déja. Le seiziéme article du Code militaire, sur lequel fut condamné l'Amiral Byng, *pour n'avoir pas fait tout ce qu'il auroit pu faire*, donne une juste inquiétude à tous les amis de cet Officier. Ils répandent dans le public qu'il y a eu sûrement quelque action dont la Cour n'a point jugé à propos qu'on fût informé, & qu'ils sont même certains que les

méricains ont fait plusieurs prisonniers de rmée de Clinton; que quant au gué de Suvan, il étoit plus ou moins profond, selon ue le vent souffloit de la côte ou de la mer, que la côte opposée étoit garnie d'une batte- qui auroit rendu impossible le débarquement.

Mais voici, Monsieur, quelque chose de us certain. Un homme digne de foi, m'envoye dans l'instant les divers passages de la tre du général Clinton, que la gazette a nis dans son extrait. Apparamment que le énéral a eu la précaution d'en faire passer e copie à ses amis; & cette copie circule ns la Ville. » Il avoit offert au chevalier rker deux régimens, que l'escadre auroit s à terre, si son feu parvenoit à faire taire batteries du fort. Le chevalier Parker avoit ufé ce secours, en disant qu'il avoit trois nts soldats de marine, qu'il débarqueroit, cela lui paroissoit nécessaire, & qu'il en vît moment. Le gué de Sulivan étoit commandé une batterie de quatre canons, & comme 'avoit qu'un seul bateau plat, les hommes il auroit passés auroient été écharpés avant il eût pû leur envoyer du renfort. S'il eût té le débarquement dans un autre endroit ur éviter cette batterie, les troupes auroient jusqu'au cou dans l'eau, au sortir du bateau ur remonter une crique qui étoit toute borde mousqueterie. Il avoit demandé à faire descente sur le continent, promettant de

marcher droit à Charles-Town. Enfin l
frégates qui ont échoué, alloient prend
leurs postes pour couvrir ce débarqueme
sur le continent «. Voilà ce que l'on publ
de la lettre de ce général avec un défi a
Ministre de la donner en sa totalité. D'autr
lettres parlent d'une action du 14 Juillet
dans laquelle les Américains ont remporté u
avantage considérable sur l'armée du Ro
en attaquant l'arriere-garde au moment d
l'embarquement, & ont emmené un gran
nombre de prisonniers. Ces lettres ont échapp
dit-on, aux rigoureuses recherches que l
Ministres ont fait faire sur le vaisseau
Ranger, expédié le 16 Juillet par le chev
lier Parker.

On assure aussi que dans sa lettre au Secr
taire de l'Amirauté, le chevalier Parker i
siste beaucoup sur la bravoure & l'intrépidi
des Américains, en observant, que d'apr
ce qu'il en a vû dans les parties les plus foibl
du continent, il n'imagine point que l'o
puisse réussir dans le projet de conqué
l'Amérique. Il conseille au Ministere d'aba
donner une entreprise aussi ruineuse. To
cela n'a point paru par l'extrait de sa lettr
Aussi quoiqu'elle fût arrivée le 21 Août, e
n'a été donnée que le 24. On dit qu'u
des premieres demandes que fera le parti
l'opposition, à la rentrée du Parlement, se
la communication de toutes ces lettres & d
pêches en leur entier & en original.

M. Eden, Gouverneur de la Colonie de
aryland, Province mitoyenne à la Penſyl-
nie & à la Virginie, eſt arrivé hier de cette
rniere Province, d'où il a appareillé le 6 Août.
out ce qui tranſpire, c'eſt que le 17 Juillet
miral Howe n'avoit pas encore joint ſon
re à l'île de Staten. Quand cette réunion
ſera-t-elle faite ? C'eſt ce qu'on ſaura peut-
e l'année prochaine. Ce qu'il y a de cer-
n c'eſt que la traverſée de New-York à
rtſmouth en Angleterre, eſt très-communé-
nt de vingt-un jours dans la belle ſaiſon.
il probable que les Miniſtres n'en aient
s reçu de nouvelles du 8 ou même du 10
ût ? Ils nous laiſſent encore ſur celles du
Juillet : le bruit court que le lord Dunmore
eaucoup ſouffert d'un ouragan, & que les
néricains ſe ſont emparés d'une forte fré-
e de ſon eſcadre. Ce Gouverneur de la
ginie a encore changé ſa poſition : il étoit
île de Guin, dans la baie de Chéſapeak,
a été forcé de l'évacuer & de ſe porter à
George, de la riviere Potomack. Le colo-
Macleane vient d'arriver du Canada d'où
ſt parti le 28 Juillet. Burgoyne étoit en-
e à Chambly avec ſix mille Anglois &
x mille Allemands, attendant que les
eaux fuſſent en état d'être lancés; & on
les promettoit que pour le premier Sep-
bre. Les Américains étoient retranchés à
pointe de la Couronne, & ils avoient
tre bateaux, armés de piéces de neuf, ſur

le lac du Sacrement, où ils attendoient des renforts, qui en effet leur ont été envoyés.

Le général Carleton a écrit que s'il ne recevoit pas d'Europe, avant les gelées, d'abondantes provisions, les armées Angloises dans le Canada périroient de besoin, parce qu'une grande partie des Sauvages se sont retournés contre les troupes du Roi, & qu'ils arrêtent les subsistances de Quebec. La dissention s'est mise dans le corps des Officiers, à l'occasion d'une promotion, & le colonel Macleane est revenu mécontent lui-même de ce qu'on n'a point voulu donner de rang dans l'armée au corps qu'il a levé & qu'il commandoit. On tient ces détails de l'équipage du vaisseau sur lequel il est revenu.

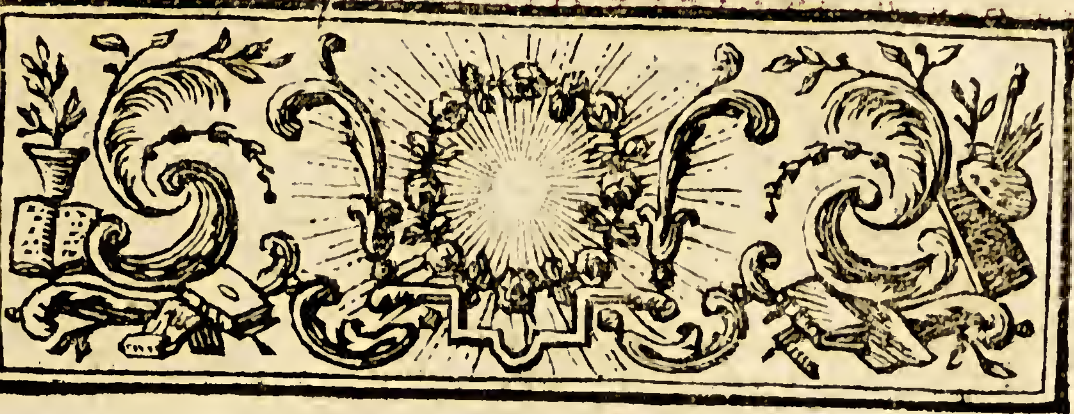
Le Congrès a rappellé, par une proclamation, tous les sujets Américains qui ont passé dans d'autres pays, sous peine de confiscation de leurs biens. Cette nouvelle est arrivée par la Hollande, d'où on mande aussi que l'amiral Howe a certainement joint son frere, ainsi que le chef d'escadre Hotham avec les Hessois : qu'il y avoit une négociation ouverte entre les plénipotentiaires Anglois & les Américains ; & que le 28 Juillet il n'y avoit encore rien de terminé.

Dans cet état des choses, Monsieur, on ne peut assez admirer la sécurité de ceux qui passent pour être au timon des affaires. Trois d'entr'eux sont partis pour les eaux de Spa : trois sont allés tirer des perdreaux à quelques

eues de Londres. Il y en a un dans une e ses terres où il fait pêcher un étang : un utre est en partie de plaisir du côté de l'Ouest ; seul M. Cornwall est resté à Londres pour ire aller les expéditions des Bureaux, & our envoyer des couriers aux Secrétaires Etat, s'il arrive quelque nouvelle importante. y a ici des esprits mal tournés qui disent ue cette dispersion vient moins de la sécurité ue de la peur.

ERRATA.

N.° VII, la datte de la Lettre du Banuier doit être *le 16 Août* au lieu du 16 *uin.*



AFFAIRES
DE L'ANGLETERRE
ET DE L'AMÉRIQUE.
1776.

Le Lord George Cavendish.

Dès le commencement de cette affaire, toutes 6 Mai.
opérations de la Chambre ont porté sur de fausses
rmations. L'objet de cette conduite étoit d'engager
nsiblement la nation dans la guerre. Ce point em-
é, le Ministere n'a plus donné à la Chambre
une espèce d'avis. On a reconnu que l'informa-
étoit *fausse*, ou pour me servir des termes plus
érés de l'administration, que le Gouvernement
it été trompé. Mais il n'en est pas moins vrai
n a employé l'artifice pour mettre les armes à
nain de la nation : que les premiers coups une
portés, il a été trop tard pour reculer ; & que
is ce moment les Ministres n'ont pas communi-
un seul papier relatif à la conduite de la guerre.
endant milord North, avec cet air de confiance
n'appartient qu'à lui, vient tous les jours faire

6 Mai. à la Chambre des propoſitions dont le ſuccès ne lu donne pas la moindre inquiétude. Il ſeroit difficil ſans doute de deviner quel peut être le motif d'un auſſi étrange ſécurité, à moins qu'il ne la tire de l certitude où l'on eſt que ſous ſon adminiſtration en a coûté vingt millions pour perdre tout l'empir Britannique dans l'eſpace de onze mois, c'eſt-à-dire depuis l'époque de la défaite à *Lexington*, juſqu' celle du célebre embarquement qui eſt le ſujet de débats actuels «.

M. Byng.

Il convient que le public ſoit informé de ce q ſe paſſe en Amérique & de l'emploi de ſon argen En ſuppoſant qu'il y ait des prétextes pour lui refuſ la connoiſſance des plans d'opérations futures, il n en a aucun pour cacher au Parlement celles qui ſo déjà faites.

Le Chevalier George Younge.

Il eſt impoſſible que les conſéquences de la guer actuelle n'entrainent la deſtruction de l'empire. Da quelques mains que ſoient les affaires, l'événeme ſeroit douteux; mais avec les Miniſtres que no avons, la ruine de la nation & la perte de l'Amériqu ſont deux calamités inévitables.

M. Hartley.

On voit par l'ouvrage publié depuis peu à Phil delphie, & intitulé le *Sens commun*, que les Am ricains ſont auſſi éloignés de prétendre à l'indépe dance, à moins qu'ils n'y ſoient forcés par la néceſſit qu'ils ſont déterminés à ne jamais ſe ſoumettre à taxation du Parlement Britannique. Il eſt abſurde ſuppoſer que l'Amérique exige d'autres conditions q la reconnoiſſance & garantie des droits dont elle jou ſoit avant l'année 1763. Au ſurplus, malgré tou les aſſertions de milord North, je maintiens que général Howe a été *chaſſé* de Boſton, & que

inte de voir toute ſon armée taillée en pieces ou ſonniere de guerre, eſt le ſeul motif qui a pu le 6 Mai.
terminer à une retraite auſſi précipitée & auſſi im-évue. La liaiſon intime qui uniſſoit les deux Em-es, vient enfin d'être rompue par des opérations ſi contraires à la politique qu'à l'humanité. Il eſt aiſemblable que l'Amérique eſt perdue pour jamais; pendant ſi l'on ſavoit le ſecret des Miniſtres ſur tat des choſes, peut être cette connoiſſance laiſſeroit e encore quelqu'eſpoir de recouvrer cet Empire, urvu qu'on remit en d'autres mains le timon des aires.

M. Burke.

Sans la haute opinion que j'ai de l'intégrité de ord North & des Miniſtres ſes collegues, je ois tenté de croire qu'ils ſont ſecretement attachés intérêts de l'Amérique, & qu'ils ſe ſont laiſſés rompre pour trahir l'honneur & la réputation des es de la Grande-Bretagne. En effet, depuis le mier embarquement des troupes en Irlande juſqu'au ment actuel, on n'a pas fait une ſeule démarche, n'a pas pris une ſeule meſure qui n'ait tendu à re ruine & à l'indépendance des Colonies. Le North a déclaré que ſon intention n'avoit point d'alterer en aucune maniere la vérité des faits s le détail qui en a été donné dans la gazette de dres. Mais il n'étoit pas poſſible de les déguiſer faits, car quoique les dépenſes extraordinaires pour t mille hommes de troupes à Boſton, dans le cours ne année, aient monté à un million & demi, t-à-dire, environ deux cens livres ſterl. par homme, r du bœuf ſalé & du chou croute, je ne crains d'aſſurer qu'il étoit impoſſible aux troupes de reſ- dix jours de plus dans cette ville, à moins que iel ne fit pleuvoir ſur eux la mâne & les cailles. ſt vraiſemblablement dans cette eſpérance que troupes ſe ſont embarquées pour Halifax, ce pays où coulent des ruiſſeaux de *miel* & de .

6 Mai.

M. Ellis.

Je me déclare contre la motion & j'appuie tout ce qui a été avancé par le lord North. » L'opération présentée aujourd'hui comme un effet de la nécessité, est l'exécution d'une résolution prise il y a déjà assez long-tems; & ce n'est qu'une partie du plan des opérations militaires de la campagne ».

M. Littleton.

Je me déclare pareillement contre la motion & je soutiens que toute communication de depêches seroit on ne peut pas plus déplacée dans la situation critique où se trouvent les affaires.

Le Général Conway.

Les armes Britanniques n'ont fait jusqu'ici qu'essuyer des disgraces: les conseils de la Grande-Bretagne sont tombés dans le mépris ; l'honneur de la nation est profondement blessé. La conduite de l'administration me paroît blâmable en tous points. Les troupes destinées pour la conquête de l'Amérique, sont encore actuellement dans l'inaction, à bord de leurs bâtimens de transport. Tel corps de troupes est encore en Allemagne, tel autre est encore à Spithead, & aucun n'est dans le lieu où tous devroient se trouver depuis long-tems. J'ai toujours regardé comme injuste le projet de réduire l'Amérique dans la vue d'y lever un revenu; il m'a toujours paru impraticable ; mais ce qu'il y a de plus sûr, c'est qu'il est excessivement cruel, oppressif & destructif. Oui, quelque soit l'issue de ce projet, notre destruction sera son ouvrage: s'il échoue il ruinera le commerce, le credit & tous les intérêts les plus chers de l'Angleterre: & s'il réussit, il détruira ce qu'elle a de plus précieux encore, je veux dire ses libertés.

6 Mai.

Le Lord Germaine.

D'après ce que j'ai pu voir dans le peu de dépêches
l'on m'a communiquées, le général Howe n'a jamais
t le dessein de commencer ses opérations à Boston.
uant à mon opinion sur le plan des opérations pour la
ierre en Amérique, on la connoît déja suffisamment :
le est conforme à celle de la majorité de la Cham-
e ; ainsi tant que la Chambre jugera à propos de
ntinuer ou de soutenir cette guerre, & non plus
ng-tems, je serai aussi d'avis de la poursuivre. Quel-
e put être ma façon de penser particuliere, si la
iambre vient à changer de sentimens, je n'y trou-
rai nullement à redire. Lors de mon avenement au
inistere, la guerre étoit commencée ; qu'on la con-
iue ou non, cela m'est égal.

Le Colonel Barré.

Les embarquements ont été faits tous trop tard
nnée derniere, on a négligé de donner aux flottes
transports les escortes nécessaires ; voilà ce qui a
é cause que les provisions & les munitions sont
nbées en grande partie entre les mains des Amé-
ains ; les forces navales n'avoient pas été propor-
nnées à la nature du service, & en outre elles ont
é mal approvisionnées & encore plus mal dirigées.
serois bien aise de savoir à qui ces retards, ces
vues, pour ne pas dire malversations, doivent être
ribués ? Si on examine la conduite de l'administra-
n depuis le commencement de la guerre actuelle,
demanderai d'où vient qu'aujourd'hui la plus grande
rtie de l'armée se trouve encore à Spithead, &
urquoi une partie des troupes Hessoises qui devroient
jà être à leur destination en Amérique, n'a pas
core quitté l'Allemagne ?

Le Lord-Maire (Sawbridge.)

Si le lord Germaine a des nouvelles de l'Amérique,

6 Mai. pourquoi ne les communique-t-il pas à la Chambre? Apparamment qu'il n'en a pas, puiſqu'il ne parle toujours que par oui dire. Je ſerois tenté de croire que le général Howe ne ſait pas ſeulement que le lord Germaine eſt dans le Miniſtere : s'il le ſait, il faut convenir qu'il le traite avec bien du mépris, puiſqu'il paroit, par le langage du lord Germaine, que ce Miniſtre ne reçoit point les dépêches du Général en droiture, mais quelles ſont toujours adreſſées à ſon prédéceſſeur, le lord Darmouth, qui ne lui en communique que ce qu'il veut bien.

M. Hopkins.

Je m'oppoſe à la motion, attendu qu'il eſt eſſentiel de garder le ſecret ſur les opérations pro ettées, & d'empêcher que la connoiſſance n'en parvienne aux Inſurgens.

La motion ayant été miſe aux ſuffrages, elle eſt rejettée à la pluralité de cent ſoixante-onze voix, contre cinquante-quatre.

La Chambre en Comité ſur le ſubſide, eſt convenue d'accorder à S. M. un million, tant pour ſatisfaire aux dépenſes ſurvenues, ou qui ſurviendroient dans le ſervice militaire en 1776, que pour frapper de la monnoye d'or; 13,973 l. 1 ſchel. 6 ſ. pour la dépenſe de l'artillerie du Landgrave de Heſſe-Caſſel à la ſolde de la Grande-Bretagne pendant l'année courante, en conformité du Traité de ſubſide, & 16,483 l. 1 ſchel. $\frac{3}{4}$. ſ. pour la dépenſe d'un régiment de cinq cents hommes d'infanterie, du Prince de Waldeck, pris à la ſolde de la Grande-Bretagne, con-

ormément au Traité, depuis le 22 Avril 6 Mai
usqu'au 24 Décembre 1776.

LE CHEVALIER ROBERT MURRAY KEITH, 7 Mai.
Ambassadeur du Roi à la Cour de Vienne,
rend congé de Sa Majesté pour se rendre
cette destination.

La flotte des Armateurs Américains, qui
voit fait voile sous les ordres du chef d'es-
adre Hopkins, & que l'on supposoit desti-
ée à enlever les vaisseaux de la Compagnie
es Indes, qui relâcheroient à Sainte Hélene,
fait son coup d'essai à la Nouvelle Provi-
ence, dont elle a pris possession. Cette île,
ar sa situation, met les Provinciaux à même
'interrompre ou du moins de gêner le Com-
erce de la Grande-Bretagne avec la Ja-
aïque & les autres îles aux Indes Occiden-
les, & d'y affermir au contraire celui qu'ils
font déjà eux-mêmes, & que les circons-
nces & les besoins n'y favorisent que trop.

L'île de Barbade est menacée de la fa-
ine, & celle de Saint-Christophe est réduite
peu près à la même extrémité. On l'éprou-
eroit aussi à Antigua, si par la prise de quel-
ues vaisseaux Américains on n'y avoit été
ourvu d'une grande quantité de farine; mais
n y manquoit de maïs, de provisions
-landoises, &c. Pour en encourager l'impor-
ation, le Conseil & l'Assemblée de cette île
voient accordé des gratifications à ceux qui
entreprendroient.

Le Congrès a ordonné que l'on équipât

7 Mai au plutôt vingt Armateurs montés depuis 20 jusqu'à 36 canons, & de les faire croiser à l'embouchure de la riviere de Saint-Laurent, pour y intercepter tous les bâtimens de transport qui viendront d'Angleterre & d'Irlande. Cette nouvelle paroît certaine puisqu'elle a été communiquée au Lord Howe à Portsmouth, & que cet Officier en a fait prévenir tous les bâtimens de transport, à qui il a ordonné de ne point s'éloigner pendant le trajet des vaisseaux du Roi, qui les escortent, afin d'empêcher qu'ils ne tombent au pouvoir des Américains.

On apprend par un vaisseau arrivé de la Georgie, que cette province s'est déclarée pour le Congrès, & qu'elle a brûlé dans un de ses ports trois vaisseaux chargés de marchandises pour la Grande-Bretagne. Voici les premiers détails de cet événement.

Extrait d'une Lettre de Bristol, du 4 Mai.

Ce matin est arrivé ici le Brigantin *Christian* qui est parti de la Georgie le 29 Mars. Le Major Grant & le Capitaine Maitland s'étant emparés de quelques vaisseaux sur la riviere de Savanna, l'Assemblée fit mettre le feu à un vaisseau de la Province sur la riviere, au moyen de quoi l'incendie se communiqua aux autres vaisseaux qui se trouvoient sur cette riviere, & brûla l'*Invernesf* de Londres, le *Neddy* & le *Polly* de Liverpool, & deux senauts. Après cet événement, le Major

Grant & ſon équipage ſe retirerent avec une précipitation étonnante. On eſtime la perte de ces divers vaiſſeaux à plus de cent mille livres ſterl. 7 Mai.

CHAMBRE DES PAIRS.

Le Comte de SUFFOLK remet, par ordre du Roi, à la Chambre des Pairs, la copie d'une convention conclue entre Sa Majeſté & le Prince Héréditaire de Heſſe Caſſel, relativement à l'Artillerie du régiment de Hanau engagé à la ſolde de la Grande-Bretagne.

CHAMBRE DES COMMUNES.

Le Lord North communique la même convention à la Chambre des Communes, & la Chambre déliberant en Comité ſur le ſubſide, a arrêté d'octroyer 3383 l. 6 sh. 8 den. pour cette artillerie, depuis le premier Mai juſqu'au 24 Décembre 1776. 4244 l. 12 ſ. den, pour la levée de l'artillerie Heſſoiſe pendant la même année.

Il eſt auſſi réſolu d'approprier au ſubſide de cette année 2905 l. 8 ſ. 2 d. qui reſtent du provenu des droits de l'Amérique Septentrionale.

M. Buller préſente à la Chambre des copies tirées des Regiſtres de l'Amirauté de toutes les permiſſions accordées à des vaiſſeaux pour le commerce d'Amérique depuis l'acte prohibitif. — On expédie des ordres pour faire venir devant la Chambre vingt-

7 Mai. deux perſonnes de la cité, qui doivent être interrogées au ſujet de ces permiſſions.

8 Mai. ON APPREND que le *Worceſter*, vaiſſeau de ligne de ſoixante-quatre canons, a établi ſa croiſiere dans certains parages, pour intercepter les bâtimens Américains qui viennent chercher des munitions en Europe.

On reçoit des nouvelles du *Calcutta*, vaiſſeau de la Compagnie des Indes, qui eſt arrivé de Bombay au Cap de Bonne-Eſpérance.

On lit dans la Gazette de la Cour l'Ordonnance ſuivante, rendue à Bruxelles le 27 Avril.

Marie Thereſe, &c. &c. Notre très-cher, & très-aimé frere, le Roi de la Grande-Bretagne, nous ayant fait requérir de vouloir bien prendre les meſures convenables pour empêcher que les ſujets de notre obéiſſance aux Pays Bas, ne pûſſent fournir des ſecours aux habitans des Colonies Angloiſes en Amérique actuellement ſoulevés contre leur Mere-Patrie; & nous, par une ſuite de la bonne intelligence qui ſubſiſte entre nous & ce Prince, déſirant lui marquer notre empreſſement à ſeconder des vues qui intéreſſent ſi fort le bien de ſon ſervice: A ces cauſes & de l'avis &c. 1.° Nous défendons à tous nos ſujets, de quelqu'état ou condition qu'ils ſoient, de fournir directement ou indirectement, par leurs propres navires ou par des bâtimens étrangers aucun ſecours aux Américains ſu-

ets de la Grande-Bretagne, en artillerie, ar- 8 Mai.
nes, poudre, attirails ou instrumens de guerre, peine contre les contrevenans de la confiscation de ces effets, & d'une amende de nille florins, à la charge du Capitaine ou Paron, dont le navire pourra être arrêté & venlu pour le recouvrement de l'amende.

2.° Nous interdisons provisionnellement, pour le terme d'une année, sous les mêmes peines, l'exportation de toute espece d'arnes, de munitions, &c. par nos ports de mer, ans une permission spéciale de notre Conseil e finances, qui ne sera accordée qu'avec onnoissance de cause en prenant les préautions nécessaires pour assurer la destinaon de ces effets, & empêcher qu'ils ne soient ransportés aux Colonies Angloises de l'Aiérique. Ainsi ordonné, &c.

UNE ASSEMBLÉE des Directeurs de la Compagnie des Indes, prend l'arrêté suivant.

» La Cour considérant l'état des affaires ans le Bengale, est d'avis que *Warren Hasngs*, Gouverneur général, & *Richard Barvell* du Conseil de Bengale, doivent être réoqués de leurs offices respectifs, & qu'il sera résenté une humble Requête à Sa Majesté cet effet ».

CHAMBRE DES COMMUNES.

La première affaire qui se traite est celle des bills ur incapaciter certains Electeurs de *Hindon* & de *afisbury*. Le chevalier GEORGE YOUNG observe ue lui & les autres membres, qui ont assisté aux

8 Mai. deux Comités, ayant crû ſaiſir l'eſprit de la Chambre, ont préparé des bills pour punir les perſonnes qui juſqu'ici ne pouvoient point l'être ſuivant la teneur de la loi ; qu'en conſéquence ils ont tenté à pluſieurs repriſes de mettre cette affaire ſous les yeux de la Chambre, mais toujours infructueuſement : ou les Membres ne ſe trouvoient point réunis en aſſez grand nombre, ou bien on traitoit d'autres affaires qui menoient ſi loin, qu'on ſe ſéparoit avant que l'on pût faire lecture de l'ordre. Il ajoute qu'il a cherché ſouvent à connoître l'opinion de la Chambre, mais qu'il n'a jamais pu y parvenir par aucuns moyens ; qu'en conſéquence il a réſolu de mettre la Chambre à une derniere épreuve, d'après laquelle il puiſſe diriger ſa conduite à l'avenir. Il dit qu'il ne peut s'empêcher d'obſerver, avant de faire ſa motion, que ſi la Chambre ne juge pas à propos d'y faire attention, la Chambre paſſera dans le monde, & avec toute l'apparence de la vérité, pour avoir encouragé la corruption loin de chercher à la prévenir.

Il propoſe enſuite que le bill *d'incapacitation* de Shaftſbury ſoit renvoyé à trois mois, & ſa propoſition paſſe à l'affirmative ſans oppoſition ; il fait ſuivre cette propoſition d'une autre, qui eſt que l'orateur ordonne au Greffier de la Couronne d'expédier une nouvelle lettre circulaire pour l'élection d'un Membre pour repréſenter en Parlement le bourg de Shaftſbury dans le Comté de Dorſet. La propoſition eſt appuyée par M. Byng, qui tient à peu près le même langage, & la motion étant établie, elle paſſe à la pluralité de cent vingt-trois voix, contre vingt-cinq.

La même propoſition eſt faite par rapport à Hindon, & la motion paſſe à la pluralité de cent vingt-huit voix, contre vingt.

Dans les débats qui ſe ſont élevés ſur cette queſtion, ceux qui deſiroient que la Chambre ne pouſſât pas plus avant l'examen de cette affaire d'iniquité, ont ſoutenu qu'il étoit aiſé de voir, d'après tout ce qui

l'étoit fait, que la Chambre étoit le tribunal le moins ompétent pour juger un tel procès : que la forme uivant laquelle la Chambre devoit entendre des lépositions, qui ne seroient appuyées d'aucun serment, l'après lequel elle pût prononcer en définitif, relaivement à une affaire dans laquelle les examens s'étoient aits sans serment, étoit une vraie absurdité : que es bills pour incapaciter les Electeurs de tel ou tel ieu & les punir ainsi d'une maniere qu'aucun exemple l'autorise, pour un délit contre lequel les loix avoient orté des peines suffisantes, sans qu'il fût nécessaire e procéder par des voies détournées pour arriver au nême but, étoit une conduite qui pouvoit entrainer es plus dangereuses conséqueuces, sans parler de absurdité dont elle étoit remplie. 8 Mai.

Le parti opposé s'est efforcé vainement de soutenir ue l'abus auquel il cherchoit un remede, étoit deenu intolérable, & qu'il exigeoit les remedes les lus efficaces; toute la fabrique de son plan de reressement, qui lui avoit couté des peines infinies : même de grandes dépenses, s'est ébranlé en un istant, & la Chambre ne sera plus tourmentée au ijet de cette désagréable affaire.

A QUATRE heures & demie on fait lecture de l'ordre u jour, pour que la Chambre s'assemble en Comité : délibere sur les permissions accordées par les Comiissaires de l'Amirauté à différentes personnes pour ire le commerce de l'Amérique Septentrionale.

M. BURKE propose que les marchands qui font le ommerce d'Amérique, soient admis dans la galerie our être présens à l'examen des témoins, comme ant fortement intéressés à la chose, & sa proposition t appuyée par le gouverneur Johnstone

L'orateur répond que ni lui ni la Chambre elleême ne peuvent accorder une pareille permission, à oins que l'ordre qui existe ne soit préalablement voqué; attendu que ce n'est que par tolérance i'on admet des étrangers dans la galerie.

Les membres qui sollicitent la permission pour les

8 Mai. Marchands d'Amérique conviennent que ce que dit l'Orateur est très juste, mais ils déclarent qu'ils ne savent pas d'après quel ordre l'Orateur agit, puisque pour un jour de faveur, tel que celui du *Budget* où milord North devoit prononcer son propre éloge, qui lui avoit coûté tant de travail & étaler son triomphe de finance, l'ordre a été suspendu : qu'apparamment suivant cet ordre les portes devoient être fermées toute l'année, excepté un seul Jour. L'Orateur répond que le jour où il s'agit de regler les comptes publics, a toujours été regardé comme un jour fait pour ouvrir la galerie ; il convient cependant des torts qu'il a eu d'enfreindre l'ordre, & il dit que c'étoit à la sollicitation de plusieurs Membres qu'il exigeoit qu'on s'y conformât aujourd'hui aussi strictement.

M. RIGBY observe que si quelqu'un devoit être admis dans la Chambre, ce qu'il espéroit ne devoit plus arriver, on devoit en exclure nommément tout ceux qui avoient quelque chose de commun avec les affaires pendantes devant la Chambre, & que par-conséquent on ne devoit point y admettre sous aucun prétexte les Marchands Américains, comme interessés à l'issue du présent examen.

La Chambre s'est assemblée ensuite en Comité, & on a mis sous ses yeux de différens comptes de la douane; mais ils ont été trouvés si imparfaits que l'on a prétendu qu'il auroit été plus décent de lui refuser quelques papiers, que d'éluder l'ordre de la Chambre sous prétexte de lui obéir.

Il s'est élevé alors une vive altercation entre le lord NORTH & le Gouverneur JOHNSTONE, dans laquelle ils se sont traités l'un & l'autre avec la plus grande dureté.

M. BURKE a remarqué qu'il avoit toujours été d'usage de produire à la Chambre des comptes aussi parfaits qu'il étoit possible, ou d'exposer les raisons pour lesquelles l'ordre n'étoit pas entierement mis à exécution, auquel cas la Chambre jugeoit si les raisons étoient satisfaisantes, & que c'étoit traiter la

Chambre avec une insolence & un mépris sans exemple que de lui présenter de méchans lambeaux de compte & de mettre de côté tous ceux qui étoient de conséquence. 8 Mai.

Le Lord North au lieu de faire une réponse directe, a parlé pendant un tems considérable sur le sort de la même recherche, dans la Chambre des Pairs. Il a dit que l'affaire y a été discutée avec grand fracas & qu'on a demandé les papiers, & qu'ensuite elle s'étoit réduite à rien, parce que le lord Effingham, qui avoit fait la proposition, avoit trouvé, après avoir pris de meilleures informations, que tant le bureau de la Tréforerie que celui de l'Amirauté, avoient agi très-régulierement. » Aujourd'hui, poursuit-il, la même question, toute surannée qu'elle est, est agitée dans cette Chambre, & comme on y a répondu dans l'autre d'une maniere satisfaisante, & qu'on a prévu qu'elle se réduiroit à rien, elle éprouvera le même sort dans celle-ci «.

M. Rigby tient précisément le même langage, & dit que la matiere n'a été agitée que pour tourmenter & embarrasser le Ministere, & qu'elle se dissipera en fumée comme dans la Chambre des Pairs.

M. Thomas Luttrell répond à M. Rigby, qu'il ne doute point de son zele pour soutenir la bonne cause qu'il a embrassée. Qu'il doit faire ses efforts pour que la recherche n'occasionne ni feu ni fumée; mais que pour lui il espéroit que l'affaire seroit approfondie. Que les monopoles ont toujours été odieux & oppressifs, & beaucoup plus encore lorsqu'on les fait sous le manteau de la loi. Que le monopole actuel est de la nature la plus atroce, & qu'il devient d'autant plus dangereux, qu'on l'employe comme un moyen de corruption. Il ajoute qu'il conçoit que les permissions ont été accordées à des personnes d'une qualité obscure qui ne sont point connues pour faire le commerce d'Amérique; & que probablement si l'on épluche l'affaire comme il convient, on verra, quoique la recherche ne puisse aboutir à rien, que ces prétendus marchands n'ont pas été favorisés sans intention.

8 Mai. *M. Stanley*, Secrétaire des Commiſſaires de la Douane, étant appellé, il dit que le compte qu'on demandoit exigeroit un tems conſidérable, & qu'avant d'obéir à l'ordre il faudroit recevoir les renſeignemens des Ports extérieurs, au nombre de ſoixante-douze, que les Officiers de la Douane avoient fait tout ce qui étoit en leur pouvoir pour donner ce qu'on leur demandoit, mais qu'on ne leur avoit pas laiſſés aſſez de tems.

M. Bates, Député collecteur, a confirmé ce qu'avoit dit *M. Stanley*, & ajouté que la copie ſeule d'un ſi grand nombre de papiers occuperoit un tems conſidérable.

Merry, Marchand, a été appellé, mais on aſſura la Chambre qu'il étoit parti pour *Milford-Haven*.

Hudſon, autre Marchand, eſt également cité, mais ſon garçon de boutique ayant comparu, il dit au Comité que ce Marchand étoit allé à *York*.

Roſe, Mercier, & quelques autres Marchands, ſe préſentent, mais leurs dépoſitions n'apprennent rien d'important.

Le LORD NORTH fait enſuite ſes obſervations ſur toutes ces dépoſitions. Il dit que la Chambre n'en avoit rien recueilli qui fût digne d'attention ; d'où l'on pouvoit conclure que malgré le bruit qu'on avoit fait & tout l'artifice dont on avoit uſé pour donner un air d'importance à cette affaire, on voyoit que l'enquête n'avoit rien produit & combien il y avoit peu de fondement dans toute l'accuſation.

M. DUNNING a remarqué qu'il étoit évident que milord North avoit montré le plus grand empreſſement & uſé de beaucoup d'adreſſe pour fermer tout accès à ceux qui voudroient pénétrer dans le ſecret de cette affaire, mais qu'à quelque point que la Chambre entrât dans les vues de milord North ſur ſon plan favori, concernant l'Amérique, il eſperoit que les Membres de la Chambre ne voudroient pas lui ſacrifier leur honneur, dans l'occaſion préſente, puiſque ce ſeroit ſe rendre complice de ſon crime.

Le Gouverneur JOHNSTON a déclaré que l'ensem-
e de ce procédé unique devoit faire quelque im- 8 Mai.
ession sur la Chambre.

Qu'à l'égard des comptes qu'on avoit demandés
x Douanes, il auroit mieux valu qu'on les eût re-
sés tout uniment que de les retenir sous de faux
étextes; qu'on avoit empêché les témoins de paroître
qu'il ne doutoit pas qu'on n'eût tout concerté
vance pour écarter toute enquête.

Le LORD NORTH replique qu'il espéroit que ses
sons feroient aussi impression sur la Chambre. Il
egue premierement qu'il y a six jours, à la vérité,
on a convoqué le Comité; mais que ce n'étoit
de la veille qu'on avoit proposé de mander les
noins & de se faire présenter les papiers, 2°. que les
nptes demandés ne pouvoient se faire qu'en qua-
ou cinq jours; & 3°. qu'entre ceux qu'on
it mandés & qui étoient absens de Londres,
omme *Merry* l'étoit effectivement depuis quinze
s, & le nommé *Hudson* étoit à York depuis
lques jours; qu'au reste, il n'avoit jamais entendu
aravant prononcer le nom de ce *Hudson*.

I. DUNNING reprend la parole pour répondre au
North. Il dit, qu'il n'entendoit pas bien quelle
d'impression Milord pouvoit espérer de faire sur
us grande partie des assistans; que pour lui il
it très-bien la forte impression que l'éloquence &
rit de Milord avoient faite sur lui: que l'ordre
résenter les papiers à la Chambre avoit été donné
tôt; mais qu'il y avoit eu certainement un parti
d'en empêcher l'effet. Pour le second point, il
ande pourquoi on n'avoit pas présenté tout de
ces papiers. Il observe au sujet de l'absence de
y & Hudson, que ces deux Messieurs ne seroient
ort fatigués de leurs voyages. Il propose ensuite
e Président du Comité quitte le fauteuil pour
rapporte l'état présent de l'affaire. Le Comité
rtage; il y a trente-huit voix pour l'affirmative,
quinze pour la négative.

8 Mai. *Woolridge* eſt enſuite appellé & ſubit un long interrogatoire: il préſente un détail très-complet des marchandiſes embarquées ſur les permiſſions par écrit de l'Amirauté & de la Tréſorerie. Le lord North lui ayant demandé s'il n'avoit jamais ſollicité de ces permiſſions pour lui-même; il répond qu'il l'auroit fait de tout ſon cœur, s'il avoit pû eſperer de s'en procurer, qu'il croyoit un tel commerce très-légitime; mais qu'il penſoit que ce ſeroit une grande injuſtice envers lui & ſes confreres les Marchands Américains, qui avoient leur bien en Amérique, de permettre que d'autres gens qui n'avoient aucun rapport ni liaiſon avec l'Amérique, non contens de gagner par leurs monopoles, prétendiſſent encore recevoir un argent qui dans le cours ordinaire du commerce étoit dû aux Marchands Américains; puiſque ces marchandiſes paſſées ainſi par contrebande dans les Colonies, iroient à leurs débiteurs qui payeroient ces Marchands clandeſtins avec un argent qu'ils devroient plutôt envoyer à leurs juſtes Créanciers. Il ajoute qu'il ſavoi un petit nombre de particuliers qui venoient d'envoyer des marchandiſes dans les Colonies, quoiqu'il n'y euſſent jamais eu affaire ci-devant; & qu'ils n'y euſſent pas envoyé précédemment pour un ſou d marchandiſes-

M. Payne de la Banque eſt enſuite appellé. So témoignage n'apprenant rien, on reſte dans la mêm incertitude qu'auparavant. Milord North propoſe d faire faire le rapport. Trente-deux voix pour l'affi mative, cent dix pour la négative.

On appelle un autre témoin, & après l'avoir en tendu, la Chambre ſe partage pour ſavoir ſi on fe le rapport: trente deux voix pour l'affirmative, ce ſept pour la négative.

Un Député ouvre la motion ſuivante: » le Comi eſt d'avis qu'il a été accordé pluſieurs commiſſio par les Commiſſaires de l'Amirauté, à des vaiſſea deſtinés pour Boſton & d'autres ports de l'Amériq Septentrionale, depuis que l'acte prohibitif a été paſſ

-ſquelles permiſſions étoient trop générales & ne ſa- 8 Mai.
sfaiſoient point à ce qui eſt preſcrit par l'acte au ſu-
t des permiſſions à donner, mais même y étoient
ntraires «.

Milord NORTH propoſe de diſſoudre le Comité &
abandonner l'affaire : cent cinq voix pour l'affirma-
ve, & trente-une pour la négative.

Le Comité ſe diſſout à quatre heures du matin,
ns la journée du 9.

La lettre ſignée par le chevalier Grey COOPER,
i a été lue dans le Comité de toute la Chambre,
it de la maniere ſuivante : » je dois en même tems
us prévenir d'avoir ſoin que les marchandiſes que
us acheterez & embarquerez pour ce ſervice, ſoient
nature à pouvoir être portées en Amérique comme
initions & proviſions pour l'armée & pour l'uſage
habitans des villes & places ſuſdites, conformé-
nt aux permiſſions qui peuvent vous être données
cet effet «.

l eſt prouvé, & principalement par la dépoſition
M. Whitelock, qu'auſſitôt que l'on fut informé
d'après l'autorité de cette lettre, il avoit été
onné d'embarquer pour Boſton des marchandiſes
ne pouvoient être exportées, conformément à
condition ou exception miſe audit acte, tout ces
res avoient été ſur le champ arrêtés & révo-
s.

l paroît, par les dépoſitions, qu'avant le 20 Mars
ier, toutes les marchandiſes qui avoient été en-
ſtrées & embarquées comme munitions, par une
ſe interprétation dudit acte, ont dû être débar-
es, en vertu d'un ordre qui a eu ſon exécution.
paroît auſſi par les dépoſitions, qu'il n'a ſubſiſté au-
autre commiſſion entre les Lords de la Tré-
rie & la perſonne à qui la lettre a été écrite,
pté pour une fourniture d'une certaine quantité
gros & menu bétail qui devoit être adreſſé au
mandant en chef en Amérique pour l'uſage de
armée; les cinq bâtimens employés à cette four-

niture n'ont pris à bord aucuns autres articles, ſi ce
8 Mai. n'eſt pour environ 3000 l. de proviſions pour le compte des Marchands.

La Chambre en comité diſcute le Bill concernant les criminels.

Les Adverſaires du Bill repréſentent que l'introduction d'une ſervitude penale dans le Royaume eſt une nouveauté d'un très-dangéreux genre, qui tend à attaquer l'eſprit libre de la Nation, & à la familiariſer avec des objets qui ne conviennent que ſous un Gouvernement deſpotique; que la ſéance du Parlement eſt trop avancée pour qu'on puiſſe y traiter ſans précipitation une matiere auſſi importante; que ce plan entraîneroit une très-forte dépenſe pour la nation; & qu'il ſeroit impoſſible d'employer tant de bras ſur la riviere, ſi l'on ne faiſoit pas des diſpoſitions plus convenables que celles propoſées par le Bill.

Les partiſans du Bill repondent qu'il y a déjà ſix ſemaines que ce Bill a été imprimé & préſenté & qu'il l'a été auſſitôt qu'il pouvoit l'être depuis qu'on en a ſenti la néceſſité: que l'attachement des Anglois pour leur conſtitution augmentera plutôt qu'il ne diminuera, puiſqu'ils pourront faire le parallele de l'heureuſe liberté dont ils jouiſſent avec l'état miſérable de ceux qui ont perdu la leur par leurs crimes; qu'un travail qui contribue à fortifier la ſanté ſera plus propre à faire un exemple capable de contenir les autres, & à

réformer leur conduite que le fyftême actuel par lequel on les condamne à des emprifonnemens longs, mal-fains & contagieux. — Que la tranfportation eft depuis long-tems une punition mal-entendue qui a enlevé à l'Angleterre environ 1,500 fujets par an, & dont l'ufage auroit dû ceffer quand même la décifion de la préfente queftion n'y auroit pas mis fin. — Qu'à l'égard des malfaiteurs qui font d'une complexion robufte, l'objet du Bill eft de les employer à enlever les bas fonds, & à perfectionner la navigation de la Tamife. Quant aux femmes & aux criminels d'une conftitution délicate, fi les Juges des comtés veulent feconder les vues qu'offre le préfent Bill, on les employera à un travail utile dans les maifons de force. Aucun criminel ne fera enfermé pour moins de trois ans, à moins que par une bonne conduite il n'obtienne fur la recommandation des Juges, fon pardon avant ce terme. Ils ne pourront, en aucun cas, refter plus de dix ans dans la maifon de force. Quand le terme de la punition fera fini, chaque malfaiteur recevra du Gouvernement des habits & une petite fomme d'argent. — Ils ajoutent que ce Bill ne prefcrit qu'une épreuve, qu'il eft limité dans fes claufes, d'une durée très-bornée, laiffant beaucoup à la prudence des Magiftrats, & qu'il n'abroge aucune loi actuellement exiftante.

8 Mai.

Le lord CAVENDISH déplore la circonftance

8 Mai. qui a occaſionné ce Bill, mais il ajoute que les vues en ſont ſages & humaines. Qu'on pourra partir de ce point pour revoir nos loix Penales, & pluſieurs punitions capitales qui ne ſe ſeroient jamais introduites dans le Royaume, ſi l'expédient d'employer les criminels aux travaux publics eût été plutôt en uſage. Il y a ſoixante-ſept voix pour le Bill, & 18 contre.

9 Mai. UN VAISSEAU de Philadelphie arrive à Falmouth, chargé de bled pour le compte & au riſque d'un Marchand de cette ville. Le Congrès, malgré ſon premier plan, a permis à ce vaiſſeau de prendre ſon chargement, à condition que le Propriétaire payeroit un tiers de la valeur du vaiſſeau & de la cargaiſon, eſpece de taxe également neuve & adroite. Il eſt bien ſingulier que ce vaiſſeau ait eu le bonheur d'échapper aux croiſeurs. Mais comme on pourroit fort bien le confiſquer ici légitimement en conſéquence de l'acte de capture, on préſume qu'on accordera quelqu'indemnité au Marchand qui a riſqué le fret comme une compenſation de ce qui lui eſt dû par ſon correſpondant de Philadelphie.

On apprend dans le même port qu'une barque d'avis, expédiée par le lord Dunmore, avec des nouvelles & des lettres de ce Gouverneur de la Virginie, & du ſieur Martin, Gouverneur de la Caroline ſeptentrionale,

'eſt perdue aux Sorlingues, & qu'on n'a pas 9 Mai
ɔû ſauver la malle des lettres.

Le lord Howe appareille de Spithead ſur le
ʋaiſſeau l'*Eagle*.

Le déſaſtre de l'armée du Roi à Boſton,
ı étourdi ces vautours de l'Etat qui ſont vul-
ʒairement appellés *Entrepreneurs des vivres*. Le
ameux Fordyce, indépendamment des au-
res marchés où il a part, eſt fort occupé à
ɔréparer les fournitures qu'il doit faire de
argaiſons de patates & celles de choux pour les
houcroutes, qui ont valu des ſommes ſi pro-
ligieuſes l'année derniere à Antoine Bacon,
Arnold Neſbit, à Adam Drummond, tous
rois membres du Parlement, & à Moſes Frank,
inſi qu'à Mure & Atkinſon. Les ſieurs Thale
ɛ Whitbread, membres du Parlement, & M.
Calvert, préparent auſſi à la hâte de gran-
es proviſions de *Porter* (bierre forte) pour
eſquelles on a payé juſqu'à 28,600 liv. à
Mure & Atkinſon. On ajoute que le ſieur
Thomas Harley fait lever d'immenſes quan-
tés de drap, & ce même particulier achete
ɔnjointement avec le ſieur Henri Drum-
ıond membre du Parlement, beaucoup de
ıonnoies d'or d'Eſpagne & de Portugal, qui
e manqueront pas d'enrichir à la fin les Re-
elles, dont la deſtruction ſemble cependant
re le Projet favori du parti Ecoſſois.

Proclamation publiée en Irlande pour pro-
ɔger le Parlement de ce Royaume au 11
uin.

9 Mai. *Pétition présentée au Roi par le Lord Midleton, le Colonel Barré & M. Burke.*

AU ROI.

Humble & respectueuse pétition des Bourgeois, Francs-tenanciers, Citoyens, Marchands, Commerçans & Protestans de la ville de Cork.

Nous, très-soumis & très-fideles sujets de V. M. les Bourgeois, Francs-tenanciers, Citoyens, Marchands, Commerçans & Protestans, Habitans de la ville de Cork, demandons la permission d'approcher de V. M. & de lui faire connoître combien nous sommes affectés par la crise actuelle de nos affaires extérieures & intérieures : bien persuadés que de quelque maniere que tournent les choses, c'est le privilége & le devoir d'un peuple fidele, courageux & libre de porter la vérité aux pieds du trône où sa voix doit être distinguée de la voix de la corruption, de l'intérêt & de la flaterie.

Aujourd'hui nous nous croyons particulierement obligés de manifester nos sentimens, de peur que V. M. ne se laisse séduire par une adresse que l'on (*) prépare ici subrepticement, adresse qu'on prétendroit être émanée de cette corporation & contenir l'expression des vrais sentimens de cette Ville, recommandable par son ancienneté, sa fidélité & son opulence.

La dispute actuelle avec l'Amérique, produite originairement par les prétentions les plus arbitraires, de quelques anciens Ministres, soutenue successivement par les usurpations des administrations qui les ont suivis, & appuyée contre toute raison par l'administration actuelle, ne peut que nous inspirer les appréhensions les plus sombres & les plus inquiétantes. Pour acquérir un pouvoir de taxation désavantageux,

(*) Cette Adresse a été inserée dans la gazette de la Cour du 17 Avril.

ıtile & peut-être illégal, ſur un peuple brave, 9 Mai.
ımbreux, expérimenté, libre & éloigné, nous avons
ı nos armées défaites, notre gloire ternie & nos
ſors épuiſés; nous avons perdu totalement notre
mmerce d'Amérique qui formoit la baſe la plus éten-
e de la richeſſe & de la proſpérité Britannique;
tre commerce des îles, qui dépend de l'Amérique,
ur les fournitures de proviſions & de bois, tombe
ruine; & notre commerce d'Afrique intimement
avec celui des îles eſt preſque anéanti. Notre
nneur national eſt avili au dernier point par une
roduction de mercenaires étrangers qui viennent
ndre part à nos querelles domeſtiques à des con-
ions auſſi injuſtes que déſavantageuſes, & la gloire
armes Britanniques eſt pour jamais ſouillée par
loption d'un ſyſtême de guerre de pirate, qui
s les deſtructions de pluſieurs villes maritimes
mérique, de la part deſquelles nous n'avons reçu
une offenſe, décele un eſprit de baſſe vengeance
le déprédation ténébreuſe dont on ne trouve d'exem-
dans les annales d'aucun peuple barbare ou d'au-
e nation policée.

Quelle que ſoit l'iſſue de cette querelle diſpendieuſe
terrible, elle doit être également fatale & pour le
ıqueur & pour le vaincu. L'un & l'autre n'auront
r partage que la miſere, la ruine & la déſolation.
Comme Membres des vaſtes états de V. M. nous
ons ſupporter une partie de cette maſſe générale
calamité publique; nous devons y prendre un in-
t particulier, en qualité de Membres de cette
opulente & commerçante, & comme étant nés
ce Royaume maritime & qui commence depuis
eu de tems à proſperer. Notre commerce de toile,
rand appui de la nation, eſt dans un danger im-
ent, par le manque de ſes foires ordinaires, &
'extrême cherté de la graine de lin qu'on ne peut
faire venir des colonies qu'avec beaucoup de
e & à grands frais, & qu'on n'importe qu'en petites
ıtités des parties Septentrionales de l'Europe. Le

9 Mai. commerce de merein qui nous mettoit en état de soutenir l'exportation des provisions de nos Provinces Méridionales est presque entierement perdu. Le commerce est une grande chaîne dans laquelle la foiblesse d'un seul anneau détruit l'union & la force du tout. Aussi toutes les autres parties de notre commerce tombent sensiblement par leur connection avec celles dont nous venons de parler.

Nous ne pouvons nous empêcher de représenter à V. M. que ce Royaume (d'Irlande) est actuellement sans défense : qu'on lui a ôté toute sa force stipulée : & qu'on le laisse exposé à devenir la proie facile du premier usurpateur. Lorsque nous jettons les yeux sur le continent & que nous considerons le prodigieux pouvoir & les armemens de nos dangereux voisins & de nos ennemis naturels, nous ne pouvons que trembler & être humiliés de la comparaison.

C'est pourquoi, Sire, nous avons cru devoir soumettre à votre considération royale & bienfaisante une legere partie des griefs nombreux dont nous avons à nous plaindre. Un des grands axiomes de notre loi, met dans les mains de V. M. un remede facile qui peut être employé pour l'intérêt national sans aucun préjudice pour la prérogative ou sans rien faire perdre de l'honneur personnel de V. M. : le grand principe dont nous parlons est que *le Roi ne peut pas faire de mal*; ce principe, en préservant la dignité souveraine de toute insulte, favorise les droits de la liberté sans exposer l'Etat à l'anarchie, & en transferant les fautes que fait le suprême pouvoir exécuteur aux personnes qui sont employées dans les charges de l'administration, il détermine une sorte de garantie qui a toujours été la sauvegarde la plus sure de cette constitution souvent menacée.

De nouveaux Ministres peuvent adopter un nouveau systême beaucoup meilleur, qui loin d'être incompatible avec tous les justes droits de la prérogative, auroit pour elle tous les ménagemens possibles. Ainsi un Ministre habile, ferme & incorruptible peut,

mme on l'a vu plus d'une fois, tirer l'état de bîme où il a été est plongé par une administration he, venale & inepte. 9 Mai.

Nous plaçons notre confiance entiere dans l'attion paternelle de V. M. pour ses sujets, dans sa gesse, sa justice & sa clémence, & nous la supons humblement d'écarter les maux dont nous us plaignons, d'ordonner que l'épée soit remise ns le fourreau, afin que notre commerce puisse rendre vigueur, & que l'économie, l'union, la x & la liberté puissent être à jamais rétablies dans ites les parties de l'Empire.

Signé par cinq cents des principaux citoyens, francs-tenanciers, marchands, &c. &c.

CHAMBRE DES COMMUNES.

Le Lord Maire SAWBRIDGE propose de ttre l'Amérique sur le même pied que l'Irde, relativement à la taxation & à l'adnistration intérieure. Il est inutile, dit-il, ntrer dans une longue discussion de l'état l'Amérique, & des conséquences qu'on it attendre de l'opiniâtreté de nos mesures rcitives, qui certainement ne produiront iais l'effet que nous nous en promettons. quelque poids que puissent être ces rais aux yeux des personnes qui ne mesurent droit que sur la probabilité du succès dans acte d'injustice, j'espere que l'équité de la ion Angloise se déterminera d'après des ncipes d'une nature différente, & je suis suadé que le sentiment effectuera ce qu'un rêt mal-entendu voudroit arrêter, & que es les parties de ce vaste Empire éprou-

9 Mai. veront les suites heureuses d'une administra-tion, douce, libre & bienfaisante ».

Il s'éleve sur cette motion de vives contes-tations. Le parti Américain appuye fortemen le projet d'un arrangement aussi judicieux qu mettroit fin à la guerre. Les Ministres sou-tiennent qu'il faut d'abord appaiser la rebel-lion avant de se déterminer sur un plan qu exigeroit une application très-réfléchie.

M. BURKE, après avoir traité à fond l question & passé en revue les mesures prise par l'administration depuis le commencemen de la session, a poursuivi ainsi: » J'en ap pelle au lord North, & je lui demande s'il a eu un seul acte passé dans cette période Il est vrai qu'il a tiré dix millions des po ches du peuple: qu'il a pris à la solde de l'An gleterre vingt-mille Allemands, & changé le vaisseaux de transport Anglois en hôpitau Germaniques. Il est encore vrai qu'en retou de nos énormes octrois, on nous a impo de nouveaux impôts, & que les quatre so de la taxe des terres pourront devenir pe pétuels; que le Canada est peut être perdu, qu l'Amérique a cent mille hommes sous les a mes; que tous les Gouverneurs depuis Ha lifax jusqu'à la Floride, ont été obligés quitter leurs provinces pour chercher de protection sur les vaisseaux de guerre de Majesté. Enfin, les Représentans du peup peuvent porter dans les provinces un nomb suffisant de Gazettes de la Cour, afin q

rſqu'on les queſtionnera ſur la ſituation des aires en Amérique, ils puiſſent lire ces acles de vérité, & faire les plus grands ɔges de la conduite militaire du Général owe & de la bravoure des troupes qu'il mmande ».

9 Mai.

M. Burke a cenſuré très-vivement le Miniſ-e ſur ſa conduite par rapport au projet de oits ſur la Nouvelle-Ecoſſe, d'après lequel 1 devoit regler la taxation de l'Amérique tiere; & il a fait voir que cette opération vorite, dont on attendoit des ſuites ſalutai-s, traînoit en longueur, quoique le Miniſtre t promis à laChambre de préſenter un Bill ré-gé d'après les réſolutions du Comité nommé ɔur examiner la pétition de l'Orateur & la ıambre d'aſſemblée de cette Province.

Enfin M. Burke a parlé de la fameuſe com-iſſion donnée au Lord Howe & à ſon ere, à l'effet de *rétablir la paix*, & d'accor-r des pardons aux Américains: » quelqnes ient les talens de ces Meſſieurs dans leurs pro-ſions reſpectives, je ne les crois nullement opres à remplir l'objet de leur commiſſion; ais même en leur ſuppoſant toutes les qualités quiſes pour une négociation de cette nature, ſoutiens que le Roi ne peut point les mettre état de traiter de la paix avec les Pro-nciaux. Cette idée eſt auſſi abſurde qu'illu-ire. Le Roi lui même n'a pas ce pouvoir, nſi il ne peut pas le déléguer. Il peut ac-rder des pardons, c'eſt auſſi ce que peuvent

9 Mai. faire l'Amiral & le Général, & voilà tout. Je ne doute point qu'ils n'accordent des pardons aussitôt qu'on en demandera ; mais qui sont ceux qui en demanderont«?

La motion du Lord-Maire étant mise aux voix, est rejettée à la pluralité de 115, contre 33.

Avant la motion du Lord-Maire, *M. Annesley* avoit annoncé à la Chambre qu'il proposeroit dans la session prochaine, un bill, à l'effet d'incapaciter pour le reste du Parlement actuel, ceux des Membres, qui seroient trouvés, par un comité d'enquête, assez coupables de corruption, pour perdre leur élection. Cette proposition a été fortement appuyée par le Chevalier George *Younge.*

CHAMBRE DES PAIRS.

10 Mai. Le Duc de Manchester donne l'avis de présenter une Adresse au Roi pour supplier Sa Majesté d'ordonner à ses Ministres de communiquer à la Chambre les copies de toutes les dépêches reçues de la part du Général Howe & du Vice Amiral Shuldam, depuis le premier Mars.

Le Duc de Manchester.

MILORDS,

Je ne suis point assez présomptueux pour imaginer que les observations que je vais soumettre à vos lumieres ayent échappé a la pénétration de tous les

ords de cette Chambre; & je n'ai point une assez ute idée de mes talens pour me flater que j'aurai 10 Mai.
bonheur de vous persuader si mes raisons ne sont puyées par des suffrages plus imposants que le mien. regrete infiniment l'absence de quelques Lords, nt le crédit eût été d'un grand poids sur vos ests. Mais, Milords, si ce que je vais vous exposer ut jetter quelques lumieres sur la discussion la plus éressante qui se soit jamais élévée depuis que la B. a étendu son pouvoir au de-là des bornes de tre île; j'aurai au moins la satisfaction de n'avoir int gardé pour moi seul des idées qui pouvoient e de quelque utilité à ma nation; j'aurai rempli devoir qui m'est imposé, à moi ainsi qu'à tous les ords de cette Chambre par le rang que nous tens dans la société.

C'est pour un intérêt, qui ne consiste que dans de ines phrases, pour une prétention déraisonnable de uvoir, pour une assertion éblouissante d'autorité, ur une ombre, un phantôme de revenu idéal, qui peut être levé qu'avec le consentement d'un peuple, s contributions duquel nous sommes si avides sans uloir entendre parler de son acquiescement; c'est ur de pareilles chimeres que la Grande-Bretagne st malheureusement laissé engager dans une guerre ntre nature, dont les bons ou les mauvais succès ivent également affoiblir ce grand & vaste Empire; erre entreprise contre une portion de nos sujets nt le nombre fait au moins la cinquieme partie du ut, & qui possedent une étendue de terrein si imense relativement à la Grande-Bretagne, que celle-ci mparée aux possessions Angloises de l'Amérique semble à une tache sur le disque du soleil. Je ne arrêterai point aux désavantages que notre armée it éprouver en faisant la guerre sur un espace de ys aussi étendu; une carte ordinaire, & un peu sens commun, démontrent la chose bien plus irement que ne feroit tout l'art d'un Rhétoricien.

10 Mai. Mais, Milords, il vous a plu de vous engager dans cette guerre, l'affaire a été miſe ſous vos yeux & après de vives & longues diſcuſſions vous avez cru qu'il étoit néceſſaire de châtier *l'arrogance de ces fils hautains parvenus à l'âge viril, de reprimer dans vos enfans Americains cette eſpece d'indépendance, cette amour violent de la liberté* qui, lorſqu'on leur laiſſe prendre racine, tournent les têtes des pauvres humains, quoique depuis longtems ces ſentimens ayent fait la gloire & la ſureté de notre Iſle. Vous avez eſtimé qu'il convenoit de reprimer leurs idées de propriété, qui leur perſuadent *que nous n'avons point le droit de leur enlever quelque portion de cette propriété ſans leur libre conſentement.*

Je reſpecte, Milords, les déciſions de cette Chambre, mais s'il eſt poſſible qu'elles ſoient provenues de quelques circonſtances particulieres, qui aujourd'hui n'exiſtent plus, comme de rapports faux ou mal preſentés : ſi toute la diſpoſition des choſes, par divers accidens & evénemens, étoit devenue totalement différente ; il ne ſeroit peut-être pas indigne de votre ſageſſe de revenir ſur vos déciſions & de redreſſer une route qui peut avoir éte tracée avec trop de précipitation.

Milords, au commencement de nos malheureuſes querelles avec l'Amérique, les partiſans du Miniſtere ont établie non ſeulement qu'il étoit néceſſaire mais auſſi très-facile de forcer à une obéiſſance indéfinie, toutes les Colonies qui auroient tenté une vaine réſiſtance. On ne ceſſoit de nous dire qu'ils n'avoient ni des forces ſuffiſantes, ni les moyens de faire la guerre : qu'il n'y avoit point d'union parmi ces peuples, qu'ils manquoient d'argent, de diſcipline, d'officiers ; & pour les rendre mépriſables même comme ſujets ſoumis ; on nous a aſſuré qu'ils n'avoient point le courage de regarder en face un ſoldat Anglois, & que celui-ci par le ſeul avantage d'être né dans la Grande-Bretagne, étoit doué d'une intrépidité & d'une bravoure que les travaux & le beſoin ne peuvent pas avoir fait naître dans le cœur d'un Américain.

Milords,

Milords, les décisions de l'administration ont uni s Colonies: le refus d'entendre leurs pétitions leur a it prendre la résolution calme & reflechie, mais rrible de nous résister. L'argent qui n'est que le type la propriété a été bientôt suppléé par un autre pe qui sert au même usage. La liberté personnelle est sacrifiée pour la sécurité publique, & la propriété rsonnelle a cédé aux besoins de l'Etat naissant. mécontentement est devenu général; & les Gourneurs Britanniques n'ont plus l'administration des ix dans l'Amérique Britannique. 10 Mai.

Que ceux qui ont vu couler à Lexington le premier ng de la guerre civile, nous disent s'il est vrai que Américains manquent de bravoure. Ce sont ceux i ont remporté l'honneur de la journée dans l'affaire nglante où les lignes de Bunkers-hill ont été fores: ceux qui ont vu la valeur Britannique arrêtée, e j'interpellerai avec confiance pour refuter la supsition absurde que des hommes descendus de la ême souche que nous, qui ont à défendre le bien plus précieux de l'humanité, & qui sont convain- de la justice de leur cause, pourroient craindre si que de viles castes d'Asiatiques efféminés, de us opposer une résistance qui leur couteroit du g.

Milords, l'histoire de la nature humaine nous apnd que les plus grands talens languissent souvent s l'obscurité, jusqu'à ce qu'un accident ou les olutions des tems eveillent leur génie, & allument eux le feu céleste. Alors on voit avec surprise ces téores répandre au loin une lumiere éclatante. rs on voit un Garçon Apothicaire (Montgomry tué à l'attaque de Quebec le 31 Décembre) mmander les armées, déployer les talens & l'intréité d'un guerrier & finir sa carriere par une mort un Romain eut enviée. Un autre qui dans des s paisibles n'a jamais eu d'autre réputation que d'être un *Jaquet* adroit, (Arnold) triomphant obstacles que lui oppose la nature dans la rigueur

10 Mai. du climat & de la ſaiſon, nous étonne par une marche qu'Annibale auroit admiré, & va porter les allarmes de la guerre juſqu'aux remparts d'une grande ville, qui auroit ſuccombé ſans doute à une attaque auſſi hardie ſi elle n'avoit pas eu un Carleton pour la ſauver. Je ne dis point ceci pour élever la valeur des Américains, quoique les grandes actions même de la part d'un ennemi aient toujours des droits ſur mes éloges. Ce ſont des faits notoires & connus de tout le monde.

Conſidérons à préſent ce qui a porté l'atteinte la plus flétriſſante à la gloire des armes Britanniques, ce qui doit ſoulever l'indignation de toutes les perſonnes qui en gémiſſent. L'armée de la Grande-Bretagne pourvue de tout ce qui eſt néceſſaire pour la guerre, une armée d'élite, commandée par des Officiers d'élite, & ſoutenue par une puiſſante flotte, cette armée envoyée pour châtier des ſujets révoltés, pour punir une Ville Rebelle, pour faire reſpecter l'autorité de la Grande-Bretagne, a été pendant je ne ſais combien de mois emprisonnée dans cette même ville par l'armée provinciale, qui ne lui a jamais laiſſé mettre le pied dans l'intérieur du pays, qui a bravé tous ſes efforts & qui a triomphé de tout ce que l'ar[t] militaire a de reſſources. Il eſt vrai qu'il reſtoit u[n] moyen de ſe tirer d'affaire: l'eſcadre n'étoit point en[-]tamée: l'armée a recours à l'eſcadre; & des Générau[x] Britanniques, dont aucune tache n'avoit encore flétr[i] les noms, ſont forcés de fuir de cette Ville, le premie[r] objet de la guerre, la cauſe immédiate des hoſtilités, la place d'armes des forces Britanniques & dont l[a] défence avoit couté plus d'un million à la Grande[-] Bretagne.

Nous apprenons cet événement extraordinai[re] dans une gazette publiée par l'autorité du Gouve[r]nement, & où il eſt dit que le général Howe a quit[té] Boſton. Elle ne rapporte d'ailleurs aucune circonſtanc[e] pour pallier cet événement. Le voile du ſilence e[n] cache la honte. Mais, Milords, quoique la nouvel[le] que donne le Gouvernement ſoit ſommaire & dénu[ée]

10 Mai.

de détails; cependant les avis particuliers & le bruit public sur lesquels je dois compter tant que ces nouvelles ne seront pas annoncées d'une maniere authentique, nous apprennent que le général Howe n'a point quitté Boston de son propre mouvement, mais qu'il y a été contraint par une armée supérieure, par des efforts répétés de la part des Insurgens, par leurs travaux extraordinaires & par le feu de leurs batteries qui a mis les troupes dans l'impossibilité de tenir plus long-tems dans la place.

Je ne prétends point jetter le moindre soupçon sur la conduite de ce Général : sa réputation porte sur une base trop ferme pour être aisément ébranlée. Je suis persuadé qu'il n'a rien négligé dans cette occasion & qu'il a épuisé toutes les ressources qu'auroient pu imaginer les officiers les plus expérimentés. Mais les circonstances l'ont obligé de quitter ce poste où il ne lui étoit plus possible de se maintenir. La maniere dont il a exécuté sa retraite, peut faire au Général un honneur infini, mais la retraite n'en est pas moins l'opprobre de la nation Britannique. Quelque tournure qu'on donne à cet événement, il sera toujours vrai que l'armée envoyée pour soumettre la province de Massachussett, a été chassée de la capitale, & que l'étendart triomphant de l'armée Provinciale est actuellement déployé sur les murs de Boston.

Milords, un événement aussi extraordinaire, aussi contraire à toutes les magnifiques promesses du Ministre, demande un éclaircissement net & formel. Le public a droit de l'attendre & vous avez droit de le requerir. Si les Ministres sont toujours déterminés à garder le silence, ils se rendent responsables de tous les événemens de la guerre.

Mon objet en ce jour est d'insister pour obtenir une exposition fidele de l'état des choses. Ce n'est point en moi l'effet d'une curiosité frivole, mais de l'envie que j'ai que la Chambre instruite de tous les détails de cet événement, se trouve en état suivant le desir de S. M. à l'ouverture de la session, de donner des

10 Mai. avis conformes à l'importance des affaires. S'il ne s'agissoit que de ma propre satisfaction, je pourrois être content des différentes nouvelles qui me sont parvenues : il me suffiroit de savoir que le feu des batteries de l'ennemi qui a commencé le 2 Mars, menaçoit la ville d'une destruction générale, que les bombes ont été bien dirigées, pour démontrer que les Ingénieurs de l'ennemi sont très-habiles dans l'art de détruire : que la continuation de ce bombardement a mis l'armée Britannique dans la nécessité indispensable de tenter quelque coup décisif : que la résolution qui a été prise étoit digne du nom d'Howe & du courage Britannique. Mais il s'est élevé une tempête qui a fait échouer le projet. Heureuse tempête ! La Grande-Bretagne lui doit la conservation de quantité de braves gens qui auroient infailliblement péri dans une entreprise au-dessus des forces humaines. Cette tempête cessée on a vu paroître un nouvel ouvrage qui sembloit avoir été élevé par enchantement dans l'espace d'une nuit, & d'une telle force qu'il eût été de la derniere imprudence d'en risquer l'attaque. Il ne restoit plus qu'un moyen de sauver l'armée, c'étoit la retraite par la voie de la mer, & c'est le parti qu'on a très-bien fait de prendre.

Dans la gazette, le Gouvernement nous apprend avec la même indifférence que s'il s'agissoit d'annoncer le déplacement d'un Régiment qui change de quartier, que le 7 Mars, le général Howe a pris la résolution de se retirer de Boston à Halifax, & que l'embarquement s'est effectué le 17, sans la moindre opposition de la part des Rebelles. Milords, j'admets le fait : l'ennemi n'a point tiré un seul coup de canon pendant l'embarquement. Ce ménagement tient-il à des considérations politiques ? Les Provinciaux auront-ils craint d'exposer sans nécessité leur armée aux efforts de la valeur des troupes Angloises, réduites au désespoir & à qui la nécessité de se défendre, la mortification de se voir obligés d'évacuer la Ville, la honte de leur situation, & toutes les passions faites

pour enflamer le courage de braves gens, auroit inſpiré une ardeur plus qu'humaine? ou n'y a-t-il pas eu à ce ſujet, comme il eſt raiſonnable de le ſuppoſer, une convention ſecrette entre les Genéraux des deux armées? C'eſt ce que l'on ne ſait pas bien précisément, mais la gazette de la Cour nous apprend le fait important, ſavoir: que la Grande-Bretagne a perdu la ſeule place d'armes d'où elle pût entamer avec avantage ſes opérations contre les Colonies Septentrionales, & que Washington a pris poſſeſſion de cette place avec ſon armée, bien entiere & ſans la moindre difficulté. — 10 Mai.

Il importe fort peu que le général Howe ſe ſoit retiré à Halifax avec quelques canons de plus ou de moins. On me mande qu'il a laiſſé dans la ville pluſieurs piéces de groſſe artillerie. Et cela doit être; car jamais dans cette poſition aucune armée n'a fait de retraite ſans quelque perte ou avarie de pluſieurs choſes néceſſaires à la guerre. Milords, je ne veux point vous donner des inquiétudes auſſi inutiles que douloureuſes; mais tous les marins que j'ai conſultés craignent beaucoup pour la flotte, où les troupes ſont ſi reſſerrées & qui avec ſi peu de proviſions va affronter une mer orageuſe dans la ſaiſon la plus orageuſe de l'année. Ces allarmes me paroiſſent trop juſtifiées par la tempête qui dans le port même a été aſſez forte pour empêcher nos troupes d'attaquer la batterie de l'ennemi.

Suppoſons que l'armée arrive en bon état à Halifax. Peut-on ſuppoſer qu'elle entrera auſſitôt en campagne? Voilà donc la grande puiſſance des Colonies Septentrionales contre laquelle etoit principalement dirigée le tonnerre de la vengeance Britannique, le voilà ce centre de la rebellion à l'abri des effets de notre reſſentiment au moins pour le moment actuel. On ne peut douter que cette retraite ne procure un avantage conſidérable aux ennemis. C'eſt pour eux un véritable ſujet de triomphe. D'après toutes ces conſidérations, Milords, ne penſez vous pas comme moi, que la maniere dont cet événement a été annoncé, eſt un

10 Mai. outrage pour les peuples dont on prodigue ſans fruit le ſang & les tréſors?

J'eſpere qu'à la fin nous ſortirons de notre aſſoupiſſement; que nous ouvrirons les yeux pour voir & les oreilles pour entendre, & que nous ceſſerons de placer une confiance ſans bornes en des hommes qui, les ſentimens à part, font voir qu'ils manquent également des talens néceſſaires pour maintenir la paix ou pour conduire la guerre.

Permettez-moi maintenant, Milords, de jetter un coup d'œil ſur la ſituation des affaires en Amérique. L'armée étant à Boſton, je défie l'homme d'état le plus habile d'aſſurer avec certitude que Sa Majeſté ait actuellement un régiment en poſſeſſion d'un ſeul poſte, excepté celui qui a paſſé l'hiver dans la Nouvelle Ecoſſe. Quebec a été préſervé pendant quelque tems par la mort de Montgommery. Cependant ſelon des nouvelles du commencement de Fevrier, nouvelles dont on n'a point lieu de ſuſpecter la vérité, les troupes Americaines étoient toujours devant cette Ville: elles n'avoient point renoncé au projet de l'attaquer: elles recevoient journellement des renforts: l'intention des Provinciaux étoit d'y laiſſer, lorſqu'ils l'auroient priſe, une garniſon ſi forte qu'il ne fût pas aiſé de l'en déloger, & l'on ne doutoit point à Montréal que Quebec ne fût forcé de ſe rendre. L'évacuation de Boſton laiſſe à Washington la liberté de mettre en campagne de gros détachemens & c'eſt ce qu'il a fait. On ignore leur deſtination; mais il eſt certain que le jour même que nos troupes ont quitté Boſton, il eſt parti du camp des Provinciaux un corps de deux ou trois mille hommes.

Si les troupes de Brunſwick & d'Hanovre qu'on a fait partir d'ici ſont deſtinés pour Quebec, vous ſavez qu'elles ne peuvent point y arriver que la rupture des glaces n'ait ouvert le paſſage de la riviere, ce qui ſelon tous les marins a rarement lieu avant la fin du mois de Mai. Or il eſt très probable que le ſort de Quebec ſera décidé avant que ces troupes

aient pu s'en approcher. Depuis Hallifax, qui n'eſt rien moins qu'une place forte & dont la ſituation ne promet aucun avantage des progrès qu'on pourroit faire dans l'intérieur du pays, juſqu'aux Florides, il ne reſte plus aux armes de S. M. que les parties éloignées où le lord *Dunmore* continue ſa guerre barbareſque. 10 Mai.

Je ne prétends point accuſer ce Lord, mais je deſirerois qu'il eût été animé des ſentimens généreux qui ont empêché *Clinton* de détruire ſans fruit la ville de New-York. Ce Général s'eſt approché de New-York, les habitans s'attendoient à l'incendie de la Ville. Lée s'y rendit avec une armée trop conſidérable pour que Clinton riſquât de l'attaquer, & Clinton s'eſt retiré ſans faire aucun dommage inutile. Des amis du Gouvernement, tel eſt le nom qu'on leur donne, veulent faire quelques mouvemens. Le Congrès déclare qu'ils ne ſont plus ſous ſa protection : auſſitôt des particuliers levent des troupes contre eux ; & toutes les entrepriſes en faveur de la Cour ſont étouffées dans leur naiſſance.

La Géorgie, qui juſqu'à ces derniers tems étoit reſtée neutre, la Géorgie à qui l'année derniere vous avez donné des ſecours d'argent, vient de ſe déclarer contre vous. A la maniere dont ſes habitans ſe conduiſent, on diroit qu'ils veulent racheter leur lenteur à ſe joindre à la cauſe commune par leur empreſſement à s'y ſignaler. Vos troupes de marine font une deſcente ſur leurs côtes : ils les repouſſent juſqu'à leurs bateaux & mettent le feu aux vaiſſeaux marchands de la Grande-Bretagne.

Dans la Caroline tout eſt en armes : par tout les forces des Rebelles ſont redoutables : la derniere tentative en faveur du Gouvernement faite par le colonel Maſon avec un corps conſidérable de gens appellés *Regulators*, eſt repouſſée par un particulier qui arme ſes amis, gagne ſur Maſon une victoire complette & lui fait un grand nombre de priſonniers.

10 Mai. Ainsi du Nord au Sud il n'y a plus une place qui ne nous présente un ennemi : la côte sur laquelle nos troupes doivent débarquer, est ravagée ; on en a fait un desert où une nuée de cigales ne voudroit pas s'abattre. Vous commencez donc aujourd'hui à faire la guerre avec une armée affoiblie ; vous voulez conquérir le Continent de l'Amérique avec l'élite de vos troupes batues, détruites & chassées de Boston. Cette expédition est tout autant une guerre de conquête que si vous projettiez une invasion en France ou en Espagne. Pour réussir dans cette invasion, compteriez-vous sur des mercenaires Allemands, sur des auxiliaires étrangers, sur des troupes qui ne prennent nul intérêt à la chose. L'armée Angloise qui probablement sera bien moins forte, servira avec ces troupes si nombreuses, qui, en vertu des traités sont si sures d'agir en corps ; & si le service de la guerre exige des détachemens, il faudra qu'ils soient pris de l'armée Angloise.

Je m'abstiens de toute reflexion critique sur ces troupes, mais je dois observer, Milords, que les batailles se gagnent rarement lorsque ceux qui sont le plus intéressés au succès, n'y ont pas la principale part ; & d'après le nombre des troupes Germaniques, il y a toute apparence que les opérations de la guerre dépendront de ces étrangers.

Avant de finir, permettez-moi, Milords, de dire un mot sur la commission que la Gazette de la Cour nous a annoncée. Je présume que ce qui passe au grand sceau n'est pas secret ; mais quoique je n'en connoisse pas la teneur, je ne conçois pas quels pouvoirs d'une certaine importance peuvent être donnés à cette commission sans le concours préalable du Parlement. Le Grand Sceau, à la face du Parlement, peut-il rien ceder de cette autorité que le Parlement a été si jaloux de se conserver ? sans cette autorité néanmoins la paix ne peut se faire ; ou bien cette autorité confere-t-elle seulement le pouvoir de pardonner à ceux qui demanderont grace & qui paroîtront

mériter. Jamais pardon ne fut follicité par des gens 10 Mai.
ui, convaincus de la juftice de leur caufe, encou-
gés par les fuccès, protégés par des troupes plus
ombreufes que celles qu'on leur oppofe, ont, fui-
ant le cours ordinaire des chofes, l'efpérance pref-
ue certaine de triompher toujours.

J'ajouterai encore que fi cette guerre contre
ature traîne en longueur, & continue à fe faire
vec la même habileté & la même opiniâtreté, ce
 fera pas l'Amérique qui demandera pardon à la
rande-Bretagne, mais que tout au contraire ce fera
 Grande-Bretagne qui demandera pardon à l'Amé-
que de toutes les calamités que fes prétentions dé-
ifonnables lui ont occafionnées.

Ce que je viens de vous dire, Milords, ne m'a été
fpiré par aucune vue particuliere: c'eft le pur fen-
nent de mon devoir qui me l'a dicté. Tout ce que
 crains eft de voir cet Empire demembré; tout ce
e je defire eft que la couronne de notre Souverain
lle de toute la gloire qui l'environnoit autrefois.

Le Lord Suffolk.

Les vrais motifs de la conteftation actuelle avec
mérique ont été fi fréquemment & fi pleinement
cutés que je crois, Milords, pouvoir me difpenfer
 fuivre la longue marche du difcours de milord
 de Manchefter; d'ailleurs vous avez reconnu fi
vent la juftice & la néceffité de faire la guerre
tre nos fujets Rebelles en Amérique, qu'il eft
ourd'hui fort inutile d'entrer dans un nouvel exa-
n d'un fujet fi rebattu. Je me leve, Milords,
 pas pour revenir fur des objets qui ont déjà été
idés; mais pour m'oppofer formellement à la motion
uelle, parce que je crois qu'il eft impoffible d'y
erer fans rifquer de nuire aux intérêts du Royaume
u fuccès de nos opérations futures.

10 Mai. Les dépêches qu'on demande, Milords, roulent ſur d'autres objets que ceux dont milord duc de Mancheſter deſire d'avoir connoiſſance : elles contiennent des choſes de la plus grande importance, tant ſur le paſſé que relativement aux projets qu'on ſe propoſe d'exécuter, & ces ſecrets ſont tellement liés avec le recit de l'évacuation de Boſton, qu'il eſt impoſſible de les ſéparer ſans mettre ſous vos yeux ce qu'il importe eſſentiellement de cacher aujourd'hui pour ne pas faire avorter les opérations concertées par le Général & par l'Amiral Shuldham.

Je vous aſſure, Milords, que rien ne me ſatisferoit plus que d'acquieſcer à la réquiſition de milord Duc, ſi la prudence & la ſureté le permettoient ; non pas pour repaître une vaine curioſité, mais pour vous faire voir l'étendue des talens du Général qui commande les troupes & pour vous convaincre que tous les raiſonnemens que vous venez d'entendre, n'ont pas même l'ombre de fondement.

S'il étoit permis de vous communiquer cette correſpondance, non-ſeulement vous ſeriez étonnés, Milords, de l'habileté avec laquelle toute l'affaire a été conduite ; mais vous ne pourriez refuſer la confiance la plus entiere à des opérations ſi bien concertées, ſi bien dirigées.

Milord duc de Mancheſter ſuppoſe que la gazette a mal repréſenté les faits ou qu'elle les a tronqués : je puis l'aſſurer qu'il eſt abſolument dans l'erreur. Le devoir de la gazette eſt d'établir les faits, & je ſoutiens qu'en cela elle a été très-fidele &, qu'ainſi qu'elle l'a rapporté, le Général a pris la réſolution de quitter la Ville le 7 : qu'il l'a effectivement évacuée & qu'il s'eſt embarqué ſur l'eſcadre le 17, ſans aucun obſtacle de la part des Rebelles. Je vous aſſure qu'il a emmené ſon artillerie, ſes munitions de guerre, tout ſon bagage & même ſa cavalerie ; qu'il a pris à bord les habitans qui ont recherché ſa protection : qu'il a auſſi embarqué tous leurs effets les plus précieux, de même

e toutes les choſes qui auroient pu être de quelque lité aux Rebelles. 10 Mai.

Milord duc de Mancheſter ſuppoſe que cette retraite a échouer toutes nos opérations de cette campagne; is j'ai l'honneur de l'aſſurer qu'on n'a jamais eu ention de commencer la guerre dans cette partie uis le grand changement ſurvenu dans nos affaires ce pays. Lorſque l'eſprit de rebellion étoit contré dans la province de la baye de Maſſachuſſet, rs ſeulement il étoit convenable de faire de Boſton théâtre de la guerre ou de la coercition; mais des que la defection eſt devenue plus générale, on jamais penſé à un ſyſtême auſſi faux, & pour uve de cela, je puis vous aſſurer, Milords, que le mois d'Octobre le Général a reçu ordre de tter Boſton lorſqu'il le jugeroit à propos; ainſi ſous point de vue l'évacuation de Boſton doit vous oître un ſimple *changement de poſition* pour exécuter meſures déjà concertées & convenues, & dont premier objet eſt d'aſſurer Halifax contre toute que de la part des Rebelles; car c'eſt là que la te & l'armée ſe propoſent de ſe rendre.

Milord duc de Mancheſter s'eſt beaucoup étendu la bravoure naturelle & les diſpoſitions martiales Rebelles. Il n'eſt point dans mon goût de cenſurer corps entiers de nations, ou de ſuppoſer qu'aucuns ſujets de cet empire manquent de courage, mais ois avouer que je ne vois aucune preuve du coue ſupérieur que les Rebelles ont déployé ſoit dans e occaſion-ci, ſoit dans toute circonſtance précéte. Ils étoient cinq fois plus forts en nombre que troupes du Roi; ils ont eu tous les avantages de ituation; & malgré cela ils ont ſouffert que les pes s'embarquaſſent en emportant tout ce qu'elles loient. On a auſſi prodigué les éloges les plus faſx à leurs connoiſſances dans l'art militaire, mais fruit en ont-ils retiré? Avec toute l'adreſſe de leurs énieurs, ils ont jetté dans la ville une ſeule bombe

10 Mai. qui a bleſſé ſix perſonnes dont deux ſont mort depuis.

Milord duc de Mancheſter a dit que la maladreſ de ceux qui ont négocié le Traité de Heſſe a é cauſe que les Heſſois n'ont pas mis à la voile c Spithead auſſitôt qu'ils y ſont arrivés. Je vous aſſure Milords, que le fait eſt très-different. Car, quelqu deſir qu'ait pu avoir le Général Heſſois d'attendre reſte des troupes à ſes ordres, auſſitôt qu'il eut reç un meſſage de S. M. pour ſe rendre au lieu de deſtination, il a obéi ſur le champ ſans témoign aucune ſorte de répugnance ou de mécontentemen

Milord Duc prétend qu'il doit y avoir eu une co vention entre le général Howe & le Commanda Rebelle; cela eſt abſolument faux, il n'y a eu ent eux aucune ſorte de convention, ſtipulation, acco ou traité. Le Général a jugé à propos de *changer poſition*, premierement pour proteger Halifax, & e ſuite, quand cet objet ſeroit aſſuré, pour pénétrer p cette voye dans l'intérieur du pays & ſuivre le pl de ſes opérations, non pas avec une ſoldateſque a foiblie ou découragée, mais avec une armée tou jours animée du même zele & du même courag qu'elle a montrés dans tout le cours de cette guerr Je ſuis bien intimement perſuadé qu'alors le gén ral prouvera de la maniere la plus complette q ſon évacuation de Boſton a été la ſuite d'une r ſolution préalablement priſe par les motifs les pl ſages & les mieux combinés.

Le marquis de Rockingham.

J'étois à la campagne lorſque j'ai reçu la Gazet qui contient l'événement qu'on défend aujourd'hui av tant de chaleur; & quoique je n'euſſe aucune autre i formation, j'avoue que ces détails m'en parurent égal ment ridicules & invraiſemblables. Y a-t-il quelq Lord dans cette Chambre qui, même ſans avoir toutes les lettres qui courent ici, pourront croire q

Général des Provinciaux auroit permis l'évacua-
n de Boston de la maniere qu'on l'a rapportée, s'il 10 Mai.
avoit point eu de l'intelligence entre les deux
tis ?

Mais, Milords, nous pouvons nous dispenser de
is fatiguer en conjectures, quoique dans de pareil-
circonstances elles puissent avoir autant de valeur
des preuves. Londres est rempli de lettres d'Offi-
rs qui étoient de l'embarquement, & qui contre-
ent formellement ce que vous avez entendu au-
rd'hui. Ces lettres peuvent varier sur quelques
nts, mais elles s'accordent toutes à dire ce que le
d Suffolk semble entierement ignorer : que les trou-
ont été forcées par les opérations de l'ennemi à
ndre la résolution d'abandonner la ville, & qu'en-
te, par une convention, il leur a été permis d'en
ir sans être molestées. Quand il n'y auroit de
uve que celle que je vais citer, elle suffiroit pour
erminer mon jugement; c'est que le Général & l'A-
al n'attendoient que le vent favorable pour se
dre au lieu de leur destination, lorsque les nou-
les sont parties de Boston. Pourquoi n'ont-ils pas
ruit la ville conformément à leurs instructions,
qu'ils ont jugé à propos de changer leur position ?
s'ils ont été contraints de l'abandonner, pour-
i ne l'ont-ils pas rasée jusqu'aux fondemens par
éfailles? S'il n'y a eu ni convention ni traité con-
re, se justifieront-ils auprès du Gouvernement pour
ir désobéi aux ordres.

Mais, Milords, il court dans Londres une infinité
détails, envoyés par des particuliers qui sont aussi
yables que l'Amiral ou le Général. Voici ce qu'ils
ent : » le 2 Mars au matin, la garnison décou-
qu'on avoit élevé la veille au soir, sur les hau-
rs de Dorchester, une batterie qui commandoit la
grande partie de la ville. Le lendemain, 3, les
vinciaux continuerent à battre la ville, & in-
nmoderent extrêmement la garnison & les habi-
s. La situation des troupes devint très-critique

10 Mai. parce que l'escadre ne pouvoit leur donner aucun se-
cours efficace. On tint le même jour un Conseil de guerre dans lequel il fut résolu d'attaquer les hauteurs de Dorchester, pour déloger l'ennemi, parce qu'il fut reconnu que sans cela il n'étoit point possible de tenir plus long-tems la ville. On fit donc toutes les dispositions nécessaires pour attaquer le lendemain matin; mais une tempête violente empêcha l'exécution de ce projet. Le 5, les Aldermans furent envoyés au Général Washington pour traiter avec lui, & après quelques messages entre les deux Commandans, il fut arrêté que le 7 les troupes du Roi évacueroient la ville, ainsi que cela s'est effectué, & en conséquence les troupes, & ceux des habitans qui se sont mis sous la protection du Gouvernement, se sont embarqués le 17.

Si ces détails sont vrais, comme je n'en doute pas, vous remarquerez, Milords, que s'il n'y a pas eu de convention ou de capitulation formelle, ce que sans doute les Généraux de part & d'autre auront évité de faire pour des raisons particulieres, au moins l'affaire a été négociée de quelque maniere & qu'elle a toute la force d'un traité ou d'un compromis, autant que si elle eût été ratifiée solemnellement, ou signée. Il a été permis aux troupes d'évacuer la Ville, sans être molestées, parce que du côté des troupes du Roi on s'est engagé à ne point la bruler ni détruire après l'embarquement comme avant.

Milord Suffolk nous dit qu les troupes ont fait voile pour Halifax. Je voudrois bien savoir quelle certitude il a qu'elles peuvent y arriver? Il ignore donc absolument combien la navigation est difficile dans cette saison orageuse de l'année, & dans ces mers précisément au tems de l'équinoxe où le vent du Nord-Ouest regne constamment. Je ne puis croire qu'un Général sensé, surchargé de munitions de guerre, de canons, de passagers, de troupes, &c. voulût tenter une pareille entreprise sans y être contraint par la nécessité. Et l'amiral Shuldam n'auroit

mais consenti à une démarche aussi téméraire sous 10 Mai.
simple prétexte de pousser les opérations ultérieures
e la campagne.

Réfléchissez y un instant, Milords, & vous tremblerez pour le sort de l'armée & de la marine. Conderez combien de milliers d'hommes se trouvent à ord de cette flotte, & représentez vous au milieu e quels dangers ils se sont vus forcés à mettre en ier dans une saison & dans un climat semblables. ivoue que je tremble sur leur destinée, & je ne rois point surpris d'apprendre par les premieres ouveiles de l'Amérique, ou qu'ils ont tous été oussés vers les îles, ou qu'ils ont tous péri sur les térages. Ainsi donc quand nous n'aurions aucuns étails des vrais motifs qui ont engagé le Général évacuer Boston, l'honnêteté nous oblige de croire i'il n'auroit jamais risqué ses troupes, & les succès la campagne actuelle, ainsi que de toutes les autres ur un projet si insensé, si dangereux & si téméire.

Mais, Milords, si la relation de la gazette porte nt de marques d'absurdité & d'invraisemblance, rticle qui la suit mérite-t-il plus de confiance de tre part? Il y est dit qu'on a donné aux deux eres Howe une commission pour offrir le pardon rétablir la paix. C'est-à-dire, après que le Roi a nonce dans son discours qu'on enverroit des Comissaires pour traiter avec l'Amérique, on a laissé ouler sept mois, l'hyver & le printems, avant songer à cette affaire; & précisément à l'ourture de la campagne, après qu'on a jetté la tion dans une dépense de tant de millions, on fait premier pas vers la paix & la reconciliation.

Cette conduite, Milords, n'a pour objet que de omper & amuser la nation, & de lui persuader 'on a la paix en vue afin de contrebalancer les graces que les armes Britanniques ont essuyées. tout événement je suis charmé d'entendre parler paix, quoique j'avoue ingénument que je n'ai

10 Mai. point pu m'empêcher de rire de la relation donnée par la gazette.

Il y a une autre chose qui me frappe dans la nomination des Commissaires. Personne n'a une plus haute opinion que moi de leur bravoure & de leurs talens pour la guerre de terre & pour celle de mer. Mais je voudrois savoir si en les choisissant pour une négociation si épineuse & si importante, le Gouvernement a eu l'intention bien serieuse d'arranger les affaires avec l'Amérique. Il me semble qu'on auroit pu faire un meilleur choix, ou au moins leur donner pour adjoints quelques personnes mieux versées dans l'art de négocier.

Enfin, Milords, je crois que la gazette ne contient pas des éclaircissemens suffisans pour vous guider dans vos délibérations. Je suis convaincu que les troupes ont évacué la ville de Boston malgré elles, & non pas de leur propre volonté. Je trouve donc la motion présente nécessaire, & je la soutiendrai de toutes mes forces.

Le Lord Effingham.

Je me flate, Mylords, que vous êtes déjà bien convaincus que Boston n'a pas été évacué pour les raisons alléguées par le lord Suffolk. Il y a dans cette Chambre plusieurs Lords devant qui je n'ose parler qu'en tremblant des affaires militaires : mais comme cet objet n'a pas encore été traité, je vous demande la permission d'exposer les raisons pour lesquelles je crois qu'il étoit absolument impossible au Général de se maintenir plus long-tems avec sûreté dans Boston, ou de l'abandonner sans le brûler, s'il ne vouloit pas s'exposer à perdre son arriere garde. La batterie élevée sur les hauteurs de Dorchester, secondée par celle qui étoit établie depuis long-tems sur la ferme de Philipps commandoit la plus grande partie de la ville & les deux tiers de la grève, d'où l'armée devoit s'embarquer. D'un autre côté les batteries de l'Ile de Noddle rendoient la position de l'escadre si incommode, qu'il étoit impossible

tan

int à l'armée qu'à la flotte de rester plus long-tems 10 Mai.
insi, sans déloger l'ennemi. C'étoit ce que les Pro-
inciaux vouloient; car si les troupes du Roi eussent
ıanqué l'attaque, leur destruction étoit inévitable,
u lieu que les Provinciaux ne risquoient que de perdre
uelques hommes, & de reprendre leur ancienne posi-
tion. Le Général savoit très-bien tout cela, aussi
près avoir pris l'avis du conseil de guerre, s'est il
éterminé à attaquer les hauteurs de Dorchester. Vous
vez su Milords, qu'une tempête l'a repoussé, & je
rois fort heureusement; car cette attaque auroit fini
ar la destruction de toute l'armée.

Cette ressource ayant manqué, il ne lui restoit que
alternative de faire une convention, par écrit ou
erbalement, ou de mettre le feu à la ville, & de
e sauver à bord des vaisseaux qui étoient dans le port
endant la confusion qu'occasionneroit l'incendie. En
e cas même le carnage auroit été très-grand: l'arriere-
arde devoit être sacrifiée pour sauver le restant de l'ar-
ıée; & suivant toute apparence, le corps de nos trou-
es qui étoit posté à Bunkersill auroit été fait prison-
ier. Heureusement le Général Howe a choisi des
eux voies qui lui étoient ouvertes celle au moyen de
quelle il a cru pouvoir sauver la ville & son ar-
ıée.

Ceux qui ont la moindre connoissance des affaires
ilitaires, ou qui ont vu le plan de Boston & de ses
ıvirons, remarqueront que s'il n'y avoit pas eu quel-
ue convention, ce que je viens de dire seroit arrivé,
u quelque chose de semblable. C'est donc une pré-
ension trop absurde & trop grossière de vouloir vous
ire croire, Mylords, que l'armée est sortie de Boston
n triomphe & sans être inquiétée.

Permettez-moi encore une observation: le lord Suf-
olk prétendra-t-il dire que c'est uniquement par sen-
ment d'humanité que Boston n'a pas été brûlée, ou
u'on n'auroit pas pu le faire sans perte? Il n'osera
as affirmer sérieusement qu'on a voulu épargner la
ille; & s'il vouloit soutenir qu'il y auroit eu du dan-

10 Mai. ger à la brûler, je lui dirois que rien n'étoit plus aisé à faire. Si l'armée n'avoit rien à craindre de la part des Provinciaux en s'embarquant ouvertement & volontairement, elle auroit couru encore moins de risques en mettant le feu, puisqu'on auroit pu remplir les maisons de matieres combustibles, qui les auroient fait sauter, & auroient détruit la ville.

Mais, Milords, supposons que la gazette ait annoncé l'affaire telle qu'elle est arrivée, & que les troupes se soient embarquées sans avoir fait de convention à la face, de l'ennemi, & sans être inquiétées; Est-il quelqu'un des Lords de l'administration qui ose nous dire qu'il croit que le Général Howe puisse être arrivé heureusement à Hallifax? N'est-il pas plus vraisemblable que la flotte aura été poussée à Antigoa, qu'elle aura été séparée & dispersée par les tempêtes, & qu'elle est actuellement errante sur l'Océan atlantique.

Quand même les troupes arriveroient en bon état à Hallifax, comment se procureront-elles des vivres dans un pays qui n'est rien moins que fertile, & qui a été épuisé par les fréquens envois de vivre pour Boston? Supposons encore qu'elles y soient débarquées & abondamment pourvues de tout ce qui est nécessaire à la vie, comment deffendront-elles leur terrein contre des forces supérieures? Peut-être Hallifax sera-t-il au pouvoir des Provinciaux avant que les troupes y arrivent. On sait qu'Hallifax n'a point de fortifications régulieres: qu'il n'est entouré que par un fossé & des palissades, & que les maisons y sont construites en bois. Ce plan est donc rempli de dangers; car les Provinciaux étant supérieurs en nombre pourront aisément forcer les ouvrages, ou s'ils ne veulent courir aucuns risques, il sera encore plus aisé de réduire en cendres toutes ces maisons de bois.

Ce sont-là, Milords, de simples suppositions, & qui ne sont fondées sur aucune probabilité; car je doute fort que les troupes arrivent jamais à Halifax. Si elles y débarquent le Gouvernement sera obligé de

leur faire parvenir des vivres d'Angleterre, comme il l'a fait pendant tout le tems qu'elles étoient à Boſton. 10 Mai.

Le Lord Shelburne.

Mes ſentimens, Milords, ſur l'étrange guerre que nous faiſons en Amérique, ſont ſuffiſament connus. Depuis long-tems je l'ai regardée comme cruelle, injuſte, inutile & oppreſſive; & je ſuis perſuadé que ſi on la pouſſe avec opiniatreté elle finira par détruire les deux pays. Les excellentes réflexions de Milord duc de Mancheſter m'ont déterminé à appuyer ſa motion. Je penſe qu'il eſt très-néceſſaire, Milords, qu'on vous fourniſſe tous les éclairciſſemens demandés par Milord Duc. Comment eſt-il poſſible autrement que vous donniez votre avis à votre Souverain? Quant même je penſerois ſur le compte des Miniſtres bien plus avantageuſement que je ne fais, je ne ſuppoſerois jamais qu'ils euſſent en eux toute la ſageſſe de la nation. Vous formez, Milords, le grand Conſeil conſtitutionnel. Il eſt de votre devoir comme Conſeillers héréditaires de la Couronne, de conſulter enſemble, de délibérer & de donner votre avis. Comment vous acquitterez vous de cette importante obligation ſi on vous refuſe les éclairciſſemens néceſſaires, & la connoiſſance préalable des faits ſur leſquels vous devrez délibérer?

Le comte de Suffolk prétend que le plan des opérations eſt tellement lié avec l'évacuation & l'embarquement des troupes qu'il eſt impoſſible de donner le détail de l'un ſans dévoiler entierement l'autre. Voilà, Milords, un langage nouveau pour moi, ſoit en ma qualité d'ancien Miniſtre, ſoit comme membre de cette Chambre. Je ſais que lorſque j'avois l'honneur d'être un des Miniſtres du Roi, je regardois comme une partie eſſentielle de mon devoir, & d'un devoir où mon inclination me portoit, de vous fournir, Milords, tous les éclairciſſemens qui m'étoient demandés. J'étois avide des occaſions de ſignaler mon

10 Mai. zelé pour la Chambre des Pairs, croyant ne pouvoir donner une plus forte preuve de la pureté de mes intentions quand même j'aurois détruit par là mon propre syftême. Je fais que c'étoit là le langage & la conduite uniformes des Miniftres fous le dernier règne. Je me rappelle une anecdote relativement à la défaite d'Abercromby, au fort de la guerre. Le lord Chatham fit inférer dans la gazette tous les détails de cette malheureufe affaire. Il ne fe borna point à dire qu'on avoit formé une attaque qui n'avoit point réuffi. Non, Milords, il fit fa confeffion au public : il ne fe rendit point refponfable de l'évenement; il mit tout le détail fous les yeux de la nation ; & par ce moyen il s'affura de fa confiance, qu'il auroit perdue par une conduite contraire.

Il étoit réfervé, Milords, aux Miniftres actuels de retenir toutes les informations, ou de fupprimer tout ce qui n'eft point favorable à leurs projets : ils refufent de communiquer la moindre chofe, & s'ils le font c'eft en tournant tout à leur avantage. La gazette rapporte que le Général Howe s'eft embarqué fans la moindre oppofition : à la bonne heure ; mais dit-elle pourquoi les troupes n'ont point été inquiétées ? On garde fur cela le plus profond filence. Suppofons que le fait foit tel qu'il a été repréfenté, que les troupes n'aient pas été inquiétées & qu'il n'y ait eu ni traité ni convention quelconques; je crois pouvoir expliquer cela par des motifs bien différens de ceux que le comte de Suffolk a allegués.

Ce Lord affure qu'il faut attribuer ce fuccès aux grands talens du Commandant en chef. Perfonne n'a de ce Commandant une plus haute opinion que moi. Mais je crois qu'il eft très-aifé de fe rendre compte de cette évacuation, fans y mêler ni les talens du Commandant, ni la poltronnerie des Provinciaux. Je me fouviens qu'un grand homme (le Docteur Warren) qui eft mort en combattant pour la caufe de l'Amérique, a confeillé à fes compatriotes, dans un de fes écrits, de fe borner à une guerre défenfive. Il

eſt donc clair que le Général Washington agiſſant d'après ces principes, aura ſouhaité que l'armée Royale partît de Boſton ſans autre conſéquence ? Si les troupes ont évacué Boſton de la maniere que la Cour l'a fait annoncer, & ſans convention ni ſtipulation, la conduite des Provinciaux doit avoir été fondée ſur le principe que je viens de citer, ſur la réſolution de ſe tenir ſur la défenſive. Mais, Milords, j'ai bien de la peine à me perſuader que cela ſe ſoit paſſé ainſi : je ſuis plutôt porté à croire qu'on a permis aux troupes de s'embarquer à condition qu'elles épargneroient la Ville. 10 Mai.

Quand tout ce que la gazette a annoncé ſeroit littérallement vrai, quel tableau affligeant cet événement ne nous offre-t-il pas ? Il reſſemble à tout ce que nous avons déjà vu ; c'eſt le même eſprit qui a fait partir le Chevalier Parker dans une ſaiſon où il y avoit cent à parier contre un qu'il n'arriveroit jamais à ſa deſtination. L'événement a prouvé la folie & l'ignorance de ceux qui ont projetté cette malheureuſe expédition. Cet Officier reçoit d'abord ſes ordres pour appareiller ; mais un contre-ordre le retient : puis enfin on lui mande de ſuivre ſes premieres inſtructions. Il part donc, & la premiere nouvelle qu'on reçoit de lui, c'eſt que ſa flotte a été diſperſée par une tempête, & que le Commandant s'eſt ſauvé à Antigoa avec les débris. Voila, Milords, le ſort malheureux d'un armement ſur lequel on fondoit de ſi grandes eſpérances ; & je crains bien que les projets que vous avez entendu tant vanter aujourd'hui, n'aient le même ſort.

L'Angleterre déjà chargée beaucoup au-delà de ſes facultés, va gémir ſous le poids de nouvelles taxes deſtinées à payer les frais de cette guerre cruelle & deſtructive. Milord North s'eſt ſervi dans l'autre Chambre de deux argumens plauſibles l'un & l'autre mais également mal fondés ſur les principes de l'impôt & ſur la maniere de l'appliquer. Il a dit que le Royaume étoit dans la ſituation la plus floriſſante &

10 Mai. par conséqnent en état de suporter de nouvelles taxes : & ensuite que puisqu'il falloit lever des taxes, on devoit les mettre sur les objets de luxe.

D'abord je penserai toujours que nos affaires sont loin d'être florissantes, tant que l'on n'aura pas répondu aux argumens du Docteur Price ; & on ne me persuadera jamais que les voitures publiques, les actes ou les gazettes soient des objets de luxe. J'ai toujours appris à définir le luxe simplement par les productions des pays étrangers, seuls articles d'importation étrangere, & non par le produit de ce Royaume, ou par les effets de l'industrie nationale. J'ose assurer, & l'événement le fera voir, que l'Angleterre est déja taxée autant qu'elle puisse l'être: que chaque nouvelle taxe que vous pouvez imaginer, sera contraire à quelque autre: qu'on n'aura fait qu'introduire une nouvelle maniere de lever les taxes sans que la recette augmente. J'avoue que c'est une nouveauté pour moi d'entendre dire que les actes & les baux sont différentes espéces de luxe. Si cela est, je ne connois pas de transaction quelconque qui ne puisse recevoir la même qualification. Un homme de Loi, qui encore n'a pas beaucoup d'affaires, m'a assuré que cette taxe sera très-onéreuse, & que seulement dans son revenu elle feroit une différence de trente liv. sterl. par an.

Mylord Suffolk vous a dit que le Général Howe *a seulement changé sa position*, & qu'il est allé porter du secours à Halifax qui est sans défense. Pourquoi cette place, dont on se promet tant de merveilles, a-t'elle été laissée sans défense? Et pourquoi confier sa sûreté au hasard des secours qu'on y a envoyés dans une saison aussi orageuse? Mais quand on admettroit que les faits fussent tels que Mylord Suffolk les a exposés, je voudrois savoir ce qu'on doit entendre par ces mots *changer une position*. Quoique je n'aye que très-peu de connoissances dans l'art militaire, on ne me persuadera jamais qu'un abandon total d'une entreprise ne soit qu'un changement de position.

En un mot, Mylords, de même que cette guerre en elle-même me paroît cruelle, injuste & oppressive, je

regarde auſſi la conduite que l'on tient pour la faire,
comme contraire à toutes les regles de la ſaine politique, 10 Mai.
de la prudence & du ſens commun. Je penſe qu'il eſt plus que tems que vous & le public ſoyez inſtruits du véritable état de nos affaires en Amérique; & pour y parvenir, j'appuie de bon cœur la motion faite par M. le Duc de Mancheſter.

Le Lord Suffolk.

Mil. Effingham a marqué ſon étonnement de ce qu'on n'a pas envoyé de dépêches au Général Howe depuis quelques mois; & la ſeule preuve qu'il donne de ce fait, c'eſt que ce Général n'en a reçu aucunes, & que lors de l'évacuation de Boſton, il ignoroit abſolument tout ce qui s'étoit paſſé en Europe depuis l'Aſſemblée du Parlement. Mylord Effingham a pareillement fait connoître ſes appréhenſions pour l'armée & l'eſcadre aux ordres du Général Howe & de l'Amiral Shuldam, à cauſe des dangers de la mer & de l'inconſtance des vents & des vagues.

Comme ce Lord a tant inſiſté ſur les difficultés que l'on peut rencontrer à la mer, eſt ce que, par la même raiſon & d'après le même principe, il ne pourroit pas ſuppoſer qu'il a été envoyé des dépêches au Général, quoiqu'il n'en ait reçu aucune avant la date de ſa derniere Lettre?

J'obſerve encore que Mylord Effingham & M. le Duc de Mancheſter ont beaucoup parlé de la honte qu'il y a pour nous dans l'abandon de Boſton, & qu'ils ont repréſenté cet événement comme devant avoir les conſéquences les plus fâcheuſes.

Il eſt, je l'avoue, un peu extraordinaire que ces Lords changent ſi ſubitement de ſentimens. Tant que nous étions en poſſeſſion de Boſton, il étoit déſagréable d'avoir une armée Angloiſe renfermée dans cette Ville. On l'appelloit le tombeau des ſoldats Anglois. On la repréſentoit comme un lieu indifférent pour lequel nous prodiguions notre ſang & nos tréſors ſans aucun avantage; mais aujourd'hui tout-à-coup l'évacuation de

19 Mai. cette Ville eſt éxagérée comme une perte réelle ; & cette perte eſt repréſentée encore comme auſſi deshonorante pour nos armes, que préjudiciable à nos affaires en Amérique.

Le Lord Weymouth.

Je garderois le ſilence ſur l'objet du débat actuel, ſi je ne craignois de voir taxer l'adminiſtration d'indifférence ou de mauvaiſe humeur. Vous allez donc entendre mes motifs d'oppoſition contre toute demande d'éclairciſſemens qui tendroient, comme ceux dont il s'agit, à dévoiler le plan des opérations projettées par le Général.

Le détail donné par la Gazette, me paroît très-ſuffiſant. On y voit que le Général a formé la réſolution d'évacuer Boſton ; qu'il l'a effectuée ſans perdre un ſeul homme, & qu'il a emporté avec lui tous ſes bagages, artillerie, munitions, proviſions, &c. Mylord Suffolk vous a dit, avec vérité, que depuis quelques mois, il a été réſolu qu'on changeroit le plan des opérations auſſitôt que l'état des affaires en Amérique l'exigeroit. Ainſi, lorſque le Général Howe a évacué Boſton, ce n'eſt pas que la place ne fût pas tenable, mais c'eſt que le ſervice exigeoit ſa préſence ailleurs. Si l'on vouloit expliquer pourquoi il eſt parti avec ſa flotte pour Halifax, il faudroit mettre au grand jour tout le plan de ſes prochaines opérations.

J'obſerverai encore que Mylord Duc de Mancheſter & le Comte d'Effingham ont rendu les témoignages les plus glorieux à l'habileté du Général Howe & à la bravoure de nos troupes, lorſqu'ils ont dit que l'embarquement s'étoit fait avec autant de ſang froid & de tranquillité que lorſqu'en Angleterre un Régiment quitte une garniſon pour aller dans une autre. Ce ſuffrage eſt d'autant plus flatteur qu'il vient de Milord Effingham, dont la guerre eſt la profeſſion, & qui ne peut s'empêcher d'être étonné que le Général Howe ait effectué cette retraite ſans qu'il y ait eu le plus grand carnage.

Tout ce que je me permettrai d'ajouter, Mylords,

c'eſt qu'on ne pourroit rien circonſtancier de plus, ſans révéler des ſecrets qu'il importe de cacher à nos ennemis, & que pour cette ſeule raiſon, je m'oppoſerai à la préſente propoſition. 10 Mai.

Le Lord Ravenſworth.

Je ſerois fâché, Mylords, d'abuſer de votre patience, a ſéance ne s'étant déja que trop prolongée; mais je ne puis m'empêcher de vous marquer mon étonnement du angage que tiennent les Miniſtres. J'ai en horreur ette guerre d'Amérique qui tend à enlever aux Américains leur liberté & leurs biens; mais tant que vous approuverez, Mylords, l'adminiſtration ne doit au noins rien négliger de ce qui peut la faire réuſſir : elle oit donc éviter ſoigneuſement de laiſſer paroître des clairciſſemens qui préviendroient & renverſeroient exécution du plan arrêté.

C'eſt ce qui me fait penſer que la propoſition de M. Duc de Mancheſter eſt trop générale & va trop loin. 'il me le permet, je propoſerai une modification pour eſtraindre les éclairciſſemens demandés, à la ſimple vacuation de Boſton, & aux opérations qui l'ont précédée. Pour vous prouver, Mylords, que l'adminiſtraon a toujours été dans l'uſage, pendant les Régnes prédens, de publier par la voie de la Gazette, ces ſortes événemens, purement & ſimplement comme elle les cevoit, voici des Gazettes de Londres où vous pouz voir, à leurs dattes, des relations des batailles Haſtembek & de Fontenoy, de la défaite de Bradck, & du maſſacre de nos troupes à S. Caſt.

Je vous obſerverai, Mylords, que lors de ce dernier énement, le grand homme qui étoit alors à la tête de s affaires, fut ſi attentif à inſtruire la Nation de ce ſaſtre, que quoiqu'il fût tard lorſqu'il en reçut la noulle, & qu'il ſe trouvât couché, il ſe leva auſſitôt pour re copier cette relation, & l'envoya ſur le champ à nprimeur de la Gazette, avec ordre de publier à cet et une Gazette extraordinaire. Telle a été la conduite Mylord Chatham & des Miniſtres ſes prédéceſſeurs,

10 Mai. depuis que j'ai souvenir d'avoir pris quelque intérêt aux affaires.

Je ne fais que conjecturer sur les raisons que l'administration peut avoir de supprimer les détails de l'événement en question. Cette conduite ne peut s'interpréter que du côté le plus défavorable. Quoiqu'il en soit, je veux voir ce que les Ministres ont dans l'ame, & je demande que la proposition ne passe qu'avec une restriction que le Gouvernement ne pourra pas refuser, sans avouer tacitement qu'il cherche à cacher des faits dont vous avez, Mylords, ainsi que le Public, le droit d'exiger la communication. J'insiste donc pour cette modification *autant que ces éclaircissemens n'auroient point de rapport aux opérations ultérieures de la campagne.*

Le Lord Suffolk.

Je dois m'opposer à la modification par les mêmes motifs que je me suis opposé à la proposition dans son premier état. La relation de l'évacuation de Boston est tellement liée avec le plan concerté pour les opérations de la campagne, qu'il est impossible de donner d'autres éclaircissemens sans découvrir en même tems des circonstances que le Public doit ignorer.

La question mise en délibération, il s'est élevé une contestation entre le Lord Chancelier & le Duc de Bolton; *ce dernier Seigneur insistant pour que la proposition du duc de Manchester & la modification du Lord Ravensworth soient présentées séparément, & le Chancelier soutenant* que puisque le Duc avoit consenti à la restriction, le tout ensemble ne devoit faire qu'une seule & même motion.

Le Duc de Bolton.

Depuis le commencement de nos querelles avec l'Amérique, j'ai évité de prendre un parti. Je suis fort éloigné d'approuver les motifs de la guerre : j'approuve encore moins la maniere dont on l'a conduite. Cependant jusqu'ici j'ai gardé le silence, & je n'ai donné ni

voix qu'une fois, lorsqu'il a été question du Bill pour restraindre le commerce des Américains, parce que ce Bill me parut nécessaire dans les circonstances. 10 Mai.

Je ne puis pas dire que je sois de l'avis de M. le Duc de Manchester, ni que la modification ne paroisse convenable. La proposition est en soi trop vague, & avec ses changemens, elle ne me satisfait pas encore. J'aurois voulu qu'on se fût borné à demander uniquement les détails de l'évacuation de Boston, vû qu'il peut y avoir plusieurs événemens entre le premier & le 17 Mars, qui n'auroient point de rapport à l'évacuation, & qu'ainsi il ne conviendroit pas de divulguer. Je pense que si la proposition n'eût porté que sur l'évacuation de Boston, l'Administration n'auroit pas pû convenablement & raisonnablement refuser de satisfaire le Public, sans s'exposer à de violens soupçons.

Je ne puis aussi que gémir de la maniere dont on administre la Marine en ce qui concerne l'Amérique. Quoi, Mylords, le mortier qui a chassé nos troupes de Boston, a été envoyé en Amérique par le Gouvernement, & il n'est tombé entre les mains des Provinciaux que par inattention & négligence! Le Lord *Townshend* qui est à la tête de l'artillerie, n'est pas aujourd'hui dans cette Chambre. Je suis bien informé que s'il avoit écouté les représentations qu'on lui a faites à ce sujet, ce malheur ne seroit pas arrivé. Je crois que le Bâtiment de transport s'appelloit le *Nancy* ou le *Peggy*. Aussitôt que le Maître de ce Bâtiment sut qu'on devoit charger sur son bord le mortier en question, il courut chez le Lord Townshend Général de l'Artillerie, & lui représenta que son Bâtiment étoit absolument sans défense; & que s'il étoit attaqué, ne fût-ce que par un bateau armé, il seroit obligé de se rendre. Le Lord Townshend lui dit pour toute réponse, que cela regardoit le Sécrétaire d'Etat.

Cet exemple & quantité d'autres semblables sont de trop sûres preuves du peu d'attention qu'on a donné au service de la Marine. Ce n'est pas que je veuille en rejetter la faute sur quelqu'un en particulier, mais il est

10 Mai. triste de voir que par négligence ou par maladresse, nous ayons laissé tomber entre les mains de nos ennemis plus de la moitié de notre attirail de guerre ; & ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est que ces armes ayent servi à l'expulsion de nos propres troupes, pour qui elles étoient destinées.

Le Lord Sandwich.

Je suis entierement de l'avis des Lords qui ont opiné contre la motion de M. le Duc de Manchester. Je ne dirai rien de plus à cet égard ; & je me bornerai à répondre à un ou deux faits avancés par le Lord Shelburne & par M. le Duc de Bolton.

Le Lord Shelburne prétend qu'on a envoyé des ordres contradictoires au Chevalier Peter Parker : que ces variations lui ont fait perdre du tems : qu'on l'a fait partir dans une mauvaise saison ; ce qui a été cause que sa flotte a été poussée sur les Indes Occidentales. J'assurerai ce Lord qu'il a été très-mal informé à plusieurs égards. Le Chevalier Peter Parker n'a point reçu d'ordres contradictoires. Il n'a point reçu d'autres ordres que ceux sur lesquels il est parti. Au surplus *je n'ai eu aucune part à cette expédition*, ainsi je ne dois pas répondre de l'événement. Sans doute le plan en étoit très-bon, mais je ne me dissimule point *qu'il ne remplira jamais l'attente qu'on en avoit conçue.*

Pour ce qui est du mortier qui est tombé entre les mains des Rébelles, je n'ai rien à me reprocher dans cet événement. Le Bâtiment de transport est parti avec convoi. Il s'en est séparé, & s'y est réuni à plusieurs reprises, & enfin il a été jetté sur la côte d'Amérique où il a été pris. Ce sont de ces accidens que toute la prudence humaine ne pouvoit pas prévoir ; & je suis persuadé que M. le Duc de Bolton conviendra qu'on ne pouvoit pas l'empêcher.

Le Duc de Bolton.

Mylord Sandwich ne m'a certainement pas bien entendu, Je n'ai jamais prétendu que le Bâtiment de trans-

ort & le mortier ayent été perdus faute de convoi, 10 Mai
uiſque je ſais le contraire. Je parle d'un fait qu'on ne
eut pas contredire, des repréſentations que le Lord
'ownshend n'a pas voulu écouter. J'ajoute que ſi on
voit armé le Bâtiment, le même mortier qui a chaſſé
os troupes de Boſton auroit été employé pour nous, &
on pas contre nous. Il en auroit été de même de l'ar-
llerie, des munitions, &c. &c.

Je me rappelle très-bien que pendant la derniere
uerre les Bâtimens de tranſport étoient armés. Mais
oici une queſtion que je prends la liberté de faire au
ord Sandwich. Quoique les forces navales dans la ſta-
on de l'Amérique, aillent au triple de celles de l'année
erniere : que par conſéquent la protection ſoit plus
rte & qu'il y ait des convois en ſuffiſance, Mylord
andwich ne donne-t'il pas ſes ſoins aujourd'hui à ce
u'il ne parte aucun Bâtiment de tranſport pour l'Amé-
que, qu'il n'ait été mis en état de défenſe contre les
roiſeurs Américains? C'eſt l'expérience qui lui a appris
prendre cette précaution. Et l'Angleterre & l'Amé-
que s'en trouveroient mieux ſi l'on avoit adopté plûtôt
tte méthode.

*La motion avec la modification eſt rejettée à la plu-
lité de 64 contre 27.*

ON DENONCE ſous ſerment devant la Cour 11 Mai.
es Aldermans, une grande quantité de ma-
ere d'or, pour être monnoye étrangere, ne
iſant point partie de la monnoye ou vaiſſelle
availlée dans ce Royaume. La peine atta-
ıée à la violation de ce reglement, & portée
ar l'Acte du Parlement des ſix & ſeptiéme
nnées du regne de Guillaume III, eſt très-
goureuſe; puiſque elle emporte la confiſcation
es eſpéces ſur le proprietaire & une amende
e 200 l. ſur le Capitaine qui les recevra

11 Mai. à bord de ſon vaiſſeau ſans un certificat de la Cour du Lord-Maire & des Aldermans de Londres; & ſi c'eſt ſur un vaiſſeau du Roi, le Capitaine, outre ladite amende, doit perdre ſa place.

On découvre dans les démolitions du palais de Sommerſet pluſieurs manuſcrits de l'année 1484, qui contiennent des détails très-circonſtanciés ſur les coutumes, les loix & les mœurs des Bretons avant Jules-Céſar, avec une deſcription complette & préciſe de la Juriſdiction & de l'autorité des Druides, les Prêtres & les Légiſlateurs des anciens Bretons. Il y a lieu d'eſperer que ces manuſcrits jetteront beaucoup de lumieres ſur la partie la plus obſcure de l'hiſtoire d'Angleterre, ce qui les rend d'autant plus précieux que juſqu'à préſent on n'a pu que former des conjectures ſur tout ce qui a précédé la deſcente des Romains dans la Grande-Bretagne.

Extrait d'une Lettre du Bengale.

Nous commençons à nous flatter que notre guerre civile tire à ſa fin. Je ſouhaite qu'à la réception de ma lettre vous puiſſiez en dire autant de votre querelle avec l'Amérique; & ſi cela arrive, ce ſera probablement comme chez nous, par la raiſon que les deux partis ſeront également las d'une diſpute contre nature, dont il n'eſt poſſible de retirer aucun avantage. Nos nouveaux Gouverneurs qui ont allumé la guerre chez nous, com-

nencent à sentir que la continuation des animosités & violences qui agitent depuis si ong-tems ce pays, finiroit infailliblement par entraîner leur ruine, celle de leurs amis & celle de la Compagnie. Il règnoit jadis dans cet établissement une harmonie, une gaieté qu'on auroit cherché en vain par tout ailleurs. Nous vivions tous comme dans une seule amille où personne ne prétendoit à la supériorité. Depuis quelque tems nous sommes entierement divisés : le voisin se défie de son voisin : nous nous sommes tous rangés sous les drapeaux différens ; & chacun a été persécuté à son tour. Personne ne pense à sa propre besogne, mais on s'ocupe uniquement à fouiller dans les affaires d'autrui pour trouver des motifs de plaintes. Cet état des choses est trop affreux pour durer long-tems. Chacun éprouve des calamités à son tour. Celui qui a été l'agresseur hier est attaqué aujourd'hui. La chaleur de nos disputes est plus insupportable que celle de notre climat. Nos Gouverneurs paroissent être pleinement convaincus de ces vérités. Dès qu'ils auront montré l'exemple : dès qu'ils se seront donné les mains ; l'amitié, la bonne intelligence, se rétabliront chez nous : le commerce reprendra de la vigueur : nous nous enrichirons & la Compagnie s'enrichira avec nous. 11 Mai.

Quant à l'affaire de M. Barwell avec le général Clavering, la voici en deux mots :

Le général Clavering avoit envoyé un

11 Mai. cartel le 25 Avril 1775 à M. Barwell, qui l'avoit insulté dans le Conseil, sur ce propos que le Général lui avoit adressé. » Je ne conçois pas comment vous arrangez votre serment avec l'argent que vous recevez «. M. Barwell avoit entendu par ce reproche, qu'il avoit trahi son devoir envers la Compagnie. Ils se sont trouvés au rendez-vous le premier Mai, avec leurs pistolets, M. Barwel demande la distance. Le plus près sera le mieux répond le Général. Il examine les pistolets de Barwell qu'il soupçonnoit de n'être pas chargés. Barwell le prie de tirer. Clavering tire & le manque: il veut forcer Barwell à tirer à son tour; celui-ci le refuse: il s'ensuit une explication; l'affaire s'est terminée le 2 Mai devant le Conseil par une déclaration signée de Barwell; ou il a reconnu qu'il avoit donné un sens forcé aux expressions de Clavering.

12 Mai. LE ROI fait à Blackheath la revue du onziéme régiment de Dragons commandé par le général Johnson.

Le vaisseau de guerre l'*Aigle*, ayant à bord le Lord Howe, part de Sainte-Helene pour l'Amérique. Il avoit déjà appareillé de Spithead le 9, mais le vent l'avoit retenu à Sainte-Helene.

La suite au N.° X.

LETTRE

*Lettre d'un Banquier de Londres, à M *** à Anvers.*

De Londres le 27 Septembre 1776.

S'il faut, Monſieur, en croire les bruits ublics, un exprès eſt arrivé d'Ilrande vec des dépêches pour la Cour, datées du 2 Août, de l'armée devant New-York. Le aiſſeau qui les apporte a, dit-on, relâché à ork, où il s'eſt répandu auſſi-tôt que l'Amial Howe étoit arrivé à l'île Staten, ainſi que la otte qui tranſporte les troupes parties d'Anleterre le 6 Mai, & que le Chev. Parker s'étoit int à ces forces avec celles qu'il ramenoit de harles-Town. On ajoute que l'Amiral Howe fait porter des paroles de paix aux Chefs l'armée Américaine; mais que le Général ashington a renvoyé l'Officier qui en étoit argé, ſans vouloir l'entendre; & qu'en nſéquence l'Amiral & le Général avoient ſolu d'attaquer l'armée des Rebelles dès lendemain. En même tems il ſe débite urdement que des Corſaires Américains i ont rencontré des vaiſſeaux François, ur ont appris la nouvelle d'un combat fuux, dont l'evénement n'auroit point été vorable pour l'armée Angloiſe. Comme ce mbat ſeroit du 13 Août, & qu'il ſe raprte pour la date, avec ce que l'on écrit Cork, on eſt fort tenté d'y croire. Il eſt

tems, sans doute, qu'on reçoive quelques nouvelles certaines de cette partie du monde qui est devenue comme le centre de l'intérêt général pour la plupart des autres. Je ne vois que des gens qui en ont faim & soif & qui les attendent avec la plus brulante impatience. Mon caractere tourné à l'horreur du sang me fait désirer que celle qu'on dit arrivée par la France, & dont les détails sont effrayans, ne soit pas plus fondée que tant d'autres de même nature, dont on a depuis quelques semaines bercé la curiosité du Public. Entrainé par mes affections mercantiles, je vais jusqu'à croire, quoique presque seul de mon avis, que la brume épaisse qui couvre l'horison Américain sera dissipée tout-à-coup, non par un coup de tonnerre, mais par un rayon céleste de pacification. Je ne puis plus me rendre compte que par ce seul moyen de l'énorme longueur du silence de la Cour, sur l'état & les opérations de ses armées, car il est incontestable qu'elle en a eu très-régulierement des nouvelles. Le général Howe a mandé, dans sa lettre du 7 Juillet, que sous deux jours il feroit entrer deux fortes frégates dans la riviere de Hudson, pour attaquer les ouvrages des Rebelles; & à quatre-vingt-deux jours de cette date on ne sait point encore si cette expédition a eu lieu! Cela paroit inconcevable s'il est vrai que depuis ce tems-là, un vaisseau auroit fait quatre fois, sur-tout en Eté, le voyage d'aller & de retour de la Nouvelle Yorck à

l'Angleterre. Si les deux frégates ont formé leur attaque, & qu'elles aient été repoussées, ce ne peut être qu'après un combat très-animé, dont la nouvelle auroit percé malgré, toutes les précautions du Gouvernement pour l'écarter. Loin qu'il soit venu un seul mot d'une action sur mer ou sur terre, de cette partie de l'Amérique, on ne sait pas encore avec certitude si l'Amiral & la flotte des Hessois, &c. sont réunis à l'armée du général Howe.

D'autres ont fabriqué des nouvelles de combats & de défaites; moi je propose des conjectures de paix. Tel ordre que le Général aura reçu ou de l'Amiral son frere, ou de la Cour, l'aura empêché d'effectuer son projet contre les ouvrages qui défendoient l'entrée de la riviere de Hudson. L'Amiral qui a paru seul, le 23 Juin, devant Halifax & cette seule fois, sera venu joindre son frere à l'île *Staten*, tandis que le Commodore Hotham aura fait reposer & rafraîchir l'armée dans la Nouvelle Ecosse, d'où en effet il est arrivé plusieurs lettres qui en ont donné des indices. Je suppose l'Amiral réuni le 12 Juillet à son frere: les premiers pourparlers auront commencé; & pour me servir de l'expression du lord North, en Parlement, le 22 Mai, on aura cherché à *sonder* les dispositions réelles des Américains: opération qui suppose d'abord un manege secret. Voilà déjà quelque analogie avec le mystere qui paroît depuis près de trois mois envelopper toutes les affaires

de l'Amérique. Milord North, dans la même séance, a dit bien positivement que l'objet de la commission conciliatoire, donnée à Messieurs Howe, *étoit moins de convenir d'abord d'aucuns termes spécifiques d'accommodement, que de fonder, &c.* Cet aveu lui a été presque arraché, après qu'il se fut longtems débattu pour ne pas donner au Parlement la communication demandée par le général Conway des instructions particulieres du Général & de l'Amiral Howe. En replique à M. Burke ce même Ministre a dit, *on ne peut rien faire que les prétentions de l'Amérique ne soient bien connues ; alors il sera assez-tems d'en informer le Parlement qui pourra juger si elles sont ou ne sont pas incompatibles avec la dignité & les intérêts de la Grande-Bretagne.* Vous voyez clairement dans ces expressions, le Ministere résolu à bien connoître les prétentions de l'Amérique & engagé à en informer le Parlement pour prendre sa décision. Que nous faut-il de plus, & n'est-ce pas là le mot de l'énigme que nous cherchons à deviner? Les Plénipotentiaires auront expédié le 20 Juillet, par supposition, une barque d'avis au Ministere pour lui faire connoître les prétentions du parti avec lequel ils auront ouvert la négociation. Cette barque sera repartie d'Angleterre avec l'*ultimatum* vers le huit ou le neuf d'Août. Arrivée vers la fin de ce même mois à l'île de Staten, les Généraux seront entrés dans de nouveaux pour-

parler, dont le résultat envoyé sur le champ en Angleterre, y sera arrivé le 18 Septembre ; & la barque aura peut être été expédiée pour une derniere fois dès le lendemain. Tout cela est dans la catégorie des choses possibles. Rapprochons de cette conjecture la nouvelle prorogation du Parlement, qui s'est faite le 20 de ce mois, & qui renvoye l'ouverture de la session du 15 Octobre au 31 ; vous trouverez que c'est juste le tems qu'il faut pour avoir une derniere réponse de la Nouvelle-York ; afin que le Roi en faisant l'ouverture de la session, puisse *mettre le Parlement en état de juger si les prétentions de l'Amérique sont ou ne sont pas incompatibles avec la dignité & les intérêts de la Grande-Bretagne.*

Vous me demanderez ce que sera devenue la grande armée? Eh bien, elle sera restée dans la peninsule de l'Acadie. Ce que deviendra celle du Général Howe, si la réconciliation n'a pas lieu? Elle retournera pareillement à l'Acadie ; ou bien elle ira hiverner dans la Floride ; & les troupes de ces deux armées, refaites, recrutées & acclimatées, rentreront en campagne au printems prochain sur un nouveau plan & sans doute avec de nouveaux secours. Il n'est pas douteux que la campagne de 1776 aura été perdue ; mais pouvoit-on proposer un arrangement à des Rebelles, diront les Ministres Anglois, saus l'appuyer d'une puissante armée? Le grand point aura été de

prouver la vérité de cette assertion de milord North, *que la Cour ne desire rien tant que de prévenir autant qu'il sera possible l'effusion du sang, & qu'on ne peut rien faire que les prétentions de l'Amérique ne soient bien connues.* C'est dans cet esprit sans doute que les Ministres ont dit hautement, sur la nouvelle de l'echec souffert par l'armée du Roi à Charles-Town, que cette expédition avoit été *mal conduite, mais qu'elle n'entroit point dans le plan général.*

Si ces idées ne vous paroissent pas plausibles; ou si elles sont détruites par l'événement, vous me saurez toujours gré de m'être nourri d'un espoir qu'aucune ame honnête ne désavoueroit. S'il faut que cette malheureuse guerre continue, le commerce de la Grande-Bretagne sera perdu sans ressource, & sa banqueroute inévitable. Quand même vous apprendriez que l'armée Américaine a été entiérement défaite, & que l'étendart d'Angleterre flotte sur les murs de New-Yorck, ne croyez point que ce soit, pour cela, une affaire terminée. Le 12 Août est la derniere date que nous ayons; mais pour parler comme les marins, c'est proprement le 6 Sept.; car il est à parier que l'armée du Roi n'avoit remporté, à cette date, aucun avantage décisif, puisque la navigation n'étant que de vingt jours, on en auroit surement des nouvelles. Je dis donc qu'à compter du six Septembre il seroit resté à l'armée du Roi un intervalle trop court pour profiter de ses avantages; & qu'ils ne lui

donneroient pas une grande avance pour la campagne prochaine.

Nous croyons, sur ouï dire, que les Américains ont eû d'abondans secours de la part des étrangers, en munitions & en Ingenieurs; mais il y a un fait constant, c'est qu'ils attendent un très-grand Général, sur lequel ils ont droit de fonder leur principal espoir; & ce Général s'appelle l'*Hiver*. Soyez sûr, Monsieur, que son assistance les mettra en état de souffrir & de faire de grandes choses. Je ne vois du côté de l'Angleterre que la négociation qui puisse faire augurer un heureux avenir. Dans des siecles moins éclairés, tout un peuple auroit été dans la consternation, par un accident semblable à celui qui vient d'arriver à Milord North. Il a fait le 24 une chûte de cheval, & il a eu le malheur de se casser le bras. On le lui a remis sur le champ, & il est aussi bien qu'il puisse être. Mais que diront ou que ne diront pas les Américains, quand ils apprendront que celui qui tient le timon des affaires en Angleterre a le bras cassé? Des esprits aigris trouvent à gloser sur tout. Je sais qu'on les sert ici à souhait, & qu'il leur a été envoyé plus d'une relation burlesque des outrages sans nombre que Milord & Milady North ont essuyés, & des risques même qu'ils ont couru en passant par la ville de Worcester, dans le voyage qu'ils y ont fait à la fin du mois dernier, pour goûter

pendant quelques semaines les plaisirs de la campagne, à la terre d'un de leurs amis intimes. On sait déjà surement en Amérique, que ce Lord fut volé derniérement dans son carrosse, en revenant de sa terre à Londres; & on n'y a pas oublié la scene fâcheuse qui lui arriva il y a quelques années aux portes du Parlement, où il pensa être mis en piéces par une multitude ameutée. Toutes ces aventures, auxquelles on ne prendroit seulement pas garde dans d'autres circonstances, donneront matiere, en Amérique, aux propos les plus méchans. Pour nous, laissons l'humeur des mécontens s'exhaler contre un Ministre criminel à leurs yeux par son attachement invariable à des principes qu'ils croient devoir redouter & détester; & plaignons dans l'homme d'état que le malheur semble poursuivre, le sujet zélé, l'ami fidele d'un prince, qui méritoit de regner sur des peuples plus capables d'apprécier ses rares vertus, & plus disposés à souffrir des épreuves calculées, sans doute, dans la seule vue de leur plus grande prospérité.

Voici du nouveau, Monsieur, (je reprends ici ma lettre que j'avois quittée). Les événements se montrent un peu différens de l'aspect sous lequel je me les étois figurés. J'avoue qu'ils paroissent derranger mes combinaisons de paix, mais quoique je ne leur crûsse pas une grande valeur, encore ne puis-je étouffer tout d'un coup le sentiment qui m'y atta-

noit. Vous êtes le maitre de dire c'étoit le
ve d'un homme malade, *ægri somnia*: l'effet
: la douloureuse impression que faisoit sur
oi la désolation répandue ici par les prises
une infinité de vaisseaux, des îles & de la Mé-
terranée; & par les banqueroutes de plusieurs
onnes maisons de Londres. Je voulois abso-
nent qu'on eût entamé avec quelque suc-
: le grand ouvrage de la paix; parce que
le désire avec la plus vive ardeur. Seroit-il
ssible que je fusse trompé dans mon espé-
nce? Quoique les apparences soient con-
ires à mes idées, trouvez bon que je ne
en détache pas encore. Il s'agit d'une Ga-
te de la Virginie, datée du 3 Août, & appor-
à Grenock en Ecosse sur un bâtiment qui y
arrivée le 19 de ce mois. Pressé par l'heure
Courier, je ne ferai aucun changement
a premiere partie de ma lettre, qui après
it, si elle ne dit point ce qui est, dit au
ins ce qui devroit être; & je ne vous don-
ai ici qu'un extrait succinct, quoique suffi-
t, des intéressantes nouvelles que l'on vient
in de recevoir de la Nouvelle Yorck. La
e de la Gazette de la Virginie vous fait
r qu'il ne s'agit pas encore de l'affaire que
prétend avoir eu lieu le 13 Août, quoi-
il soit vrai de dire qu'elle semble prépa-
à quelque grand événement de cette na-
e.

Le 20 Juin l'Amiral Howe qui étoit parti

d'Angleterre le 12 Mai, a paru sur la côt
de la Province de la Baye de Massachussets
d'où il a écrit & daté une lettre circulair
à différens Gouverneurs. Cette lettre étoi
accompagnée d'une déclaration, où aprè
avoir rapporté la clause de l'acte prohibitif
qui autorise les Plénipotentiaires du Roi
déclarer que telle ou telle des Colonies ré
belles est dans la paix de Sa Majesté, leque
acte cessera d'avoir lieu à l'égard de cette Co
lonie; ce Lord annonce que le Roi voulan
délivrer ses Sujets Américains du fleau de l
guerre, & leur rendre la paix & sa protec
tion dès que l'autorité constitutionnelle d
Gouvernement aura repris ses droits parm
eux, il a plu à Sa Majesté de nommer deu
Plénipotentiaires par ses Lettres-Patentes
scellées du grand sceau, le 6 Mai, (lesquel
sont Richard, Vicomte Howe, & Willian
Howe) pour accorder un pardon absolu &
général à tous ceux, qui dans ce tems de tu
multe & de désastre, auront eu le malheu
de s'écarter de leur devoir, & qui voudront
en y retournant promptement, mériter d
rentrer dans les bonnes graces de leur Sou
verain. « Je déclare donc, poursuit le lor
Howe, qu'on aura les égards convenable
pour les bons services de tous ceux qui ai
deront à rétablir la tranquillité publique dan
lesdites Colonies, ou en quelque partie d'i
celles: que les pardons seront accordés, le
représentations reçues, & tous les encoura

nens possibles donnés à ceux qui contri-
eront à rétablir le Gouvernement légal &
paix, conformément aux très-gracieuses in-
tions de Sa Majesté ».

» Donné à bord du vaisseau de guerre l'Ai-
, &c. En tête de cette piece l'Amiral s'in-
ule, Richard, Vicomte Howe, du Royau-
d'Irlande, un des Commissaires du Roi
ur rétablir la paix dans les plantations &
lonies de Sa Majesté en Amérique, &c.

La lettre annonce à chacun des Gouverneurs
rivée du Lord & l'objet de sa mission, &
y sont priés de rendre la déclaration aussi
blique qu'il sera possible dans leurs districts
pectifs.

Trois jours après l'expédition de cette
re, c'est-à-dire le 23 Juin, l'Amiral s'est
ntré devant le port d'Halifax, d'où il a
it en Angleterre qu'il alloit repartir sur
champ pour se joindre à son frere, qui
oit appareillé le 10 pour New-York.
Dimanche 14 Juillet, huit jours après
e le général Howe avoit mandé aux Mi-
tres son arrivée à l'île de *Staten*, l'Ami-
envoya le Capitaine & le Lieutenant de
vaisseau vers les Américains. Ils étoient
rteurs d'une lettre dont l'adresse étoit con-
ainsi. *A George Washington*, *Ecuyer*.
C'est-à-dire à M. George Washington)
Adjudant général qui les reçut, après qu'on
fut fait de part & d'autre quelques civi-
s, leur déclara qu'il ne pouvoit point se

charger de la lettre & persista dans ce ref
quoique les Officiers insistassent long-te
& fortement pour la lui faire prendre,
l'assurant qu'elle ne contenoit que des cho
honnêtes, que Milord avoit les pleins-po
voirs les plus étendus, & qu'il étoit fac
seulement de n'être pas arrivé quelques jou
plutôt.

Le 16, Milord Howe fit faire une nouve
tentative qui fut aussi infructueuse que
premiere, la lettre ayant été refusée par l
mêmes raisons, c'est-à-dire, parce que l'adre
ne donnoit point à M. Washington la quali
de Général en chef de l'armée des Etats libr
& confédérés. On ajoute qu'il leur fut
que cette commission même étoit une insult
puisque la Grande-Bretagne savoit bien q
si elle retiroit ses troupes, la paix seroit fai

Le 19, le Congrès général de Philadelph
a pris un arrêté par lequel il approuve
refus que M. Washington a fait de recevo
la lettre en question, déclarant qu'il a so
tenu la dignité de son rang; & en même te
il ordonne qu'aucune lettre ou message
puisse être reçu de la part de l'ennemi, p
le Commandant en chef ou aucun autre Con
mandant, à moins qu'ils ne leur soient a
dressés sous leurs qualités respectives. — P
ordre du Congrès, signé Hancock.

Le même jour, autre arrêté du Congr
relativement à la déclaration. Il y est dit qu
cette piece, qu'un Parlementaire avoit port

Amboy, avoit été envoyée au Congrès
r le général Washington. Le Congrès or-
nne que cette déclaration & la lettre cir-
laire soient rendues publiques par les ga-
ttes, afin que les bons peuples des Etats
is, puissent savoir quelle espece d'hommes
a choisis pour en faire des Commissaires,
quelles sont les conditions, par l'attente
squelles la perfide Cour de la Grande-Bre-
gne a essayé de les amuser & de les désar-
er; & aussi pour que le petit nombre de
ux qui n'auroient point encore pris de parti
à qui il seroit resté quelque espoir dans la
tice & la modération de leur ci-devant Roi,
ent convaincus enfin que si l'Amérique con-
ve sa liberté, elle en sera redevable à la
le valeur de ses peuples — *Signé*, Charles
ompson, Sécretaire.

Voilà, Monsieur, les seuls détails que donne
la Nouvelle-York, cette gazette de la
rginie. Il est vrai que le Congrès & ses
néraux, ont déployé en cette occasion
aucoup de fierté & de résolution, & qu'ils
nblent déterminés à tout, pour soutenir
cte d'indépendance; mais qui peut dire si
ns le même tems des Emissaires secrets
vançoient pas beaucoup l'affaire de la né-
ciation au milieu du Congrès même, &
des moyens par rapport auxquels il est
e que l'on chicane sur les qualités? L'in-
valle est encore long du 19 Juillet au
Septembre, & si dans tout ce tems il n'y

a point eu d'attaque générale ou d'actic
d'une certaine conséquence, permettez-n
de vous dire que c'est un grand indice
faveur de mon opinion, qui se trouve d
vérifiée à deux jours près, quant à l'arriv
du lord Howe à l'île de *Staten*, dont j'av
fixé l'époque au 12 Juillet. Je ne renon
donc point encore à l'espoir dont j'ai c
pouvoir me flatter, malgré même diver
nouvelles de cette gazette du 3 Août, p
lesquelles je vais finir ma lettre.

La Colonie de la Virginie s'est donnée u
constitution nouvelle, & Elle a choisi po
son Gouverneur le Colonel Henri. Le 4 Ju
let, l'assemblée générale de cette Provinc
après avoir fait plusieurs réglemens, s'est ajo
née au 7 Octobre. L'administration de la C
lonie, est composée d'un Gouverneur &
huit Conseillers d'Etat, de cinq Commissai
& trois Juges d'Amirauté, d'un Avocat-G
néral, & de deux Commissaires des Compt
L'état est signé ainsi, « que Dieu conserve
République ».

L'acte d'indépendance a été lu le 10 Juil
dans la Ville de Neuw-Yorck, à la tête
chaque brigade de l'armée du Continent,
il a été reçu avec toutes les démonstratio
possibles de joie, & le peuple dans l'ivre
de ce premier transport, a renversé la stat
équestre du Roi, qui avoit été élevée en 177
sur la principale place de la Ville. Le plon
dont ce monument étoit formé fut desti
aussi-tôt à faire des balles.

Le même acte d'indépendance a été pu-
lié dans la nouvelle Jersey, & y a fait la
ême sensation.

On a su les particularités suivantes d'un
aisseau arrivé de la Virginie à Glasgow avec
ingt-deux passagers. Avant de leur permettre
e s'embarquer, on a exigé d'eux leur promesse
ous serment, 1°. qu'ils n'emporteroient pas
lus de 50 livres en especes. 2°. qu'ils ne re-
iendroient jamais comme ennemis dans la
Colonie; 3°. qu'ils ne révéleroient point ce
u'ils savent de son état actuel.

Ce vaisseau a parlé à la frégate le *Boréas*
ui retournoit de New-York à la Jamaïque.
Elle étoit partie de Sandy-Hook le 12 Août.
Toutes les troupes étoient rassemblées & for-
oient une armée de vingt-cinq mille hommes.
Les ordres étoient donnés pour attaquer le
endemain. & on s'y préparoit dans toute
armée.

J'ai l'honneur d'être, &c.

P. S. Au moment que j'allois fermer ma
ettre, on m'apprend, Monsieur, la nouvelle
ertaine de l'arrivée de deux vaisseaux qui sont
artis de New-York le 15 Août. Ils sont
ntrés dans un port d'Irlande, d'où un exprès
été dépêché aussitôt à Londres. Il n'y avoit
ien de nouveau à cette date, & on ne savoit
oint quel jour les Généraux comptoient faire
xécuter la descente, ni si elle s'effectueroit.

Il ſe débite beaucoup d'autres nouvelles mais je me borne à vous mander celle qu me paroît la mieux conſtatée, c'eſt que l combat du 13 Août étoit encore une fiction

L'état de milord North n'eſt nullemen inquiétant, quoiqu'on aſſure que dans ſa chut la tête avoit porté violamment. Il n'a pas mêm eu de fievre.



AFFAIRES DE L'ANGLETERRE ET DE L'AMÉRIQUE.

1776.

L E Chef des Mohocks, Tribu de Sauvages 12 Mai.
l'Amérique, sur les derrieres de la Nouvelle Angleterre, part de Londres pour se ndre à son pays. Il étoit venu avec le Capitaine Tice, Officier établi depuis long-tems ns le voisinage des Mohocks, & qui est grande vénération auprès de tous les Sauvages en général. Ce n'est pas la premiere s que l'Angleterre a reçu une semblable ite. Sous la Reine Anne un Chef de la ême nation se rendit à Londres où la Cour traita fort bien. On prit son portrait qui encore dans le Musée Britannique. Les ohocks étoient alors sans aucune espece de

12 Mai. civilisation. Suivant la chronique du tems le nom seul de Mohock inspiroit la terreur Londres. Mais un demi siecle a operé u grand changement dans la nation des Mohock Ces Peuples sont actuellement si bien façonné à la vie civile qu'ils ont des établissemens fixe & des maisons commodes, & qu'ils exercen & entendent très-bien l'agriculture & fon le commerce avec les Colonies Britannique On les a convertis à la Foi Chrétienne & i ont parmi eux un Ministre qui célebre l service divin suivant la liturgie Anglicane dont ils ont une traduction dans leur langue

Leur Chef actuel est le petit fils de celu qui est venu en Angleterre du tems de l Reine Anne. C'est un jeune homme qui dejà rendu plusieurs services à la nation Bri tannique.

La guerre civile qui vient de s'élever e Amérique a été la cause de son voyage. Le deux partis lui ayant demandé son assistanc il s'est trouvé fort embarrassé : n'entendan rien au fond de la querelle. Avant de pren dre une résolution définitive, il a voulu ven devant le grand Roi, comme disent les Sau vages d'Amérique lorsqu'ils parlent du Sou verain de la Grande-Bretagne. En consé quence il s'est rendu à Londres au commen cement de cette année avec son conducteu

Par quels raisonnemens est-on parvenu convaincre ce Sauvage de la justice des préten tions du Gouvernement relativement au

Colonies ? c'eſt ce que nous ne ſavons point. 12 Mai.
Mais on aſſure qu'il a promis de mettre trois mille hommes de ſa nation en campagne pour le ſervice du Roi.

Cet Américain n'a point la feroce dignité d'un Chef de Sauvages, & on ne remarque en lui aucune force extraordinaire d'eſprit ou de corps. Il a fait graver ſur ſon *Tomahawk* ou aſſomoir, la premiere lettre de ſon nom de baptême *Joſeph*, & ce mot, *Thayendancken* qui eſt ſon nom *Mohock*. Il eſt d'un caractere doux & tranquille, qui fournit une nouvelle preuve du pouvoir de l'éducation ſur la nature. Il parle très-bien Anglois, & il poſſede à tel point cette langue qu'il eſt actuellement occupé à traduire le Nouveau Teſtament en Mohock. A ſon arrivée à Londres on le conduiſit à l'Auberge appellée le *Cigne aux deux têtes*. Un autre logement lui étoit préparé, mais il trouva les gens de l'Auberge ſi honnêtes qu'il ne voulut jamais les quitter. Il y a toujours reſté pendant ſon ſéjour à Londres. Tout ce qu'il a vu en Angleterre a paru en général lui cauſer beaucoup d'étonnement ; mais ſur-tout, d'après ſon aveu, les femmes & les chevaux.

Avis aux Actionnaires de la Compagnie des Indes. 13 Mai.

» La queſtion qui doit être agitée dans l'aſſemblée de demain eſt très-ſimple. Il s'agit de ſavoir ſi l'on doit condamner un homme (M. Haſtings) d'une réputation intacte, &

13 Mai. d'une capacité peu commune, seulement sur des assertions générales, dénuées de toutes preuves: seulement parce qu'il peut être plus avantageux de préférer ses accusateurs pour la succession aux places qui vaqueront, & cela avant que les réponses de l'accusé soient arrivées ou entendues; quoiqu'on sache qu'elles sont sur le vaisseau le *Northumberland*, actuellement à Lisbonne; quoiqu'il soit également notoire que ces réponses renferment une réfutation complete des calomnies de ses adversaires? N'est-il pas plus sage de revenir sur une délibération précipitée de onze contre dix, pendant l'absence de trois amis de M. Hasting, & cela quand il s'agit de la question la plus importante qui ait jamais été agitée devant des actionnaires: lorsque la justice l'exige: lorsqu'il peut résulter un grand bien de la révision qu'on demande, & beaucoup de mal du refus de cette révision?

Autre avis aux Actionnaires de la Compagnie des Indes.

» On espere que les actionnaires qui soutiennent la cause du Gouvernement, sentiront la convenance de rappeller M. Hasting. Nous ne prétendons point qu'il y ait aucune preuve positive; mais il y a des motifs suffisans de suspicion: & cela est assez pour déterminer le suffrage de tout homme impartial, & attaché au Gouvernement de S. M.; puisqu'il est inévitable de destituer ou M. Hasting ou ses accusateurs.

Et qui pourroit balancer entre les anciens Officiers d'une Compagnie corrompue (MM. Hastings & Ba well) & ceux qui ont été nommés en dernier lieu par le Parlement! « 13 Mai.

CHAMBRE DES PAIRS.

Une Commission composée du Lord Grand-Chancelier, de l'Archevêque de Cantorbery & du Lord Président du Conseil, envoie par l'Huissier de la verge noire un message à la Chambre des Communes, pour prier ses Membres de se rendre sur le champ à la Chambre des Pairs.

L'Orateur & les Membres de la Chambre étant montés, les Lords Commissaires donnent le consentement royal au Bill pour lever une certaine somme par emprunt, en billets d'Echiquier, pour le service de l'année; à celui pour empêcher plus efficacement de voler & détruire le gibier dans la Grande-Bretagne : & pour abroger quelques-unes des loix précédentes sur cet objet : à celui pour déclarer les sujets naturels de Sa Majesté en Ecosse habiles à hériter des biens de leurs ancêtres : & à celui pour accorder, pour un certain tems, une gratification sur la graine de lin, du crû des Pays-Bas Autrichiens, qui sera importée en Irlande (où on n'en reçoit plus de l'Amérique, ce qui fait un tort prodigieux aux Manufactures de ce Royaume).

Après la signature des Bills, le sieur Melso,

13 Mai. du bureau de l'Excise, se présente à la Chambre des Pairs, & remet à la Barre une note de l'impôt net sur l'argenterie, depuis le commencement de l'acte jusqu'en 1763.

Le Lord Ravensworth fait la proposition suivante :

» Que les Commissaires de l'Excise écriront des lettres circulaires aux personnes qu'on pourra supposer avoir de l'argenterie, & à celles qui n'auront pas payé réguliérement l'impôt sur cet objet. Les Commissaires mettront sous les yeux de la Chambre, dans la prochaine session du Parlement, les noms des personnes à qui l'on aura écrit lesdites lettres, en spécifiant celles qui se seront conformées au contenu de ces lettres, ou celles qui ne l'auront pas fait.

Le question ayant été débattue a passé à l'affirmative. »

On a ensuite proposé que ledit arrêté fût inséré dans la Gazette de Londres, pendant quatre samedis consécutifs, ce qui a été ordonné.

D'après cela on doit s'attendre que bientôt l'Excise exercera une vraie inquisition. Il est vrai qu'on peut craindre que les progrès des Américains, & les suites de leur guerre ne laissent pas en Angleterre beaucoup de vaisselle d'argent à cacher. Mais d'après l'exemple que l'Excise vient de donner en écrivant à des particuliers, on doit croire que les Commis ne tarderont pas à s'arroger le droit

l'entrer dans les maiſons pour y faire des viſites. 13 Mai.

LE LORD EFFINGHAM forme ſa motion ſur l'objet des permiſſions accordées nonobſtant l'acte prohibitif du mois de Décembre.

La motion que je vais faire aujourd'hui, Milords, eſt la même que je vous ai déjà préſentée, & que j'ai crû devoir retirer parce que pluſieurs d'entre vous ont levé le ſiege auſſitôt que le débat a été entamé. Tout ce que je demande c'eſt qu'on ſe perſuade bien que je n'ai nul deſſein d'appliquer cette motion à aucune perſonne en particulier. Au contraire j'aurai grand ſoin d'éviter juſqu'aux apparences de pareil procédé. Avant d'entrer en matiere, il eſt bon de vous informer qu'à cauſe de la variété des objets que ma propoſition embraſſera ; & du nombre des papiers qu'il faudra examiner pour approfondir ce ſujet, & attendu que la ſeſſion du Parlement tire à ſa fin, mon intention n'eſt pas de traiter cette matiere à fond, mais ſeulement de profiter de cette ſeſſion pour faire aſſembler les matériaux, afin que vous puiſſiez, Milords, être aſſez inſtruits de la choſe avant la ſeſſion prochaine, où elle ſera diſcutée plus amplement.

L'acte en queſtion a été éludé, mal interprêté & violé de la maniere la plus révoltante. L'acte prohibitif paroît avoir été fait uniquement dans la vue de procurer aux Miniſtres une occaſion de le violer, afin de détourner le commerce de l'Amérique de ſes canaux ordinaires, c'eſt-à-dire du corps reſpectable des Marchands de la ville de Londres, & de le faire paſſer dans les mains d'un petit nombre de perſonnes viles & obſcures. Je me flate de n'avoir pas beſoin de m'excuſer auprès de vous, Milords, quand je veille ſur les droits de chaque individu & de toutes les claſſes d'hommes qui compoſent la grande Communauté, & que je m'acquitte par-là de ce que je dois à cette Chambre & au Public. Vous me trouverez encore

13 Mai. bien plus fondé dans ma demande, lorſque j'ajoute-rai d'après de bonnes informations que ſi cette fraud n'eût pas été découverte & arrêtée promptement, l commerce de la Grande-Bretagne auroit tourné ab ſolument en monopole, comme celui de la Compa gnie des Indes ou de toute autre Compagnie ; & qu les exportations n'auroient gueres été moindre de c qu'elles étoient avant que l'acte fût paſſé, dans le tems où le commerce étoit libre & permis.

Vous devez vous rappeller, Milords, que l'acte pour défendre tout le commerce de ce Royaume avec l'Amérique Septentrionale contient une clauſe pour permettre l'exportation des munitions & proviſions pour l'uſage des troupes à Boſton, une autre exception en faveur des provinces du Canada & de la Nouvelle Ecoſſe, & enfin une liberté générale pour tout les lieux où les troupes du Roi pourroient être ſtationnées dans le cours des opérations futures de la guerre.

Pour vous montrer, Milords, que je parle d'après une autorité ſuffiſante, je demande que le Clerc de la Chambre liſe les permiſſions accordées à deux vaiſſeaux, avec les connoiſſemens de cargaiſons y attachés. (*Ici le Clerc a lu les connoiſſemens par leſquels on a vu que ces permiſſions avoient autoriſé l'exportation de beaucoup d'articles de toiles, de laines, de coutelerie, de merceries, de quincaillerie, de chapelleries, d'épiceries & de bien d'autres articles qui n'entrent point du tout dans la claſſe des munitions ou proviſions.*)

Je ne m'étendrai pas, Milords, ſur un fait dont vous venez d'avoir la preuve, parce que j'ai une autre piéce à vous lire & qui vous ſurprendra bien davantage. Vous ne ſerez pas moins étonnés de ſavoir quels ſont les gens que l'adminiſtration a choiſis. L'un d'eux eſt un certain Antony Mery, que perſonne ne connoît dans cette branche de commerce. Ce Mery eſt auſſi un Entrepreneur pour les vivres des armées. Lorſqu'il s'adreſſa aux Négocians & aux Manufacturiers pour

demander du crédit, il produisit une lettre du Secrétaire de la Trésorerie, (le Chevalier Grey Cooper) par laquelle celui-ci desiroit qu'il pût trouver du crédit jusqu'à la concurrence de 3000 liv. sterl.

L'autre personne employée dans cette affaire est un M. Christie, Virginien, frere, si je ne me trompe, du Colonel *Christie*, Adjudant général en Canada. Ce particulier, encore moins connu, s'il est possible, que M. Merry, (car je sais qu'auparavant il n'a jamais fait enregistrer le moindre article pour l'Amérique) est l'autre personne favorite qui a été choisie pour cette affaire. (*Ici le lord Effingham a demandé la lecture d'une permission accordée au vaisseau le Betty, Capitaine Jamson, avec le connoissement y annexé, ainsi que d'une lettre aux Commis des Douanes du 7 Février, signée G. Germaine, & de la nouvelle permission accordée le 10 Avril à la place d'une autre du mois de Mars, mais révoquée ensuite comme étant trop générale*) Par cette lettre vous voyez bien, Milords, que S. M. d'un côté & M. Merry de l'autre, font ensemble un marché pour des munitions & provisions pour l'usage des troupes.

Vous voyez pareillement, Milords, que l'effet de la révocation de la premiere permission, a été d'autoriser M. Mery à exporter des marchandises pour le montant de plusieurs mille livres de plus qu'il ne lui avoit été accordé d'abord, & vous remarquerez que la maniere dont M. Mery a rempli son traité avec S. M. a été d'acheter, non des munitions & des provisions, mais toutes sortes d'assortimens de couvertures & draps de lit, de clous, de gazes, d'épingles, d'aiguilles, d'étoffe de soyes, de thés, d'osnabruks, de cuirs de Russie, de blondes, de toiles & de draps de laine, en un mot de tout ce qu'on exportoit ci-devant de ce pays ci pour l'Amérique....

En conséquence, je demande *que les papiers soient mis sous les yeux de la Chambre avant qu'elle soit prorogée, afin que le tout puisse être pris en considération à la session prochaine.*

13 Mai.

Le Lord Denbigh.

Comme cette affaire a déjà été diſcutée à fond dans la Chambre des Communes, & qu'il a paru qu'il n'y avoit par le moindre fondement au bruit qui s'eſt généralement répandu d'une contravention, j'aurois mieux aimé que le lord Effingham eût différé ſa propoſition juſqu'à la ſeſſion prochaine. D'après ce qui eſt déjà venu à ma connoiſſance je ſuis dans la perſuaſion que le Miniſtere, loin d'être reprehenſible, mérite les plus grands éloges pour avoir accordé ces permiſſions, & qu'il s'eſt fait beaucoup d'honneur en les revoquant auſſitôt qu'il a ſu qu'on en abuſoit.

D'ailleurs, Milords, de quoi ſe plaint-on? De ce qu'on a permis l'exportation d'un petit nombre d'articles qui n'ont point de rapport aux munitions & proviſions. Il eſt ſorti en effet de ce pays quelques épingles & aiguilles, & trois cens livres de tabac d'Ecoſſe, avec une grande quantité de thé. Nous ne ſuppoſerons point que pluſieurs de ces articles fuſſent deſtinés pour l'uſage du ſoldat; mais croyez vous qu'il ſoit néceſſaire de faire une enquête publique ſur une bagatelle de cette nature, ou qu'il faille cenſurer tacitement, ou hautement ceux qui ont accordé ces permiſſions tandis qu'après avoir bien examiné les choſes on les trouveroit plutôt dignes des plus grands éloges?

Je ne donne ici mon avis que pour faire entendre au lord Effingham que la Chambre des Communes n'a rien vu dans cette affaire qui fût digne d'attention, & que quand les choſes ſeroient autrement, il vaudroit mieux reculer la préſente motion juſqu'à ce qu'elle fût accompagnée de l'enquête propoſée.

Le Lord Sandwich.

Quoique je n'aye pas une part directe à l'expédition des permiſſions qui font le ſujet de la motion actuelle, cependant je me regarde comme obligé en quelque

açon de vous communiquer, Milords, ce que je fais ür cette matiere, parce que ces permiſſions ſont parties 13 Mai. u Bureau auquel j'ai l'honneur de préſider.

J'imagine que c'eût été agir avec plus de bonne oi & bien plus convenablement, ſi le lord Effingham eût différé ſa motion auſſi bien que l'enquête juſqu'à a premiere ſeſſion; & je vais vous en dire la raiſon. On propoſe une motion préciſément au moment de la prorogation. L'accuſation qu'elle contient, eſt qu'un acte du Parlement de la premiere & de la plus générale importance eſt violé de connivence avec l'adminiſtration, ſi ce n'eſt pas même par ſes ordres directs; que les motifs qui l'ont fait agir, étoient d'établir un monopole au détriment de l'honnête commerçant, & que pour mettre ce projet en exécution, on a eu recours aux manœuvres les plus perverſes & les plus infâmes. La motion ayant lieu aujourd'hui, il ſe répandra dans le monde qu'il faut bien qu'il y ait du moins quelque fondement à cette accuſation. Les coups ſont portés, l'accuſation eſt formée. L'adminiſtration reſte en ſouffrance & ſera mépriſée du Public, juſqu'à ce qu'elle ait l'occaſion de prouver ſon innocence, & c'eſt ce qu'elle ne pourra peut-être faire de quelque mois.

L'autre partie de la conduite du lord Effingham eſt ſelon moi beaucoup moins excuſable; non content d'établir l'accuſation qui eſt contenue clairement dans les termes de ſa motion, il eſt entré dans une eſpece de preuve de pluſieurs points de cette accuſation; c'eſt ſurement vouloir prévenir vos eſprits, & tromper le Public. Ce Lord a fait le procès à l'adminiſtration ſans l'entendre, & a tâché d'exclure les objets d'information par une préoccupation injuſte & ſans exemple.....

Les permiſſions, à l'occaſion deſquelles on vient de lire pluſieurs articles, compris dans le connoiſſement, ont été accordées indiſtinctement & ſans aucune préférence ou partialité quelconque à tous ceux qui en ont demandé; elles ont été révoquées auſſi indiſtinc-

13 Mai. tement lorsqu'on eut découvert le mauvais usag qu'on en faisoit ; les vaisseaux chargés sous l'autorit de ces permissions ont reçu ordre de suspendre leur voyages respectifs & de débarquer leurs cargaisons.

Le premier vaisseau qui soit parti, a été le vaisseau armé par une charité publique pour le soulagemen des soldats blessés & estropiés, de leurs femmes & de leurs familles, & des veuves & enfans de ce braves gens qui sont morts au service de leur pays. Je suis sûr qu'il n'y a pas un de vous, Milords, qui se fût opposé à un projet si humain, si bienfaisant, & je ne crois pas qu'il y ait quelqu'un à Londres ou dans le Royaume qui voulût la dessus condamner ou censurer l'administration, quoique la clause ait été étendue au-de-là de son sens littéral, pour subvenir à des objets qui sont si dignes de la compassion & de l'assistance publique. Le second vaisseau étoit, je crois, un vaisseau munitionnaire fretté pour le Roi ; & le troisiéme, qui fait le sujet des débats actuels, a été freté avec les articles dont on a cru que pouvoient manquer les Officiers, leurs femmes & les habitans.

Le lord Effingham a principalement appuyé sur l'exception portée dans l'Acte du Parlement pour les munitions & provisions. Pour moi, je suis bien éloigné de donner à ces mots la signification à laquelle on les restraints. Par le mot *provisions* j'entends tout ce qui se prend par la bouche pour nourrir ou soutenir le corps, comme comestibles, liqueurs & drogues de tout espèce. Par le mot *munitions* pris dans un sens naturel & véritable, j'entends l'habillement de toute espece & de toute dénomination.

Ainsi je repete & je soutiens que si on n'a point exporté ou tenté d'exporter plus d'effets & de marchandises que ce qu'il en falloit pour la consommation de Boston & les habitans de cette Ville, on peut justifier à tous égards les permissions accordées.

D'ailleurs, si on examine bien les termes de la loi, ils contiennent un sens vague & indéfini, & je doute

rt qu'ils ne renferment toutes les especes quelcon-
ıes de marchandises dont on pourroit faire mention. 13 Mai.
oute la clause prise ensemble, est ambigue & man-
ıe apparemment de la précision qu'il faut pour être
cilement entendue.

Je déclare encore solemnellement que je ne connois
oint les marchands qui ont obtenu les permissions.
e sais que ces marchands n'avoient pas plus de liaison
vec les autres membres de l'administration, qui je
ois ne les connoissoient pas plus que moi même.
'il a été joué une manœuvre, elle sera venue de
ıelques particuliers qui auront abusé de l'indulgence
ı'on se proposoit par la clause & qui l'auront fait
rvir à leurs intérêts propres.

Le Lord Effingham.

Milord Denbigh a dit que l'enquête demandée an-
onçoit de l'humeur & de la malignité. Nos senti-
ens à ce sujet sont biens différens. Je regarde cette
ıquête comme une chose de la plus grande impor-
nce, & on ne pourra jamais me faire croire que
administration se soit laissé aveugler au point de
onner un aussi dangereux monopole, par pur ha-
ırd, inattention, ou accident, ou à une clique de
ens obscurs & vils, qui leur sont absolumens inconnus
avec lesquels ils n'ont aucune liaison.

Milord Sandwich a supposé que la motion actuelle
'avoit d'autre objet que de censurer la conduite du
liniftere & il a accompagné son assertion de preuves
rées de la maniere dont cette motion a été faite.
a poussé plus loin ses inculpations, il a supposé
ıe je voulois vous induire en erreur en articulant
es charges avant de les prouver. Je puis vous assurer,
lilords, que rien n'est plus éloigné de mes inten-
ons.....

Ce lord a dit que la motion & l'enquête auroient
û marcher de front. Si tel est l'avis de la Chambre,
m'y joindrai avec bien du plaisir, mais je ne me

13 Mai. ſoucie point d'inſiſter moi-même ſur cette réunion. J'ai mis l'affaire ſous vos yeux, vous en ferez tout ce que vous jugerez à propos. J'ai établi la motion, j'en ai expliqué l'objet ſommairement, je m'inquiete fort peu de ſon effet, parce que je ſuis perſuadé qu'actuellement que cette affaire eſt entre les mains de la Chambre, elle y ſera traitée comme elle doit l'être.

Le lord Sandwich dit encore que de la maniere dont la clauſe de l'acte eſt conçue, il eſt difficile de l'entendre. Voilà une juſtification de mes aſſertion à laquelle je ne devrois pas m'attendre de ſa part. En effet, au tems même de l'inſertion de cette clauſe, pluſieurs d'entre vous, Milords, lui ont reproché d'être équivoque & obſcure, & voici alors ce qu'a répondu l'adminiſtration. » Que peut-on demander de plus clair ? Toutes les eſpeces de marchandiſes pour le commerce doivent être prohibées. On ne peut pas ſe méprendre ſur des proviſions & munitions pour l'uſage de l'armée. Il eſt abſurde de ſuppoſer que ces mots puiſſent ſignifier ni être interpretés de maniere à ſignifier autre choſe que des munitions & des proviſions «. Mais, Milords, il eſt clair que la clauſe a été libellée comme elle l'eſt, uniquement dans la vue d'être éludée. Au moins l'evenement démontre que l'on ne doit pas me reprocher l'intention de cenſurer la conduite du Miniſtere, parce que je prétends aujourd'hui que cette cauſe ſembloit faite exprès pour être éludée.

Suivant le Lord Sandwich ce n'eſt point la qualité des marchandiſes exportées en vertu des permiſſions qui a allarmé l'Adminiſtration, mais leur quantité ; ſur cela je ſuis encore d'un autre avis que M. le comte de Sandwich, car c'eſt la qualité des marchandiſes qui demande particuliérement votre attention. Si la qualité n'étoit point ce qui conſtitue l'infraction de l'acte du Parlement, la quantité n'auroit jamais pu faire une queſtion.

Le Lord Sandwich prétend que par le mot *provi-*

ſions on entend tous les comeſtibles, & par *munitions* tous les autres articles qui peuvent être à l'uſage d'un Soldat ou d'un Officier. Je n'adopte ni l'une ni l'autre de ſes définitions. Je maintiens que ſous la dénomination de proviſions il a été envoyé pluſieurs articles qui n'ont jamais été & ne pouvoient être ſuppoſées pour le compte de Sa Majeſté. Je penſe qu'on peut ranger dans cette claſſe l'immenſe quantité de thé, ainſi que tous les autres effets que l'on peut regarder encore davantage comme objets de luxe, & qui ne ſont en aucune maniere deſtinés pour l'entretien d'une armée. 13 Mai.

Sous la dénomination de munitions l'infraction de l'acte eſt encore plus frappante & plus hardie. Tous les articles de mercerie, de modes & de quincaillerie envoyés en Amérique, doivent-ils être regardés comme des munitions propres pour une armée? Pour moi d'après les connoiſſances que j'ai pû tirer de mes lectures & de mon expérience, je n'ai jamais vû que deux ſortes de munitions qui fuſſent propres aux ſervice d'une armée: ſavoir les munitions militaires proprement dites, & celles d'artillerie. Dans les premieres ſont compris l'habillement de l'armée, les armes, les remontes, &c. Elles ſont envoyées d'ici par les Entrepreneurs, ou fournies par les Commiſſaires; & on fait des retenues aux ſoldats pour le rembourſement de ces armes. Mais quand on conviendroit que des *bonnets*, des *rubans*, des *gazes*, des *étoffes de ſoie*, des *draps* & des *blondes* puſſent être regardés comme des munitions conformément au diſpoſitif de la clauſe, le Comte de Sandwich oſera-t-il nous dire que l'immenſe quantité de cuirs de Ruſſie, envoyés au moyens de ces permiſſions, étoient deſtinés pour l'armée, ou que les clous, les couvertures & les draps de lit, &c. fuſſent pour le ſervice de l'armée?

Il y a dans ces connoiſſances un article particulier qui occupe une place conſidérable c'eſt celui des cuirs de Ruſſie. Je ſuis convaincu qu'au moyen de ces permiſſions on a exporté plus de cuirs qu'il n'en fau-

13 Mai. droit pour une fourniture de culottes à une armée d'Hollandois & de Heſſois plus nombreuſe que celle qui étoit à Boſton, quand bien même chaque homme en porteroit dix paires.

Le Lord Lyttleton.

Je n'ai rien entendu qui m'ait fait varier dans l'opinion que j'ai conçue d'après les débats du 9 dans la Chambre des Communes. Il paroit évident que l'adminiſtration a été trompée & que les manœuvres ont été l'ouvrage de quelques particuliers, ſans liaiſon entr'eux & encore moins avec l'adminiſtration. Le Miniſtre a paſſé la nuit entiere au Parlement. Il a répondu à toutes les objections raiſonnables qui lui ont été faites. Il a entendu ſéparément toutes les perſonnes qui ſembloient prendre ſérieuſement l'affaire à cœur, dans la vue de lui donner une importance qu'elle ne méritoit pas; & après l'examen le plus ample & le plus impartial qui a prolongé la ſéance juſqu'à cinq heures du matin, la Chambre a renvoyé cette accuſation comme frivole, inutile & mal fondée....

De neuf bâtimens qui avoient eu des permiſſions, trois ſeulement ont mis à la voile.

M. le Comte d'Effingham a repréſenté les quantités des articles exportées, comme faiſant des objets très-conſidérables, mais je deſirerois qu'il ſe rappellât que les déclarations d'exportation ſont toujours faites avec beaucoup d'inéxactitude; que la déclaration eſt toujours en général d'un tiers plus forte que les marchandiſes embarquées. La raiſon de cela eſt ſenſible, c'eſt que lorſque le Marchand fait ſa déclaration il a toujours l'attention de ménager la faculté d'embarquer un plus grand nombre de marchandiſes, ſi l'occaſion s'en préſente.

Le Duc de Mancheſter.

J'occupe dans la Douane une place qui me vient de

e mes ancêtres. Il eſt vrai que les fonctions en-
ont remplies par un Commis; cependant je n'ai 13 Mai.
oint oublié qu'il eſt de mon devoir de veiller à ce
u'elles ſoient fidellement exercées. Il y a quelque
ems qu'un des Commis que j'employe à ce ſervice,
ie demanda de quelle maniere il devoit ſe conduire.
dit qu'il avoit été accordé des permiſſions pour l'ex-
ortation de marchandiſes en Amérique: qu'il ſavoit
ue quelques ſemaines auparavant il avoit été paſſé
n acte pour défendre toute eſpèce de commerce &
e communication avec ce pays; qu'en conſéquence
s'eſt procuré l'acte en queſtion, & qu'il y a vu
ue les permiſſions n'étoient pas légales; qu'attendu
ue les acquits de douane devoient paſſer par ſes
ains, il ne ſavoit pas qu'elle conduite il devoit
nir. Je lui conſeillai de s'adreſſer aux Commiſſaires
s douanes & de prendre leurs ordres. Quelques
urs après, il revint me dire qu'il avoit vu les Com-
iſſaires des douanes; mais qu'ils lui avoient avoué
'ils n'étoient pas aſſez au fait de la choſe pour
uvoir diriger ſa conduite. Je ne vous rapporte ces
tails, Milords, que pour vous faire voir l'embarras
ſe trouvent les Commiſſaires eux-mêmes, pour ſe
nformer auxdites permiſſions. Vous voyez que la
nduite du Bureau de l'Amirauté, la difficulté de
conformer à ſes ordres, les doutes élevés ſur cette
atiere & les différentes circonſtances qui font ex-
ption à la clauſe pour permettre l'exportation des
unitions & des proviſions faiſoient des objets de
ge & de conteſtations, long-tems avant qu'il en
queſtion dans aucune des deux Chambres du Par-
ent.

Le lord Lyttleton vous a engagés à vous déſiſter
l'enquête actuelle parce que la matiere a déjà été
cutée & abandonnée dans l'autre Chambre. Selon
i, c'eſt une choſe très-irréguliere de faire intervenir
opérations de l'autre Chambre dans les débats de
le-ci: ſur-tout avec le projet de les faire influer
vos opinions & réſolutions.

13 Mai. Mais, Milords, j'étois préſent à cette ſéance d la Chambre des Communes ainſi que le lord Little ton ; & il me permettra de dire que l'examen e queſtion n'a été rien moins que complet. Pluſieu des témoins étoient abſens : on avoit même pris ſoi de les écarter. M. Anthony Merry n'a pu être trouv Les papiers demandés n'étoient point prêts ou i étoient, comme les hommes, éloignés à deſſein. A ſurplus quelqu'imparfaite qu'ait été l'information, l projet d'enquête n'a point été abandonné. Les per ſonnes qui l'avoient demandée déſiroient la remettr à quelques jours, dans le deſſein de ſe procurer de informations ſuffiſantes pour la continuer ; mais lor qu'il a été queſtion d'ajournement, la pluralité a ét contre l'enquête, & à la fin au moment même qu'o appelloit un témoin, le Miniſtre a propoſé la queſtio préliminaire ou ce qui eſt la même choſe, la diſſo lution du Comité, en demandant que le Directeu quittât le fauteuil. Et ſi le Miniſtre eût eu l'intentio ſérieuſe de traiter cette affaire à fond, il auro conſenti à la motion d'ajournement, & il ne ſe ſeroi point oppoſé à l'enquête en premiere inſtance.

Le Marquis de Rockingham.

Je ne me permettrai, Milords, qu'une obſerva tion, c'eſt que milord Sandwich avoue lui-même q c'étoit une manœuvre, & j'ajouterai qu'elle a ét prouvée. Vous verrez cependant que le principal in tereſſé dans cette affaire, le ſieur Anthony Merr avoit des liaiſons avec l'adminiſtration qui le ſoutenoi Car il eſt conſtant, Milords, que ce même Mer avoit une lettre de crédit du montant de 3000 li du Chevalier Grey Cooper, Secrétaire de la Tr ſorerie.

Le lord TOWNSSHEND obſerve en peu de mo que les articles enumérés dans les connoiſſemens ſo tous néceſſaires dans les opérations de la guerre po les Officiers, leurs femmes, les ſoldats ou les habitan

La motion eſt admiſe ſans aucune nouvelle oppoſ tion.

CHAMBRE DES COMMUNES. 13 Mai.

Le Chevalier BROWNLOW, Baronet, Député à la Chambre des Communes pour repréſenter le bourg de Grantham, ayant été appellé par un ordre du Roi à la Chambre des Pairs, on propoſe d'élire un autre Député pour le remplacer. Cette motion eſt vivement combattue par MM. *Burk*, & Thomas *Townshend*, le Chevalier George *Yonge* & l'Avocat *Adair*. Ils prétendent que c'eſt un exemple dangereux à pluſieurs égards. Un Miniſtre peut au premier moment par l'influence toute puiſſante de la Couronne, priver la Chambre de ſes Membres les plus utiles. On peut prendre des ſignatures du Roi qui n'ont point de force qu'elles n'ayent paſſé au grand ſceau ou au ſceau privé. Les places des perſonnes, appellées par ces ordres, peuvent être rendues vacantes: la nation ſeroit privée des ſervices de ſes membres les plus utiles par un ſimple ordre non encore ſcellé; & les perſonnes ainſi appellées n'auroient de place ni dans l'une ni dans l'autre Chambre.

On laiſſe prendre à la Couronne un pouvoir juſqu'àpréſent inconnu à la conſtitution, en donnant ou tentant de donner une validité aux actes privés du Roi, qu'il ne peut exercer que comme premier Magiſtrat. Jamais une telle prérogative n'a été exercée

13 Mai. depuis la Reine Anne, lorſque cette Princeſſe, pour ſervir les deſſeins criminels de ſes Miniſtres, créa douze Pairs en un jour.

M. *Burke* propoſe le changement ſuivant. » Quoiqu'il ne paroiſſe point à la Chambre qu'aucune autre choſe qu'un ordre ſous ſeing privé ait été donné pour ladite Pairie, & que ledit Chevalier Brunlow Cuſt ne ſoit Pair que par ordre privé ou ſimples lettres-patentes ».

Cette motion ayant été rejettée la premiere paſſe à la pluralité de ſoixante & une voix contre trente.

M. *Burke* propoſe enſuite de nommer un Comité pour conſidérer les exemples des cas où il a été donné des ordres pour faire procéder à l'élection aux places des Membres de cette Chambre créés Pairs par un ordre ſous ſeing privé.

Cette nouvelle motion eſt rejettée à la pluralité de quarante voix contre vingt-trois.

L'ORDRE du jour ayant été lu pour prendre en conſidération le rapport des changemens faits au Bill des malfaiteurs, pluſieurs de ces changemens ont trouvé de vives contradictions, ſur-tout celui qui attribue aux Juges de paix pour le Comté de Middleſex à leur quartier-général de ſeſſions de paix, la nomination des Inſpecteurs qui doivent employer les perſonnes convaincues de crime, & condamnées au travail pénible de nétoyer la Tamiſe & d'en ôter le ſable, la vaſe & la boue.

Le Chevalier George Younge. 13 Mai.

Je n'approuve ni le bill ni ſon principe, quelque plauſible & ſpécieux qu'il puiſſe paroître au premier aſpect. La clauſe relative aux Juges de Middleſex eſt une inſulte directe à la corporation de Londres, & elle attribueroit un très-grand pouvoir à une Compagnie en qui on ne doit placer de confiance qu'avec beaucoup de circonſpection. La partie du Bill appartenante au netoyement de la Tamiſe eſt de toute inutilité ; attendu que la corporation de la Trinité a déjà déclaré qu'elle n'avoit pas beſoin du ſervice ou du travail des forçats. Mais en ſuppoſant que la Trinité déſire réellement de les employer à cet ouvrage, le bill n'a point pourvu aux pouvoirs qu'il convient de donner pour l'exécution de ce plan, & ne déſigne point la forme ou les moyens de diſcipliner ou de conduire les forçats.

M. Eden.

On ne doit regarder ce bill que comme proviſoire : un an ou deux peuvent ſuffire pour éprouver s'il répond aux fins qu'on ſe propoſe. Si au bout de ce tems on voit qu'il n'eſt point avantageux, il ſera facile de le révoquer.

Le chevalier WILLIAM MEREDITH parle fortement en faveur du bill & dit : dans ce moment-ci toutes les priſons du Royame ſont pleines ; & je ſuplie la Chambre de vouloir bien reflechir ſur les ſuites funeſtes qui peuvent réſulter de ce nombre conſidérable de priſonniers. La plus dangereuſe de toutes eſt la maladie de priſon. Il eſt preſque impoſſible de l'éviter ſi l'on ne cherche pas les moyens de vuider les priſons. Il n'y a pas long-tems qu'on a éprouvé en Irlande les terribles effets de cette épidémie. Preſque tout le Conſeil qui étoit alors aſſemblé, le Sheriff de la Cité de Dublin & le Juge qui ſiégeoit en ont été les victimes. J'ai moi-même été témoin des ravages

13 Mai. qu'elle fit autrefois dans la cité de Londres. Si l'on peut faire en ſorte que les malfaiteurs vivent & travaillent en plein air, on en éprouvera les effets les plus ſalutaires; c'eſt là le ſeul moyen de les rendre ſains & bien portans, & de bannir pour jamais de ce pays la maladie de priſon.

M. BURKE après s'être fortement oppoſé au bill en général, deſaprouve encore plus particulierement la clauſe relative aux Juges de Middleſex. La commiſſion, dit-il, en vertu de laquelle ces perſonnes agiſſent eſt devenue auſſi honteuſe pour ceux à qui elle eſt donnée que pour l'Angleterre. D'après l'uſage fondé ſur l'expérience le ſeul titre des membres de cette commiſſion paſſe pour un terme de reproche. *Un Juge de Middleſex*, *un Marchand Juge*, &c. cette expreſſion n'emporte-t-elle pas l'idée la plus vile & la plus mépriſable. Les membres choiſis pour cet honorable office ſont preſque tous des Marchands, pauvres & ruinés, dont la principale recommandation eſt d'avoir rendu ſervice au Miniſtere en certaines occaſions, ce qui peut être ne les rend que plus mépriſables aux yeux du public. Mais ce n'eſt ni leur pauvreté, ni leur obſcurité, ni même, ſi l'on veut, leur manque de principe que j'attaque, c'eſt leur parfaite & inconcevable ignorance des loix du pays, ignorance qui les rend les perſonnes de la terre les moins propres à être chargées de l'exécution du pouvoir que ce Bill paroît devoir lui donner.

M. Powis.

Je déſaprouve hautement & le bill & pluſieurs de ſes changemens. En ſuppoſant que la Chambre des Lords voulût confirmer ce bill, (& j'aſſurerois preſque le contraire) il tomberoit de lui-même, parce qu'on n'a fait aucun arrangement pour lui donner une exécution efficace. C'eſt un cadavre inanimé, ſans ſans vie & ſans ame, & qui dans quelques mois ſera en exécration à tout ce qu'il y a d'hommes ſenſés dans ce Royaume.

M. T. Townshend.

13 Mai.

Je propose de renvoyer le bill à deux mois. Je vois tout ce qui pourroit arriver de fâcheux, si ce projet de changer la loi criminelle du Royaume, étoit effectué. L'excellence des loix criminelles d'Angleterre & les grands avantages qu'elles ont sur tous les autres Codes criminels qui existent ou qui aient jamais existé, provient de cette égalité absolue & sans distinction qu'elles observent à l'égard de toute personne qui est sous leur protection, ou qui est sujetre aux châtimens qu'elles imposent aux délits, depuis le Duc jusqu'au paysan, depuis le plus grand jusqu'au plus petit. Le Pair & le dernier des sujets encourent les mêmes peines pour les mêmes délits, excepté en ce qui regarde les délits susceptibles du bénéfice de clergie, pour lesquels on marque d'un fer chaud à la main ceux qui ne sont pas Pairs, ce qui encore ne se fait que par pure forme. Mais par le présent bill il y aura une loi pour le riche & une loi pour le pauvre. Le premier sera exilé en France, en Hollande ou en Amérique, peut-être pour y commettre toutes sortes d'excès & de débauche, tandis que l'autre sera destiné à travailler sur les galeres ou sera employé aux occupations les plus viles & les plus basses, sera condamné à manger du pain noir, à boire de l'eau, à être étrillé, torturé, ou peut-être écorché vif, selon le bon plaisir de son impitoyable maître. Pour ceux qui pouvoient payer leur passage, la transportation n'étoit pas un châtiment. Ce n'étoit autre chose qu'aller faire un tour en Amérique ou ailleurs pour y vivre dans l'aisance si on en avoit les moyens, ou pour retourner dans quelque partie de l'Europe, à l'exception de la Grande-Bretagne, ou de l'Irlande, & y vivre dans la dissipation & la debauche.

Plus d'une fois la populace a excité des troubles qui ont eu les suites le plus inquiétantes. Il y a apparence que ce bill, s'il étoit effectué, échaufferoit les plus basses classes du peuple & les porteroit à un

13 Mai. déſeſpoir qui pourroit devenir fatal à ſes auteurs & à quelques-uns de ſes plus zélés partiſans. Les Anglois ont l'âme trop élevée pour endurer patiemment une diſtinction auſſi partiale. Ils ne voudront jamais ſouffrir qu'on mette leurs compatriotes hors du giron des loix Angloiſes, pour être condamné à des châtimens plus cruels qu'en Ruſſie ou en Turquie. Ils ſeront indignés de voir que le coquin, lorſqu'il eſt riche, échape au glaive de la loi, tandis que le coquin qui n'a pas le ſou eſt obligé de ramer toute ſa vie ſur les galeres. Ainſi c'eſt aux auteurs du bill à refléchir ſur les conſéquences qui réſulteront d'un ſoulevement de la populace. Les premiers fruits de ce ſoulevement ſeront qu'après avoir mis en liberté les forçats, le peuple ſe jettera ſur les protecteurs du bill & leur fera ſubir un châtiment prompt & mérité. Je m'oppoſe encore a ce bill pour une raiſon très-eſſentielle ; c'eſt qu'il donneroit à la Couronne le pouvoir de bouleverſer tout notre ſyſtême de loi criminelle en mitigeant ou changeant les châtimens à ſa diſcrétion & volonté.

La motion de M. TowNshend a été rejettée ſans aller aux voix.

Dans le cours du rapport, il s'eſt élevé quelques débats pour remplir les blancs. On a propoſé auſſi diverſes modifications qui ont été rejettées par une nombreuſe pluralité. Enfin, on eſt venu à la clauſe des Juges de Middleſex, & on a propoſé d'effacer les mots de *Juges de Middleſex*, & d'y ſubſtituer ceux de *Lord Maire, Recorder & Alderman de Londres.*

On a allegué qu'on ne pouvoit faire de comparaiſon entre un corps auſſi reſpectable & les Juges de Middleſex, ſans faire outrage

au premier : qu'il étoit notoire que ce corps étoit composé de gens de probité, de distinction & de fortune; que plusieurs d'entre eux avoient beaucoup de talens; que le Recorder de Londres étoit communément un habile Jurisconsulte, célebre dans sa profession : que si cet horrible Bill passoit en loi, il falloit en confier l'exécution à des gens qui ne seroient point tentés d'abuser des pouvoirs délégués par ce Bill, soit à dessein, soit par ignorance. 13 Mai.

Une autre circonstance, a t-on ajouté, démontre la nécessité du changement proposé; c'est que la corporation de Londres étant la conservatrice de la riviere de la Tamise, & les coupables étant condamnés à travailler sur cette riviere, il convient que la nomination des Inspecteurs soit reservée à la corporation. On a conjuré alors le Lord North d'oublier le ressentiment qu'il pouvoit avoir contre la cité de Londres, & de ne pas varier dans ses principes politiques, au point de donner, dans l'affaire présente, la préférence aux Juges de Middlesex.

La question ayant été agitée, le Ministre a tenu bon, & les Juges de Westminster ont été pour la premiere fois revêtus des pouvoirs de la Magistrature dans les Juridictions & libertés de la cité de Londres. Le Ministre a fait rejetter les changemens proposés, à la pluralité de plus de quatre voix contre une. La Chambre s'est séparée à dix heures, & s'est ajournée au lendemain.

14 Mai. LE ROI rend en son Conseil une nouvelle ordonnance, qui prolonge de trois mois la défense d'exporter de ses Royaumes des armes ou des munitions, à compter du 23 de ce mois. Il est en même tems défendu à tout navire ou bâtiment de faire voile pour l'Amérique, sans un ordre de l'Amirauté.

François Godolphin Osborne, fils unique du duc de Leeds, & connu sous le nom de marquis de Caermarthen, second titre de cette maison, est créé baron Osborne de Kiveton au Comté de York, & appellé à la Chambre des Pairs par un ordre du grand Sceau.

Elizabeth Gunning, Duchesse douairiere de Hamilton depuis 1758, & épouse de Jean Campbell, duc d'Argyle, avec qui elle s'est mariée en 1759, obtient le titre de baronne de Hamilton de Hameldon au Comté de Leicester. Elle est mere du duc d'Hamilton.

Alexandre Hume Campbell, appellé lord Polwarth, est créé baron Hume de Berwick.

Jean Stuart, fils aîné du Comte de Bute, appellé lord Mount-Stuart, est créé baron Cardiff de Cardiff Castle, au Comté de Glamorgan.

L'amiral Edouard Hawke, chevalier de l'ordre du Bain, est décoré du titre de baron Hawke de Towton, au Comté d'York.

M. George Onslow obtient le titre de baron Cranley d'Imbercour dans le Comté de Surry.

Le général Jeffery Amherst, chevalier de

l'ordre du bain, celui de baron Amherſt de Holmeſdale, au Comté de Kent. 14 Mai.

Le chevalier-baronnet Brownlow Cuſt, celui de baron Brownlow de Belton, au Comté de Lincoln.

MM. George Pitt, Nathaniel Ryder, & Thomas Foley, ſont élevés à la Pairie, le premier ſous le titre de baron Rivers de Stratfieldſay, dans le Comté de Southampton, le ſecond ſous celui de baron Harrowby au Comté de Lincoln, & le troiſieme ſous celui de baron Foley de Kidderminſter dans le Comté de Worceſter. Tous tranſmettront ces titres à leurs hoirs mâles.

Obſervations ſur ces nouvelles créations.

On vient encore d'ajouter deux Pairs Ecoſſois à la Pairie Angloiſe & aux 8 (*a*) Pairs Ecoſſois qui avoient déjà des titres de Pairs d'Angleterre. Il eſt porté expreſſément dans un des articles de l'union qu'aucun Pair d'Ecoſſe ne ſeroit créé Pair d'Angleterre. Cependant, par l'uſage qui s'eſt introduit d'accorder la Pairie Angloiſe aux femmes & aux fils des Pairs Ecoſſois, & vû l'extinction des Pairies par mort, il eſt probable qu'il n'en reſtera pas, dans quelques années, un nombre ſuf-

(*a*) Savoir, les Ducs de Buccleugh, Lenox, Queensberry, Argyll, Montroſe & Roxburgh, le Comte de Kinnoul & le Vicomte Dumblain. Le Duc d'Athol ſera, du chef de ſa mere, Lord Strange de Knockin.

14 Mai. fifant pour fournir les feize Pairs Ecoffois qui ont droit de féance à la Chambre haute. Le duc d'Hamilton étant déjà Pair d'Angleterre, (il a été créé duc de Brandon en 1711) & n'ayant jamais renoncé à fes prétentions à une place dans la Chambre, en qualité de duc Anglois, quoique la Chambre ait porté une décifion qui lui eft contraire : comment pourra-t-il prendre féance en qualité de baron, fans déroger à cette prétention ? Y a-t-il un exemple de quelque Pair qui ait confenti à prendre féance dans la Chambre, en vertu d'une nouvelle création & d'un titre inférieur ? Il étoit naturel de penfer que la même raifon qui a empêché le duc de Brandon de confentir à fiéger en qualité de Pair élu d'Ecoffe, auroit dû l'empêcher d'accepter une Baronnie d'Angleterre. Mais le Duc actuel eft mineur & eft conduit par fes parens. Sa mere & fon beau-pere ont à préfent des Pairies diftinctes en Angleterre & en Ecoffe.

Quoique le lord *Polwarth* ne dût point fucceder, par héritage, à aucune Pairie d'Angleterre, cependant fes enfans de l'un & de l'autre fexe, s'il en a, hériteront de la Baronie de Lucas, Baronie dévolue à la Marquife Grey, mere de lady Bell Polwarth.

Deux autres Pairs, d'entre ceux qui viennent d'être créés, auroient fuccédé à des Pairies s'ils euffent attendu la mort des titulaires actuels. Ces deux Pairs font M. George

Onflow, lord Bromley, héritier de la Baronnie de Mountftuart, conferée en 1761 à fa mere & à fes hoirs mâles. 14 Mai

Le feu chevalier J. Cuft, pere du chevalier Brwnlow, ayant occupé long-tems une Place dans la maifon du feu Pr. de Galles, avoit eu la promeffe d'une Pairie, & cependant il eft mort fans qu'on lui ait tenu parole. Ce fut une difpute fur les affaires politiques avec le Comte de Bute qui lui fit effuyer ce défagrément; & on fe fouvient que ce Miniftre fit éclater à la fois en cette occafion fon crédit & fon reffentiment, en accordant ces trois Pairies, qui l'une ou l'autre devoient être recherchées par le chevalier Jean Cuft, à raifon de fituation ou de parenté, à trois perfonnes, deux defquelles n'avoient nul rapport à ces Pairies, & une beaucoup moins que lui. Le chevalier Jean Cuft avoit une prétention naturelle au titre de Tyrconnel, étant neveu du Lord de ce nom. Cependant ce titre fut donné en 1761 au lord Carpenter. Il auroit également defiré la Baronie de Bofton, la plus grande partie de fon bien fe trouvant près de cette Ville; mais on accorda cette Baronie, en 1761, au chevalier William Trby. Le Bourg qu'il a repréfenté au Parlement & près duquel étoit la Terre qu'il habite, lui auroit également convenu; mais le chevalier Thomas Robinfon fut créé lord Grantham. La Terre du chevalier Brownlow, & fon nom de baptême

14 Mai. n'ayant été pris par perſonne, il paroît que le chevalier Cuſt en a pris ſon titre.

M. Ryer, aujourd'hui Lord Harrowby, fils du feu Lord, Chef de Juſtice, étoit très-près de la Pairie il y a quelques années; car ſi le Chevalier Dubley eût vécu quelques jours de plus, on auroit ſcellé ſa patente du grand ſceau. La même choſe eſt arrivée au feu Chancelier Yorke.

Enfin, par la création de ces douze Pairs, l'augmentation de la Pairie, ſous le préſent regne, ſe monte à trente-quatre, ſans y comprendre les Pairies qui ſont éteintes par mort, ou qui ſont rentrées dans d'autres, ainſi que le fait voir la liſte ci-deſſous, ce qui n'eſt pas peu relativement au nombre de 198, qui eſt celui des Pairies d'Angleterre, les Paireſſes y compriſes.

Le nombre complet de ceux qui compoſent la Chambre des Pairs eſt donc ainſi qu'il ſuit.

Pairs de la Famille royale	3.
Ducs	23.
Marquis	1.
Comtes	77.
Vicomtes	13.
Barons	72.
Evêques	26.
Pairs d'Ecoſſe	16.
	231.

Pairesses............9. 14 Mai.

TOTAL...........240.

Pairs créés par Georges III.

2 Ducs, Gloucester & Cumberland, le Prince de Galles non compris,
2 Comtes, Spencer & Chatham.
2 Vicomtes, Courtney & Maynard.
16 Barons, Mountstuart, Grantham, Grosvenor, Scarsdale, Boston, Pelham, Holland, Lovel, Milton, Beaúlieu, Vernon, Ducie, Camden, Digby, Sundridge & Greenwich.
12 Pairs nouvellement créés.

34.

Les Baronies d'Apsley, Bingley, Melicombe & Montagu, sont ou éteintes ou fondues dans d'autres titres. Le Marquis de Carmarthen ayant obtenu la Baronnie de son pere, par un ordre du Roi, en date du 15 Août 1673, (ce qui n'est pas une nouvelle création); comme il n'y est parvenu qu'après la mort de son pere, il n'en a point résulté d'augmentation dans la Pairie. Mais il faut se rappeller que tout ordre semblable constitue une Baronnie en fief qui descend aux héritiers en général, des deux sexes, & qui par conséquent peut passer par mariage dans d'autres

14 Mai. familles, & se séparer du titre primitif. C'est ainsi que la Baronnie de Ferrers est à présent distincte du titre de Comte de Ferrers, & que celle de Strange l'est du titre de Comté de Derby.

NOMBREUSE ASSEMBLÉE des Actionaires de la Compagnie des Indes, à la requête de neuf Propriétaires pour delibérer sur des affaires particulieres.

M. Becher demande la lecture des résolutions de la Cour des Directeurs, relativement au rappel du gouverneur Hastings & de M. Barwell. En conséquence le Greffier lit l'arrêté suivant qui n'avoit passé qu'à la pluralité d'une voix dans l'assemblée de la Cour des Directeurs, tenue le 8 de ce mois.

» La Cour des Directeurs ayant pris en considération les affaires & la situation actuelle du Bengale a résolu de rappeller Warren Hastings, Gouverneur, & François Barvell, un des Membres du Conseil de ladite Province, & de présenter au plutôt une requête au Roi à ce sujet «.

M. Becher prend la défense du gouverneur Hastings & il fait un tableau très-exact de l'état des affaires de la Compagnie dans le Bengale, tant avant qu'après la nomination de cet Officier. » A son arrivée dans le Bengale, dit M. Becher, ce pays étoit dévoré par la vénalité & le péculat, & M. Hastings par sa bonne conduite, ses soins & sa modération, a en grande partie retabli par tout le bon ordre & l'avantage de la Compagnie. Il a, en particulier, reglé les affermages qui étoient auparavant la source d'une oppression cruelle pour les sous-fermiers. C'est ce qu'il a effectué en retirant ces sou-locations aux principaux Fermiers, & en spécifiant les rentes particulieres que chacun d'eux devoit payer. Au moyen de ces reglemens, & de plusieurs autres qui prouvent également ses grands talens & son intégrité, il a augmenté les

les revenus de la Compagnie. Tous ces faits sont consignés dans les regiſtres de l'Aſſemblée ainſi que les remerciemens non ſeulement de la Compagnie, mais de la nation en général, qui a montré ſuffiſamment qu'elle le regardoit comme un digne citoyen & comme un fidele ſerviteur, en le nommant Gouverneur de Bengale. A tous ces titres on ne peut oppoſer aucunes charges contre lui, excepté celle du *Rajah Nuncomar*, dont il a été prouvé depuis que l'accuſation étoit calomnieuſe. Je compare cette attaque faite au gouverneur Haſtings, à ce qui eſt arrivé à Metellus qui eut le courage de corriger beaucoup d'abus introduits parmi les troupes & dont les ſages reglemens en prévinrent un plus grand nombre. Ce Romain fut cependant perſécuté par la jalouſie de ſes concurrens, mais heureuſement leur méchanceté ne tourna qu'à ſa gloire, & ils ne purent l'empêcher d'obtenir le triomphe. J'eſpere que M. Haſtings après avoir rempli de toutes les manieres la deſtinée de ce grand homme, ſe verra couronné du même ſuccès. » M. Becher termine ſon diſcours par la propoſition ſuivante «: 14 Mai.

Qu'il ſoit recommandé à la Cour des Directeurs de prendre de nouveau en conſidération ſon arrêté du 8 de ce mois, relativement au rappel du gouverneur Haſtings & de M. Barvell, & de renvoyer cette affaire à une aſſemblée générale des actionnaires convoquée à ce ſujet.

M. Fitzgéralde appuie la motion, & il obſerve que les Directeurs n'avoit aucun droit pour prendre un tel arrêté ſans le conſentement de l'Aſſemblée générale: qu'ils ne ſont que les organes de la Compagnie & que c'eſt au corps des actionnaires à diriger leurs réſolutions.

Cette opinion eſt combatue par MM. Ongley, Morre & Holdforth. Loin de convenir que les Actionaires aient le droit de décider ſur les arrêtés des Directeurs, ils ſoutiennent que les Directeurs ont par la nature de leurs places un droit excluſif, & ils rappor-

tent à ce sujet quelques clauses du dernier acte du
14 Mai. Parlement, pour mieux regler les affaires de la Compagnie des Indes Orientales.

On procede à la lecture des papiers, mais elle est bientôt interrompue par les débats qui recommencent avec une nouvelle chaleur. Les partisans du gouverneur Hastings & de M. Barvell insistent sur l'avantage qu'ils ont de connoître particulierement le pays, sur la réputation dont ils ont joui jusqu'à présent, & sur l'insuffisance des charges. En conséquence ils concluent à ce qu'il ne soit point pris un arrêté d'une telle importance avant l'arrivée des prochaines dépêches du Bengale ou du moins jusqu'à ce qu'on ait eu occasion de faire un examen plus approfondi des chatges, attendu qu'il ne peut rien arriver de plus désagréable pour un homme d'honneur tel que M. Hastings, que d'être rappellé de cette maniere, sans qu'une seule accusation ait été prouvée contre lui & même sans qu'on ait entendu ses défences.

Le parti contraire convient que M. Hastings n'est pas entierement convaincu du délit qui lui a été reproché; mais que cependant les soupçons étoient suffisans pour justifier & motiver son rappel dans l'état où se trouvoit l'affaire. Ce parti allegue que les Directeurs ont reçu différentes lettres, tant du gouverneur Hastings que de ses accusateurs. Qu'il est impossible que les affaires de la Compagnie continuent d'aller sans le rappel des uns ou des autres: que dans cette alternative les Directeurs se sont déterminés à rappeller la partie qui étoit la plus suspecte, c'est-à-dire le Gouverneur Hastings, [& M. Barvell, qui ont engagé la Compagnie dans la guerre de Rohilla: qui ont retenu les Banians & fait d'autres opérations qui ne sont point approuvées par les Directeurs: que tels sont les faits allégués à sa charge & que comme il est indispensablement nécessaire pour le bien des Affaires de la Compagnie que l'on rappelle M. Hastings ou ses accusateurs, & que les vaisseaux sont prêts à

mettre à la voile, il n'y a point de tems à perdre «.

On reprend la lecture des papiers où il ne se trouve 14 Mai.
aucune charge de conséquence contre M. Hastings, excepté l'accusation d'avoir reçu quinze mille roupies. Mais on voit par un passage des registres, qui n'avoit point été lu la premiere fois que ces quinze mille roupies ont été reçues par le Banian de M. Hastings & par un autre, & que ceux même qui ont donné la somme nient que M. Hastings en ait reçu aucune partie. Les amis de M. Hastings profitent de cette circonstance pour s'élever contre une accusation de cette espece. Ils prétendent qu'il est trop tard pour continuer les délibérations sur un objet aussi intéressant & qui demande l'examen le plus mur & le plus réfléchi. En conséquence le gouverneur Johnstone propose de s'ajourner pour demain 15. Le plus grand nombre insiste pour la prolongation de la séance, & en conséquence on reprend encore la lecture des papiers.

Cette lecture continuée jusqu'à minuit n'offre qu'un amas confus de faits & de noms très-difficiles à lire, & le tout ne produit aucune charge criminelle contre le gouverneur Hastings. Cependant beaucoup d'entre les assistans restent dans la persuation qu'il est nécessaire de rappeller ce Gouverneur & M. Barvell.

La motion proposée par M. Becher au commencement des débats, est remise sur le tapis; mais comme il est trop tard pour discuter une matiere aussi importante, cet examen est renvoyé à un autre jour.

Jamais peut être il n'y a eu d'Assemblée aussi intéressante par la nature & l'objet des débats, On y a vu le Lord Sandwich, M. Robinson, Secrétaire de la trésorerie & différens membres du Parlemens, qui suivant l'expression du Gouverneur Johnstone, ne paroissent guere à l'Hôtel de la Compagnie que dans des jours de combats. Le Lord

14 Mai. Sandwich n'a pas dit un mot, mais en brave militaire il a fermé l'arriere garde de sa troupe en opinant contre la proposition d'ajournement.

15 Mai. *Avis de la part des Directeurs de la Compagnie des Indes.*

LA COUR des Directeurs de la Compagnie unie des Marchands Anglois, faisant le commerce des Indes Orientales, fait savoir qu'il se tiendra le 17 une Assemblée générale de ladite compagnie, dans son Hôtel, depuis onze heures jusqu'à six heures du soir, pour y décider par la voie du scrutin la question agitée le 14, &c.

Adresse des Freemen de Worcester au Chevalier Watkin Lewes, au sujet des manœuvres pratiquées à la derniere élection des Députés de cette Ville.

MONSIEUR.

» Votre attachement courageux & désintéressé pour la prospérité de cette Ville, & la lettre que vous avez écrite, & qui étoit remplie de si héroïques sentimens, exigent de notre part les témoignages les plus signalés de notre reconnoissance «.

» Permettez nous aussi de vous exprimer combien nous sentons le prix des talens & du courage que vous avez déployés pour soutenir nos droits & nos privileges contre des mercénaires de toute espéce «.

» Si des mains impures n'euſſent pas corrompu la ſource de la légiſlation ; ſi les Délégués de la Chambre avoient rendu le jugement déſiré, & attendu par tout le Royaume, ſoyéz bien aſſuré, Monſieur, que vos affectionés conſtituans, auroient toujours mis la plus parfaite confiance en vous, comme le gardien de nos libertés «. 15 Mai.

On a procédé à l'audition des témoins d'une maniere inouie dans toutes les Cours de juſtice ; mais ce ne feront point ces formes nouvelles, ce ne ſera point la déciſion de treize perſonnes qui s'obligent à garder le ſecret ſur les motifs de leurs délibérations : ce ne ſera point un jugement contraire aux dépoſitions qui pourra nous engager à reconnoître pour nos repréſentans au Parlement, des enfans de rapine & des créatures du Miniſtere, que la plus révoltante corruption nous force d'accepter pour nos députés «.

» Lorſque les gardiens du peuple deviennent les protecteurs de l'oppreſſion : lorſque ceux qui ſont deſtinés à découvrir les manœuvres & la corruption, ſont les premiers à les proteger ; nous avons droit, en notre qualité d'Anglois, de marquer hautement notre averſion pour de telles gens & de tels procédés «.

» Nous voyons avec le plus douloureux déplaiſir l'oreille de la juſtice fermée à la loi & à la vérité, & notre étonnement égale notre indignation «.

» Nous vous ſupplions d'agréer nos

15 Mai. remercimens les plus ſinceres, ſur le courage avec lequel vous avez défendu les droits & les privileges du peuple, dans l'élection de ſes repréſentans, contre les uſurpations du pouvoir ariſtocratique ; la conduite d'un Membre de la Chambre des Lords, ayant été l'objet de nos plaintes, parce qu'il a fait agir ſon crédit dans la derniere élection pour notre ville, & que ſon intervention devoit annuller l'élection. Mais nous nous plaignons en vain, on ne nous écoute point. Puiſqu'il n'y a plus de juſtice pour la raiſon & pour l'équité, nous ne devons plus eſperer de voir le vice puni, mais nous n'oublierons jamais un *Juré de Worceſter*, un *Comité de Worceſter* «.

» Nous ſommes très fâchés que le poids de la chaleur tombe ſur une perſonne qui a fait des dépenſes conſidérables pour rendre à ſa patrie des ſervices reels & importans ».

» Nous gémiſſons de ce que dans un débat auſſi eſſentiel pour la conſtitution, vous êtes reſté ſans aucun appui contre les efforts réunis de la ſéduction, du parjure & du pouvoir ».

» Vous avez fait voir qu'aucune aſſociaton, aucun intérêt particulier ne pouvoit changer la ferme réſolution que vous aviez priſe de nous délivrer du joug de la tyranie & de l'oppreſſion ».

» Il convient que vous inſtruiſiez le public des dépoſitions reçues par le Comité, pour

prouver la séduction & la corruption; que vous fassiez publier en même-tems la liste des suffrages qui vous donnoient la pluralité de voix sur les membres qui ont été mis en possession de la place à laquelle vous aviez été élu. Quoique de tels détails soient bien humilians pour la nation; nous vous supplions de vouloir bien enrichir le tout de vos remarques & de vos observations: ce sera une production qui excitera la curiosité de tout le Royaume ». 15 Mai

» Quoique privés d'un digne Représentant, quoiqu'on ait rejetté nos suffrages les plus libres, & qu'on n'ait eû aucun égard à nos loyales dépositions; daignez agréer ce témoignage public de notre gratitude & de notre estime. Le suffrage de votre propre cœur, & celui de tous les honnêtes gens sont un triomphe qu'aucun Comité secret ne pourra vous enlever ».

Signé par ordre de l'assemblée publiques des Citoyens de Warcester.

Theophile Swift, Président.

Worcester le 14 Mai 1776.

Les Pairs nouvellement crées ont l'honneur de faire leurs révérences au Roi, qui leur donne sa main à baiser. 16 Mai.

Le Marquis de Caermarthen est introduit dans la Chambre des Pairs, par deux Lords, sous le titre de Baron Osborne de Kiverton.

Un vaisseau de Sa Majesté a intercepté la

16 Mai. lettre ſuivante d'un Miniſtre de l'Egliſe, prêcheur ambulant de rébellion en Amérique.

A Charles-Town, *le* 13 *Février* 1776.

» Cher & Réverend Confrere. Je ſuis arrivé ici le 4 de ce mois après un voyage auſſi triſte que long, mais aſſez heureux. Dans la Caroline méridionale les Torys ont été très-incommodes, ils menacent de ſe ſoulever dans la province de Guildford de la Caroline Septentrionale. Il ſe ttouve beaucoup de gens mal intentionnés dans la province de Kowan; mais j'eſpere qu'on les empêchera tous de mal faire. Le Cap. Smith eſt un très-grand partiſan de la liberté, je ne ſais ſi cela eſt dû en partie ou tout-à-fait aux bons ſoins que vous avez pris de lui, lorſque vous étiez ici en dernier lieu. Je ſuis faché de voir que pluſieurs de nos freres *Anabatiſtes* appellés *Séparatiſtes* ſoient du côté des Torys avec quelques-uns de nos Eccléſiaſtiques. M. Mattheus eſt auſſi du parti des Torys. Les tems ſont ſi mauvais ici qu'on n'a tenu dans cette province aucue aſſemblée depuis le printems dernier, pour terminer les affaires. Les principaux habitans ſont preſque tous à la campagne. J'ai prêché ſix fois dans cette ville. J'ai fortement inſiſté ſur l'obligation où chacun eſt de défendre la liberté. J'ai ſaiſi le moment, où une allarme avoit appellé dans la ville beaucoup de gens de la campagne. On croyoit que les vaiſſeaux de

guerre tireroient sur la ville. Ils sont repar-is. Dieu veuille qu'ils ne reviennent pas. S'ils reparoissent, on est bien disposé pour les recevoir; & les défenses qui ont été élevées me paroissent très-bonnes ». 16 Mai.

Le Roi signe un état, où les nouveaux Pairs sont portés, suivant le rang qu'ils au-ont entr'eux. Le Marquis de Carmarthen est n tête. La Duchesse d'Argyle le suit. Le Lord Polwarth est le troisieme, & le Lord Mountsteward le quatrieme. 17 Mai.

Le Roi, dans son Conseil, rend une Or-onnance qui prolonge de nouveau pour trois mois, à compter du 23 Mai, la défense d'ex-orter des armes & munitions de guerre hors es Royaumes.

La Gazette de la Cour annonce que le Par-ement d'Irlande, qui devoit s'assembler le 1 Juin, est prorogé par une proclamation u Lord Lieutenant, au 18 du même mois.

On apprend que le Marquis de Noailles est ommé Ambassadeur de France auprès de ette Cour.

L'Avocat général rend plainte au Banc u Roi contre le Général Smith, convaincu avoir corrompu les Electeurs du Bourg de indon. Le juge Willes ayant établi la con-ction & pris ses conclusions, les Avocats avid & Mansfield représentent à la Cour ie ce Général a déjà été assez puni de sa ute, par les dépences considérables qu'elle a occasionnées, & par l'argent qu'il lui

17 Mai. en coutera encore. L'Avocat général soutien que ces raisons même dont on se sert pou le disculper, ne font qu'agraver ses torts Le Lord Mansfield, après avoir d'abord té moigné ses regrets de ce que le défendan s'étoit mis dans une situation si facheuse, a appuyé le sentiment de l'Avocat général, en disant, que quant aux dépenses, M. Smit se les étoit occasionnées lui-même, en achetant les suffrages : que l'avidité des Electeurs à recevoir des présents ne pouvoit point servi de justification à celui qui les donnoit : qu'i falloit le punir de maniere à empêcher désormais les candidats d'user de moyens des honnêtes : que la partie publique avoit rendu plainte contre un homme dont le dessein étoit d'entrer dans le senat par la voie de la corruption : que ce crime méritoit d'être puni severement pour statuer un exemple : que c'étoit la premiere fois qu'une affaire de cette nature se discutoit en justice ; & qu'il étoit essentiel de l'examiner mûrement, attendu qu'il seroit impossible de préserver la constitution de sa ruine, si les Tribunaux ne montroient point de la vigueur lorsque de pareilles matieres seroient portées devant eux «. Le Lord Mansfield a ordonné ensuite de conduire le Général en prison, pour être ramené au premier jour du prochain terme & entendre la sentence que la Cour jugera à propos de prononcer contre lui. Un autre candidat, accusé & convaincu du même délit,

a reçu le même jugement. En conféquence l'un & l'autre ont été envoyés à la prifon du banc du Roi. 17 Mai.

Dans le cours de fon plaidoyer, le Sergent Davy a informé la Cour que le Général Smith venoit d'être élû de nouveau, pout le Bourg de Hindon· Cette circonftance n'a pas fait grand bien à fon client, qui avoit avoué que le Bourg s'étoit laiffé gagner par de l'argent.

Affemblée générale des Actionnaires de la Compagnie des Indes Orientales.

La difcuffion concernant MM. Haftings & Barwell eft ouverte par un très-beau difcours de M. *Péchel*, dont voici la motion : » il fera recommandé à l'Affemblée des Directeurs d'examiner de nouveau l'arrêté qu'ils ont pris le 6 de ce mois, à la pluralité de onze voix, contre dix, pour exclure MM. Haftings & Barwell du Confeil de Bengale «. M. *Elliot* appuye cette motion, en difant que peut-être n'y eut-il jamais d'affaire plus intereffante pour la Compagnie, fi la propriété ou l'indépendance ont quelque prix aux yeux des Actionnaires.

La motion eft admife par 377, contre 271 : pluralité 106.

Dans le cours des débats qui ont duré seize heures, il a été prouvé clairement « que pendant les longs fervices de M. Haftings, il avoit montré en toute occafion toute l'in-

17 Mai. tégrité & tous les talens possibles, & en particulier dans son administration du Bengale «
» Qu'il avoit entierement rétabli les affaires de ce pays & les avoit portées à un point de prospérité inoui jusqu'alors : que ses accusateurs n'avoient d'autre motif que leur ambition & le desir de le supplanter, & que leurs accusations n'étoient appuyées d'aucunes preuves. En effet, les Directeurs qui avoient présidé aux deux assemblées particulieres, ont avoué qu'on s'étoit décidé contre lui sur des motifs de convenance & non d'après les délits à sa charge. On leur a répondu que rien ne pouvoit être convenable qui ne fût juste : que si les Membres du Conseil suprême étoient coupables il falloit les révoquer ; mais que cela devoit se faire avec impartialité & après une mûre délibération. Qu'il n'étoit pas honnête de peser des hommes en bloc, trois contre deux : qu'il falloit examiner le mérite de chacun & ne les juger que d'après cet examen, A cet effet on a demandé la libre communication de tous les papiers, & que la Cour générale s'assemblât *de die en diem* afin que chacun pût les lire & examiner. Le parti contraire a opposé que la saison étoit trop avancée & qu'elle n'admettoit point de délai : qu'il suffisoit d'entendre la lecture des papiers sur lesquels la Cour des Directeurs avoit procédé ; & qu'il restoit assez de tems pour terminer l'affaire pendant cette séance. Sur cela on a agité long-tems la compétence

e la Cour générale pour prendre connoif-
ance de ce qui avoit été arrêté par les Di- 17 Mai.
ecteurs. Les Actionnaires foutenant fortement leurs droits, la victoire a été pour eux.

On a procédé à la lecture des papiers qui voient été mis fous les yeux des Directeurs. Mais le premier fe trouvant incomplet & artial (par l'omiffion d'une circonftance rès-intereffante pour la juftification de M. Haftings) il s'eft élevé un nouveau débat fur a futilité de ces papiers & fur la néceffité 'avoir recours aux regiftres en général. En onféquence on a propofé de s'ajourner à lemain dix heures du matin.

La queftion a été agitée à onze heures & l'ajournement a été rejetté à la pluralité e 111 voix, contre 97.

Un fcrutin a été demandé fur la queftion réalable. Il s'eft elevé un nouveau débat & on a propofé d'abandonner la motion our la queftion préalable, fur une propo-tion d'ajournement *fine die*.

Enfin toutes les parties étant fatiguées, oppofition au fcrutin a été abandonnée à minuit & demi fans aller aux voix.

Cette décifion a tellement bleffé certains 'entre les Directeurs, qu'ils ont déclaré qu'il e leur arriveroit plus de rechercher une place ans la direction.

On a vu fe réalifer dans ces débats ce que es Actionnaires avoient long-tems appreendé. Les partifans de la Cour ont déclaré

17 Mai. auſſi clairement qu'il fut poſſible, qu'à l'avenir les affaires de la Compagnie ſeroient dirigées par les Miniſtres.

Lorſque la Cour envoya au Bengale trois Gouverneurs, les Actionnaires imaginerent bien qu'elle ſe propoſoit d'avoir la majorité dans le Conſeil, mais perſonne ne crut que ſon intention pût être d'anéantir le pouvoir de la Compagnie. Les trois Gouverneurs à peine arrivés, ils ont cherché querelle aux deux anciens employés; & ils ont fait tous leurs efforts pour les forcer à donner leur démiſſion. Mais ceux-ci étoient trop attachés à leurs ſuperieurs pour abandonner l'adminiſtration du commerce à deux vieux ſoldats (le Général *Clavering* & le Colonel *Mouſſon*) & à un jeune Commis du Bureau du Tréſorier des troupes. (M. *Françis.*)

On a attaqué alors la réputation de ces deux Employés : on a envoyé des repréſentations en Angleterre pour les faire chaſſer ignominieuſement, afin de leur ſubſtituer les créatures du Miniſtre. Mais on s'eſt trompé & les deux Marchands ont triomphé de la méchanceté de leurs ennemis. Leur bonne conduite a été prouvée en dépit de la calomnie & du parjure.

La juſtice exigeroit une réparation des injures que MM. Haſtings & Barwell ont eſſuyées. Mais ce n'eſt pas le compte des Miniſtres, qui veulent au contraire qu'ils ſoient chaſſés. On nommera donc deux autres

Iarchands, afin que deux au moins, fur le ombre de cinq, puiffent entendre quelque hofe aux affaires? C'eft ce que nous ne vouons pas, difent les Miniftres; vous enverrez eux fujets d'ici pour qu'il n'y ait plus de onteftations à l'avenir. Il faut qu'ils foient ous également ignorans. Le commerce ira ien tout feul. Il fuffit que les Gouverneurs pprennent à fuivre les ordres qui leur feront nvoyés par la Tréforerie. 17 Mai.

Voilà le vrai & trifte état des chofes, tel été le langage des Miniftres dans les déats, & quoiqu'après de logues conteftaons les amis des Miniftres aient confenti ue la queftion d'où dépend la force de . Compagnie, fût décidée par le fcrutin, s ont laiffé éclater leur mépris & leur indination contre ceux qui fe font flattés que la ictoire couronneroit le zele des amis de Iaftings & de Barwell.

Si le Miniftere eut réuffi à les faire rapeller, le traitement du Général Clavering uroit augmenté de dix mille livres fterl. cei du Colonel Moufon de fix, & celui de I. Francis à proportion. Toute l'Inde auoit été convaincue du grand pouvoir des ouverneurs nommés par la Cour mais; les faires de la Compagnie en iroient-elles ieux?

JOURNAL DE L'AMÉRIQUE.

18 Mai.

Adresse du louable Conseil & de la Chambre des Représentans de Boston, à son Excellence George Washington, *Ecuyer, Général & Commandant en Chef de l'armée des Colonies unies.*

Lorsque les libertés de l'Amérique sont attaquées par une main violente & oppressive : lorsque des troupes fondent sur notre Colonie, contre le droit des gens : qu'elles s'emparent de notre Capitale, la désolent par le pillage & le dégat : lorsque nos enfans vertueux sont massacrés, & nos maisons détruites par les troupes Britanniques : lorsque les habitans de cette Colonie & d'autres en Amérique sont contraints d'abandonner leurs affaires domestiques pour leur intérêt & par amour pour la liberté ; il est tems qu'ils s'opposent unanimement & courageusement à la tyrannie ».

» Convaincus de l'importance dont il est que les troupes des Colonies soient dressées à l'exercice des armes, conduites & gouvernées par un homme de grande capacité dans l'art militaire, nous apprenons avec une satisfaction particuliere que l'estimable Congrès des Colonies liguées, a fait choix d'un Officier doué de ces qualités, qui, en se sevrant de tous les plaisirs de sa maison & de la campagne, a bien voulu se charger d'une tache si penible. Votre magnanime refus de toute récompense pécuniaire, attachée à cette important emploi, nous prouve bien qu'un zele sincere pour les droits sacrés de l'humanité & un vrai amour pour votre Patrie, sont les seuls motifs qui vous ont engagé à soutenir un si lourd fardeau ».

» Nous nous promettons toute sorte de biens de vos talens & de votre capacité comme guerrier, ainsi que de vos vertus dans votre genre de vie particulier & public, mais le courage & l'équité qui brillent dans toute votre conduire, la sagesse qui accompagne

vos

18 Mai.

ros conſeils : votre donceur jointe à la ſévérité avec aquelle vous commandez l'armée ; votre attention à naintenir la conſtitution civile de cette Colonie : le ſoin que vous avez marqué en toutes occaſions pour la conſervation de la vie & de la ſanté de ceux qui ſont ſous ros ordres : les fatigues que vous avez ſoutenues ſi rolontairement : la précaution avec laquelle vous avez ourvu à la ſureté de notre Capitale, & votre prulence à regler nos opérations militaires ont ſurpaſſé le beaucoup notre attente & exigent de nous la reconoiſſance la plus vive «.

» Le Souverain arbitre de toutes choſes a favoriſé nos armes & couronné vos travaux d'un ſuccès renarquable, puiſque ſans effuſion de ſang, malheur uquel nous ſouhaitions ſi ardemment d'échapper, ous ſommes rentrés dans la paiſible poſſeſſion de notre apitale. La ſage & prudente manœuvre qui a obligé 'ennemi de l'abandonner, eſt un bienfait, dont les Habitans de cette Colonie ne perdront jamais le ſouvenir «.

» Continuez d'agir ſous les auſpices du Ciel, hooré de tous les honnêtes gens & redouté par des yrans, qui s'arrogent le pouvoir de traiter leurs Conitoyens comme des eſclaves. Puiſſent les Colonies nies être affranchies de la ſervitude par vos glorieuſes rmes ; & lorſque ce pays ſera délivré de ſes enemis, les voir s'enfuir devant vous, tandis que vous urez l'eſprit tranquille & ſatisfait : avantage dont ouiſſent tous ceux qui ont la grandeur & la bonté n partage. Enfin que la poſtérité, rétablie dans la paiſible poſſeſſion de la liberté, qui ſera affermie par otre épée triomphante, dreſſe au nom de Washington e monument le plus précieux & le plus durable !

Extrait de la réponſe de M. Vashington.

» Lorſque les Conſeils de la nation Britannique nt formé le projet d'aſſervir l'Amérique, & de déouiller ſes enfans de ſes privileges les plus ſacrés & es plus précieux, malgré les remontrances les plus

18 Mai. fortes sur les droits de la constitution, de la justice & de la vérité, & que pour l'exécution de ces infâme projets, elle a eu recours à la violence, j'ai cru qu'i étoit de mon devoir de prendre part à la querelle sur-tout y ayant été appellé par les suffrages non sollicités des Représentans d'un peuple libre. Toute la récompense que je desire, c'est que mes services puissent contribuer à l'établissement de la liberté & de la paix sur une base permanente, & de mériter l'applaudissement de mes compatriotes & de tous les vertueux citoyens.

Je vous dois aussi mes remercimens sur la justice que vous rendez à l'attention que je donne à la constitution civile de cette Colonie, sans m'écarter du cercle de mon département. Je regarde comme un principe de devoir & de constitution de ne négliger aucune institution provinciale, lorsqu'elle n'est point incompatible avec l'intérêt général; & je reglerai toujours ma conduite en conséquence «.

Extrait d'une lettre datée de la Caroline Septentrionale, le 20 Mars.

» C'est avec beaucoup de plaisir que je vous accuse la réception de votre obligeante lettre. J'ai de plus la satisfaction de vous apprendre la défaite toute fraîche des perturbateurs du Gouvernement, connus sous le nom de *Montagnards* & de *Régulateurs* qui formoient un corps considérable, & qui se trouvoient à 20 milles de Wilmington. On ne sauroit imaginer l'extrême joie que cet evenement à causé dans la Province, sur-tout depuis la nouvelle que Clinton & le Lord William Campbell sont actuellement au cap *Fear* dans l'attente que ces montagnards, qui ont été battus, se joindront à eux, & qu'ils ont pris la résolution d'attaquer la partie la plus foible de l'Amérique, qui est, selon eux, la Caroline. Mais combien ne doivent-il pas être mortifiés en voyant qu'en moins de quinze jours la Caroline, cette province si foible, si

sérable, si peu importante, a pû chasser dix mille 18 Mai.
volontaires indépendans, & les poursuivre jusqu'au
eu même de l'action? De ma vie, je n'ai entendu par-
r d'une ardeur pour combattre aussi générale & d'une
nion aussi parfaite entre des hommes de divers états.
e Général Clinton pourra donner à son Maître & au
inistere des détails précis sur la foiblesse des Colo-
es méridionales, sur la facilité avec laquelle on peut
s subjuguer, & sur le petit nombre de troupes qu'il
ut pour en venir à bout. Il est aussi fort à souhai-
r que le Lord *Campbell* ainsi que *Clinton & Mar-*
z se croyent assez forts pour descendre au cap *Fear*
vant la dispersion de leurs troupes, & l'on ne doute
s qu'alors toute l'affaire ne se termine par la dé-
ite de ce formidable Trium-virat ».

Une personne arrivée de la Caroline Septentrio-
le à la Nouvelle-York, a donné un détail particu-
r de ce qui est arrivé au Général Donald-Mac-Do-
ld, & aux Tories & Régulateurs qui sont sous ses or-
es, dont voici la substance. Les Colons qui habitent
s parties les plus reculées de la Caroline, ayant pro-
is des secours considérables au Gouverneur Martin,
leur fit demander des armes pour deux mille hommes,
i lui furent envoyées, & Mac-Donald fut nommé
igadier général de l'expédition. Il partit avec les
apitaines Mac Cleod & John Campbell, sans au-
nes troupes, & ils s'avancerent dans le pays. Il est
ai qu'on les arrêta souvent sur la route; mais ils
rent qu'ils étoient des Officiers blessés à l'affaire de
nkershill: qu'ayant quitté le service du Roi, ils al-
ent habiter les provinces reculées avec leurs com-
triotes; & qu'ils renonçoient à la guerre. On leur
donc prêter serment de ne point prendre les armes
ntre le Congrès. Ils resterent dans le pays plus de deux
ois, pendant lesquels ils trouverent le moyen de tirer
s armes du Gouverneur Martin, & ils prépare-
nt leurs partisans à la révolte. Lorsque tout fut prêt
ur complot éclata. Il y eut aussitôt une action entre
x & le Colonel Haswell, dans laquelle le Général

18 Mai. Mac Donald fut fait prisonnier, & les Capitaines Campbell & Mac Cleod furent tués. La plus grande partie de leurs soldats (au nombre de 800) jetta ses armes, & prit la fuite; de sorte que les Provinciaux ont toujours beaucoup profité à l'événement, puisqu'ils y ont gagné des armes, dont ils avoient un grand besoin.

Extrait d'une Lettre d'un Particulier de Philadelphie, à un de ses amis à Londres, en date du 2 Mars.

» Je pense que dans la perplexité où vous devez être, vous serez bien aise d'apprendre le vrai état des choses en Amérique. Je commencerai par vous entretenir de la partie Septentrionale. Toute la Province du Canada, excepté Québec, s'étoit soumise avant le premier Décembre 1775, aux troupes Continentales, commandées par le brave Général Montgommery, qui malgré la rigueur du climat, s'est mis en marche avec le corps à ses ordres pour aller joindre le Colonel Arnold devant Quebec, où il a campé presque jusqu'à la fin de ce même mois de Décembre. Le tems de l'engagement d'un grand nombre de ses soldats étant prêt d'expirer, il se décida à une attaque dans laquelle il a succombé, ainsi qu'on l'a vu dans les papiers publics. Depuis ce tems là nos gens ont continué le blocus de la Ville avec environ cinq cents hommes. Les fatigues que ce petit corps a essuyées sont presqu'incroyables. La nouvelle de la mort de Montgommery & de la défaite de ses troupes, loin d'abattre les esprits dans les autres Colonies, n'a fait qu'enflammer davantage leur ardeur. Le Congrès a voté de nouveaux régimens qui ont été levés sur le champ. A peine deux mois s'étoient écoulés depuis cette défaite que deux mille hommes de recrues ont été joindre le Général Arnold devant Quebec. Vers le milieu ou la fin du mois cette armée se montera à cinq ou six mille hommes, & alors Quebec sera attaqué de nouveau «.

Les menaces fréquentes du Parti Miniſteriel & l'ar- 18 Mai.
ivée de Clinton à New-York ont déterminé cette
Province à ſe mettre en état de défenſe. Les habitans
le la Ville ont fait paſſer leurs femmes, leurs enfans
& leurs effets les plus précieux dans l'intérieur de la
Province. On fortifie la Ville par des batteries &
livers ouvrages auxquels cinq mille hommes tra-
vaillent ſans relâche, de ſorte qu'en très-peu de tems
lle pourra oppoſer une vigoureuſe réſiſtance à l'en-
emi. Dans les environs, on compte quinze à vingt
nille hommes bien armés, qui ſont toujours prêts
aller au ſecours de cette ville à la premiere
llarme «.

» Rhode-Iſland eſt infeſté par *Wallace* & ſes vaiſ-
eaux. Rarement ce Capitaine débarque ſans perdre
lus ou moins de monde : Il fait la guerre exactement
n pirate. Toutes les fois qu'il met pied à terre c'eſt
our enlever des moutons, &c. & jamais dans ces
ccaſions il ne manque de mettre le feu, lorſqu'il le
eut, à quelques maiſons, & de maſſacrer ceux qu'il
ouve ſans défenſe. Voit-il venir de nos gens armés,
prend la fuite dans l'inſtant «.

La Penſylvanie n'a pas encore été attaquée, mais
omme elle s'attend à l'être, elle fait ſes diſpoſitions
 conſéquence. Notre riviere (le Delaware) eſt
éfendue par des chevaux de friſe, qui ont déjà fait
érir trois vaiſſeaux : par une chaîne fort longue &
'une force extraordinaire : par une batterie, un
aiſſeau de vingt canons, une grande batterie flot-
nte capable de porter vingt pièces de canons de dix-
uit livres de balle, & dix-huit galeres à rames avec
 canon de dix-huit ſur l'avant & cinquante hommes
 leur bord, pourvus de tout le néceſſaire. Nous
vons en outre trois bataillons de troupes reglées &
ente à quarante mille hommes de milice «.

» Il ne s'eſt rien paſſé de nouveau dans la Virginie
epuis l'entiere deſtruction de Norfolk, mais on s'y
épare, auſſi bien que dans les deux Carolines, à
 plus vigoureuſe défenſe ; & au mois d'Avril on y

18 Mai. aura trente à quarante mille hommes en état de faire campagne, & qui agiront tous ensemble ou séparément, selon que les circonstances le demanderont. Parmi eux se trouve un grand nombre de chasseurs. Mais, direz-vous, où sont vos ressources? L'argent ne nous manque pas. Par notre adresse, nous sommes parvenus, malgré les basses manœuvres du Ministere, & malgré tous ses vaisseaux de guerre, à nous procurer du dehors plus de cent tonneaux de poudre, cent cinquante tonneaux de salpétre, & une grande quantité de fusils & autres menues armes qui ont été débarquées heureusement dans diverses parties du Continent, & qui nous suffiront pour le début de la campagne. C'est tout ce qu'il faut, car par la suite nous serons en état de trouver chez nous-mêmes les munitions, &c. dont nous aurons besoin.

A New-York nous avons une fonderie qui a déjà jetté quatorze ou quinze excellentes piéces de campagne. Il y a aussi une fonderie pour du canon de fer de tout calibre, jusqu'à vingt-quatre livres de balle. Quant aux boulets nous en avons en si grande abondance, qu'en cas de nécessité nous pourrions en approvisionner l'univers entier. Les petites armes à feu ne nous manquent pas non plus: tout ce qui nous manque ce sont les batteries; & certainement nous ne tarderons point à avoir un nombre d'ouvriers suffisant pour en construire. Les moyens imaginés pour introduire la manufacture de salpêtre ont eu un succès complet, de sorte que dans beaucoup d'endroits on en fait faire par des femmes. Nous comptons que vers le 25 Juin nous en aurons au moins trente ou quarante tonneaux de notre fabrique. Il y en a une où il s'en fait cinquante quintaux par semaine. A Newbury dans la Nouvelle Angleterre on en fabrique au moins cent livres par jour. En un mot nous faisons aujourd'hui du salpêtre avec autant de facilité que ci-devant du savon liquide. Quant au souffre & au plomb, nos mines nous en produiront plus qu'il n'en faudroit pour une guerre de mille ans «.

Nous aurons ſous peu de tems au moins trente aiſſeaux de guerre de trente-huit canons & au-deſſous, ndépendamment d'un grand nombre de Corſaires, uppoſé que le Miniſtere Anglois continue ſa guerre e pirates. Quand vous reviendrez, vous ſerez ſurris de voir ce que la mere de l'invention a fait pour ous. Je ſuis dans la ferme perſuaſion que ſi la guerre ure encore un an, nous n'aurons plus beſoin d'aucun rticle d'Europe ». 18 Mai.

» Les Miniſtres nous ont ſouvent accuſés injuſtement de viſer à l'indépendance ; mais ce qu'ils prétendent avoir à craindre eſt préciſément ce que prouira dans peu le plan qu'ils ont adopté. Le *Sens comun*, que je vous envoye, eſt ici entre les mains de out le monde; tous ceux qui le liſent ſont convertis ſur e champ, euſſent-ils été même, l'inſtant d'avant, les ntagoniſtes les plus violens de toute idée d'indépenance. Je ne doute nullement que la campagne des et été ne nous voie quitter la liſiere, & alors le Roi e la Grande-Bretagne, après avoir été l'idole des méricains, ne ſervira plus que d'épouvantail aux pets enfans «.

A Philadelphie, en Congrès général, *le* 21 *Mars*.

Arrêté qu'il ſera recommandé aux aſſemblées, onventions, Conſeils & Comités de ſureté de s'ocuper à l'avenir des moyens d'introduire les Manufacires de cuir de Ruſſie, toile à voile, & d'acier, ans les Colonies où elles ne ſont pas encore établies, de les perfectionner dans les Colonies où elles le nt.

Si l'exécution de la réſolution du Congrès, du 14 Mars, en conſéquence de laquelle on doit déſarmer s perſonnes ſuſpectes, faiſoit trouver des armes à u hors d'état de ſervir aux troupes mentionnées ans cet arrêté, on ne payera aucunes de ces armes à u qu'autant qu'elles ſeront propres à l'uſage deſtes troupes, ou qu'on pourra les mettre en état de rvir. Les autres armes ſeront remiſes par les pro-

priétaires, ſous la garde des Aſſemblées, Conventions, Conſeils ou Comités de ſureté pour leur être rendues, lorſque le Congrès l'ordonnera.

A Philadelphie, en Congrès général, le 23 Mars 1776.

D'autant que les pétitions des Colonies unies au Roi, pour obtenir le redreſſement de leurs griefs, non ſeulement ont été rejettées, mais traitées avec mépris & dédain, & qu'on qualifie de rebellion leur oppoſition à des deſſeins évidemment conçus pour les réduire à un état de ſoumiſſion ſervile, & leur défenſe néceſſaire contre des forces hoſtiles actuellement employées pour les ſubjuguer;

Et d'autant qu'on a commencé contre elles une guerre injuſte, que les Commandans des flottes & des armées Britanniques ont conduite & continuent de conduire avec la plus grande rigueur, portant partout le ravage, la rapine & la deſtruction, brulant les maiſons & les Villes ſans défenſe, & expoſant leurs habitans infortunés à tous les fleaux de l'hyver le plus rigoureux, & que non contents d'engager les Sauvages à envahir leur pays, ils excitent même les Negres à égorger leurs maîtres;

D'autant auſſi que le Parlement de la Grande-Bretagne a récemment paſſé un Acte par lequel il affirme que ces Colonies ſont dans un état de rebellion ouverte, & défend tout commerce & toute communication avec ſes Habitans juſqu'à ce qu'ils acceptent les pardons & qu'ils ſe ſoumettent à des déciſions deſpotiques: déclarant leurs propriétés, par tout où on pourra les trouver ſur l'eau, ſujettes à confiſcation, & portant que toutes ſaiſies ſemblables, en vertu de l'autorité Royale, ſont des actes juſtes & légitimes, & ſeront regardés comme tels;

D'après toutes ces conſidérations, comme il eſt évident qu'on ſuivra avec opiniâtreté l'inique projet formé pour dépouiller les Américains de la liberté à laquelle ils ont droit de prétendre par les loix de la nature & de la conſtitution Britannique;

En conſéquence, comme il eſt néceſſaire de pour- 18 Mai.
voir à leur défenſe & à leur ſureté, & que le droit
les gens permet d'uſer de repréſaille envers ſes ennemis, & même de leur faire d'autres maux, le Congrès perſuadé que ceux de leurs amis dans la Grande-Bretagne (dont il eſt certain que pluſieurs ont des droits ſur la gratitude des Américains, par leur patriotiſme & par leur bienveillance) n'imputeront ces réſolutions qu'à l'auteur de nos calamités communes, après l'arrêté dont voici la ſubſtance:

Il ſera permis à tous les habitans des Colonies d'équiper des vaiſſeaux pour aller attaquer leurs ennemis. Lorſqu'un navire armé par des particuliers qui en auront obtenu la permiſſion, ſe ſera emparé d'un vaiſſeau appartenant à quelque habitant que ce ſoit de la Grande-Bretagne, ce vaiſſeau, ſes agrès & la marchandiſe de ſon chargement ſeront adjugés à ceux qui auront fait la capture. On en excepte cependant les bâtimens chargés de proviſions de guerre pour le ſervice des Colonies.

Si c'eſt un vaiſſeau de guerre *appartenant aux Colonies unies* qui ſe ſoit emparé de quelque bâtiment Anglois, un tiers de la valeur de la priſe ſera adjugé aux Officiers & aux gens de l'équipage: les deux autres tiers ſeront réſervés pour l'uſage des Colonies.

Si un bâtiment Anglois eſt pris par un vaiſſeau de guerre appartenant à quelqu'une deſdites Colonies, la valeur en ſera répartie dans la proportion qu'il plaira à cette Colonie de regler.

S'il arrive qu'un bâtiment de la Grande-Bretagne, chargé de différentes marchandiſes ou de proviſions de guerre pour l'armée Miniſtérielle, ſoit pris près des côtes de l'Amérique, par quelques habitans ou par des détachemens de troupes de ces Colonies, la valeur en ſera partagée entre ceux qui auront contribué à la priſe.

Délibération & déclaration de la province de la Nouvelle Eeosse ; du 28 Mars.

18 Mai

Artendu que cette Province, appartenante à Sa Majesté, a été, & se trouve encore menacée d'une invasion de la part des Colonies voisines par certaines gens qui ont pris les armes contre le Gouvernement actuel de Sa Majesté, étant animés contre cette Province, parce qu'elle a refusé de se joindre à eux dans leur désobéissance aux loix de la Grande-Bretagne ; & parce que, conformément à notre devoir, nous avons fourni des provisions & des rafraîchissemens à la garnison de Sa Majesté, à Boston ; nous désirons faire savoir que qu'elle que soit notre répugnance à verser le sang de nos compatriotes Américains ; cependant, conformément à ce que nous devons à Dieu, au Roi & à la protection des loix fondamentales de notre pays, nous ne pouvons nous dispenser de leur fermer l'entrée de cette province, & de nous opposer à tout ce qu'ils voudroient y entreprendre, précaution sans laquelle nos propriétés seroient infailliblement ruinées, & nous nous trouverions exposés à toutes les horreurs de la guerre civile. Nous promettons donc solemnellement en présence du Tout-Puissant, de persister dans notre fidélité & loyauté envers Sa Majesté sacrée George III ; & de défendre & proteger de toute notre capacité & de toutes nos forces l'honneur de sa couronne, envers toutes trahisons & conspirations : en conséquence, nous, habitans de la ville de Windsor, nous nous formons en un Corps militaire, sous la conduite de l'honorable Michel Franklin, Gouverneur, Lieutenant de cette province ; à condition cependant que nous ne servirons nulle part ailleurs que dans cette Colonie, & dans le cas seulement d'une invasion formée par des forces assez considérables pour exiger que nous joignions nos armes à celles des troupes reglées que le Roi entretient dans cette Colonie. Signé le 28 Mars 1776.

18 Mai.

	Capitaines.	*Volontaires.*
		hommes.
Windsor.	G. Deschamps.... J. Kelly.........	.... 109.
Falmouth.	J. Northeip....... W.Bishop.........	.... 52.
Norton.	J. Crane.........	.... 92.
Cornwalis.	J. Burbridge...... J. Wells......... A.Beckwith......	.... 110.
Neupors.	J. M. Nutt........	.... 22.
		Total du Régiment 385.

Traduction d'une Lettre du Général Howe à George Daubeng, à Bristol.

D'Halifax le 29 Mai 1776.

J'ai eu l'honneur, Monsieur, de recevoir votre lettre du 17. Février, & je vous fais part de l'arrivée du vaisseau *Renown*, fretté par la Société de Marine de Londres, dans des vues qui font autant d'honneur à la fidélité des souscripteurs, en leur qualité de sujets, qu'à leur bienfaisance comme hommes. J'espere que la répartition de ce bienfait, par les Officiers généraux qui en sont chargés, remplira les intentions de nos bons amis de Bristol : le secours généreux qu'ils apportent à la partie souffrante des troupes qui sont sous mes ordres, doit pénétrer l'armée d'un sentiment si vif de ce qu'elle doit à son honneur & à sa pa-

18 Mai. trie, que j'eſpere de ſes efforts que la rébellion ſera bientôt ſupprimée.

Je ne puis terminer ma lettre ſans vous remercier des expreſſions honnêtes & flateuſes, dont vous avez bien voulu vous ſervir au nom du Comité, & ſans vous aſſurer que je ſuis avec le reſpect le plus ſincere, Monſieur, Votre, &c.

William Howe.

19 Mai. AUJOURD'HUI jour anniverſaire de la naiſſance de la Reine, qui entre dans la trente-troiſiéme année de ſon âge, Sa Majeſté reçoit à cette occaſion, à Saint James, les complimens de félicitation des Grands, des Miniſtres étrangers & de la principale Nobleſſe.

La cérémonie du baptême de la Princeſſe, dont la Reine eſt accouchée le 25 Avril, ſe fait dans la grande Chambre du Conſeil à Saint James, par l'Archevêque de Cantorbery : elle eſt nommée Marie, & elle a pour parrein & marreines le Prince Frederic de Heſſe-Caſſel, la Ducheſſe de Saxe-Gotha, & la Princeſſe de Mecklembourg-Strelitz, repréſentés par le Comte de Hertford, la Ducheſſe d'Argyle, & la Comteſſe Douairiere d'Effingham.

20 Mai. LE ROI paſſe en revue, dans la Commune de Wimbledon, le ſeptiéme & le dixiéme régiment de Dragons, commandés par le Chevalier George Howard & le Chevalier John Mordaunt.

M. Thomas *Daw*, remplace M. Jean *Poy-*

nall, en qualité de Secrétaire du Lord Ger-
aine. 20 Mai.

L'once de l'argent ſterling monte à cinq shel.
ept deniers.

Le Journal d'Aberdeen vient de donner
avis ſuivant à ceux qui font le commerce
n Dannemarck & en Norwége.

» Le Roi de Dannemark a établi ſur les côtes
e ces deux Royaumes un certain nombre de
aiſſeaux croiſeurs. Tous les Capitaines ſeront
bligés de déclarer à ces croiſeurs tout ce
ue contient leur cargaiſon & ſi à leur ar-
ivée dans les ports ils ſe trouvoient avoir quel-
ue partie de leur cargaiſon qui n'ait pas été
éclarée, elle ſera confiſcable au profit de
a Majeſté Danoiſe «.

Chambre des Pairs.

Les Lords approuvent les modifications
aites par la Chambre des Communes aux
ills ſuivans.

Pour preſcrire aux Inſpecteurs des pauvres
n Angleterre & dans le Pays de Galles, de
réſenter avant le 22 Octobre prochain, à
a Chambre, la déclaration qu'ils devront
aire ſous ſerment du montant de la taxe des
auvres pour l'année finiſſant à la Saint Mi-
hel 1775.

Pour corriger & expliquer un Acte de la
reiziéme année du règne de Sa Majeſté, à
effet de faire vendre quelques unes des terres
u Duc de Saint Alban & d'acquitter ſes
ettes.

Pour convertir la peine de tranſportation
20 Mai. en travail de force, ſuivant les conditions ſpécifiées dans le Bill.

Le Lord Suffolk propoſe de lire pour la troiſiéme fois le Bill pour convertir la peine de tranſportation en travail de force. Le Lord Radnor s'oppoſe vivement à ce Bill, le Lord Townshend le défend avec la même chaleur. La motion paſſe à l'affirmative, ſans diviſion, & les Lords font dire à la Chambre des Communes qu'ils ont approuvé le Bill après y avoir fait quelques changemens.

La Chambre ſe forme en Comité pour examiner le Bill par lequel il eſt enjoint aux Inſpecteurs des pauvres dans les diverſes paroiſſes & diſtricts, de mettre ſous les yeux du Parlement, le compte de la taxe des pauvres pour l'année 1775, pour que l'on puiſſe préparer le Bill des pauvres pour la prochaine ſeſſion.

On propoſe pluſieurs corrections, & l'Evêque de Rocheſter demande que le terme ſoit prolongé du 22 Septembre au 22 Octobre.

21 Mai. LE RÉGIMENT de Weſtminſter de la milice de Middleſex, commandé par le Capitaine Chauvel, ſe rend ſur la bruiere d'Hounſlow pour y être exercé aux manœuvres militaires pendant vingt-huit jours, conformément à l'acte du Parlement. On a admiré la beauté de ce corps dont les Officiers & les ſoldats étoient habillés de neuf. Le régiment étant aſſemblé, l'Adjudant a lû aux troupes les

Ordonnances millitaires. Enfuite M. Ward, 21 Mai.
un des Officiers, leur a adreffé le difcours
fuivant:

Compatriotes & Camarades.

Dans un tems où la fituation des affaires
publiques, met tout fincere ami de fon Souve-
rain & de fon pays dans la néceffité indif-
penfable de fe vouer au foutien des juftes
loix & de la fuprématie de l'Angleterre, trou-
vez bon qu'en ma qualité de fidelle fujet &
d'un de vos Officiers, je laiffe éclater les
tranfports de ma joie à l'afpect impofant
d'un auffi fuperbe corps. Vous favez qu'il
s'eft répandu un bruit que le nouvel Acte
du Parlement, concernant la milice, avoit
pour objet d'en faire paffer une partie hors
du Royaume. Quoique je ne doute point
de votre zele pour le fervice de votre Roi
& de votre patrie dans tous les lieux où
l'intérêt public pourra requerir votre préfence;
cependant comme cette nouvelle, toute fauffe
qu'elle eft, auroit pu laiffer quelqu'impreffion
fâcheufe dans l'efprit de certains d'entre vous,
je faifis cette occafion pour détruire ces
bruits abfurdes & vous affurer que la milice
de ce Royaume n'a jamais été & ne peut
être deftinée pour d'autre fervice que la dé-
fenfe intérieure de la nation. Si quelque puif-
fance, jaloufe de la gloire & de la profpérité
de la Grande-Bretagne, étoit affez lâche pour
vouloir profiter des malheureux troubles qui

21 Mai. ont fait paſſer en Amérique l'élite de no
troupes reglées, on verroit alors, que la milic
nationale animée par les ſentimens d'une juſt
ambition & d'une inébranlable fidélité, (avec
le concours des forces qui lui donnent l'em
pire de la mer) ſera toujours ſuffiſante pou
maintenir & défendre la conſtitution de l'Egliſ
& de l'Etat à laquelle nous ſommes depui
ſi long-tems redevables de tout les avantage
qui rendent ce Pays ſi floriſſant «.

Meſſieurs.

Si notre Souverain jugeoit à propos d
nous mettre en activité, n'oublions jamai
que nous ſommes ſujets d'un Prince doué d
toutes les vertus faites pour orner l'humanit
& qui dans ſon dernier diſcours émané d
trône, nous a appris une vérité dont nou
ne pouvons pas douter. C'eſt que l'obje
continuel de ſes penſées, & le vœu de ſo
cœur, tendent uniquement à la ſureté & a
bonheur de ſes peuples «.

La ſuite au N.° XI.

N. B. Pour ne point retarder le débit d
N.° X, qui termine le ſecond Volume, o
eſt obligé de renvoyer la Table raiſonnée &
l'Index au N.° XI.

LETTRE

*Lettre d'un Banquier de Londres à M. ***, à Anvers.*

De Londres le 8 Octobre 1776.

Quoiqu'il puiſſe en coûter, Monſieur, moins ourtant à mon amour-propre, qu'à mon nour de l'humanité: je le vois; il faut re- oncer à une trop douce erreur: il faut s'a- andonner à l'opinion générale, qui veut ab- lument que cette malheureuſe affaire de l'A- érique, au lieu de finir bientôt par une heu- uſe réconciliation, ſe prolonge encore, pour en des années peut-être, par la plus horrible es cataſtrophes, & le coup eſt ſans doute éjà porté: déjà le carnage, l'embrâſement.... ais quelles horreurs! Souffrez que j'en dé- urne les yeux. Je ne vois que trop cet ouvantable ſpectacle dans les regards de ut ce qui m'environne, dans l'abattement la ſtupeur où paroiſſent être ici tous les eſ- its, préſage trop ſûr des affreuſes nouvel- s qui vont arriver. Oh, combien je les re- oute! Combien je voudrois me perſuader faire entendre aux autres qu'il eſt poſſi- e, qu'il eſt même conſéquent que la paix t été conclue: que les diſcours des Miniſ- es au Parlement conduiſent à le croire: qu'ils nt proteſté qu'on éviteroit ſur-tout l'effuſion ſang: qu'on vouloit uniquement connoître, ais bien connoître les griefs & les préten- ons de l'Amérique, pour que le Parlement

pût porter une décision certaine relativemen
à la dignité & aux intérêts de la Grand-Bre
tagne ! Je me suis hazardé à dire en plein
Bourse que les Ministres ayant l'expérienc
de l'affaire de Bunkershill, n'auront suremen
pas voulu qu'on multipliât d'aussi funestes &
inutiles victoires ; qu'ils doivent bien savoi
que l'Amérique ne sera point conquise par l
massacre de quelques milliers d'Américains
que l'Angleterre sera couverte d'un opprobr
éternel, même par les plus brillans succès d
ses armes : que ceux de la négociation son
sans contredit les seuls qu'elle doive ambi-
tionner, & qui convienne à la sagesse de se
conseils. Mes raisonnemens ne font impressio
sur personne. Un Anglois qui s'est retiré de-
puis peu du parti des Ministres, s'écrioit hier
après m'avoir entendu patiemment : » vou
connoissez bien peu ces gens-ci : *ils se gui-
dent par sort, non par conseil* «, & puis de m
citer, l'une après l'autre, toutes les relation
& lettres que nous avons vues dans la Ga-
zette de la Cour, seulement depuis l'évacua-
tion de Boston. » Vous parlez de leurs dis
» cours, a-t-il poursuivi, les voici. Ce papie
est l'organe par lequel ils communiquent ave
les peuples. Trouvez-y de la suite & un sys
tême. N'est-ce pas plutôt un cahos de bé-
vues & d'inconséquences? Voyez celle-ci : c'est
la derniere : elle est du premier Octobre, Vou
aviez lu dès, le 25 Septembre, dans tous le
papiers publics, la déclaration & la lettre du

ord Vicomte Amiral Howe. Eh bien, c'eſt uatre jours après qu'une Gazette de la Cour prend les mêmes choſes, mot pour mot, la nation, pour qui elles étoient déjà un bjet de pitié & de ridicule. Encore ſi c'eût é pour y faire remarquer quelque legere difrence. Mais non, c'eſt le même calice d'aertume qu'on nous fait boire de nouveau ſqu'à la lie, & tout y eſt lié ».

» Le Lord Howe mande au Lord Geraine *qu'il a envoyé une déclaration aux Gourneurs*, qui par parentheſe ne ſont plus ouverneurs & n'ont pas plus d'accès que i ſur le Continent : puis il ajoute *qu'en écrint à ces Gouverneurs il n'eſpere guere que ſes tres leur parviennent.* Où à-t-on vu écrire des gens de qui on ne compte point être ? *Son intention étoit que ces lettres circulaſſent ns les provinces autant qu'il ſeroit poſſible.* ais étoit-il néceſſaire pour cela d'y mettre fauſſes adreſſes ; & cette mal adroite préution ne devoit-elle pas plutôt les fourvoyer ? reſte c'étoit bien plus réellement ſon intion, car il continue ainſi : *je m'étois flatté trouver une occaſion de faire parvenir cette claration & ces lettres peu après leur date, u 20 Juin) par le moyen de quelque vaiſſeau j'aurois rencontré ſur les côtes.* Comme Corſaires Américains ſe ſeroient laiſſé apocher de l'*Aigle* de ſoixante canons ! Comme navire chargé pour Embden, pour la Balue ou pour Livourne, auroit retourné au

port d'où il étoit parti pour y porter la dé-
claration de Milord ! Il y avoit au moins d
ſa part bien de la bonne foi à s'y attendre
*Aucune occaſion ne s'étant offerte juſqu'à ſo
arrivée devant New-York le 12 Juillet, il dé
pêcha le premier Lieutenant de l'Aigle au por
d'Amboy, avec les expéditions de ladite dé
claration deſtinées pour les Colonies ſituées a
Sud de la Nouvelle York, où le Lieutenant avo
ordre de les remettre à la premiere perſonne qu
lui paroitroit avoir quelque autorité, en la prian
qu'on voulut bien les mettre à la poſte.* Aprè
les avoir adreſſées à des gens pour qui elle
n'étoient pas, que pouvoit-il faire de plu
biſarre que de confier des papiers de cett
importance aux hazards de la poſte & d
premier venu ? Je dis le premier venu, pui
qu'il ſuffiſoit que celui à qui elles ſeroien
remiſes parut avoir quelque autorité. Or,
étoit très-poſſible que ce fut un Chef d
Sauvages, que ce fut un vicaire puritain. L
premier auroit emporté la déclaration dan
les bois : celui ci eût cru faire un acte mé
ritoire devant Dieu de la ſuprimer ; & jama
l'Amérique n'eût été inſtruite des gracieuſe
intentions du Miniſtere Anglois. Dira-t-o
que le Lieutenant du Lord Howe connoiſſo
bien ſon monde, & qu'il ſavoit à qui il le
remettoit, à qui il feroit l'humble priere d
les mettre à la poſte ? Cela peut être ſan
doute ; mais puiſque les Plénipotentiaires Bri
tanniques s'abaiſſoient à demander ce lege

rvice à un Rebelle, à lui avoir quelque
bligation; que ne s'adreſſoit-il tout de ſuite
lui, en ſon nom & en ſa qualité? Que ne
onnoit-il à Washington ſon titre de Général,
pourquoi ſur une miſere comme une adreſſe
e lettres, riſquer le ſort de deux Empires
ui ne ſont pas ennemis comme on l'eſt or-
inairement, & dans une guerre qu'on ne
eut point nommer guerre, & qui, ſi on la
omme ainſi, diſoit jadis un de vos plus in-
énieux Moraliſtes françois, n'*eſt qu'une guerre
uperficielle, & n'entre point au profond cabinet
les cœurs, puiſque de part & d'autre, nul n'eſt
utragé en ſon honneur, & qu'il n'eſt queſtion
ue de r'habiller quelques fautes commiſes des
leux côtés*? Il falloit appeller Washington,
Roi, Empereur de l'Amérique, & regagner,
ui & l'Amérique, mettre ſur le papier une
goute d'encre de plus, pour épargner les tor-
ens de ſang Anglois qui vont couler dans
une guerre civile dont le ſiecle ne verra point
a fin».

Le Capitaine Burnaby a été envoyé aux Colonies du Nord, & la déclaration n'y a pas fait plus de fortune. Il a rapporté pour réponſe de celle de Rhode-Iſland qu'*il en ſeroit envoyé copie au très-honorable Congrès général des Etats-Unis de l'Amérique, à qui toutes choſes ſemblables doivent être envoyées & rapportées*. Ainſi, la déclaration ne ſera point venue en original au Congrès général, de qui il étoit ſur-tout intéreſſant qu'elle fut bien con-

nue, puiſque c'eſt ſur lui ſeul aujourd'hui que roule le ſort de l'Amérique. Enfin, que porte cette fameuſe déclaration? Elle offre le pardon à des légions armées qu'on héſite d'attaquer. Voilà comme ce Plénipotentiaire aura fait perdre un tems précieux, & toute la campagne de 1776, en adreſſant des lettres à des Gouverneurs qui ne devoient pas les lire, & en accordant des pardons qui ne lui étoient pas demandés. Il avoit médité tout cela dans ſa traverſée depuis le 12 Mai juſqu'au 20 Juin, & il couronne une ſi belle œuvre par ſa lettre du 11 Août à Milord Germaine, où il déclare en termes clairs qu'il s'attend à des complimens. N'admirez vous point le merveilleux courage de ce Plénipotentiaire dans l'uſage qu'il a fait des pleins pouvoirs les plus étendus qui aient jamais été ſcellés du grand ſeau d'Angleterre? Les reſſources de ſon génie devoient ſuffire à tout, & après avoir traité en affaire d'Etat une tracaſſerie pour une adreſſe, il écrit à la *Cour*, qui attendoit de lui les plus grandes choſes, que le Congrès a publié ſa déclaration ſous la forme la plus ignominieuſe & la plus outragante pour lui & pour ſon Souverain. On lui a en vérité bien des obligations!

» Le Général a écrit de ſon côté, mais quatre jours plus tard, c'eſt-à-dire le 15 Août, & auſſi au Lord Germaine, une lettre très-ſuccincte. Il ſe borne à lui apprendre *que les diverſes armées ſe ſont jointes à la*

enne le 12 *Août, qu'on lui a dit que les gar-es & les Heſſois étoient en parfaite ſanté : que es équipages de campagne ſont arrivés auſſi : u'on ne perdra point de tems pour entamer les pérations : qu'il eſt preſſé pour expédier les lépêches du jour & qu'il remet à la premiere ccaſion des détails plus étendus.* Ce n'eſt donc que ſur un ſimple oui dire que le Général établit les aſſurances qu'il donne au Gouvernement du bon état de l'armée Heſſoiſe & des Gardes. Une aſſertion auſſi vague ſuffit-elle pour détruire les nouvelles très certaines que l'on a eues ici de cruelle navigation de cette flotte pendant les trois grands mois qu'elle a été à la mer. Elle n'a ceſſé d'être battue par les tempêtes, & toujours dans des brumes ſi épaiſſes, que les canons tiroient à toutes les minutes pour prévenir les abordages. Toutes les proviſions ſe ſont trouvées pourries & mangées des vers. L'eau étoit infecte : la faim & la ſoif ont fait le tourment continuel des malheureux ſoldats ; & ils ont fait un jeûne rigoureux pendant toute la traverſée. Auſſi ſe portent-ils très-bien : la diete eſt ſalutaire. Mais à quoi bon ſe débattre aujourd'hui ſur la ſanté des Heſſois & des Gardes, tandis que peut-être n'eſt-il plus de Gardes ni de Heſſois au monde. Oh! loin de moi ce funeſte preſſentiment! Mais non, tout eſpoir de reconciliation eſt évanoui : le Général en eſt ſi perſuadé lui-même : qu'il parle d'entamer les opérations de la campagne, lui

qui dans ses précédentes dépêches, avant l'arrivée de son frere, faisoit entendre aux Ministres *qu'il osoit tout esperer des bonnes dispositions où il avoit trouvé les peuples.* Ou sont-ils donc ces Royalistes qui devoient se réunir par milliers sous les drapeaux de leur Souverain ? Le Général ne dit pas un mot dans ces nouvelles dépêches des amis du Gouvernement. Il faut qu'ils soient venus en bien petit nombre depuis le 25 Juin, jour de l'arrivée du Général à l'île de Staten, jusqu'au 15 Août, ce qui fait presque une intervale de deux mois. Mais c'est cette fermeté inébranlable, c'est cette union si parfaite du côté des Américains, que je regarde comme un des plus surs indices de la résolution que les deux freres auront prise, enfin de frapper le grand coup sur New-York, qui sans doute est aujourd hui ou détruite par le feu, ou au pouvoir des armées Angloises. Je ne doute point que les premieres nouvelles qu'on recevra de ces armées ne nous apprennent un evenement décisif, mais je le repete, pour la ville New-York seulement & non pour le reste de l'Amérique, à qui il importe fort peu que New-York soit prise ou qu'elle ne le soit pas. Il ne seroit point étonnant sans doute qu'avec une armée aussi nombreuse, le Général Howe réussit à en déloger les Américains. Encore ne sera-ce point sans y faire une perte considérable; & par là finira la glorieuse campagne de 1776. Le Général Howe, de gré ou de force, peu importe,

aura échangé ſa priſon de Boſton contre une priſon tout auſſi rude à New-York, avec cette différence, que le Général Gage avoit travaillé pendant deux ans & dépenſé un argent immenſe pour rendre Boſton imprenable du côté de terre, au lieu qu'à New-York il n'y a de défenſes que ſur la mer, & qu'il faudra élever d'immenſes fortifications pour couvrir toute la partie du Nord, & mettre l'armée en ſureté, ſi tant eſt qu'il ſoit reſté pierre ſur pierre de cette malheureuſe ville, & que l'armée victorieuſe trouve à ſe loger dans ſes ruines fumantes. Toutes les lettres de l'île de Staten nous apprennent que le réduit où les Américains porteroient toutes leurs forces eſt à *King'sbridge*, à trois lieues environ au Nord de New-York; que ce poſte a été fortifié avec tout l'art imaginable : qu'il eſt dans la ſituation la plus avantageuſe, & que toutes les hauteurs des environs ſont garnies de redoutes juſqu'à New-York où les Anglois ſeront bien plus expoſés qu'ils ne l'étoient à Boſton. L'iſtme de Boſton & Bunker'shill faiſoient un rempart aſſez ſur pour l'armée; mais à New-York il faudra conſtruire une chaîne de forts, depuis la riviere d'Hudſon juſqu'à celle de l'Eſt, ſur toute la largeur de l'iſtme dans une eſpace de pluſieurs milles. c'eſt ce que M. Howe trouvera impraticable, & il ſe verra réduit encore une fois à la facheuſe alternative de faire changer de poſition à ſon armée haraſſée & deshonorée, & d'aller achever ſon hivernage à Halifax avec

le Lord ſon frere. Et voilà ce que nous remporterons de tant de millions prodigués & de tant de ſang verſé pour une mauvaiſe cauſe «.

Après cette tirade, Monſieur, dont je ne crois pas avoir omis une ſyllabe, mon Anglois qui paroiſſoit avoir fini ou reprendre haleine, s'écria, comme par inſpiration, *Ah! plutôt que de ſe caſſer le bras, que ne ſe caſſoit-il le cou!* Tout ce que nous étions là d'auditeurs, nous nous regardâmes en ſouriant, voyant bien que cette ſaillie d'humeur étoit pour Mylord North. Mais quoiqu'il ſoit affreux de rire en ſi grave ſujet, il fallut laiſſer partir les éclats, quand on entendit s'élever du milieu de l'aſſemblée cette plaiſante réflexion d'un optimiſte: *Tout eſt pour le mieux; s'il s'étoit caſſé le cou, on ne pourroit pas le lui couper*. Comme ces ſarcaſmes ne nuiſent en rien à la ſanté de Mylord North, & qu'il a de bons Chirurgiens, & le corps ſain, il ſe rétablit très-heureuſement, & avec la conſolation de voir ſes auguſtes Maîtres prendre le plus vif intérêt à ſon état. Le Roi & la Reine ont daigné lui faire deux viſites à ſa maiſon de campagne de Bushy-Parck. Dans la derniere, Leurs Majeſtés ont reſté avec lui plus de deux heures. On compte que ce Lord ſera parfaitement guéri avant la fin du mois, & que ſon bras droit lui ſervira, comme auparavant, pour aider du geſte dans le Parlement, les excellentes raiſons par leſquelles il doit prouver l'inſuffiſance des ſubſides & du vote de crédit, & en demander le double pour l'année prochaine.

Il circule une liſte des forces de terre que le Conſeil a, dit-on, réſolu d'employer l'année prochaine à conſommer le grand ouvrage de la conquête de l'Amérique.

	hom.
Les troupes Allemandes recrutées...	17,000
Les troupes Angloiſes...........	18,000
Des Ruſſes, en vertu d'un traité que l'on dit conclu................	20,000
Des Hannovriens...............	5,000
Des Mecklenbourgeois..........	4,000
Quarante nouveaux Régimens qui ſeront levés en Angleterre, chacun de cinq cents hommes........	20,000
	84,000

Les nouvelles de l'armée du Canada, quoiqu'il ſoit venu ſucceſſivement pluſieurs vaiſſeaux de Quebec, ſont toujours à peu près les mêmes. La diviſion du général Burgoyne avoit entrepris de traîner des bateaux par terre, pour les amener ſur les lacs, mais il a fallu y renoncer. On aſſure que ceux qui ſe conſtruiſoient ſur les lacs mêmes, ont dû être prêts vers le commencement de Septembre : mais c'eſt ce qui paroît inquiéter fort peu l'armée de Washington dans la Nouvelle-Yorck.

Les nouvelles des îles deviennent de plus en plus inquiétantes. Sans parler des priſes que ne ceſſent de faire les Corſaires Américains, elles ſouffrent ſi cruellement de la diſette, que leurs Habitans prennent le parti de ſe diſperſer chez les voiſins des différentes nations. Les

émigrations se multiplient, sur-tout depuis que la dissenterie désole les atteliers de Négres, & qu'ils meurent par centaines des provisions gâtées qu'on est obligé de leur donner.

En Angleterre, malgré tous les artifices dont usent les Ministres, pour soutenir le débit & le prix des manufactures, & l'affectation avec laquelle ils font publier que les débouchés de la Baltique & de la Russie dédommagent la Nation avec surabondance de ce qu'elle perd du côté de l'Amérique, il est visible que le commerce décline de tous les côtés. Les affaires des meilleures maisons se trouvent dérangées dans les trois Royaumes. Un Alderman de Londres qui étoit élu shériff pour l'année, vient de supplier la Ville de lui faire rendre sa soumission, & il s'est vu obligé d'avouer publiquement, devant le Corps de Ville assemblé, l'impossibilité où il se trouvoit de satisfaire aux dépenses que cette place occasionne. Il lui reste dû en Amérique soixante & dix mille livres sterling. S'il s'opere une heureuse réconciliation avec les Colonies, il se verra en possession de cinquante mille sterling, ses dettes payées. Si la séparation a lieu, il est ruiné. Au nombre des pertes qu'il a essuyées, il en a déclaré une qui a été régardée comme un acte des plus révoltants. Un vaisseau lui étoit adressé d'Amérique avec un chargement de huit mille livres sterling. Ses expéditions attestoient qu'il étoit parti avant que l'acte prohibitif eût eu lieu. Ce vaisseau étant arrêté par des Croiseurs du Lord

Dunmore, il a été conduit à Norfolk dans la Virginie. Le Lord fit nommer des Commiſſaires pour juger la priſe; & quoique ceux-ci trouvaſſent qu'elle n'étoit point faite régulièrement, & que leur avis fût qu'on devoit rendre le vaiſſeau, Mylord Dunmore a jugé à propos de le retenir, & de ſe l'adjuger. Tous ces détails ont été affirmés par M. Woolbridge, ſur ſon honneur; & la Cour du Conſeil commun en ayant marqué hautement ſon étonnement & ſon indignation, d'une voix unanime, M. Woolbridge a été diſpenſé de remplir l'office auquel un choix volontaire l'avoit nommé: le Chambellan de Londres a eu ordre de lui rendre ſa ſoumiſſion de mille livres ſterling; & ſur le même expoſé, l'Alderman a obtenu du Corps entier de la Bourgeoiſie, la confirmation de cette grâce.

Hier, les bâtimens de tranſport qui chargent des proviſions pour l'Amérique aux Dunes & à Graveſend, ont reçu ordre de remettre à terre tout leur chargement. La raiſon qu'on en donne, c'eſt que ces vaiſſeaux arriveroient en Amérique dans la ſaiſon des ouragans, & que les troupes ſont abondamment pourvues de tout pour quatre mois. Mais ignoroit-on tout cela, quand on a fretté ces bâtimens?

Les fonds publics viennent de baiſſer tout-à-coup: il eſt à croire que c'eſt l'effet des meſures que l'on prend déjà ſur le prochain emprunt.

L'emprunt ſera, dit-on, de douze millions

ſterling; & il y a déjà une Compagnie de cinq Négocians de Londres, qui offre de faire la ſomme pour un modique intérêt,

Quoique, ſuivant les apparences, on n'ait point reçue des freres Howe, d'autres lettres que celles dont je viens de vous entretenir, l'attention générale paroît ſe fixer ſur l'île de Long-Iſland, & toutes les gazettes qu'on vient de m'apporter en donnent une deſcription, qui en effet ſeroit intéreſſante ſi cette Iſle avoit été le théâtre de quelque action. Peut-être me ſaurai-je bon gré de l'avoir tranſcrite ici.

» Long-Iſland eſt une île de cent ſix milles de longueur, ſur environ vingt-ſix de largeur, à trois milles pour lieues de France. A ſeize milles de ſon extrémité Occidentale, commence une plaine très-étendue, dont la longueur eſt de ving-huit milles, & la largeur de quatre ou cinq. Dans toute cette partie de l'île il ne croît pas un ſeul arbre, & l'on ne ſe ſouvient pas d'y en avoir jamais vû. Les Américains ont élevé pluſieurs retranchemens & redoutes. Près des différens points de la côte où on pourroit craindre un débarquement, & il y en a très peu, la côte étant preſque partout très-élevée & hériſſée de rochers. Cette île paſſe pour aſſez fertile, à l'exception de la plaine qui eſt un vrai déſert. Il y a pluſieurs maiſons de plaiſance qui appartiennent aux habitans de la Nouvelle-York. Si l'armée du Roi s'en emparoit, elle y trouveroit plus de reſſources & y ſeroit moins reſſerrée que dans la petite île de Staten, où elle a dû

cruellement ſouffrir pendant les chaleurs. Mais il ne faudroit pas non plus qu'elle fût réduite à paſſer un rigoureux & long hyver dans l'île de Long-Iſland «.

J'ai l'honneur d'être, &c.

P. S. du 10 Octobre. Enfin, Monſieur, la grande nouvelle eſt arrivée. La paix n'eſt point faite, & l'armée Angloiſe n'a point pris New-York. Une Gazette extraordinaire de la Cour, d'une prodigieuſe longueur, donne tous les détails d'un embarquement, d'une traverſée & d'un débarquement d'environ quinze mille hommes de l'armée du Roi, exécuté ſans aucune oppoſition â l'île de *Long-Iſland.* On a pourſuivi l'ennemi de poſte en poſte: on lui a enlevé des patrouilles : on l'a tourné : on lui a tué, bleſſé ou pris 3,300 hommes : on s'eſt emparé de l'artillerie de fonte & de fer qui garniſoit ſes redoutes: on a fait trois de ſes Généraux priſonniers, le Lord Sterling, M. Sulivan & M. Hadel; & vous remarquerez que le Général Howe, qui a refuſé à M. Washington ſes qualités, en lui adreſſant ſes patentes de pardons, les a données tout au long, à ſes trois priſonniers ſur la liſte qu'il envoye à la Cour. Du côté de l'armée du Roi il n'y a eu de tués que ſoixante & un hommes, dont un Lieutenant Colonel & trois Capitaines; 257 bleſſés, dont un Lieutenant-Colonel & trois Capitaines, & de plus trente & un manquans. La principale affaire eſt du

27 Août. L'armée rebelle n'a cependant évacué l'île que le 30, & elle l'a fait bien tranquillement, & même, dit le Général Howe, dans le plus profond ſilence. Elle s'eſt réunie ſous la conduite du Général Putnam au reſte des troupes Américaines dans la ville de New-York. Le Général Howe le mande à Milord Germaine en ces termes. » L'ennemi eſt toujours en poſſeſſion de la ville & de l'île de New-York, où il eſt en forces : on juge par ſes mouvemens qu'il ſe prépare à faire une vigoureuſe réſiſtance dans ſes ouvrages des deux côtés de Kingsbridge ». Voilà en ſubſtance tout ce que la Lettre du Général Howe, datée du 3 Septembre, contient d'intéreſſant. Le Général Clinton & le Chevalier Parkers figurent dans ſa relation, d'une maniere qui leur fera oublier le déplaiſir de la journée du 28 Juin. Mais les troupes du Roi n'ont point encore le pied ſur le Continent de l'ancienne Amérique Angloiſe. Elles ſe ſont miſes en poſſeſſion de l'île de Long-Iſland devant New-York, après avoir été chaſſées de l'île Sulivan devant Charles-Towe : juſqu'ici voilà tout, & le Général ne regarde pas une tentative ſur New-York comme choſe bien facile. La guerre eſt donc plus engagée que jamais. Je ne ſuis plus ſurpris que les fonds ſoient baiſſés depuis deux jours. La vraie raiſon étoit que la nouvelle de ce ſiniſtre avantage avoit percé. *O Cives, Cives!*

TABLE RAISONNÉE

Des Cahiers VI, VII, VIII, IX, X, formant le Tome II des Affaires de l'Angleterre & de l'Amérique.

A

B

C

E

F

G

O

portionnées à la nature du ſervice, *6 Mai*, *p.* 5. — On voit que le Général Howe ne ſait pas encore que le Lord Germaine eſt dans le Miniſtere, 6 Mai, *p.* 6. — L'oppoſition inſiſte inutilement ſur l'examen de l'affaire des permiſſions contraires à l'acte prohibitif, 8 Mai, *p.* 15. — Le Lord-Maire propoſe de mettre l'Amérique ſur le même pied que l'Irlande, 9 Mai, *p.* 27. — Sa propoſition eſt rejettée à la pluralité de 115 contre 33. — Motion du Duc de Mancheſter pour avoir communication des lettres de Boſton. 10 Mai, *p.* 30. — Montgommery & Arnold ſont des Officiers de fortune, 10 Mai, *p.* 33. — La conduite du Lord Dunmore eſt blamée, & celle du Général Clinton eſt louée dans les débats des Pairs, 10 Mai, *p.* 39. — Le grand ſceau ne confere point une autorité qui n'appartient qu'au Parlement, ainſi la commiſſion des Plénipotentiaires eſt illuſoire, 10 Mai, *p.* 40. Une preuve que le Général Howe a été forcé d'évacuer Boſton, c'eſt qu'il ne l'a point brulé ſuivant ſes ordres, 10 Mai, *p.* 45. — Le tems pour le changement de poſition a été bien mal pris dans l'équinoxe, ſaiſon du vent Nord-Oueſt, 10 Mai, *p.* 46. — Il s'eſt écoulé ſept mois depuis le diſcours du Roi, avant qu'on ſongeât ſérieuſement à la paix, 10 Mai, *p.* 47. — Le choix des Plénipotentiaires eſt mauvais, 10 Mai, *p.* 48. — On démontre que le Général Howe devoit bruler Boſton en l'évacuant, 10 Mai, *p.* 50. — Les anciens Miniſteres ne déguiſoient point à la nation les événemens fâcheux, 10 Mai, *p.* 52. — Milord Shelburne augure de la paiſible évacuation de Boſton que le plan des Américains eſt une guerre défenſive, *ibid.* — Variation du Gouvernement relativement à l'expédition du Chevalier Parker, 10 Mai, *p.* 53. — Milord Shelburne augure très-mal du produit des nouvelles taxes, 10 Mai, *p.* 54. — Modification propoſée à la motion du Duc de Mancheſter pour ne demander que les ſeuls papiers relatifs à l'éva-



INDEX.

A

B

C

O

P

R

S

Y

ERRATA.

Il y a une faute très-essentielle à corriger N°. X., p. 79., lig. 22, au lieu de ces ots *le Général Howe qui a refusé*; lisez *le Géal Howe dont le frere a refusé, &c.* Et si à la p. 67, lig. 9. *&tout y lié*, lisez *& t y est lie.*





